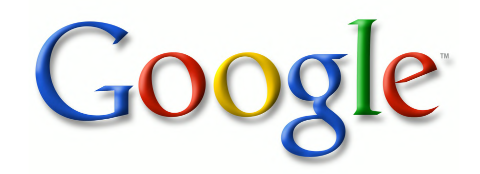
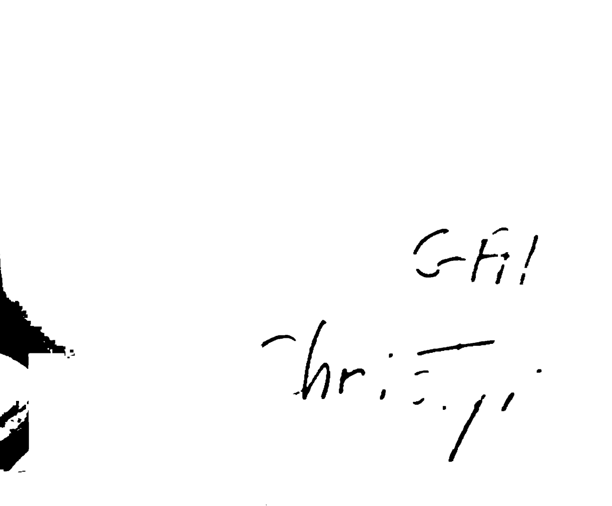


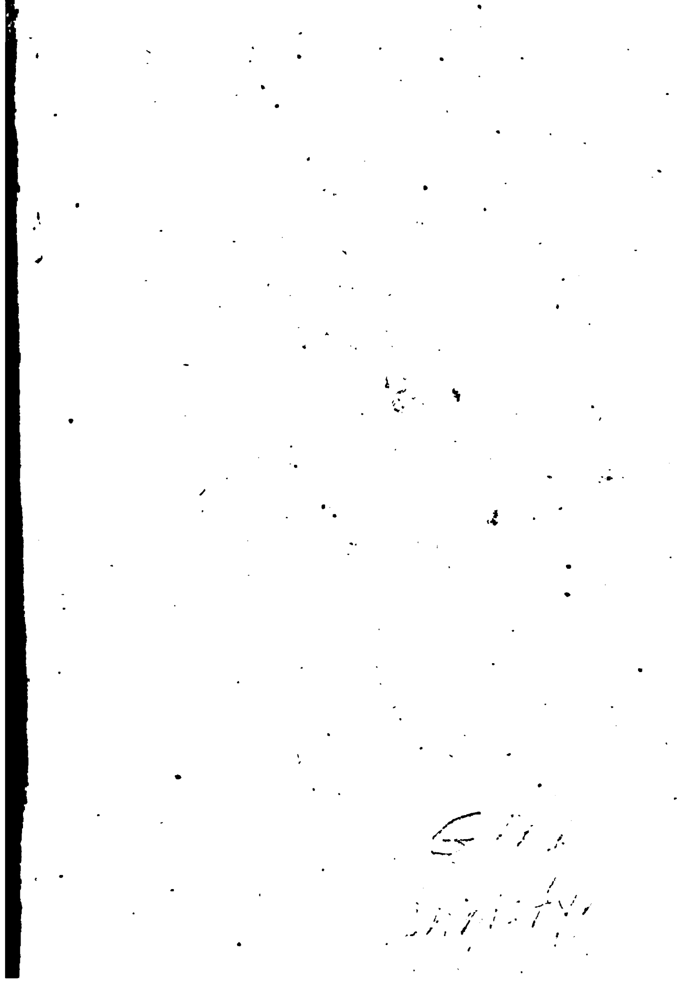


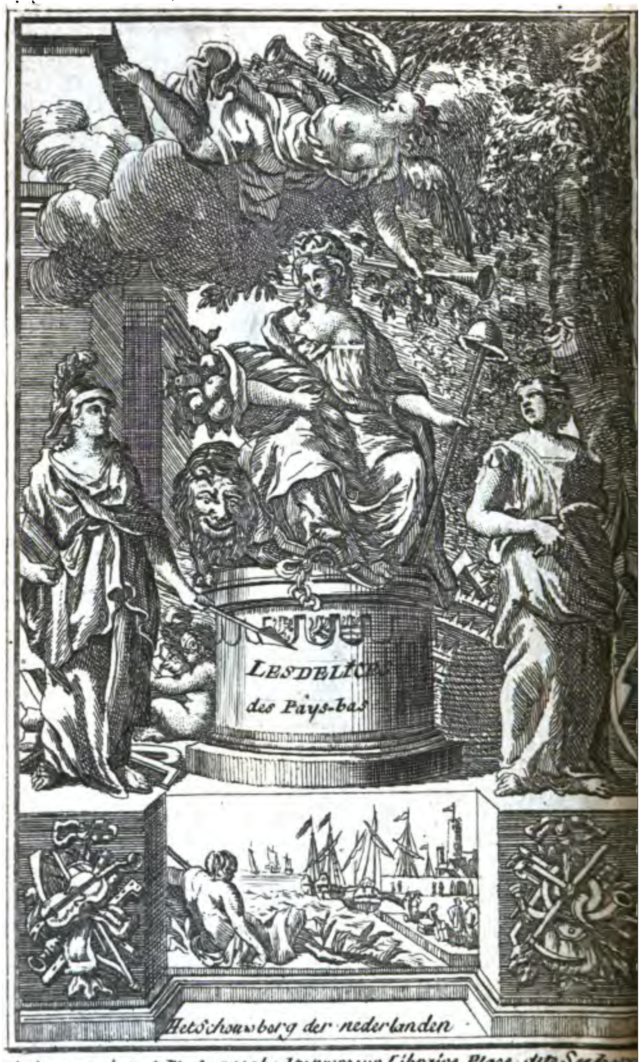











LES DELIC
des Pays-bas
Het Schouwberg der nederlanden
A Anvers chez C M. Spanoghe Imprimeur Libraire Place dite Seeker

LES DÉLICES DES PAYS-BAS, OU DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES XVII. PROVINCES BELGIQUES.

Septieme Edition, revue, corrigée, & considérablement augmentée de Rémarques curieuses & intéressantes.

TOME TROISIEME,

Contenant partie du Comté de Flandres, la Flandre Impériale, la Flandre Hollandoise, la Flandre Françoise, le Comté de Hainaut, & le Cambresis.

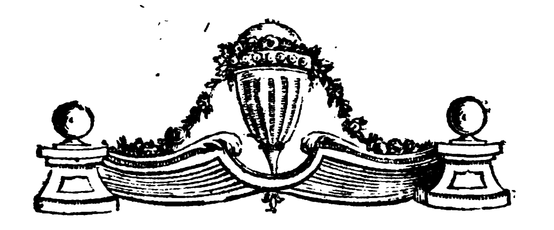


A PARIS,

Et se trouvent à ANVERS,

Chez C. M. SPANOGHE, Imprimeur-Libraire, sur la place de la Sucrerie.

M. DCC. LXXXVI.



LES DÉLICES DES PAYS-BAS.

LA CHATELLENIE DE COURTRAY.

ELle comprend 60 Bourgs ou Villages, la plupart très-considérables, divisés en cinq Quartiers, qu'on nomme les Verges de Menin, de Harlebeeck, de Thielt & Deinse, & les treize Paroisses. Le Grand-Bailli est le premier Juge de cette Châtellerie, ayant pour son assistance quatre Conseillers, qu'on nomme *Hoofdpunters*; & il y a encore un Bailli pour les causes criminelles.

La Verge de Harlebeeck comprend douze beaux Villages, outre le Bourg de ce nom, ſitué à trois quarts de lieue de Courtray. C'eſt une des plus anciennes Vicomtés de la Flandre. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée au Sauveur ; Baudouin de Lille, Comte de Flandres, fonda l'an 1063, ce riche Chapitre, compoſé d'un Prévôt, d'un Doyen, d'un Chantre & de douze Chanoines, parmi leſquels on compte l'Evêque de Tournay. Environ l'an 1610, il fut projetté de tranſférer ce Chapitre à Malines, & de l'incorporer avec celui de Saint-Rombaut ; mais les Etats de Flandres s'y oppoſerent. Il y a auſſi un petit Couvent d'Hoſpitalieres.

Entre les Villages qu'on vient de nommer, on remarque celui d'Engelmunſter, qui eſt une Baronnie, appartenante à la famille de Plotho. Le Château étoit autrefois bien fortifié. François de la Noue, ſurnommé *Bras de fer*, Calviniſte François, un des plus fameux partiſans des Rebelles, l'avoit aſſiégé par ordre du Prince d'Orange en 1580 ; mais il y fut battu & fait priſonnier par le Marquis de Risbourg, qui le fit mener au Prince de Parme, Gouverneur du Pays. Les Eſpagnols voulurent le faire mourir à cauſe des cruautés qu'il avoit commiſes contre eux en pluſieurs rencontres, mais les Hollandois le réclamerent, & le firent échanger contre le Comte d'Egmont, qu'il avoit fait lui-même priſonnier dans la Ville de

Ninove, & il paya encore 100000 écus pour sa rançon, sous la caution du Duc de Lorraine. On l'appelloit *Bras de fer*, à cause qu'ayant eu le bras gauche cassé d'un coup de mousquet au siege de Fontenay, en Poitou, en 1570, il fut obligé d'en porter un de fer.

THIELT est un autre Bourg situé sous cette Châtellénie, à quatre lieues de Courtray. Sa Verge comprend dix-neuf Villages. Josse Ravestein, Docteur de Louvain, qui avoit assisté au Concile de Trente; Pierre Simons, Evêque d'Ypres, & plusieurs autres savants hommes étoient nés dans le Bourg de Thielt. Ce fameux Barbier de Louis XI, qui se faisoit appeller en France Olivier *le Dain*, & dont le vrai nom étoit Olivier *le Diable*, étoit sorti de ce Bourg: il devint, par la faveur de ce Roi, un des plus riches Seigneurs de France; mais il finit malheureusement par être pendu sous le regne suivant, en 1484, victime immolée à la jalousie des Grands, & à la haine du peuple.

DEINSE dépend aussi de cette Châtellenie; elle est située sur la riviere de Lis, sur la route de Gand à Courtray. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Notre-Dame, & on y voit un Couvent d'Hospitalieres. Philippe IV, Roi d'Espagne, érigea, en 1625, Deinse en Marquisat, en faveur de Dom Diégo de Mexia de Gusman, Lieutenant-Général & Colonel d'un Terce Espagnol; mais celui-ci

ayant été rappellé en Espagne, & créé
quis de Leganez, Conseiller d'Etat,
vendit, l'an 1632, la Terre de Dei
Florent de Mérode, Baron de Duffel,
les héritiers la possedent présentement.
temps de Guillaume III, Deinse étoi
gardé comme une Place considérable.
1695, ce Prince y envoya un Brig
nommé d'Ostavel, avec un Régiment EN
sois & quelques autres Troupes; mais
premiere approche de l'armée Françoise
se rendit prisonnier de guerre, sans a
été attaqué. Guillaume lui fit faire son p
cès, & il fut cassé avec infamie; &
autres Officiers qui avoient censenti à
reddition de la Place, punis à proporti

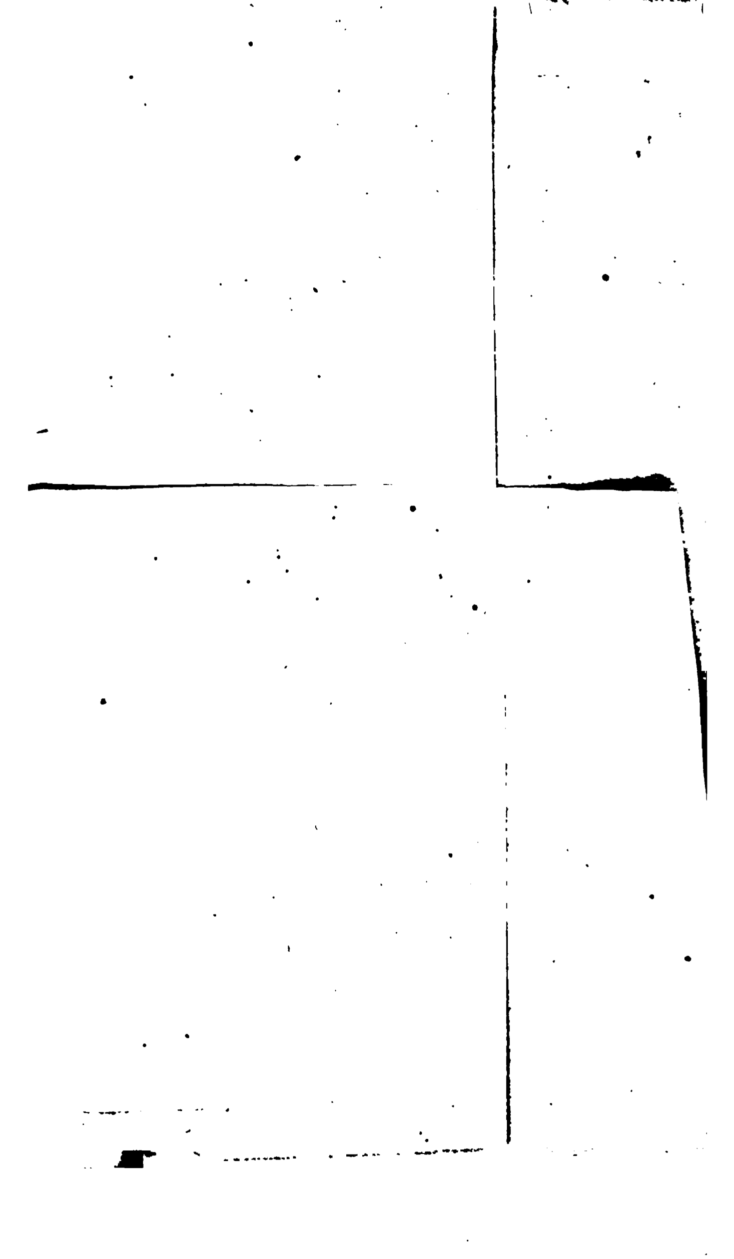
LA VILLE D'OUDENARDE.

ON la nomme en Latin *Aldenarda*,
est située sur l'Escaut, entre Tourn
& Gand, à sept lieues de la premiere,
à cinq de l'autre. On soutient qu'elle f
commencée par les Goths, environ l'an 411
lorsqu'ils entrerent dans les Gaules. Elle e
dans une vallée, ayant à cent pas de ses foss
la montagne dite *Kerselaerberg*, d'où on d
couvre la Ville. La manufacture de tap
serie de haute-lice l'a rendue célebre par tou
l'Europe.

L'Escaut y fait le partage de deux Paroisse
dont l'une de Ste. Walburge est en mêm



ENARDE
chelle de 300 Ver



temps Chapelle Royale ; l'autre est celle de Pamele. Il y avoit autrefois dans la premiere quatre Curés ou Personnats, à la nomination du Souverain ; à présent il n'y a plus qu'un Curé, avec trois Vicaires. Du temps de la révolte des Hollandois, quelques Rebelles s'étant rendus maîtres d'Oudenarde, le 4 Octobre 1572, tuerent le Grand-Bailli Josse de Cortewille ; & ayant lié & garotté les quatre Curés, avec celui de Pamele, (Maîtres Paul van Coye, & Pierre van den Eynde, Licenciés en Théologie ; Jean van Bracle, Jacques de Deckere, & Jean van Opstal) ils les noyerent dans l'Escaut. Ils sont enterrés dans l'Église de Sainte-Walburge, devant le grand Autel, & révérés comme Martyrs.

Les Communautés Religieuses d'Oudenarde sont, le College des Jésuites, les Couvents des Récollets & des Capucins, les Chanoinesses Régulieres de Sion & de la Magdelaine, les Sœurs-Grises & Noires, les Hospitalieres & l'Abbaye de Magdendal, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, qui y fut transférée du Village de Flobecq, l'an 1253, en Janvier.

On y voit cinq portes, & plusieurs beaux édifices ; l'Hôtel-de-Ville, qui est d'une belle structure, fut bâtie en 1626 : une belle fontaine, avec un grand bassin, en fait l'ornement ; les François l'ont fait construire l'an 1670, lorsqu'ils y étoient maîtres. Il y a

dans la Ville deux Juriſdictions différentes partagées par l'Eſcaut; celle du Magiſtrat eſt compoſée d'un Grand-Bailli, d'un Bourguemeſtre, de huit Echevins, & trois Penſionnaires; l'autre eſt du Baron de Pamele. C'étoit autrefois une Famille illuſtre du nom de *Paemele*, qui y avoit un château très-ancien & fortifié pour ſa demeure; mais à préſent Paemele appartient au Baron de Rouvroy. La Châtellenie d'Oudenarde comprend vingt-neuf Villages, & pluſieurs belles Seigneuries.

Marguerite, Ducheſſe de Parme, & Gouvernante des Pays-Bas, naquit en cette Ville l'an 1521. Elle étoit fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint & de Marguerite van Genſte, Demoiſelle Flamande. Ce fut en faveur de cette naiſſance qu'Alexandre Farneſe, ſon fils, l'exempta du pillage, lorſqu'il la remit ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne. François de la Noue, Calviniſte François, l'avoit ſi bien fortifiée, qu'il l'appelloit la petite La Rochelle; le Colonel Frédéric du Bourg l'avoit vaillamment défendue contre les Eſpagnols pendant trois mois, il ne ſe rendit que faute de ſecours.

Oudenarde fut priſe par les François, ſous le Duc d'Orléans, l'an 1658, puis rendue au Roi d'Eſpagne par le Traité des Pyrénées. La guerre s'étant rallumée, elle fut repriſe par les François en 1667, après trois jours d'attaque, & ils la retinrent par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Le Prince d'Orange

la vint assiéger en 1674, après la bataille de Senef. Le Prince de Condé s'avança pour la secourir ; & comme son armée étoit fort fatiguée, le Prince d'Orange & les Espagnols voulurent sortir de leurs lignes pour l'aller combattre ; mais le Comte de Souches, qui commandoit les Allemands, ne voulut jamais y consentir, & dès le lendemain il alla se poster avec ses Troupes à une lieue de-là ; ce qui donna le temps aux François d'y faire entrer tout le secours nécessaire, & le Prince fut obligé de lever le siege. Quatre ans après, elle fut enfin rendue au Roi d'Espagne par le Traité de Nimegue.

Le 24 & le 25 Mars 1684, elle éprouva les fureurs de la guerre par un bombardement, qui en renversa plus de la moitié, avec la plus grande partie des Eglises. Le Gouverneur Baron de Courrieres obligea cependant les François, qui l'attaquoient avec un corps de 12000 hommes, sous le Maréchal d'Humieres & le Baron de Quincy, de se retirer avec perte.

On voit dans ses environs deux belles Abbayes, Eenhaeme & Petegem. La premiere, qui est sous l'Archevêché de Malines, est sur l'Escaut, à une petite lieue d'Oudenarde ; elle est dédiée au Sauveur, & a été fondée en 1063, par Baudouin de Lille, Comte de Flandres, pour des Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui doivent faire preuves de noblesse. C'est une Abbaye

Consistoriale, ou dépendante immédiatement du St. Siege.

L'autre est de Religieuses de l'Ordre de Ste. Claire, située à Pétegem, sous l'Evêché de Gand. Elle a été fondée en 1286, par Isabelle de Namur, femme de Guy de Dampierre, Comte de Flandres.

Au Village de Heyne, il y a un petit Chapitre de Chanoines, à la collation de l'Evêque de Gand; (On y conserve une partie de la Ste. Croix, que Godefroi de Bouillon par Arnolphe de Landas, Baron de Flandres, a envoyé à cette place) & au Village d'Elseghem, un petit Prieuré de Chanoines Réguliers. L'action détestable d'un Religieux, qui tua de sang froid son Prieur, le 2 Janvier 1736, causa la ruine totale de ce Prieuré; ce malheureux fut condamné par sentence de l'Evêque d'Ypres, donnée à Gand le 17 Juin 1739, à être dégradé mais S. A. S. l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, lui accorda grace de la vie & commua sa peine en une prison perpétuelle

Le 11 Juillet 1708, il s'est donné près d'Oudenarde, une bataille sanglante entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough & celle de France, commandée par le Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, & par le Duc de Vendôme : les François y furent battus, & on leur fit plus de 5000 prisonniers qui furent conduits en Hollande.

La Ville d'Oudenarde fait auſſi un grand commerce en linges, principalement en prix d'un florin à dix ſols

LA VILLE DE MENIN.

ON a long-temps admiré les fortifications de Menin, qui ſont aujourd'hui détruites. La Ville eſt d'ailleurs aſſez petite, ſituée ſur la Lis, dans le Dioceſe de Tournay, & dans la Châtellenie de Courtray. On la nomme *Meenen* en Flamand, & en Latin *Menena* : il y a maintenant environ 600 maiſons & 6000 habitants, & entr'eux pluſieurs Braſſeurs; car la bierre de Menin eſt fort eſtimée dans le Pays. Il n'y a que la ſeule Paroiſſe de Notre-Dame, deſſervie par un Curé & ſept Prêtres; un Couvent de Capucins, un de Bénédictines Réformées, des Dominicaines, des Sœurs *Bleuwettes*, & des Hoſpitalieres.

Avant l'an 1350, ce n'étoit qu'un Bourg ſans remparts; Louis de Crecy, Comte de Flandres, en acheta la Seigneurie, & l'unit à ſon Domaine. Le Roi Philippe II la fit fermer de murailles l'an 1575, & le Baron de Montigny la fit fortifier réguliérement.

Le Maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, après avoir battu un ſecours de 3000 hommes, que le Prince de Ligne & Dom François Pardo y vouloient jetter. Les

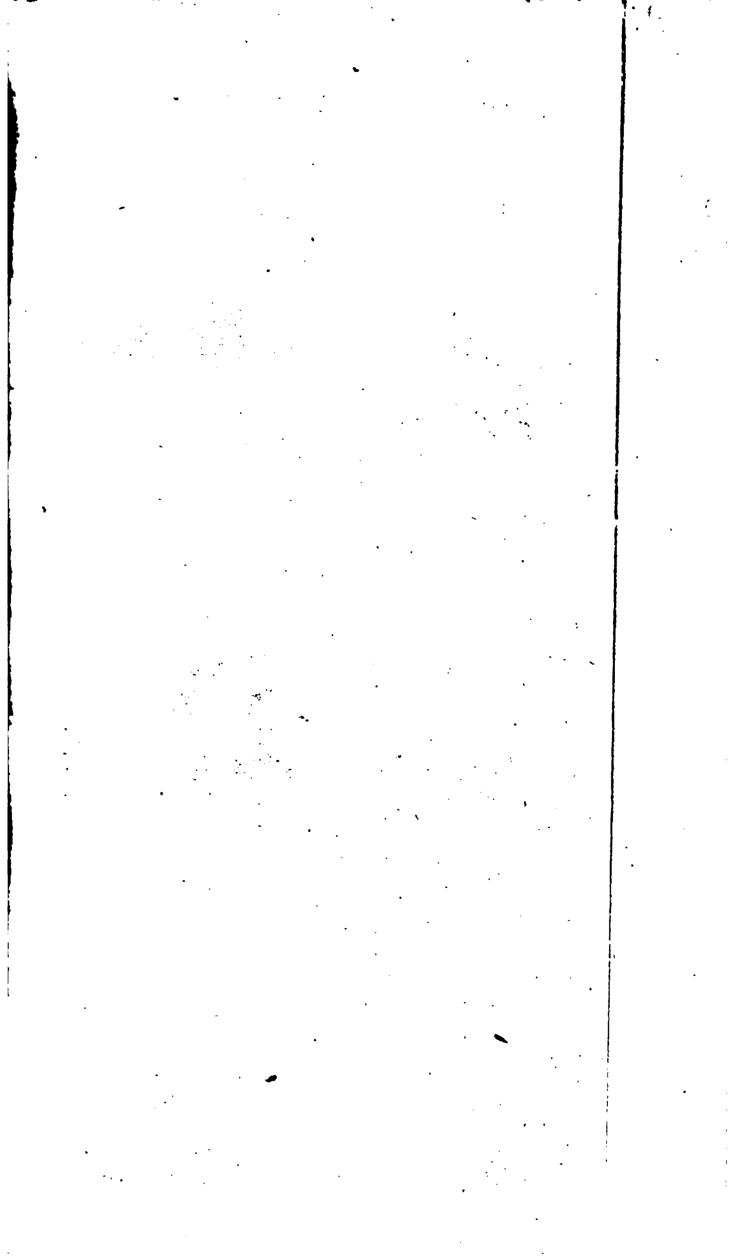
François la prirent ſans peine l'an 1667, & la rendirent une des plus fortes Places de Flandres.

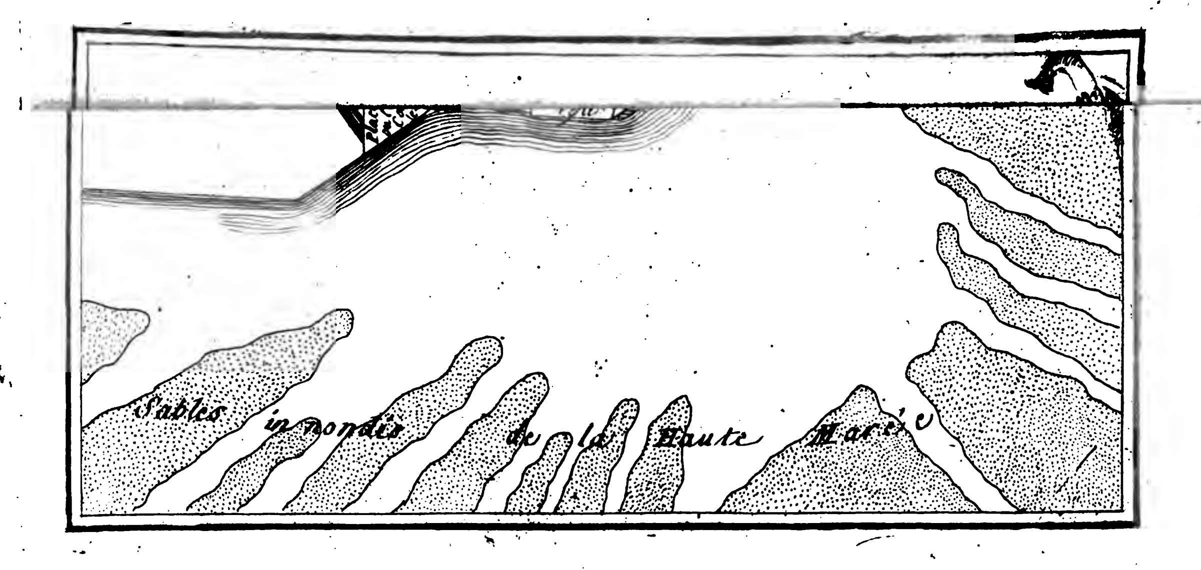
L'an 1685, le Roi Louis XIV y fit faire une nouvelle enceinte de murailles, flanquées de huit baſtions, & il y fit bâtir un réduit, des caſernes, & quatre nouvelles portes. Le célebre Ingénieur & Maréchal de Vauban eut la direction de tous ces ouvrages, qu'il appelloit ſon chef-d'œuvre.

Après la bataille de Ramillies, l'armé des Alliés, ſous le Duc de Marlborough vint aſſiéger Menin, avec trente-deux batail lons & vingt-quatre eſcadrons. Le Généra Salkſch commanda les attaques; la tranché fut ouverte le 5 Août 1706; on y jetta d'a bord quantité de bombes, dont l'Hôtel-de Ville & la plupart des bâtiments furent dé truits. Le Marquis de Caraman, Lieutenant Général, qui y commandoit, ſe défendit trè mal. Il battit la chamade le 22 Août; comme il n'y avoit pas encore de brêche, fut obligé de ſortir par la porte, avec quat pieces de canon & deux mortiers, & la ga niſon fut conduite à Douay.

Ainſi la Ville de Menin, que les Fra çois nommoient la clef du Pays conquis tomba ſous la puiſſance des Alliés; les Etat Généraux y entretenoient une bonne gari ſon, à cauſe que le droit de défenſe de ce Ville leur avoit été confié par le Traité Barriere, le 15 Novembre 1715.

1




Sables innondés de la Haute Marée

Le Quartier qu'on nomme *la Verge de Menin*, fait partie de la Châtellenie de Courtray, & contient treize beaux Villages; entre ceux-ci il y a Isegem ou Isenghien, érigé en Principauté l'an 1648, en faveur de Balthasar de Gand, Gouverneur de Lille. Les Religieuses de St. François y ont un beau Couvent. A Wévelghem il y a une Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1214 par Marguerite, Comtesse de Flandres.

LA VILLE D'OSTENDE.

CEtte Ville, si célebre dans l'histoire, est située sur l'Océan, à quatre lieues de Bruges, à trois de Nieuport & à six de Dunkerque. Sa situation orientale lui a donné son nom, qui veut dire *un Port qui regarde l'Orient.* La mer lave en toute saison les remparts de la Ville, qui a été environnée de plusieurs Forts, dits d'Albert, d'Isabelle, de Ste. Claire, de St. Michel, de Brédene, de Ste. Marguerite, de St. Philippe ou Slickes, &c. dont la plupart ne subsistent plus. Auprès du Fort de Slickes, il y a de très-belles écluses, tant pour décharger les eaux du canal de Bruges, que pour retenir celles de la mer; on les bâtit vers l'an 1660, & elles coûterent à la Province environ 122500 florins.

On dit que Gobert de Steenland étant

devènu Moine de l'Abbaye de St. Bertin à Saint-Omer, en 814, lui donna pour dot Ostende, qui n'étoit alors qu'un petit Village, avec 38 autres. Le Comte Robert le Frison y fit bâtir, en 1072, une Eglise, dédiée à Notre-Dame, dite aussi la Paroisse de *Terstreep*; mais elle fut engloutie par les eaux de la mer, le 22 Novembre 1334, avec la plupart des maisons du vieux Ostende. Le Comte Louis de Nevers leur permit, l'année suivante, de bâtir une nouvelle Eglise, à une demie-lieue de celle qui avoit disparu.

En 1372, les pêcheurs & les autres habitants entourerent la Ville d'une simple palissade. En 1445, Philippe-le-Bon la fit environner de murailles; il y fit construire quatre portes, & fit élargir & embellir le Port, qu'on a continué de perfectionner dans la suite. C'est ici le trajet ordinaire des Pays-Bas Autrichiens à Londres, qui en est éloignée d'environ 80 lieues. On le fait souvent en moins de vingt-quatres heures, par les paquebots. Cependant l'entrée du Port est assez dangereuse pour les vaisseaux, à cause des bancs de sable.

Les Mariniers d'Ostende ont fait quelquefois des pêches extraordinaires. En 1334, ils y prirent un poisson prodigieux, de la longueur de quarante pieds, ayant une espece de bec aquilin & une crête en forme d'épée. Le 12 Décembre 1403, les eaux de la mer

étant extrêmement grosses par un orage extraordinaire, y firent échouer sur les sables huit baleines, qui étoient longues de plus de 70 pieds ; les Mariniers les prirent vivantes, l'on y montoit par des échelles, & on en coupoit des pieces à grands coups de hache ; elles étoient si grasses, qu'on en tira plus de 200 pots de graisse. En 1418, on y prit un porc de mer, long de cinq aunes ; il fut porté tout vif & vendu dans la Ville de Tournay.

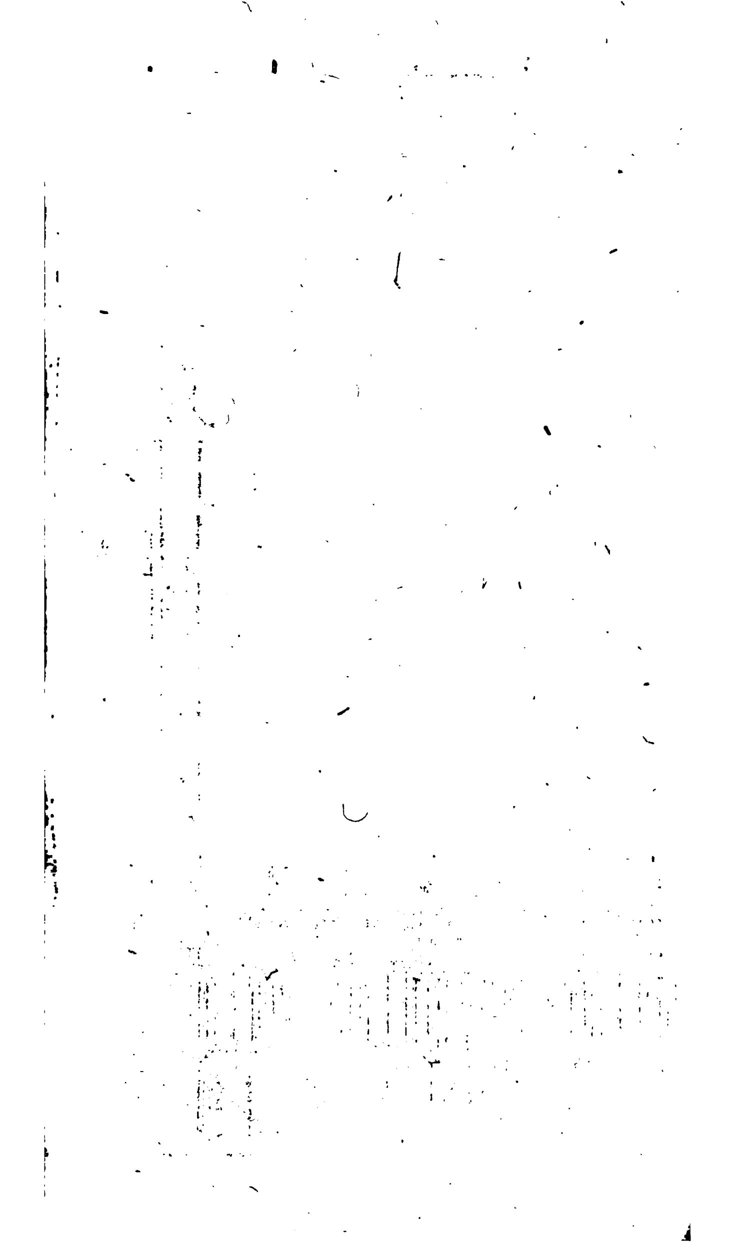
Ostende ne fût réguliérement fortifié qu'en 1583, par le Prince d'Orange, lorsqu'il étoit maître des Villes de Gand & de Bruges. Le Prince de Parme la vint attaquer la même année ; mais il fut obligé de se retirer. Le siege que les Hollandois y soutinrent contre l'Achiduc Albert, sera célebre dans tous les siecles ; il dura trois ans & près de trois mois. *ostenDe nobIs paCeM* marque l'année 1601, que le siege commença ; *ostenDaM InItIa paCIs* est le chronographe de l'an, 1604, lorsque la Ville fut prise le 14 Septembre, par le Général Ambroise Spinola.

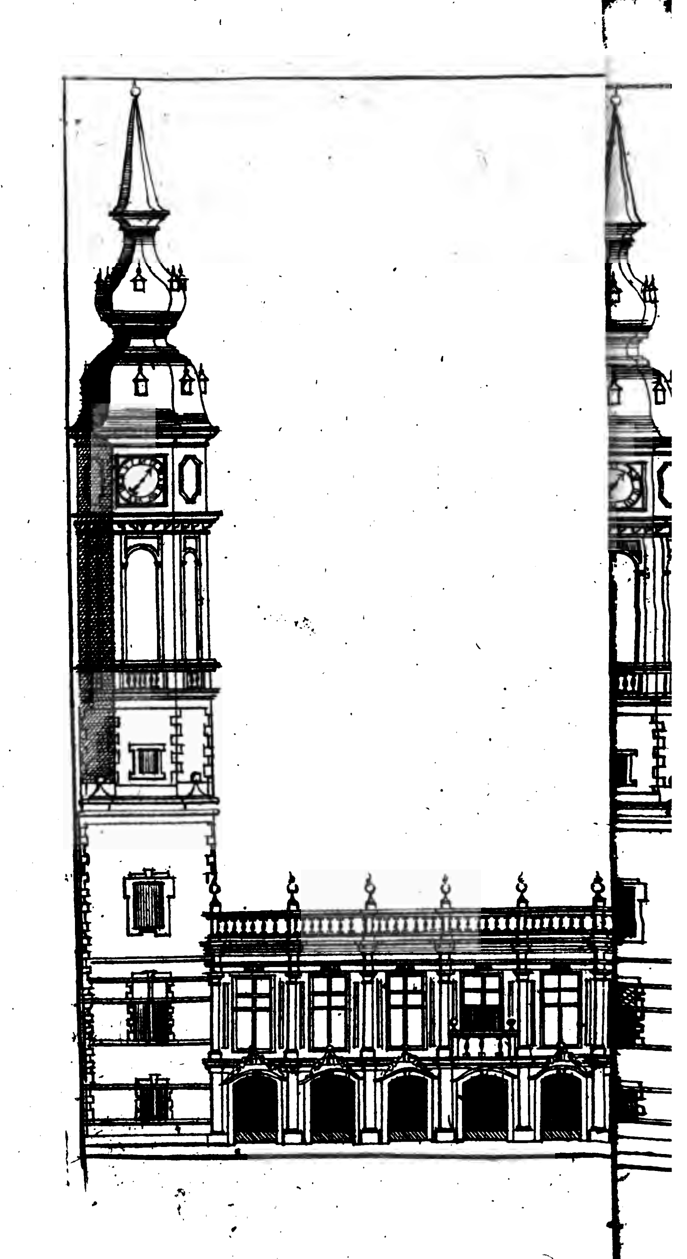
Il y périt, par le feu, par le fer ou par maladies, 50000 hommes du côté des Etats, & près de 80000 du côté de l'Archiduc, parce que les Hollandois avoient toujours la communication libre par mer. On a compté que les Assiégeants tirerent pendant les six premiers mois du siege, cent soixante-un mille cinq cents coups de canon ; on dit

même qu'en vingt mois de temps, ils tirerent 250000 coups, se servant de boulets qui pesoient depuis trente jusqu'à cinquante livres; & que les Assiégés leur renvoyerent 10000 coups. Le bruit étoit si grand, qu'il fut entendu jusques dans la Ville de Londres. Enfin, la Ville se rendit par composition, après avoir été réduite en un monceau de terre: ce n'étoit plus qu'un cimetiere rempli de corps morts. Daniel de Hertain, Seigneur de Marquette, signa la Capitulation pour les Etats: il étoit le quatrieme Commandant; car Charles van der Noot, & François Vere, Général des Anglois, avoient été tués, & Frédéric van Dorp, dangereusement blessé.

La longueur du siege avoit donné le temps au Prince d'Orange de prendre Rheinberg, Grave & l'Ecluse; & les Hollandois se crurent amplement dédommagés, par ces conquêtes, de la perte d'Ostende; c'est ce qu'ils firent connoitre par une médaille, où l'on voyoit cette Légende: *Jéhova plus dederat quàm perdidimus.* Dieu nous avoit plus donné que nous n'avons perdu. Il est certain que dans l'état où cette Ville étoit réduite, elle ne valoit pas la moitié de ce qu'il avoit coûté pour la prendre.

Les François, sous le Maréchal de Rantzau, crurent surprendre Ostende, le 15 Juin 1648, avec deux mille hommes, qu'ils avoient embarqués dans des chaloupes; mais





le Marquis Sfondrate, Général de l'Artillerie d'Espagne, y étant survenu, mit les François en fuite, avec perte de plus de 1200 tués ou prisonniers; quelques-uns de leurs vaisseaux y furent surpris.

L'Hôtel-de-Ville est assez beau : pendant le siege de l'an 1706, il a été ruiné, ainsi que son carillon, qui étoit un des meilleurs du Pays. Il a été rebâti en 1711; le dessous sert de magasins aux Marchands. L'eau douce manque dans la Ville, & l'on est obligé d'en faire venir de Bruges par bateaux, que les Brasseurs y vont prendre, & ils la mettent dans des réservoirs proche du Port.

Il y a une Communauté de Prêtres de l'Oratoire, qui sont Curés de la grande Eglise de Saint-Pierre, laquelle fut brûlée l'an 1712, par la négligence d'un Ouvrier : il y a encore des Capucins, des Sœurs-Noires, des Religieuses Conceptionistes, & un Hôpital, fondé en 1403.

En 1706, les Alliés assiégerent cette Ville, sous le commandement du Feldt-Maréchal de Nassau-Owerkercke; la tranchée fut ouverte le 23 Juin; le feu des bombes & l'effet des boulets y fut si terrible, que le Marquis de Covarruvias, Gouverneur Espagnol, & le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général de France, firent battre la chamade le 6 Juillet. Le 8, la garnison, qui consistoit en six bataillons François,

deux Espagnols, & un escadron de Dragons, sortit par capitulation. Les Alliés, pour faciliter cette conquête, avoient fait venir devant la Ville une Flotte, commandée par l'Amiral Anglois Fairborn, consistant en douze vaisseaux de guerre, deux galiotes, & vingt-huit tant capres que vaisseaux de munitions. Les Etats-Généraux y mirent ensuite garnison de seules Troupes Hollandoises, & ils ne la remirent aux Troupes de Sa Majesté Impériale & Catholique, qu'en vertu du Traité de Barriere, conclu l'an. 1715.

Cette même Ville, qui avoit soutenu autrefois un siege de plus de trois ans, se rendit à la France le 23 Août 1745, après une attaque de treize jours, & cinq jours de bombardement, qui détruisit presque toutes les maisons. Le Comte de Lowendal avoit la direction des attaques; & par les batteries qu'il éleva sur les bords de la mer, il avoit si bien barré l'entrée du Port, que les vaisseaux Anglois n'y purent porter aucun secours. Le Général Comte de Chanclos, qui étoit Gouverneur de la Place, la rendit à des conditions honorables; & sa garnison forte de 3600 hommes, la plupart Anglois, sortit avec armes & bagages, pour être conduite à Mons.

Le Roi Louis XV y fit son entrée le 3 Septembre.

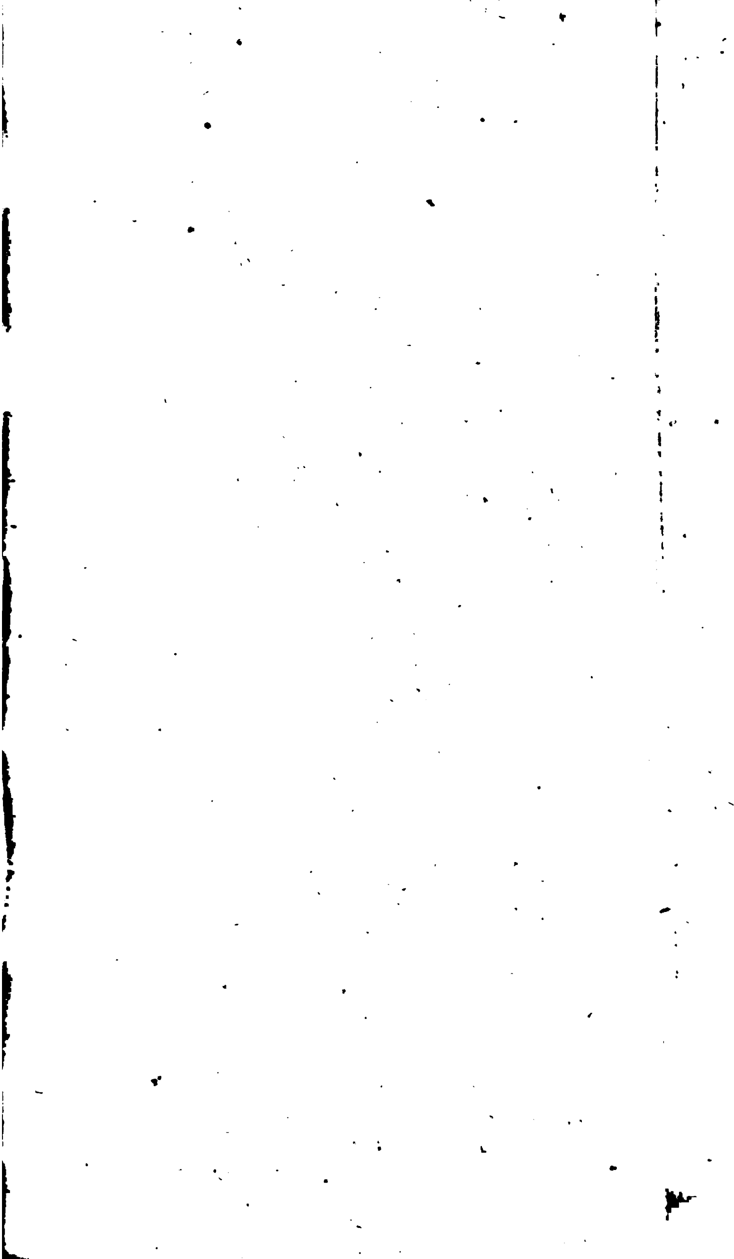
L'Empereur Charles VI avoit établi à

Ostende une Compagnie des Indes, qui avoit commencé à se former elle-même par une espece de hazard. Un vaisseau de quelques Commerçants de Saint-Malo, commandé par le Chevalier *de la Merveille*, Bréton, & Capitaine de vaisseaux marchands, arriva des Indes sur les Côtes de France. Il voulut entrer dans un Port; mais comme on avoit accordé un privilege exclusif à la Compagnie des Indes, qui venoit de s'établir en France, on fit dire à ce Capitaine d'aller dans le premier Port des Pays-Bas Autrichiens pour y vendre sa cargaison. Il aborda au Port d'Ostende, où il vendit ses marchandises. Le Ministere des Pays-Bas, qui fut informé du profit immense que l'on faisoit dans ce commerce, proposa au même Capitaine de retourner aux Indes, avec quelques vaisseaux que l'on avoit équipés. Il y fit quelques voyages pour le compte des Particuliers: ensuite l'Empereur Charles VI accorda, l'an 1722, des Lettres-Patentes d'Octroi, pour une nouvelle Compagnie de commerce. On nomma six Directeurs, & le fond fut réglé à six millions: cette nouvelle Compagnie eut d'abord tant de succès, que le 11 & 12 Août 1723, après qu'on eut ouvert à Anvers les Livres pour recevoir les souscriptions, tout le fond en fut d'abord rempli. Ce ne furent pas seulement des Marchands du Pays, mais aussi des Anglois & Hollandois, & même des principaux Sei-

neurs, qui y souscrivirent pour des actions.

Les trois premiers vaisseaux de cette Compagnie partirent pour la Chine le 10 Février 1724; l'année suivante, il en partit encore trois; en 1726, il y en alla cinq, tant pour Bengale que pour la Chine; & puis encore quatre, l'an 1727; & au retour de chacun de ces vaisseaux, on fit à Ostende & à Bruges des ventes publiques de leur cargaison; ce qui y attira une infinité de monde & un grand débit parmi tout le Pays; mais cette Compagnie naissante donna tant de jalousie aux Anglois & Hollandois, & même aux François, qu'ils menacerent l'Empereur de lui déclarer la guerre, s'il ne révoquoit l'Octroi qu'il avoit accordé à ses Sujets. En effet, la Compagnie fut suspendue pour le terme de sept années par les Préliminaires arrêtés à Paris le 31 Mai 1727, & supprimée pour toujours par le Traité de Vienne, du 16 Mars 1731. Ce qui fut cause qu'en moins d'une année de temps plus de 2000 habitants quitterent Ostende pour aller s'établir ailleurs; pendant que d'autres Princes Souverains établirent dans leurs Etats de nouvelles Compagnies pour négocier aux Indes, sans aucune opposition. *

* Les armes d'Ostende sont d'or au chevron de sable, accompagné de trois clefs de même, les deux du chef affrontées; pour supports, un homme marin & une Syrene.




BASTIONS
1 du Chatau
2 Royal
3 Dauphin
4 de la Reine
5 d'Anjou
6 S. Louis
7 Ste Therese
8 de Bourbourg
9 de Madrid
10 de Comunication
11 la Porte
12 des Dunes
13 de la Mer
14 du Havre
15 du Roi
16 de la Reine
17 de la rade
DEMI-LUNES
A de la corne
B d'Auvergne
C de Scaup et Porte dauphine
Ceci est couvert d'eau dans le
Jettée d'Est ou Chateau vert
le Canal
le Risban
Jettée d'Ouest ou Chatau de B. Esperance
Terrain couvert
pendant la Haute
Moure
DUNQUERQUE
200 Toises

LA VILLE DE DUNKERQUE.

SAint Eloy, Apôtre de la Flandre, a fait bâtir dans cet endroit une Chapelle, qu'il dédia à St. Pierre : on en voit encore quelques vestiges. Cette Ville en a tiré son origine & son nom ; car Dunkerque signifie en Flamand, *Eglise des Dunes*; aussi est-elle située au milieu des Dunes, qui bordent toute la Côte maritime de la Flandre. Plusieurs Pêcheurs vinrent s'établir auprès de cette Chapelle, où ils bâtirent des cabanes pour profiter de la commodité du Havre, qui devint d'un petit Hameau qu'il étoit, un Port de mer très-célebre. Il s'accrut d'abord par la ruine du Port de Mardick, que la longueur du temps & la négligence des habitants avoient rendu impraticable, par la quantité de sable & de limon que la mer y avoit jettés.

Baudouin le Jeune, Comte de Flandres, fit entourer cette Place de murailles vers l'an 960, & le Comte Philippe d'Alsace y attira un grand nombre d'habitants par les privileges qu'il lui accorda. Ils furent confirmés & augmentés en 1218, par la Comtesse Jeanne, & en 1515, par l'Empereur Charles-Quint, qui y établit un Conseil Souverain de la Marine.

Dunkerque éprouva bien souvent les fu-

reurs de la guerre pendant les derniers fiecles. Les Anglois la brûlerent en 1388, & les François la furprirent en 1558, fous la conduite de Paul de la Barthe, Maréchal de Termes; mais elle fut reprife en 1583 par les Efpagnols, fous le Prince de Parme, qui obligea le Gouverneur, que le Duc d'Alençon y avoit établi, de fortir de la Ville fans armes & bagages. Les François la prirent en 1646, fous le commandement du Duc d'Enghien, avec le fecours de l'armée navale des Hollandois, commandée par l'Amiral Tromp. Il y avoit une garnifon de 3000 hommes, fous le Marquis de Lede, qui fut obligé de fe rendre le 7 Octobre, après quatorze jours de tranchée ouverte. L'Archiduc Léopold la reprit en 1652, après un fiege de dix-huit jours; le Comte d'Eftrades y avoit commandé.*

Six ans après, le Maréchal de Turenne la vint affiéger par terre, pendant que la Flotte d'Angleterre l'affiégeoit par mer. Il y

* Godefroi, Comte d'Eftrades, un des plus habiles Négociateurs qu'il y ait eu en France, fut fait dans la fuite Maréchal de France, & employé dans les plus importantes affaires. Ce fut lui qui négocia la vente de Dunkerque, par le Roi d'Angleterre, & il fut nommé Gouverneur de cette Place, & Vice-Roi de l'Amérique. Il étoit Gouverneur du Duc de Chartres, fils unique de Monfieur, frere de Louis XIV, lorfque ce Maréchal mourut le 26 Février 1686, âgé de 79 ans.

avoit déja dix-huit jours que la tranchée avoit été ouverte, lorsque Dom Juan d'Autriche, Gouverneur-Général des Pays-Bas, accompagné du Prince de Condé & du Maréchal d'Hocquincourt, vint à la tête de 20000 hommes pour la secourir. Le combat fut très-rude; les Espagnols furent obligés de plier; ils y perdirent la plupart de leur Infanterie, & plusieurs pieces de canon. Le Maréchal d'Hocquincourt y fut tué. Cette victoire fut suivie de la prise de Dunkerque, qui se rendit le 25 Juin 1658. Après la mort du Marquis de Lede, qui venoit d'être tué, les François remirent la Ville aux Anglois en vertu d'un Traité qu'ils avoient fait avec Olivier Cromwel, Protecteur de l'Angleterre; mais le Roi Charles II ayant été rétabli sur son Trône, la vendit à la France en 1662, pour la somme de cinq millions de florins.

Louis XIV s'en étant ainsi assuré la possession, en avoit fait une des plus fortes Places de l'Europe, & un Port de mer très-bon & très-commode. Il fit agrandir & fortifier la Ville avec un travail & une dépense prodigieuse. Il y a eu jusqu'à dix-sept bastions & treize demi-lunes, ainsi qu'une Citadelle très-réguliere.

Dunkerque est séparé en vieille & en nouvelle Ville. La vieille, située sur le bord de la mer, a été environnée de murailles fort épaisses, flanquées de plusieurs grosses tours, soutenues d'un bon rempart, & forti-

fiées d'un fossé revêtu de briques, large de plus de six vingts pieds & toujours rempli des eaux de la riviere de Colme, qui croît en cet endroit à proportion de la hauteur des marées.

Du côté de Mardick, la mer s'avançant dans la terre, fait un petit golfe, qui s'étendant le long des murailles de la vieille Ville, forme un Port capable de contenir 200 gros vaisseaux. L'entrée en est pourtant étroite & dangereuse, à cause des bancs de sable qui sont aux environs. En 1671, on en a coupé un de près de 600 toises, qui en empêchoit l'entrée.

Outre ce Port, il y avoit un Canal où les navires n'étoient pas moins en sûreté, & qui pouvoit mettre à couvert plus de huit cents voiles. On avoit creusé encore dans la Ville un bassin, qui pouvoit contenir toujours à flot trente vaisseaux de guerre, & plusieurs autres bâtiments.

Des deux côtés du Port, on avoit élevé deux chaussées ou jettées de bois, lesquelles s'avançant 5 ou 600 pas dans la mer, le couvroient du côté de la Flandre. On pouvoit dire, avec raison, que c'étoit une des merveilles de l'Europe, le chef-d'œuvre du Maréchal de Vauban, premier Ingénieur de la France, qui avoit employé tous ses soins pour en faire une Place imprénable, & pour y faire éclater la magnificence du Roi Louis XIV. On y assembla jusqu'à trente mille

mille Travailleurs, pour l'achever plus promptement. On avoit coupé des forêts entieres en France, & jetté des milliers de pierres dans la mer, pour la construction de ces merveilleux ouvrages. Chacune des deux jettées aboutissoit à un petit Fort de bois, muni de quelques pieces de canon, qu'on avoit construit sur des vaisseaux remplis de pierres & coulés à fond; on nommoit l'un *le Château verd*, & l'autre *le Château de bonne Espérance*.

A côté de ces jettées, on voyoit deux grands Forts bâtis de pierres au milieu de la mer. Le plus considérable, nommé *le Fort du Risbanc*, étoit à 400 toises de la Citadelle; il communiquoit par le moyen d'un grand pont de bois à la jettée; ses murailles avoient près de 80 pieds d'épaisseur, & on y pouvoit commodément entretenir une garnison de 6000 hommes. Il y avoit au milieu de ce grand ouvrage une Place d'armes, de figure ovale, où l'on pouvoit faire la revue de la garnison. On y voyoit aussi un grands puits, qui fournissoit de l'eau douce des pluies qu'on y ramassoit pour les Soldats, qui avoient de belles casernes autour de cette Place. Il y avoit une belle Chapelle, sous la direction des Peres Récollets de France; & sur la plate-forme une grande quantité de canons & mortier, pour écarter du Port les vaisseaux ennemis. Ce Risbanc fut achevé l'an 1683; & en 1701, on bâtit un nouveau Risbanc plus près de la Ville, dont

la forme & la situation étoit à peu près comme l'autre, mais d'une capacité moins grande.

La nouvelle Ville est attachée au Fort Louis, & en fermant le reste du Havre, elle environne la vieille Ville jusqu'au-delà du chemin qui mene à Nieuport; elle a été fortifiée de douze bastions, avec un fossé plein d'eau, & d'une contrescarpe; & deux ouvrages à corne occuperent ce qui restoit de terrein entre le dernier bastion & cette chaussée qui regarde la mer.

L'Empereur Charles-Quint y avoit fait bâtir en 1535, du côté de la mer, une Citadelle, qui a été embellie depuis, & perfectionnée de beaucoup d'ouvrages considérables par le Maréchal de Vauban. Plusieurs Dunes ont été applanies pour y ajouter de nouvelles fortifications, & les bastions ont été revêtus, changés & refaits. Il y avoit entr'autres choses remarquables, une grande coulevrine, apportée de Nancy, qui tiroit à une lieue dans la mer.

Il y a trois grands Canaux qui sortent de Dunkerque vers le Midi, & donnent aux habitants la commodité de transporter par leurs bateaux, qu'ils nomment *Bylandres*, les marchandises qu'ils débitent par tout le Pays. Ces Canaux entrent dans le Port, & servent à nettoyer la Ville, ou à innonder les campagnes d'alentour, à mesure que l'on hausse & baisse les écluses. Le premier de

ces Canaux conduit à Berg-Saint-Vinox; le second à Hondtschote, on le nomme le Canal de la Moere; & le troisieme à Furnes & à Nieuport, & delà à Bruges.

L'Eglise Paroissiale de Saint-Eloy a une belle & haute tour, de laquelle on peut découvrir les hauteurs de Douvres & les Côtes d'Angleterre. Plusieurs Religieux & Religieuses du Tiers-Ordre y ont des Couvents. Les Freres qu'on nomme *Bons-fieux*, ont soin des Hôpitaux de la Marine.

Les bâtiments les plus remarquables sont, l'Hôtel-de-Ville, l'Arsenal de la Marine, les Casernes pour les Officiers de la garnison, & les Magasins remplis de toutes sortes d'armes & de munitions de guerre & de bouche tant pour la garnison que pour les vaisseaux & les galeres.

Le 11 Août 1694, les Alliés envoyerent une Flotte, commandée par le Chevalier Shovel, à dessein de bombarder Dunkerque; mais ils se retirerent sans avoir causé un grand dommage, après avoir jetté plus de 1200 bombes, tant sur la Ville que sur les Forts.

Les Armateurs de Dunkerque se sont rendus redoutables aux Anglois, durant les dernieres guerres, nommément le célebre Jean Baert, natif de cette Ville, qui de simple Matelot étoit devenu Chef d'Escadre; il mourut le 27 Avril 1701, à l'âge de 52 ans. Le nombre des habitants y étoit tellement augmenté alors, qu'il s'y trouvoit, en 1706,

plus de 14300 Communiants, & 1639 maisons.

Le Roi Louis XIV ayant fait son accommodement, l'an 1712, avec la Reine Anne, livra Dunkerque aux Anglois. Le 19 Juillet, le Général-Major. Hill prit possession de la Ville & des Forts, au nom de la Reine, avec 5000 hommes. Le Comte de Lomont sortit en même-temps avec sa garnison Françoise, après avoir donné les clefs de la Ville & des Forts au Général Anglois, qui y fit arborer le Pavillon Britannique.

La Paix ayant été conclue à Utrecht l'an 1713, avec les Anglois, une des conditions fut, que les Fortifications, les Forts, la Citadelle, les Risbancs & les Jettées, seroient démolis; ce qui fut exécuté vers la fin de la même année. Ainsi tous ces beaux ornements de la Ville de Dunkerque, ces merveilles du monde, qui attiroient une si grande foule d'Etrangers pour en admirer l'art & la magnificence, furent renversés par la force des mines, & les Anglois se retirerent ensuite dans leur Pays. Cependant le commerce de cette Ville recommença à se rétablir, au moyen des nouveaux canaux de Mardick & de Gravelines, que le Roi de France y a fait construire, & par la diligence des habitants à nettoyer leur Port. *

* La Ville de Dunkerque porte coupé, le Chef de Flandres la pointe d'azur au Dauphin d'argent.

LA VILLE DE FURNES.

ELle eſt nommée en Flamand *Veuren*, & eſt ſur le canal de Bruges à Dunkerque, dont elle eſt éloignée de quatre lieues, & autant de Berg-Saint-Vinox ; elle n'eſt qu'à une lieue de la mer, au bord de laquelle elle étoit ſituée autrefois. Pour le ſpirituel, elle dépend de l'Evêché d'Ypres. Les rivieres de Colme & de Loo ſe jettent dans la mer près de cette Ville, qui n'eſt pas grande, mais agréable, bien fortifiée & bien bâtie, quoique mal-ſaine pour ceux qui ne ſont pas accoutumés à l'air du Pays.

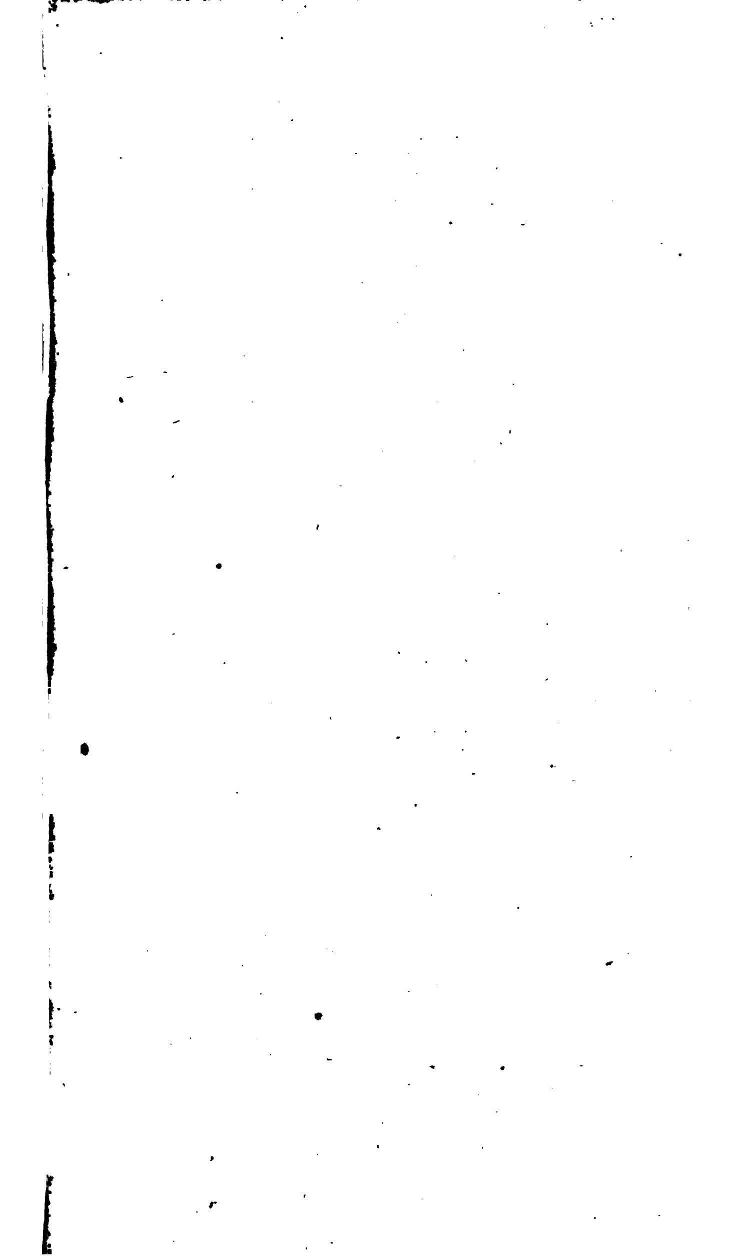
L'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale, dédiée à Ste. Walburge, fut bâtie vers l'an 870, par le Comte Baudouin, dit *Bras de Fer*. C'étoit alors un Monaſtere de l'Ordre de St. Benoît, qui a été changé en un Chapitre de douze Chanoines avec un Prévôt. Les Comtes de Flandres y ajouterent quelques Canonicats ; tellement qu'en 1559 il y avoit vingt Chanoines avec un Prévôt & un Doyen, dont dix furent transférés à Ypres avec la Prévôté, pour augmenter le Chapitre de cette nouvelle Cathédrale ; le Doyen avec dix Chanoines reſterent à Furnes. L'Abbaye de St. Nicolas, de Chanoines de l'Ordre de Prémontré, y fut fondée en 1120, par Jean, Evêque de Térouane, & dotée par

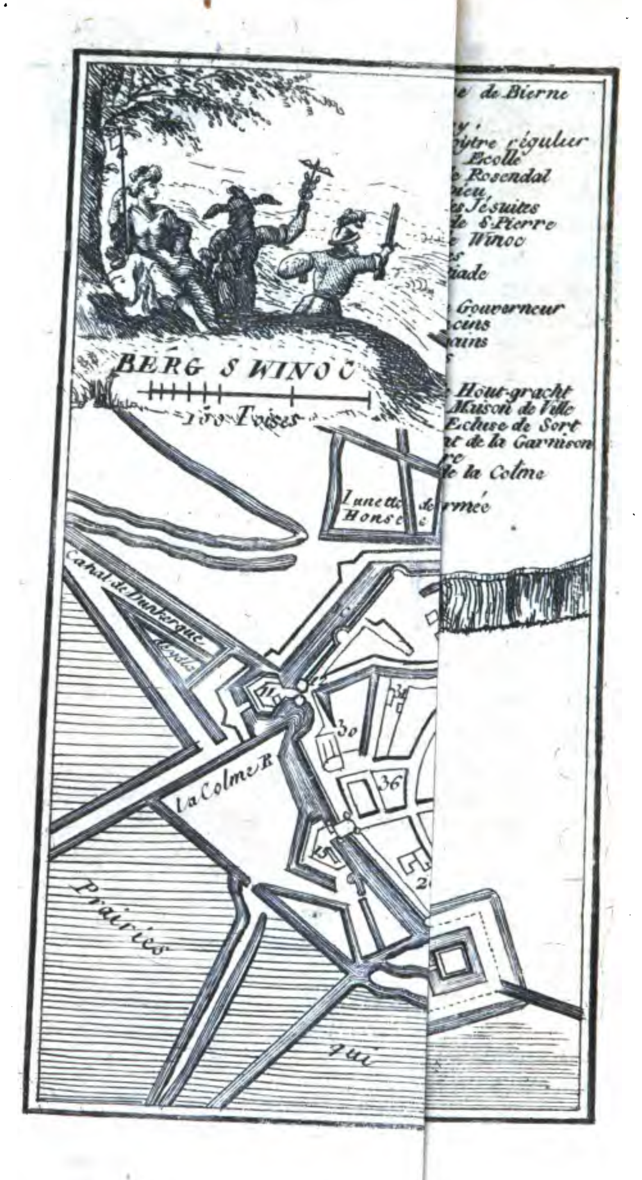
les Comtes de Flandres. Les Religieux sont Curés de l'Eglise Paroissiale de St. Nicolas, à laquelle est unie, depuis l'an 1706, la Paroisse de St. Denis, dont l'Eglise avoit été détruite pour perfectionner les fortifications. Il y a, depuis l'an 1606, des Peres Capucins; des Alexiens, depuis l'an 1495; des Sœurs-Noires, & des Religieuses de l'Ordre de Prémontré, dites de Béthanie, autrefois Sœurs-Grises. Les Prêtres de l'Oratoire, qui s'y sont établis en 1713, enseignent les Humanités.

Les François l'ont prise trois fois, & la conserverent par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1668; ils l'abandonnerent en 1692. Le Marquis de Boufflers, ensuite Maréchal de France, la vint assiéger le 29 Décembre: le Comte de Horn, Général Hollandois, y commandoit une bonne Garnison de 4000 hommes; mais il rendit la place le 5 Janvier 1693, avant que les François l'eussent attaquée dans les formes. Le Roi y a fait ensuite perfectionner les fortifications par M. de Vauban, & Furnes devint une place très-importante

En 1713, elle fut cédée aux Etats-Généraux, en vertu de la Paix d'Utrecht, pour leur servir de barriere contre la France: mais le Gouvernement politique & la Souveraineté resta à la Maison d'Autriche.

Le *Furner-Ambacht*, ou Châtellenie de Furnes, comprend cinquante-deux beaux





BERG S WINOC
150 Toises
e de Bierne
ritre régulier
Escolle
e Rosendal
es Jésuites
de S.Pierre
e Winoc
iade
Gouverneur
Hout-gracht
Maison de Ville
Ecluse de Sort
t de la Garnison
de la Colme
Lunette de Honse
rmée
Canal de Dunkerque
La Colme R.
Prairies
30
36

Villages, avec la petite Ville de Loo & un Couvent de Sœurs-Grises. Furnes a un Châtelain ou Vicomte, dont la Charge est passée de la famille de Hornes à celle de Nieuland. Un Grand-Bailli, deux Bourguemestres & vingt Echevins gouvernent la Châtellenie; & la bonne justice criminelle qu'on y exerce, leur donne une grande renommée.

L'Abbaye d'Eversham, Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Augustin, est située au Village de Stavele, dépendant de cette Châtellenie; Gerard, Evêque de Térouane, la commença en 1091. On y voit aussi les restes de la fameuse Abbaye des Dunes, depuis transférée à Bruges. Robert, Comte d'Artois, Général des Troupes de Philippe-le-Bel, Roi de France, défit aux environs de Furnes, l'an 1297, Guy de Dampierre, Comte de Flandres, qui s'étoit déclaré pour Edouard I, Roi d'Angleterre; & les Flamands y laisserent 16000 hommes sur le champ de bataille, sans les prisonniers.

LA VILLE DE BERG-SAINT-VINOX

SAint Vinox, duquel cette Ville a reçu le nom, étoit Breton, compagnon de St. Bertin, Abbé de Sithieu. Il devint le premier Abbé de Wormhout, sur le territoire de Peene, à deux lieues de l'endroit où l'on a depuis bâti la Ville de St. Omer;

il y mourut vers l'an 717 : on célebre sa fête vers le 6 Novembre. Le Monastere de Wormhout ayant été ruiné, le corps de St. Vinox fut transporté, environ l'an 920, au Château de Berg ou *Groenberge*, où ce Saint avoit demeuré autrefois. On y bâtit une Eglise sous son nom, & son culte y devint en peu de temps si célebre, qu'on forma une Ville, depuis appellée Berg-Saint-Vinox, ou *Bergue*, en latin *Vinoci-Montium*. Elle est située sur la riviere de Colme, à deux lieues de Dunkerque, & à sept d'Ypres; l'air y est mal-sain pour ceux qui n'y sont pas accoutumés de jeunesse.

Baudouin III, Comte de Flandre, fit agrandir cette Ville vers l'an 950, & la fit entourer de murailles. Baudouin IV y fit bâtir, en 1029, un Château, où plusieurs anciens Comtes ont fait leur séjour ordinaire. Il fonda aussi, près de ce Château, une belle Abbaye de Bénédictins, laquelle a été séparée de la Ville jusqu'en 1420, lorsqu'elle y fut enfermée par la nouvelle enceinte de murailles.

La Jurisdiction spirituelle dépend de l'Evêché d'Ypres; l'Evêque de Bruges, comme Chancelier héréditaire de Flandre, y exerce une Jurisdiction séculiere, pour laquelle il commet un Bailli, &c. L'Abbé de St. Vinox tient le second rang entre les Abbés du Clergé de Flandres, & c'est le Curé primitif des deux Paroisses. Celle de St. Mar-

fin reconnoît pour fondateur Baudouin IV, furnommé *Belle-Barbe*. Il y avoit là un ancien Chapitre de Chanoines, fondé par le Roi Charles-le-Chauve: mais parce que ces Eccléfiaftiques s'acquittoient mal de leur devoir, le même Baudouin y mit des Religieux Bénédictins. L'Eglife refta la Paroiffe principale; & comme elle n'étoit pas capable de contenir le grand nombre de communiants, on y ajouta la feconde Paroiffe, qui fut dédiée à St. Pierre.

Les Maifons religieufes de cette Ville, outre l'Abbaye de St. Vinox, font des Dominicains, fondés en 1240 par Marguerite de Male, Comteffe de Flandres; un College où les Jefuites enfeignoient les Humanités; des Capucins, des Capucines, des Annonciades, des Sœurs-Noires; & l'Abbaye des Filles, dite *le Nouveau-Cloître* de la Congrégation de St. Victor. Il y a encore un Hôpital pour les Soldats, deffervi par des Freres, qu'on nomme *Bons-Fieux*; & deux Séminaires pour de jeunes Etudiants: on appelle l'un le Séminaire de Saint-Pierre, & l'autre le Séminaire du Sr. Cupere, qui fut fon fondateur.

Berg-St.-Vinox a été une des dernieres Villes de la Flandre qui a tenu pour le parti des Rebelles dans les guerres de Religion. Le Prince de Parme l'ayant fait affiéger l'an 1583, y trouva tant de réfiftance, qu'il fut obligé de changer le fiege en blocus. Ce

changement lui réussit; & le Sieur de Villeneuve, qui y commandoit au nom des Etats avec son Régiment François, rendit la place à des conditions honorables.

Les François la prirent en 1658, & ils en sont demeurés maîtres, ainsi que de sa Châtellenie, par la Paix des Pyrénées. Ils y ont fait plusieurs belles fortifications, qui la rendent très-importante, comme aussi les inondations qu'on y peut faire. La riviere de Colme, qui passe par la Ville, lui sert de canal vers Hondtschote, St. Omer, & Gravelines. On va aussi à Dunkerque par un autre canal, auprès duquel on voit deux Forts bâtis par les François; l'un le Fort Louis, & l'autre le Fort François. Le premier a été livré aux Anglois l'an 1712, avec la Ville de Dunkerque, & il a été démoli.

La Châtellenie de Berg comprend trente-trois Bourgs ou Villages, très-renommés pour le bon beurre & les fromages, qu'on débite par toute la Flandre. On en a démembré plusieurs Villages, pour les joindre au territoire de Dunkerque. Outre le Grand-Bailli, il y a le titre de Vicomté, qui appartient à la famille de Preudhomme d'Ailli. Arnould de Hornes l'avoit acquis l'an 1400, par son mariage avec Jeanne, Dame de Hondtschote & de Houtekercke, & Vicomtesse de Berg-St.-Vinox.

La petite Ville de HONDTSCHOTE dépend de cette Châtellenie, & le Prince de Hornes en est aussi Seigneur. L'Eglise Parois-

fiale de St. Vaaſt a une fort belle tour ; on y voit un Couvent de Trinitaires, un de Récollets, & un de Sœurs-Griſes. Les Hollandois la brûlerent preſqu'entiérement l'an 1708. *

LA VILLE DE CASSEL.

L'Ancienneté de cette Ville ſe prouve par ſon nom latin, qui eſt *Caſtellum Morinorum* ; on l'appelle à préſent *Caſletum*. On dit que les Morins, peuples de la Gaule Belgique, ont bâti le Château, dont on voit encore quelques reſtes. Ce lieu devint célebre par le nombre d'habitants qui vinrent s'y établir : Odoacre, Foreſtier de Flandres, lui a donné vers l'an 860 les privileges de Ville ; & les Comtes de Flandres l'ont fait entourer de murailles, pour ſe garantir des courſes des François.

Cette Ville, qui eſt à ſix lieues d'Ypres, eſt ſituée ſur une haute montagne, d'où on découvre plus de trente Villes, & plus de quatre cents Villages ; & c'eſt pour ce ſujet que quelques-uns l'appellent *Mont-Caſſel*. On y compte cinq portes : ſavoir, la porte occidentale, celles d'Aire, d'Ypres, de Saint-

---

* Les Armes de la Ville de Berg-Saint-Vinox ſont d'argent au lion de ſable.

Omer, & de Berg-Saint-Vinox, desquelles trois dernieres Villes elle est éloignée d'environ quatre lieues. Au sommet de cette montagne, où étoit autrefois le Château, il y a une source d'eau vive, qui fournit ses eaux par une fontaine qui est au milieu de la place.

L'Eglise Paroissiale étoit autrefois celle de St. Nicolas, mais elle a été démolie après avoir été brûlée, & la Paroisse transférée en l'Eglise Collégiale de St. Pierre, dans laquelle il y a vingt-deux Chanoines, y compris le Prévôt, le Doyen, le Chantre & le Curé. Le Chapitre est exempt, & soumis immédiatement au Pape, qui y confere les Prébendes pendant huit mois, & le Prévôt pendant quatre.

L'an 1071, Robert *le Frison*, oncle & tuteur d'Arnould, dit *le malheureux*, Comte de Flandres, attaqua son neveu, sous prétexte qu'il étoit foible d'esprit & incapable de gouverner ses Etats. Arnould appella à son secours Philippe I, Roi de France: mais leurs Troupes furent défaits près de Cassel, par le Comte Robert, & Arnould y fut tué, sans laisser postérité; de sorte que Robert se mit par-là en possession du Comté de Flandres.

Le Pape, indigné de l'action que Robert venoit de commettre en ravissant injustement les Etats à son neveu, dont il avoit causé la mort, l'obligea, pour sa pénitence,

l'an

l'an 1085, à fonder en cette Ville le Chapitre de St. Pierre, où l'on voit dans l'Eglise souterraine le tombeau du dit Comte Robert, qui y fut enterré en 1093.

Il y a une seconde Paroisse depuis l'an 1290, qui est l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, où il y a un Chapitre composé d'onze Chanoines avec un Doyen; dont six ont été fondés vers l'an 1330, par Robert de Cassel, second fils de Robert de Bethune, Comte de Flandres; & les autres par Pierre d'Orgemont, Evêque de Térouane: elle a été fort endommagée par le feu l'an 1655.

On y voit un Couvent de Religieuses Hospitalieres, & un College où les Jésuites enseignoient les Humanités depuis l'an 1617. Il y a encore, à un quart de lieue de la Ville, un Couvent de Récollets, situé agréablement sur la montagne dite *Nieuwenberg*.

La Ville dépend, pour le spirituel, de l'Evêché d'Ypres; autrefois elle étoit sous celui de Térouane. Elle a été pillée & brûlée plusieurs fois, tant par accident que par les malheurs de la guerre, mais principalement en 1632, 1655 & 1672, lorque les François ruinerent son ancien Château avec sa belle *Tour grise*, qui étoit si haute, qu'on y mettoit autrefois de nuit des fanaux, pour faire connoître les Côtes aux Vaisseaux qui étoient en mer.

Philippe Auguste, Roi de France, prit cette Ville en 1214. Philippe de Valois la

saccagea en 1324, en punition de sa révolte contre Louis de Nevers, Comte de Flandres, & de la raillerie piquante qu'elle fit contre ce Roi, en faisant peindre un Coq, avec cette inscription :

Quand ce Coq chanté aura,
Le Roi Cassel conquêtera.

Leur prédiction se trouva fausse : car ce Prince défit les Rebelles, qui laisserent 19000 morts sur le champ de bataille, & prit la Ville de Cassel d'assaut, où tout fut mis à feu & à sang. Retournant ensuite en son Royaume, il entra à cheval & armé de toutes pieces, dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, où il fit offre de son cheval & de ses armes, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit gagnée par la protection de la Vierge, & il fit constituer une rente de cent livres, pour être payée annuellement à cette Eglise, dans laquelle on mit, près du chœur, contre le premier pilier de la grande voûte, la statue de ce même Roi armé, à cheval, comme il y étoit entré à son retour de Flandres.

En 1677, pendant que le Roi Louis XIV faisoit le siege de Cambrai, l'Armée d'observation, commandée par le Duc d'Orléans, son frere, défit, près de Cassel, le Prince d'Orange, qui commandoit les Armées d'Espagne & de Hollande, faisant nombre de 30000 hommes. Les François

firent 2000 prisonniers, prirent 60 étendards & drapeaux, 13 pieces de canon, & tout le bagage. La prise de St. Omer, qui se rendit peu de jours après au Duc d'Orléans, fut le fruit de cette victoire. Le Prince d'Orange s'étant retiré à Poperingue, y fit décimer les Soldats, & fit punir quelques Officiers, qui n'avoient pas fait leur devoir. On dit, qu'outré de colere pendant le combat, il coupa le visage à un de ces lâches, criant à haute voix : *Coquin, je te marquerai du moins, afin de te connoître, pour te faire pendre après la bataille.*

Cette Ville appartient à la France depuis l'an 1676; elle lui a été cédée avec toute sa Châtellenie, par la Paix de Nimegue, conclue en 1678.*

LA CHATELLENIE DE CASSEL.

IL y a quatre petites Villes qui dépendent de cette Châtellenie : Steenvoorde, Merveille, Estaire, & Haesebroeck avec cinquante Bourgs & Villages. Elle est gouvernée par la Cour de Cassel, qui en est le Chef-College : il est composé d'un Grand-Bailli, d'un Haut-Justicier & de douze Juges, dont six doivent être Gentilshom-

* Les Armes de Cassel sont d'argent au Château de sable la porte ouverte, dans laquelle on voit une épée en pal, acostée de deux clefs de même.

mes: c'est aussi devant ce Tribunal que se relevent tous les Fiefs de la Châtellenie.

Cette Châtellenie a été démembrée vers l'an 1320, du Comté de Flandres, avec celles de Warneton, Bourbourg & Dunkerque, pour servir d'apanage à Robert de Cassel, fils puîné de Robert de Bethune, Comte de Flandres; d'où cet apanage est passé dans la Maison de Bar. Mais plusieurs années après, le Chef de cette Maison ayant été fait prisonnier de guerre, en 1433, par Philippe, Duc de Bourgogne, il la lui remit pour obtenir sa liberté.

MERVILLE, en Flamand *Merghem*, est sur la Lis, à cinq lieues de Cassel. Il s'y fait un grand trafic en lin. Il y a des Capucins, des Religieuses de l'Ordre de St. Dominique, & des Sœurs-Grises. Ce lieu appartient au Chapitre de St. Amé de Douay.

STEENVOORDE, petite Ville entre Cassel & Ypres, appartient à la Famille de la Vieuville. La Paroisse est dédiée à St. Pierre; il y a aussi un Couvent d'Hospitalieres, qui sont aujourd'hui Chanoinesses; & autrefois le Prieuré de St. Laurent, de Religieux de la Charité, Ordre de St. Augustin, qui est maintenant un Couvent de Carmes; & la Chapelle de St. Barthelemi, qui est de l'Ordre de Malthe.

ESTAIRES, que les Flamands nomment *Stegers*, est situé sur la Lis, à trois lieues d'Aire, & à six de Cassel; c'est une pe-

tite Ville bien marchande & peuplée ; il y a un Couvent de Récollets, un de Sœurs-Grises, & un beau Château appartenant au Prince de Robecq, qui est Comte d'Estaires depuis l'an 1611.

HAESEBROECK, petite Ville & Baronnie, n'est qu'à deux lieues de Cassel, située au voisinage de la belle Forêt de Niepe, laquelle fait partie du Domaine Royal, & comprend 4500 arpens. On y fait un grand trafic en toiles ; les Augustins y enseignent les Humanités, & les Sœurs-Grises y ont un Couvent.

Il y a aussi sous cette Châtellenie deux Abbayes de filles, de l'Ordre de Citeaux ; celle de Beaupré, près de Merville, fondée l'an 1220, par Daniel, Seigneur de Béthune ; & celle de Woestine fondée en 1195, pour des Chanoines Réguliers, auxquels ces Religieuses ont succédé. Ces Abbayes sont du Diocese de Saint-Omer.

Le Bourg de WATENE est situé aux confins de l'Artois, près de la riviere d'Aa. Il y avoit autrefois une Prévôté de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de St. Augustin, fondée par Robert le Frison, Comte de Flandres. En 1560, ses revenus furent annexés au nouvel Evêché de Saint-Omer ; le Monastere a été donné premiérement aux Récollets, puis aux Jésuites Anglois, qui l'ont rebâti pour en faire leur Noviciat ; mais cet établissement ne subsiste plus.

LA VILLE DE BAILLEUL.

ON la nomme en Flamand *Belle*, & *Balliolum* en Latin : c'eſt une jolie petite Ville, ſous le Dioceſe d'Ypres ; à trois lieues d'Ypres & d'Armentieres ; elle a eu autrefois un Château fortifié par Robert le Friſon, Comte de Flandres. Bailleul ſuit les mêmes Coutumes que la Ville de Bruges.

Les bons fromages qu'on y fait, lui donnent beaucoup de renommée. Un accident imprévu la réduiſit toute entiere en cendres l'an 1582. Les François y mirent le feu en 1653 ; mais elle ſouffrit davantage en 1681, lorſque la plus grande partie de la Ville fut brûlée avec la grande Egliſe & quelques Couvents. Le Prince de Hornes en eſt le Seigneur.

Outre cette Egliſe, qui eſt dédiée à St Vaaſt, il y a un Couvent de Capucins depuis l'an 1629 ; des Sœurs-Noires & des Griſes, & le Prieuré de Saint-Antoine, autrefois la réſidence des Religieux de l'Abbaye de Saint-Jean, préſentement établie à Ypres. Le Préſidial qui étoit auparavant à Ypres, s'eſt retiré à Bailleul, par ordre du Roi, depuis la reddition d'Ypres.

La Châtellenie de Bailleul ne comprend que 18 Villages, entr'autres celui de *Caeſtre*, où il y a une riche Commanderie de l'Or-

tre de Malthe ; & celui de *Nipkerke*, qui fut donné en 1584 aux Peres Jésuites d'Ypres.*

LA VILLE DE BOURBOURG.

LE mot Flamand de *Brouck*, qui signifie *marais*, dont elle est environnée, joint à celui de *Bourg*, est l'étymologie du nom de cette petite Ville, qui est sur la riviere de Colme, à une lieue de Gravelines, & à trois de Dunkerque ; avec lesquelles elle communique par un canal. Le Comte Baudouin-le-Chauve la fit entourer de fossés vers l'an 900.

Les François & les Anglois l'ont souvent attaquée, & particuliérement en 1383, lorsque ces derniers s'en rendirent maîtres, commandés par l'Evêque de Nortwich, après qu'il eut taillé en pieces 12000 Flamands, qui oserent l'attendre en ordre de bataille, près de Dunkerque. Les Anglois la livrerent aux François, qui, pour la punir de sa rebellion contre le Comte Louis de Male, la désolerent entiérement par le fer & par le feu. En 1645, les François la prirent, sous les ordres du Duc d'Orléans, & on en démolit les fortifications après la Paix des Pyrénées.

* Les Armes de la Ville de Bailleul sont de gueules à la Croix vairée.

C'étoit, dans les siecles précédents, le lieu ordinaire des entrevues des Rois d'Angleterre & des Comtes de Flandres, & aussi un ancien domaine de la Maison Royale de Bourbon. Pour le spirituel, elle dépend de l'Evêché de Saint-Omer. Son Eglise paroissiale, dédiée à St. Jean-Baptiste, est la plus grande de toute la Flandre.

Les Capucins y ont un Couvent depuis l'an 1621; il y aussi un Hôpital desservi par des Sœurs-Grises, qui conservent dans leur Eglise une Image miraculeuse de la Sainte Vierge, de laquelle il sortit, l'an 1385, du sang en abondance, après qu'elle eut été percée de plusieurs coups par quelques scélérats.

On y admire sur-tout une Abbaye magnifique de Religieuses de l'Ordre de St. Benoît, qui doivent faire preuves de seize quartiers de noblesse. Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II, & femme de Robert de Jérusalem, Comte de Flandres, la fonda l'an 1101, & y fut enterrée en 1129; leur sœur Godilde en fut la premiere Abbesse. On transféra cette Abbaye dans la Ville en 1551, à cause des guerres du Pays.

La Châtellenie de Bourbourg comprend dix beaux Villages. On y voit à celui de *Raversberg* une Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, sous le Diocese de St. Omer, fondée vers l'an 1260. Il y a aussi pour la

même Châtellenie une Cour féodale, dont relevent plus de 700 Fiefs.*

LA VILLE DE POPERINGUE.

L'Abbé de St. Bertin, à Saint-Omer, comme Seigneur de ce lieu, y a une Jurisdiction assez importante, avec une Cour Féodale, en vertu d'une donation qui lui a été faite, vers l'an 980, par Arnould II, dit *le Vieux*, & confirmée par Philippe d'Alsace, Comtes de Flandres.

La Ville n'est pas grande, mais assez peuplée, à deux lieues d'Ypres, sur la route de Cassel à Berg-Saint-Vinox. On y voit trois Paroisses, dont la principale est dédiée à St. Bertin, & les autres à Notre-Dame & à St. Jean; ces deux dernieres furent érigées en 1290, à cause du grand nombre d'habitants qui s'y établirent. On y fait un grand commerce en draps, serges, & autres étoffes, & nommément en houblon. Il y a une Prévôté ancienne & considérable; Walbert d'Arcques, riche Seigneur, la donna à l'Abbaye de Bertin. Il y a encore cinq Couvents, un de Récollets, des Bénédictines Réformées, des Pénitentes, des Sœurs-Noi-

* Bourbourg porte fascé d'azur & d'argent de sept pieces, au chef de Flandres.

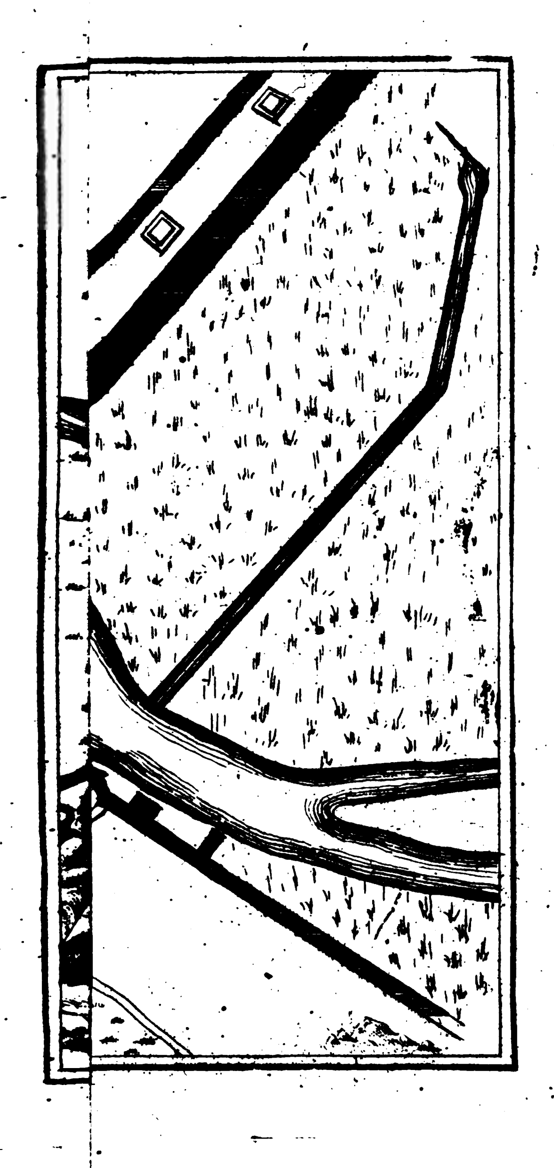
res & des Grises. A une lieue de Pop
ringue on voit un Monastere de Brigittin
appellé *St. Six*, dont les bois voisins p
tent le nom.

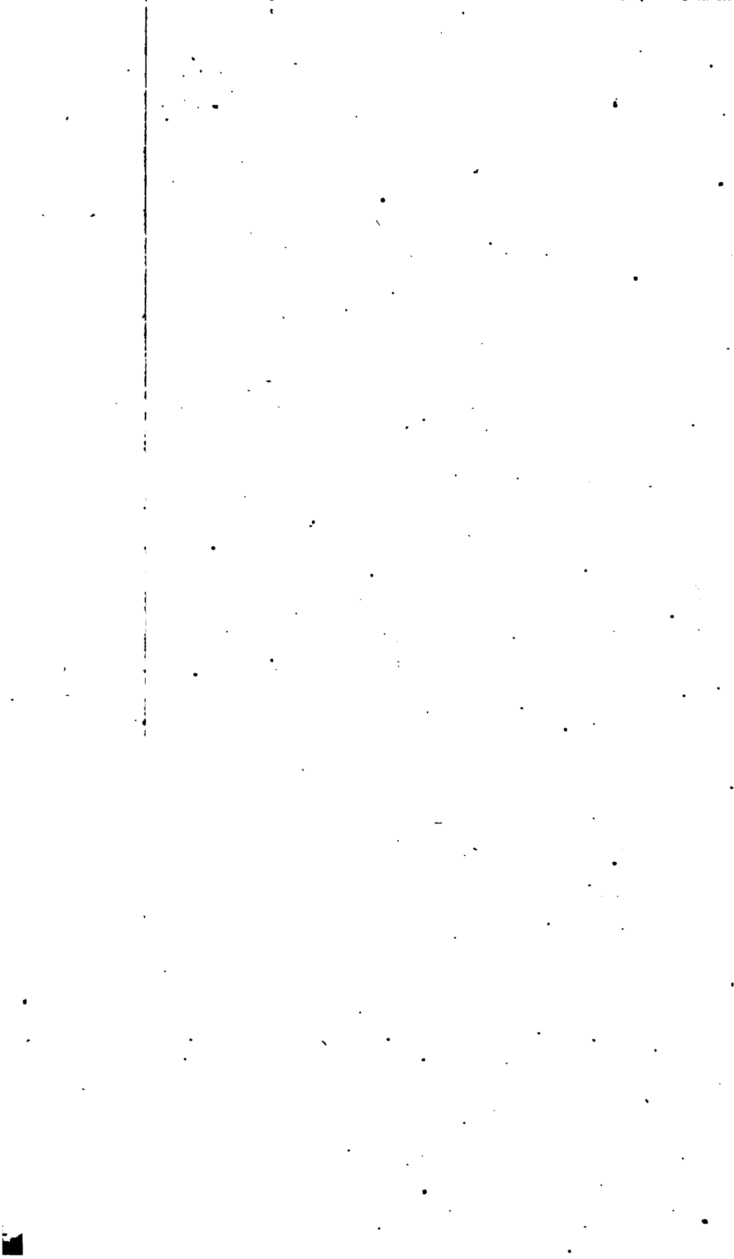
LA VILLE DE GRAVELINES.

Elle se nomme en Flamand *Grevelingh* & est sur la Côte de la mer, à l'em
bouchure de la riviere d'Aa. Son terrein
entrecoupé de canaux, en rend l'accès dif
cile : l'un va vers Dunkerque par Bourbour
l'autre à Berg-Saint-Vinox. En 1738, que
ques mille hommes de Troupes François
ont travaillé à ces canaux & aux écluse
qu'ils ont mis dans la derniere perfection
pour l'avantage du commerce, & pour l'
coulement des eaux.

Elle n'est pas des plus grandes, ma
très-importante par ses belles fortification
qui consistent en cinq bastions revêtus
pierres, avec quatre demi-lunes, & un o
vrage à corne. Thierry d'Alsace, Com
de Flandres, la fit bâtir en 1160; il
fit son séjour ordinaire, & y vint mou
l'an 1168.

Les Anglois, commandés par l'Evêq
de Nortwich, ruinerent cette Place en 138
mais elle fut rétablie en 1405, & les Et
de Flandres supplierent ensuite Jean, D
de Bourgogne, de l'unir inséparablement





son domaine. L'Empereur Charles-Quint y fit bâtir un Château en 1528, mais il a servi très-peu à la défense de la Place, puisqu'il y est enfermé par les remparts, les boulevarts & bastions qu'on a élevés depuis du même côté. Le 28 Mai 1654, le feu s'étant prix aux poudres, fit sauter entiérement ce Château.

L'Armée de France, commandée par le Maréchal de Termes, y fut entiérement défaite, le 14 Juillet 1558, par celle d'Espagne, sous les ordres de Lamoral, Comte d'Egmont, qui fut décapité à Bruxelles dix ans après, par ordre du Duc d'Albe. Dix vaisseaux Anglois, qui se trouverent sur la Côte, accablerent de leurs canonades les François, qui se battoient en désespérés; ils y périrent presque tous, & le Maréchal de Termes fut blessé & fait prisonnier.

Le Fort Philippe, qui est au-dessous de cette Ville, en défend l'accès, de même que les Forts de l'Ecluse & d'Hennuin; ce qui n'a pas empêché qu'elle n'ait été prise, en 1644, par Gaston de France, Duc d'Orléans, qui y fit ouvrir la tranchée le 12 Juin, & la prit le 30 Juillet, quoique la Garnison Espagnole consistât en 3900 hommes. L'Amiral Tromp l'assiégea en même-temps par mer avec les vaisseaux des Etats-Généraux, & empêcha qu'elle ne fût secourue.

L'Archiduc Léopold la reprit en peu de

jours en 1652, faute de Garnison suffisante; le Marquis Sfondrati, Général de l'Artillerie d'Espagne, fut tué à ce siege. Mais, en 1658, le Maréchal de la Ferté la prit, le 30 d'Août, après un siege de 23 jours. Depuis ce temps-là elle est restée à la France, à laquelle elle a été cédée, l'an 1659, par la Paix des Pyrénées. Le Chevalier de Ville & le Maréchal de Vauban y ont fait ajouter de nouveaux ouvrages de la derniere perfection.

Cette Ville, qui est entre Calais & Dunkerque, à trois lieues de chacune, a un grand avantage par son Port de mer, où les plus grosses barques peuvent aborder, à la faveur de la riviere d'Aa, qui s'y décharge, & du reflux de la mer, laquelle n'en est éloignée que d'une portée de canon, & qui remonte bien souvent jusques dans ses fossés.

L'Eglise Paroissiale est dédiée à saint Willebrord, sous le Diocese de Saint-Omer. Il y a des Récollets, des Sœurs-Noires, un Hôpital, des Religieuses Angloises de Ste. Claire, fondées l'an 1620. La Châtellenie de Gravelines est du ressort du Conseil Provincial d'Artois. *

LA

* Les Armes de Gravelines sont d'or au Lion de sable à la bordure de gueules.

LE PORT DE MARDICK.

QUoique Mardick ne ſoit qu'un amas de quelques maiſons qui mérite à peine le nom de Village, il eſt cependant devenu très-célebre, après la derniere Paix d'Utrecht, par la jalouſie que les Anglois en ont conçue. Il eſt ſitué entre Dunkerque & Gravelines, à une lieue & demie de chacune. C'étoit autrefois une Ville aſſez célebre avec un Port de mer, dont les anciens Auteurs font mention, croyant que c'eſt le fameux *Portus Iccius*. L'agrandiſſement de Dunkerque & de Gravelines cauſa ſa ruine; outre qu'elle a été brûlée & ſaccagée, l'an 943, par les Normands; & l'an 1383, par les Anglois.

Le Roi d'Eſpagne y fit bâtir, l'an 1622, un Fort, pour aſſurer la Navigation & le Commerce. Il étoit de ſi grande importance, qu'il a été pris & repris pluſieurs fois pendant les guerres du ſiecle paſſé, entre la France & l'Eſpagne. Il reſta enfin aux François par la Paix des Pyrénées, en 1659: mais à meſure qu'ils augmenterent les fortifications de Dunkerque & de Gravelines, Mardick leur devint inutile, & fut démoli entiérement vers l'an 1664.

Le Roi Louis XIV ayant été obligé, l'an 1713, de livrer la Ville de Dunkerque

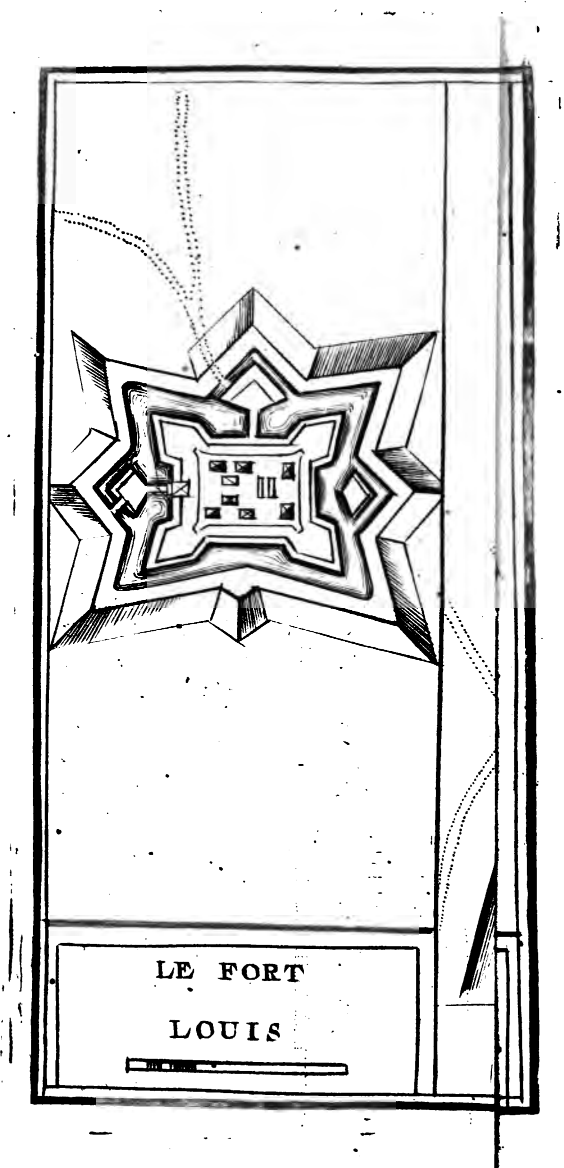
aux Anglois pour être démolie, avec son Port & tous ses ouvrages, fit faire l'année suivante un nouveau Port à Mardick, afin d'empêcher les inondations de tout le Pays des environs, qui auroient suivi quand on combloit le Port de Dunkerque, si on n'y eût pourvu. On commença ces ouvrages le 9 Mai 1714 par les soins de M. le Blanc, Intendant du Roi à Dunkerque, & depuis Secrétaire d'Etat de la guerre ; plus de 30000 hommes furent employés à ce travail.

Le grand Canal, ou *Canal Royal*, avoit une lieue de longueur depuis la mer jusqu'au Village de *petit Sainte*. Sa largeur étoit de cinquante toises, & sa profondeur de vingt pieds de France. Il avoit trois Ecluses pour recevoir & retenir les eaux. La plus grande qui étoit la plus proche de la mer, avoit quarante-quatre pieds de largeur ; elle servoit pour recevoir les vaisseaux, qui en venant de la mer, entroient dans le nouveau Canal qui va jusqu'à Dunkerque.

La seconde Eclufe, qui avoit vingt-quatre pieds de largeur, servoit pour recevoir les eaux des terres voisines, pour nettoyer le Port & pour le rendre plus profond : elle étoit à la tête du nouveau Canal qui passoit au Village de *grand Sainte*, & se communiquoit ensuite au vieux Canal de Bourbourg.

La troisieme Ecluse, à peu près égale à la seconde, étoit du côté de Dunkerque, à la tête d'un petit Canal, creusé pour entre-




LE FORT
LOUIS

tenir la communication avec les vieux Canaux de Berg-Saint-Vinox, de la Moere & de Bourbourg. Elle servoit pour le transport des marchandises qu'on y avoit déchargées des plus gros vaisseaux qui ne pouvoient venir que jusques-là. Ces Canaux & Ecluses ayant été achevés, l'eau y coula pour la premiere fois le 9 Décembre 1714. Mais les Anglois en ont pris tant d'ombrage, soutenant que tous ces ouvrages serviroient un jour au rétablissement de Dunkerque, qui devoit demeurer démoli & sans Port de mer, &c. qu'enfin la France consentit à la démolition de ces nouveaux travaux; ce qui fut exécuté en vertu de la triple Alliance, conclue à La Haye le 4 Janvier 1717, quoique ces ouvrages eussent coûté des sommes immenses.

LE FORT DE LA KNOCQUE.

CE Fort est situé à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent des rivieres d'Isere & d'Iperlée. Philippe IV, Roi d'Espagne, l'a fait construire environ l'an 1662, au Village de Rheninge: mais après que le Roi Louis XIV se fut rendu maître, l'an 1678, de la Ville d'Ypres, aussi bien que de ce Fort, il en fit faire par M. de Vauban, Ingénieur de France,

une Forteresse tout-à-fait réguliere, flanquée de quatre bastions bien revêtus, outre deux demi-lunes du côté où il n'y a pas d'inondation. On l'appelle la clef de la Ville d'Ypres, dont il garde les Ecluses; & toutes les Barques qui viennent de Furnes, Nieuport, ou Dixmude, doivent passer au pied de ses murs.

La place est très-petite, n'ayant qu'environ 750 pieds de longueur & 500 de largeur. On n'y entre que par une porte assez étroite, & il n'y a que quelques casernes pour les Soldats, un quartier pour le Gouverneur, & une Chapelle desservie par les Récollets.

Le Roi Guillaume III, commandant l'Armée des Alliés l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 Juin par le Duc de Wirtemberg; mais ce ne fut qu'une feinte, pour couvrir le dessein que ce Prince avoit conçu d'attaquer Namur.

Le 6 Octobre 1712, un Détachement Hollandois de la Garnison d'Ostende, se rendit maître de ce Fort par l'intelligence d'un jardinier: la Garnison Françoise fut faite prisonniere de guerre. Ce Fort fut compris dans le Traité de Barriere que les Etats-Généraux obtinrent contre la France, l'an 1713, par la Paix d'Utrecht; & ils y entretenoient une bonne Garnison.

A une lieue de la Knocque & à quatre d'Ypres, on voit le Fort de *Fintelle*, où,





par le moyen de quelques moulins & autres machines on leve les barques, quoique chargées, pour les mettre dans le Canal qui vient de Furnes & de Loo dans la riviere d'Isere, d'où elles se rendent ensuite par la Knocque à Ypres.

LA VILLE DE NIEUPORT.

AUtrefois ce n'étoit qu'un Hameau, nommé *Santhoofd* ou *Sandeshove*, dépendant d'une Ville voisine, nommée *Lombarsyde*, qui avoit aussi un Port de mer: mais ce Port ayant été gâté vers l'an 1200 par les sables, on fit un nouveau Port à Sandeshove, qui changea de nom, pour prendre celui de *Nieuport*, en Latin *Novus-portus* ou *Neoportum*. Enfin, par une métamorphose particuliere, Lombarsyde fut changée de Ville en Village, & Nieuport de Village en Ville, ayant acquis toute jurisdiction sur l'autre, l'an 1414. On l'a depuis réguliérement fortifiée; sa situation est à deux lieues de Furnes, à trois d'Ostende, à quatre de Dunkerque, & à sept de Bruges & d'Ypres, sur les Canaux qui vont vers ces Villes-là.

La riviere d'Iperlée passe à côté de cette Ville, & s'étant jointe à la riviere de Colme, forme un Canal qui se jette ensuite dans la mer. Le Port devient presqu'à sec lorsque la marée s'est retirée, & à son retour il a plus

de douze pieds de profondeur. Sa principale défense consiste en ses Ecluses, qui peuvent inonder en un instant tous ses environs ; un Fort voisin, dit *Nieuwen-Damme*, ou *Viervoet*, défend les Ecluses.

Nieuport doit son accroissement à Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, & son rétablissement à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui la fit rebâtir en 1385, peu après qu'elle eut été brûlée & ruinée de fond en comble par les Gantois, rebelles à leur Prince. La plupart des habitants s'occupent à la pêche des harangs, & à faire des filets pour les Pêcheurs, & des cordages pour les navires. L'air y est si mal-sain, que la Garnison n'y peut pas rester long-temps, sans que l'on soit obligé de la changer.

C'est une Vicomté, que Jeanne, Dame d'Halluin & de Comines, porta en mariage, en 1559, à Philippe de Croy, Duc d'Arschot; maintenant elle est dans la famille de Preudhomme-d'Ailly. Pour le spirituel elle dépend de l'Evêché d'Ypres. Il n'y a qu'une Eglise Paroissiale, qui est très-belle, dédiée à Notre-Dame, & desservie par des Religieux Prémontrés de l'Abbaye de St. Nicolas, à Furnes. On y voit un Couvent de Récollets, un de Carmes, un de Religieuses Pénitentes, un Béguinage, l'Hôpital de Notre-Dame, desservi par des Sœurs-Grises, une Maison pieuse pour quarante Enfants orphelins, & un Couvent de Chartreux Anglois, qui furent

fondés, en 1415, à Schene en Angleterre, par le Roi Henri V; mais par les persécutions de la Reine Elisabeth, ils furent obligés de quitter leur Pays, &, après avoir demeuré quelque temps à Malines & à Bruges, ils vinrent s'établir à Nieuport l'an 1626.

Ce fut dans son voisinage que se donna, le 2 Juillet 1600, la fameuse bataille entre l'Armée de l'Archiduc Albert & celle du Prince Maurice de Nassau, qui faisoit, avec l'Armée des Etats-Généraux, le siege de Nieuport. L'Archiduc attaqua le Prince dans ses Retranchements; mais il y eut désavantage, & fut même blessé au visage. Dom Francisco de Mendoza, Amiral d'Arragon, Dom Louis de Villar, Dom Pedro de Mendoza, & près de mille Soldats y furent faits prisonniers. Les Espagnols y perdirent 130 étendards & drapeaux; & près de 2000 hommes resterent sur la place. L'Archiduc, quoique battu, parvint néanmoins à son but, qui étoit de faire lever le siege de Nieuport.

Depuis ce temps-là, Nieuport resta toujours sous un même Maître; & c'est la seule Place de toute la Flandre, qui n'avoit jamais été prise ou reprise. Les Alliés firent mine, l'an 1706, de l'assiéger; mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir leur dessein sur Ostende. Les Troupes Espagnoles & Françoises l'abandonnerent l'an 1713, ensuite de la Paix d'Utrecht, pour faire place aux Anglois: ceux-ci la remirent, en 1715, aux Troupes de l'Em-

pereur Charles VI, ſon Souverain. Mais enfin, le Général Comte de Lowendal, après avoir pris Oſtende, vint aſſiéger Nieuport le 28 Août 1745, qui ſe rendit le 5 Septembre; la Garniſon Autrichienne, de trois Bataillons, fut priſonniere de guerre.

La conduite des Officiers Commandants déplut tellement à la Cour de Vienne, que, par ſentence du Conſeil de guerre, publiée l'an 1748, les deux Principaux furent dégradés de tous honneurs militaires, & pluſieurs des moindres Officiers condamnés à reſter aux arrêts. Nieuport a été rendu aux Troupes Autrichiennes l'an 1749, enſuite de la Paix d'Aix-la-Chapelle.*

LA VILLE DE DIXMUDE.

LE beurre excellent qu'on trouve à Dixmude & dans ſes environs, lui donne un trafic aſſez conſidérable, & ſa plus grande renommée. Ce n'eſt d'ailleurs qu'une petite Ville, ouverte, ſituée à trois lieues de Nieuport, & à ſix de Bruges, ſur la riviere d'Iperlée, qui forme le Canal allant de Bruges, par Nieuport, à Ypres. Pour le ſpirituel elle dépend de l'Evêque d'Ypres; & pour la

* Nieuport porte d'argent à la nacelle de ſable, ſurmontée d'un lion de gueules, tenant une hache poſée en pal.

Jurisdiction séculiere, du Franc de Bruges, ayant aussi titre de Vicomté.

Autrefois ce n'étoit qu'un Hameau dépendant de la Paroisse de Eessene, qui fut fermé depuis de murailles. Charles-le-Bel, Roi de France, la prit en 1299, & en augmenta les fortifications. On voit dans l'Hôtel-de-Ville une Image de la Ste. Vierge, qui ayant été frappée de plusieurs coups d'épée par un Soldat Allemand, répandit plusieurs gouttes de sang par une plaie, dont on dit que les cicatrices paroissent encore.

Outre la grande Eglise, qui est assez belle, il y a un Couvent de Récollets, des Sœurs-Noires, des Pénitentes, un Béguinage, un Hôpital, un College de St. Nicolas de Furnes, dont les Religieux Prémontrés y enseignent les Humanités; & autrefois il y avoit aussi l'Abbaye de 'sHemelsdaele, Religieuses de l'Ordre de Citeaux, laquelle avoit été premiérement dans ses environs, au Village de Wercken, l'an 1237 : les Religieuses sont entrées dans la suite à Dixmude à cause des guerres, mais elles se sont retirées à Bruges depuis l'an 1672, parce que leur Couvent fut détruit pour augmenter les fortifications de la Ville.

Dixmude a été prise & reprise, & même brûlée plusieurs fois, tant par les François, que par les Espagnols. Guillaume III, Roi d'Angleterre, qui commandoit les Troupes d'Espagne & de ses Alliés, y mit une grosse

Garnison, & la fit fortifier considérablement; mais les François la prirent par la trahison ou lâcheté de Jean-Antoine Ellenberger, Général-Major des Troupes Danoises, que ce Prince y avoit établi Gouverneur, l'an 1695, avec huit Régiments d'Infanterie & un de Dragons, & beaucoup d'artillerie, munitions, &c. pour soutenir un siege dans les formes; mais il se rendit aux François par une capitulation infame, sans qu'il eut soutenu aucun assaut, ou qu'il y eut eu la moindre brêche. Le Roi d'Angleterre, indigné de cette lâcheté, lui fit faire son procès par un Conseil de guerre, qui le condamna à avoir la tête tranchée, à Gand, le 30 Novembre 1695.

LA VILLE DE DAMME.

SUr le Canal de Bruges, vers l'Ecluse, on voit la petite Ville de Damme, à une demi-lieue de la premiere, & à deux de l'autre, près de la petite riviere de la Lieve. Le nom de Damme, qui signifie en Flamand une *Digue*, lui a été donné, à cause que l'on y fit, en 1180, de fortes digues, pour arrêter l'impetuosité de la mer : car ces eaux ont été autrefois fort près de Damme, laquelle avoit alors un Port avec un bon commerce & un grand nombre d'habitants : mais à mesure que les eaux se sont

retirées, on leur a toujours opposé des digues, pour les empêcher d'y revenir.

On entoura cette Ville de murailles en 1238, & on l'a fortifiée depuis; elle a eu sept bastions, & sert de défense à la Ville de Bruges, dont elle retient & conserve les Ecluses.

Il y avoit dans le Port, en 1213, une Escadre de 400 vaisseaux François, qui s'étoient emparés de la Ville; mais les Anglois ne pouvant souffrir que les François s'étendissent si loin, vinrent les attaquer, & mirent le siege devant Damme. Le Roi Philippe-le-Bel les obligea de le lever, après avoir tué deux mille Anglois, & chassé les autres jusqu'en Zélande; & afin que cette Ville ne donnât plus d'occasion aux Anglois de la venir attaquer, il la fit brûler, & en fit ruiner le Port; mais elle fut rétablie, & en 1384, elle soutint un long siege contre l'Armée de Charles VI, Roi de France, forte de 80000 hommes, & ne se rendit que faute d'eau douce.

Il n'y a qu'un Couvent de Religieuses Hospitalieres, & une Paroisse dédiée à la sainte Vierge, où l'on honore une image miraculeuse d'un Crucifix. L'histoire d'un fameux Bouffon, nommé *Uylen-Spiegel*, qu'on dit y être enterré, n'est qu'une fable. C'étoit, au contraire, un homme très-savant, nommé Jacques Meelland, qui mourut Greffier de Damme l'an 1300.

Damme est sous le Franc de Bruges, & jouit des mêmes privileges que la Ville d'Ostende. Après la révolution générale, survenue, l'an 1706, à la bataille de Ramillies, Damme fut rendue au Roi Charles III. Les Hollandois qui y avoient tenu Garnison depuis ce temps-là, la céderent à Sa Maj. Imp. l'an 1715, en vertu du Traité de Barriere. *

---

* Damme porte de gueules à la fasce d'argent, chargé d'un levrier courant de gueules.



LA



LA FLANDRE
IMPERIALE.

Ce Pays comprend la partie orientale de la Flandre, qu'on appelle aussi *Flandre Impériale*, à cause de la Ville d'Alost, sa Capitale, que les Empereurs ont honorée du titre de Ville libre & Impériale; & c'est pour cette raison que les Comtes de Flandres s'intitulerent autrefois Princes du Saint-Empire.

Ives, Comte d'Alost, épousa Laurence, fille de Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, veuve de Henri de Limbourg. Après la mort d'Ives, elle se remaria à Raoul, Comte de Vermandois, & ensuite à Henri, Comte de Namur. De ce dernier mariage est venu Thierry, Comte d'Alost, qui, étant mort sans enfants en 1155, eut pour héritier Philippe d'Alsace, Comte de Flandres. Après celui-ci, Baudouin, Comte de Flandres, dit le *Courageux*, eut le Comté d'Alost, qu'il donna

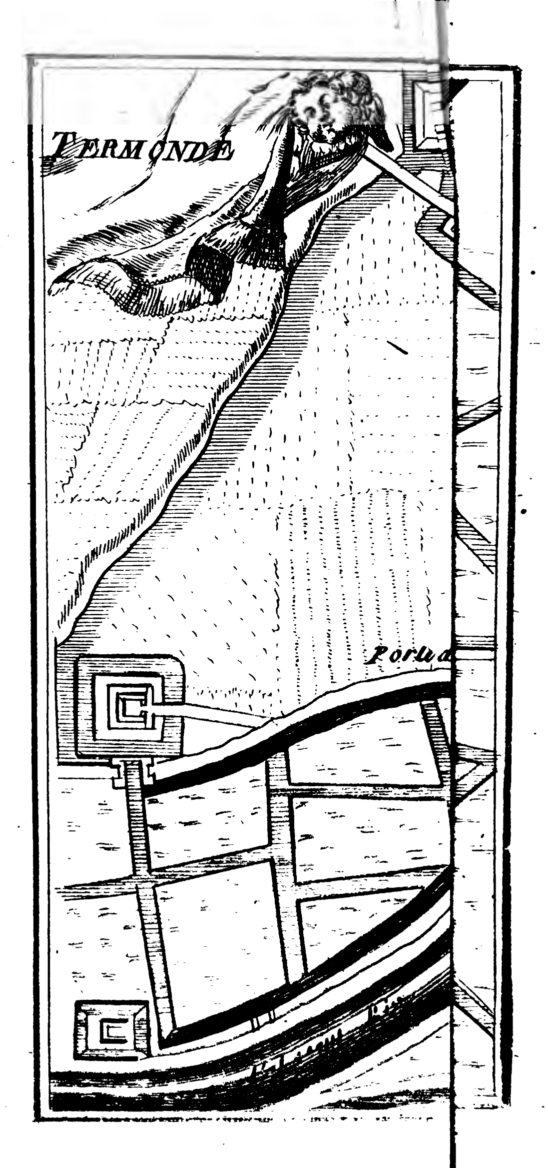
à son second fils Philippe, surnommé le *Noble*, Comte de Namur, qui en fit hommage, en 1209, à Henri I, Duc de Brabant. Ce dernier, Comte d'Alost, épousa Marie de France, fille de Philippe Auguste; & étant mort sans enfants l'an 1212, le Comté d'Alost fut réuni au Comté de Flandres.

Il y a quatre Villes dans cette partie de la Flandre, qui sont, Alost, Grandmont, Termonde & Ninove. Elle est d'une assez grande étendue, puisqu'elle a jurisdiction, même dans la Ville de Gand, jusqu'à l'endroit qu'on nomme le Pont de Brabant. Le Pays d'Alost est très-fertile en grains & en pâturages, mais sur-tout en houblon & en lin. Il consiste en 172 Villages, qui sont, pour le spirituel, sous l'Archevêché de Malines, excepté Gavre, Melsene & Gentbrugge, qui sont de l'Evéché de Gand.

Ce Pays est gouverné par un Souverain Bailli, qui a toujours été un des principaux Seigneurs du Pays, & par cinq Grands-Baillis des anciennes Baronnies, de Rodes, (Marquisat dès l'an 1682) de Boulers, de Sottegem, d'Escornaix & de Gavre, (Principauté dès l'an 1553) par les deux Bourguemestres d'Alost & de Grandmont, par les deux Receveurs du Roi aux Quartiers d'Alost & de Grandmont, & par deux Greffiers.







TERMONDE

LA VILLE D'ALOST.

L'Etymologie du nom d'*Aloſt* (*Aelſt*, ou *Aloſtum*) ſemble ſe dériver des mots Flamands *Al* & *Ooſt*, parce qu'elle eſt ſituée ſur la Dendre, dans la partie la plus orientale de la Flandre. C'eſt la Capitale de la Flandre Impériale, dépendante pour le ſpirituel du Dioceſe de Malines, de laquelle Ville elle eſt à ſix lieues, & à mi-chemin de Bruxelles à Gand, à cinq lieues de chacune ; on y arrive par un beau pavé, qui a été fait en 1705, par les Etats des Provinces de Brabant & de Flandres.

Il n'y a qu'une ſeule Paroiſſe, dédiée à St. Martin, & en même temps Collégiale. Cette Egliſe étoit très-grande avant un incendie, qui la conſuma entiérement environ l'an 1605 ; on l'a rétablie depuis ; & ſi elle étoit achevée, elle ſeroit une des plus belles du Pays. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines, avec le Prévôt & le Doyen, qui eſt en même temps Curé de la Ville ; il avoit été fondé, l'an 1046, au Village de Haltert, près d'Aloſt, par Engelbert, qu'on croit iſſu des Comtes de Flandres ; mais il fut transféré dans cette Ville l'an 1495, à cauſe des guerres, dont la Flandre a été le théatre depuis tant de ſiecles.

L'Hôtel-de-Ville a été bâti l'an 1200 ;

le Magiſtrat, qui s'y aſſemble, eſt composé d'un Bourguemeſtre & de huit Echevins, avec un Greffier, &c.

Il y a un Couvent de Carmes, qui y vinrent, l'an 1497, de Muylhem, ſitué dans les bois de Liedekercke; des Capucins, admis en 1624; des Carmelites déchauſſées, qui y ſont venues de Bois-le-Duc après la priſe de cette Ville; des Annonciades, qui étoient auparavant Sœurs-Griſes; des Sœurs-Noires, fondées l'an 1494, un Béguinage, un Hôpital, & un Couvent ancien de Guillelmins, où l'on voit la ſépulture de Thierry Martin, qui porta le premier l'art de l'Imprimerie d'Allemagne aux Pays-Bas. Il étoit ami d'Eraſme, qui lui compoſa une Epitaphe après ſa mort, arrivée en 1533. Ces Moines y enſeignoient autrefois les Humanités; mais le Magiſtrat admit, pour ce ſujet, en 1619, les Jéſuites, qui ont fait depuis leur ſervice dans la Collégiale; en 1717, ils commencerent à bâtir une nouvelle Egliſe.

En 1576, les Révoltés ſurprirent la Ville d'Aloſt, & la ſaccagerent. Six ans après, le Duc d'Alençon, frere de Henri III, Roi de France, que les Etats des Provinces confédérées avoient appellé à leur ſecours, s'en empara; enſuite elle tomba entre les mains des Anglois, qui étoient venus au ſecours des mêmes Etats, & qui la vendirent au Prince de Parme.

Le Roi Louis XIV ayant formé des prétentions sur le Comté d'Alost, du chef de son épouse, Marie-Thérese d'Autriche, s'en rendit maître l'an 1667, après quatre jours d'attaque; mais les François la rendirent quelque temps après, ayant rasé les fortifications & fait sauter ses cinq portes.

Il y a près d'Alost deux Monasteres de Filles; l'un, *Ten-Roose*, à une demi-lieue de la Ville, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1228; l'autre, *Tusschenbeke*, Prévôté de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1138, par Ives, Comte d'Alost. L'Abbaye d'Affligem n'en est aussi éloignée que d'une lieue: l'Archevêque de Malines en est l'Abbé séculier. *

LA VILLE DE TERMONDE.

LA Riviere de Dendre qui traverse cette Ville, lui a donné le nom Flamand de *Dendermonde*, qui veut dire *Bouche de la Dendre*, & en Latin *Teneramunda*. Au confluent de cette riviere & de l'Escaut, on voit un Fort que le Prince de Parme, Gouver-

* Les Armes d'Alost sont d'argent à une épée de gueule mise en pal, la pointe en haut, à-côté d'un écu de l'Empire & d'un de Flandres.

neur du Pays, a fait bâtir vers l'an 1585. La Ville est forte par la nature & par l'art ; sa situation est des plus agréables & des plus avantageuses, étant environnée de belles prairies arrosées par ces deux rivieres ; & par le moyen des écluses qu'on lâche en cas de besoin, ces rivieres fournissent en fort peu de temps assez d'eau pour inonder tous les environs ; ce qui en rend l'attaque très-difficile. Elle est située au milieu des plus belles Villes du Pays, comme Gand, Anvers, Malines, Bruxelles & Hulst, desquelles elle est éloignée d'environ six lieues. Autrefois elle étoit sous l'Evêché de Tournay, elle est maintenant sous celui de Gand.

Ses Paroisses sont, Notre-Dame & St. Gilles : la premiere fut érigée en Collégiale l'an 1106, par Ringaut, Seigneur de Termonde, & Adélaïde, sa femme, qui y fonderent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, un Chantre & un Ecolâtre ; la collation des Prébendes appartient au Souverain.

Il y a aussi trois Abbayes : la principale est des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, dite *Swybeecke*, fondée par Mathilde, Dame de Termonde, l'an 1223, à quelques pas de la Ville, où ces Religieuses s'établirent après que leur Monastere eut été détruit par les Espagnols même, dans la crainte d'un siege. Les deux autres Abbayes sont des Bénédictines Réformées, & des Brigittines

Les Augustins y enseignent le Latin ; & il y a des Capucins, des Carmes déchaussés, des Carmélites, des Sœurs-Noires, un Béguinage, & l'Hôpital de Saint Blaise. Quelques-unes de ces Eglises, & une partie de la Ville, furent beaucoup endommagées par le bombardement & le siege de l'an 1706. Le Marquis del Valle, Général-Major, en étoit Gouverneur pour le Roi Philippe V. Le Général Churchil, frere du Duc de Marlborough, en fit le siege : la Place avoit été bloquée long-temps; mais par la grande sécheresse, les Assiégeants trouverent moyen de faire écouler les eaux, & s'attacherent ensuite à l'attaque de la Ville, qui se rendit le 5 Septembre 1706, après six jours de tranchée ouverte : la garnison fut prisonniere de guerre. Les Hollandois y mirent garnison de leurs Troupes jusqu'en 1715, lorsqu'ils convinrent avec l'Empereur Charles VI, par le Traité de Barriere, que la moitié de la garnison seroit Hollandoise, l'autre Autrichienne, & que le Gouverneur seroit mis par l'Empereur; mais qu'il prêteroit aussi le serment aux Etats-Généraux.

Louis XIV voulut se rendre maître de cette Place en 1667 : il la fit investir par une armée de cinquante mille hommes qu'il commandoit en personne ; mais les assiégés ayant lâché toutes les Ecluses, il fut obligé de se retirer : on dit même qu'une partie de son

armée auroit été submergée, si un Meûnier n'eût averti le Roi du grand danger qui le menaçoit.

Termonde & son territoire relevoit autrefois de l'Empire, & les Comtes de Flandres n'y avoient aucun droit. Il y eut des Seigneurs particuliers, dont Haymo a été le premier : il vivoit l'an 800. Robert de Béthune, Comte de Flandres, l'hérita, l'an 1264, de sa mere Mathilde, Dame de Béthune & de Termonde, & l'annexa à son Domaine. Le Grand-Bailli, héréditaire du Pays de Termonde, est le Comte de Clermont, Marquis de la Verne, &c. Ce Pays comprend seize beaux Villages, desquels trois sont sous l'Archevêché de Malines; le reste sous l'Evêché de Gand.

Un Paysan du Village de Mespelaer, entre Termonde & Alost, fouillant la terre en son jardin, y trouva, l'an 1607, un riche trésor qu'on y avoit enterré autrefois; à peine eut-il béché deux pieds de terre, qu'il heurta contre un pot, haut & étroit, où il trouva environ 1600 pieces d'or, vieilles & noires. Chaque piece étoit de la pesanteur d'un double ducat, & de la valeur d'une pistole. C'étoient des médailles que les curieux acheterent avec empressement; l'Archiduc Albert en eut un grand nombre, qu'il mit dans son cabinet. Il y en avoit des Empereurs Antoninus

Pius, Marc-Aurele, & Lucius Verus. Il y a à Termonde une très-bonne Papéterie.*

LA VILLE DE GRANDMONT.

BAudouin de *Mons*, Comte de Flândres & de Hainaut, ayant acheté cette Seigneurie d'un nommé Gerard, en 1068, y bâtit une Ville; elle fut appellée *Gerardmont*, du nom de fon premier Seigneur, & par corruption *Grandmont*, en Latin *Gerardimontium*, & en Flamand *Geertsberghen*. Ce n'étoit dans fes commencements qu'un Château, bâti par les Goths au pied d'une montagne, d'où il prit le nom de Gotteghem. La Ville eft du Diocefe de Malines, à quatre lieues d'Aloft & d'Oudenarde; la plus grande partie fur une colline, dont le pied eft arrofé par la Dendre, qui la fépare en haute & baffe Ville. Le Pays de Grandmont comprend quarante-cinq Villages, qui font avec la Ville partie du Pays d'Aloft. Il n'y a qu'une feule Eglife Paroiffiale de St. Barthélemi, & l'Abbaye de St. Adrien, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui admirent la Réforme l'an 1627; ils y font Curés, & enfeignent les Humanités. Cette Abbaye fut fondée vers le même temps que la Ville,

* Les Armes de Termonde font d'argent à la fafce de gueules.

& dotée par le même Comte Baudouin *de Mons*; elle étoit premiérement au Village de Dyckelvenne, entre Gand & Oudenarde; d'où elle a été transférée dans la Ville en 1081, par Gerard, Evêque de Cambray. Elle fut d'abord dédiée à St. Pierre; mais depuis l'an 1122, que les Reliques de St. Adrien, Martyr de Nicomédie, y ont été transportées du Village de Raulicourt, en Hainaut, elle n'est plus connue que sous le nom de St. Adrien.

Il y avoit autrefois deux autres Eglises Paroissiales; l'une de Notre-Dame de Hunnegem, & l'autre de Sainte-Catherine; mais la premiere fut cédée aux Religieuses Bénédictines Réformées, qui s'y vinrent établir l'an 1624; & la seconde aux Minimes, l'an 1622. De plus, on y voit des Carmes, des Récollets, des Hospitalieres & des Béguines.

Cette Ville subit un sort bien fatal l'an 1381; ceux de Grandmont s'étant alliés aux Gantois, révoltés contre leur Comte, Louis de Male, ce Prince envoya Gautier, Seigneur d'Enghien, pour attaquer Grandmont; & malgré la défense désespérée des Assiégés, la Ville fut prise d'assaut, brûlée & saccagée: il y périt plus de 5000 personnes par le fer & par le feu, & on n'épargna ni vieillards, ni femmes, ni enfants.

L'Abbaye de Beaupré, Religieuses de

l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1228, est à une demi-lieue de Grandmont : il y a aussi dans les environs une Chartreuse, fondée l'an 1328 par un Favori de Louis de Nevers, Comte de Flandres, qui, quoique d'une basse extraction, avoit fait une fortune immense.

Il y a une bonne Papéterie : son principal commerce consiste en Linges & en Tabac, lequel on transporte en Hollande, pour y être préparé ; après on le renvoie en Flandres & en Brabant, & on y le débite pour tabac d'Amérique. Il y a un Canal & une Chaussée qui conduisent à la Ville d'Alost.

On y voit une haute montagne, sur le sommet de laquelle on a bâti une Chapelle ; le Magistrat s'y assemble tous les ans pour être renouvellé.

LA VILLE DE RENAY.

ON la nomme en Flamand *Ronsse*; elle est a quatre lieues de Grandmont & à deux d'Oudenarde ; elle appartient à la branche de Nassau-Siégen, & est située au pied de plusieurs montagnes, sur les frontieres de Flandres. On y voit l'Eglise Collégiale de Saint-Hermes, Martyr, dont le Chapitre est ancien, peut-être le plus de tous ces Pays, après celui de Cambray. Il est composé de quinze Chanoines, avec un Prévôt, (qui est

Seigneur en partie de Renay) & un Doyen, & Chantre, & les Curés de Saint-Pierre & de Saint-Martin. Il est à remarquer que ces deux Paroisses sont sur un même Cimetiere avec la Collégiale. Les Prêtres de l'Oratoire y ont acquis un établissement l'an 1716, & ils y enseignent les Humanités. Le 31 Mars 1719, il y eut plus de 300 maisons brûlées par malheur.

Son Château est un chef-d'œuvre d'architecture, étant estimé pour le plus beau de la Flandre.

LA VILLE DE NINOVE.

ON la nomme en Latin *Nienhovia*, ou *Ninive Flandrorum*; elle est située sur la Dendre, à mi-chemin de Bruxelles & d'Oudenarde, & à deux lieues d'Alost, en allant vers Enghien. Pendant les dernieres guerres, entre les Espagnols & les François, elle a été souvent attaquée, pillée & saccagée. Il n'y a que l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, où il y a une fondation de huit Chapelains, nommés *Quotidianistes*; & une belle Abbaye de Religieux de l'Ordre de Prémontré, dédiée aux SS. Cyprien & Corneille, fondée en 1137 par Gerard, Ecuyer du Comte de Flandres, Seigneur de Ninove; elle étoit autrefois hors de la Ville, mais elle lui a été jointe par une nouvelle

enceinte;

enceinte ; son Eglise a été rebâtie magnifiquement l'an 1718 & mérite l'attention des curieux ; la chaise de vérité, le réfectoire & la bibliotheque sont d'une beauté extraordinaire. On y voit encore un Couvent de Pénitentes & un d'Hospitalieres.

Ninove fut autrefois gouvernée par des Avoués, qui s'en sont depuis approprié la Seigneurie. On commença de l'entourer de murailles en 1194. Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, Souverain de Commercy, & ci-devant Général des Armées aux Pays-Bas, en a été le Seigneur ; étant décédé le 14 Janvier 1723, ses nieces, l'Abbesse de Remiremont, en Lorraine, & la Princesse Douairiere d'Espinoy, lui succéderent dans cette Terre & Seigneurie. La Maison d'Egmont, à qui elle appartenoit auparavant, l'avoit acquise en 1557 des Ducs de Brunswick, & ceux-ci de l'Empereur Charles-Quint en 1515.

Le fameux Grammairien Jean Despauteres étoit né à Ninove. Après avoir enseigné les principes de la Langue Latine à Louvain, à Bois-le-Duc, & dans d'autres Villes des Pays-Bas, il mourut à Comines en 1520. *

* Les Armes de la Ville de Ninove sont de l'Empire parti de Flandres.

LE PAYS DE WAES.

CE Pays est situé dans la partie la plus orientale de la Flandre Impériale ; il s'étend sur la rive gauche de l'Escaut, en tournoyant depuis Gand jusqu'au Fort d'Ysendyck, nommément entre les quatre Offices, & les Pays de Béveren & de Bornhem. Il est très-fertile en pâturages, en bleds & en lins, & produit de bons chevaux, dont on tient plusieurs Foires : les principales sont, celle de St. Nicolas au mois de Décembre, & d'Opdorp au mois de Juillet. Il a ses Loix & ses Coutumes particulieres ; il est gouverné par une Cour de Justice, qui a un Grand-Bailli, sept hauts Echevins, un Pensionnaire & un Greffier. Les dits Baillis & Echevins sont perpétuels, nommés par le Souverain : ils résident au Bourg de Saint-Nicolas ; & jusqu'environ l'an 1670, ils se choisissoient l'un l'autre.

Le Pays de Waes dépendoit autrefois du Comté de Hollande ; mais en 1163, Philippe, Comte de Flandres, ayant déclaré la guerre à Florent, Comte de Hollande, il le fit prisonnier dans une bataille, & l'obligea de lui céder le Pays de Waes pour sa rançon. Pour le spirituel, il dépendoit autrefois de l'Evêque d'Utrecht ; mais depuis l'érection des nouveaux Evêchés, il dépend de celui de Gand.

Cette Contrée comprend dix-huit gros Bourgs & Villages : les principaux sont Saint-Nicolas, Lokeren, Tamise, Vracene, Stekene, Saint-Gilles, &c. Celui de Saint-Nicolas est un Bourg que le grand nombre des habitants & leur commerce rendent plus fameux que plusieurs Villes mêmes. Il y a une belle Eglise Paroissiale qui est considérablement agrandie en 1783, étant devenue trop petite pour contenir tous les habitants. La Maison-de-Ville & la Prison sont deux beaux bâtiments, situées sur la grande place, qui est d'une étendue qu'on y trouve pas de pareille dans les Pays-Bas : le plus étonnant est, qu'elle ne peut presque contenir toute la foule des étrangers qui y viennent tous les jeudis pour débiter leurs marchandises. Il y a aussi un Couvent de Récollets, qui s'établirent l'an 1645, après la prise de Hulst, au Village de Saint-Pauwels, & enfin, en 1688, au Bourg de Saint-Nicolas.

Le Bourg de TAMISE ou TEMSCHE, est situé sur l'Escaut, à sept lieues de Gand, & à quatre d'Anvers & de Malines; l'Eglise Paroissiale, dédiée à Notre-Dame, étoit ci-devant desservie par les Peres de l'Oratoire, qui y enseignoient les Humanités à la jeunesse. Il y a un Couvent de Religieuses Dominicaines, fondé, l'an 1507, par Roland le Febvre, Seigneur de Tamise, Trésorier de l'Empereur Charles V : ils tiennent des Pensionnaires pour l'instruction de la Lan-

gue Françoise : & leur Eglise est desservie par les Prêtres de l'Oratoire. Sur le rivage de l'Escaut on y voit un très-joli Château, bâti en 1785.

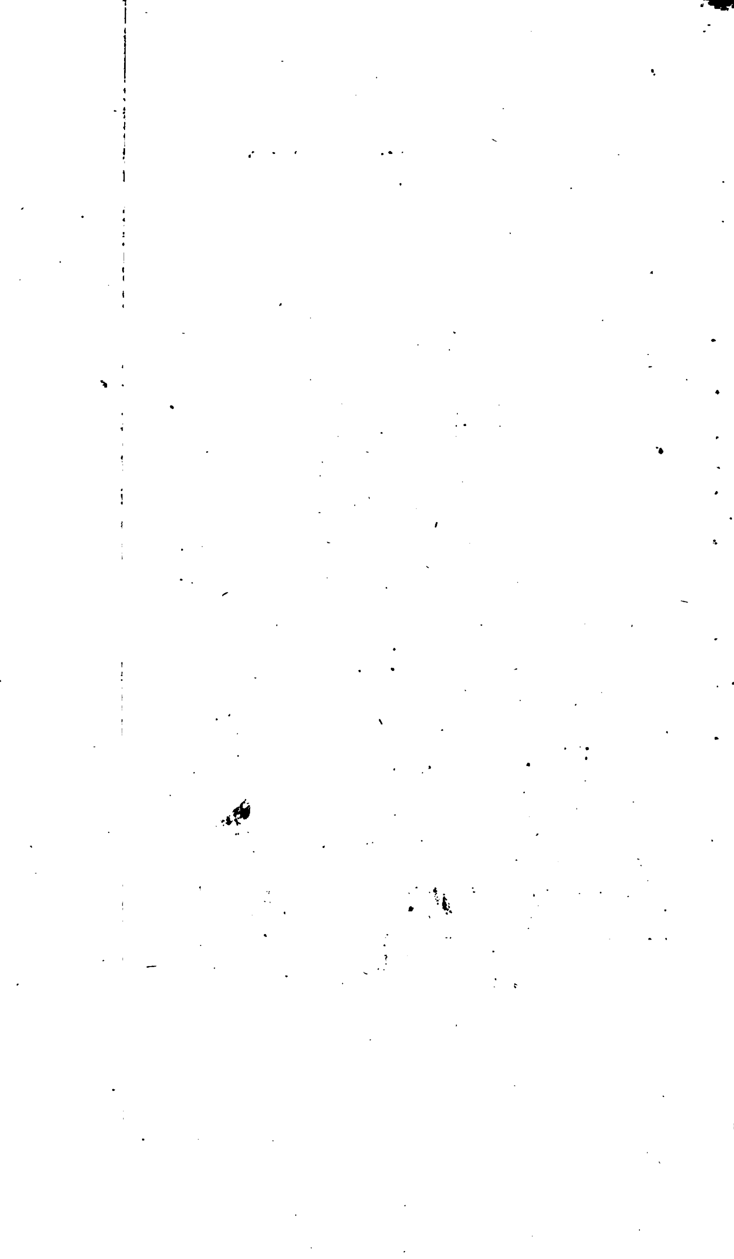
Au Bourg de WAES-MUNSTER, il y a une belle Abbaye de Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, de la Congrégation de saint Victor. Le Bourg de Rupelmonde porte le titre de Comté, ayant été érigé l'an 1671, en faveur de la Maison de Recourt & de Licques : il y a un ancien Château au confluent des rivieres de l'Escaut & de Rupel, qui a été ruiné pendant les dernieres guerres.

Le Bourg de BEVEREN, contigu au Pays de Waes, est une Baronnie appartenante au Duc d'Aremberg, de laquelle dépendent encore plusieurs autres Villages qui ont pour eux & leurs dépendances un Tribunal particulier. On y voyoit autrefois un Couvent des Guillelmins. Il s'y trouve une bonne Ecole Françoise, où on tient des Pensionnaires, comme aussi à Haesdonck qui est situé à trois quarts de lieues de Beveren.

On dit, qu'autrefois il y eut un Château dans les environs de Beveren, avec une place souterraine qui conduisoit au même Bourg, par la rue communément dite *'t Halve-dreef*; & que, ce Château étant tombé en ruines, ces antres seroient remplis des animaux venimeux.

Le Château de Beveren est très-ancien, mais d'une beauté médiocre. Il appartient à





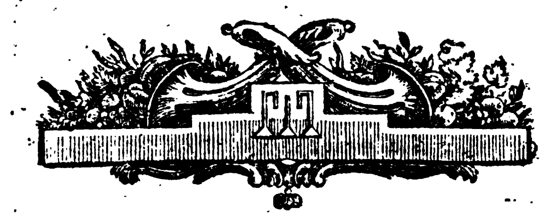
présent au Comte de Berghyk; quoiqu'il n'y est pas Seigneur propriétaire, & n'y jouit d'aucun Privilege.

Le Bourg de STEKENE est assez remarquable; il a un canal qui conduit à Gand, par lequel différentes places du Pays de Waes & du Pays de Beveren tirent leurs vins & autres marchandises de la dite Ville.

La Terre de BORNHEM est aussi contigue au Pays de Waes; c'est un Comté érigé vers l'an 1658, en faveur de la Maison de Colômia. On y voit des canardieres, qui fournissent aux plaisirs de la chasse. Il y a un ancien Prieuré de Bénédictins dépendant de l'Abbaye d'Affligem, & un Couvent de Dominicains Anglois, fondé l'an 1658 par le Pere Thomas Howard, Duc de Norfolck, Religieux du même Ordre, & ensuite Cardinal, mort à Rome, l'an 1694. On y enseigne les Humanités à la jeunesse & on y donne des instructions dans toutes sortes de langues & de facultés: les éleves doivent être habillés en soutanes & en bonnets de Prêtre. *

---

* Les Armes du Pays de Waes sont d'azur à la Rave d'argent.



LA FLANDRE

HOLLANDOISE.

LEs Etats-Généraux des Provinces-Unies possedent dans la Flandre les Villes suivantes, l'Ecluse, le Sas-de-Gand, Hulst, Axel, Ysendyck, & plusieurs autres Forts; & on donne à la partie de cette Province, qu'ils occupent, le nom de *Flandre Hollandoise.* Toutes ces Places sont très-fortes, tant par la nature, que par les belles fortifications qu'ils y ont faites pour la défense de leurs frontieres.

La plupart leur ont été cédées par le Roi Philippe IV, à la paix de Munster, l'an 1648; les limites furent réglées en 1664, par un Traité conclu à Bruxelles entre Sa Majesté Catholique & les Etats. L'Empereur Charles VI étendit encore leurs limites, en vertu du XVII Article du Traité de Barriere, conclu à Anvers le 15 Novembre 1715, en leur accordant plus de terrein depuis l'Es-

caut jusques à la mer ; mais ce Traité n'a pas été exécuté.

Ils y ont leurs Receveurs & leurs Officiers de Justice; la Religion Réformée y a été introduite dès le temps de la révolte des Hollandois. Les Catholiques y sont en petit nombre, & autrefois ils y souffrirent beaucoup ; on n'y laissoit venir aucun Ecclésiastique. Les Etats-Généraux y envoient tous les ans leurs Députés pour visiter les fortifications, changer les garnisons, & renouveller les Magistrats.

LA VILLE DE L'ECLUSE.

ON lui a donné le nom de l'*Ecluse*, en Latin *Slusa*, à cause des écluses, au moyen desquelles on peut inonder tous les environs. C'est une Ville maritime, petite en elle-même, mais assez grande par ses fortifications, qui ont presque une lieue de circuit. Elle est à trois lieues de Bruges, & à cinq de Middelbourg, en Zélande : sa figure forme une demi-lune. C'étoit autrefois un des plus beaux Ports de l'Europe : il pouvoit contenir jusqu'à 500 navires ; mais il est présentement fort diminué.

Cette Ville, dont l'ancien nom étoit *Cassmans uliet*, fut le partage des Comtes de Nevers, descendus de Guy de Dampierre, Comte de Flandre, mort en 1305. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, la fit entou-

rer de murailles en 1385, après l'avoir achetée de Guillaume, Comte de Namur, auquel il donna Béthune en échange.

En 1493, Philippe de Cleves, Seigneur de Ravestein, s'étant révolté contre Philippe-le-Bel, son Souverain, se retira à l'Ecluse, qui fut assiégée par Albert, Duc de Saxe: après quatre mois d'attaque, la Ville se rendit, & le Seigneur de Cleves y fit son accommodement.

Ensuite s'étant rendue aux Révoltés, elle fut assiégée par le Prince de Parme l'an 1587: il y avoit alors garnison Angloise, & le Gouverneur Arnould Groenevelt soutint jusques à sept assauts; mais enfin les provisions venant à manquer, il fit une composition honorable. Le Roi d'Espagne y demeura maître jusqu'en 1604, que le Prince Maurice de Nassau la contraignit, par famine, à se rendre au bout de trois mois, pendant que les Espagnols assiégeoient Ostende. Le Général Ambroise Spinola s'étoit avancé avec une partie de l'armée de l'Archiduc Albert pour faire lever le siege de l'Ecluse; mais il perdit plus de deux cents hommes en différentes attaques, qu'il fit au camp du Prince. Son frere Frédéric Spinola sortit de l'Ecluse avec huit galeres & quatre frégates, pour attaquer deux vaisseaux de guerre Zélandois, & une galere Hollandoise qui empêchoient l'entrée du Port & le secours des vivres; mais il fut repoussé, avec perte de 800 hom-

mes, & fut lui-même tué ; tellement que le Commandant Dom Matheo Serano fut obligé de la rendre le 19 Août. Douze vaiſſeaux Eſpagnols qui étoient au Port, demeurerent, par capitulation, aux Etats.

La Trêve de douze ans entre l'Archiduc & les Etats, étant expirée le 9 Avril 1621 ; la guerre recommença par le ſiege que Dom Inigo de Borgia, Gouverneur d'Anvers, mit devant la Ville de l'Ecluſe ; mais il fut obligé de le lever, faute de vivres.

Le Gouverneur & l'Etat-Major ſont nommés par les Etats-Généraux ; mais le Gouvernement civil appartient au Bailli & au Magiſtrat, compoſé de deux Bourguemeſtres & de ſept Echevins.

Du temps des Catholiques, il y eut deux Egliſes Paroiſſiales, l'une de la Ste. Vierge, & l'autre de St. Jean, outre les Couvents des Récollets & des Récollettes, avec un Hôpital. Après bien des difficultés, M. van Suſteren, Evêque de Bruges, obtint des Etats-Généraux, d'y laiſſer un Prêtre, pour avoir ſoin des Bourgeois & Soldats Catholiques.

Charles VI, Roi de France, fit à l'Ecluſe un grand armement de mer contre les Anglois en 1386 ; il conſiſtoit en 900 vaiſſeaux, & un nombre infini de machines. La tempête en écarta une partie, & les Anglois prirent les débris. Il ſe donna auſſi près de cette Ville, l'an 1340, un combat naval entre les

Flottes de Philippe de Valois, Roi de France, & d'Edouard III, Roi d'Angleterre, où celle de France fut entiérement défaite.

Cette importante Forteresse, après avoir été 103 ans au pouvoir des Hollandois, fut investie le 17 Avril 1747, par le Général Comte de Lowendal, qui commandoit un corps détaché de 25000 François, lesquels prirent d'abord poste à Middelbourg & Ardembourg, & au Pays de Cadsant. Le 19, ils se rendirent maître du Fort de Saint-Donat, & avant qu'on eut tiré un seul coup de canon contre l'Ecluse, le Colonel Lamberechts se rendit prisonnier de guerre, avec sa garnison de trois Bataillons. Les François y trouverent 100 pieces de canon, avec toute sorte de provisions. Le Comte de Montmorin y fut établi Commandant; & puis il remit la Place aux Troupes Hollandoises, l'an 1749, ensuite de la Paix d'Aix-la-Chapelle.

LA VILLE DE HULST.

ELle est la Capitale d'un des quatre Offices de Flandres, & a douze Villages sous sa dépendance; elle est petite, mais ancienne, & très-forte par sa situation au milieu des Poldres, & par les fortifications: elle est à cinq lieues de Termonde, & à six d'Anvers & de Gand. En 1426, elle fut entou-

Ch

Plan de
HULST

Chemin d'Anvers

Can

Canal de Stekene



ſée de murailles, & on y bâtit quatre portes.

L'Egliſe principale de Saint-Willebrord eſt d'une ſtructure Gothique, mais très-belle; elle étoit anciennement ſous la direction du Chapitre de Courtray; & pour le ſpirituel, ſous l'Evêché d'Utrecht; enſuite ſous celui de Gand. Cette Egliſe fut brûlée l'an 1562, avec la plus grande partie de la Ville; ſa tour eut le même malheur par la foudre l'an 1663, mais elle fut rebâtie; on en admire la beauté & l'élévation.

Il y a un Grand-Bailli, un Bourguemeſtre, ſix Echevins, un Greffier & un Receveur. La Juriſdiction du Bailli s'étend auſſi ſur quatre Poldres voiſins.

Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1577, durant les troubles; mais en 1583, Alexandre Farneſe, Prince de Parme, la leur enleva enſuite. Le Prince Maurice de Naſſau obligea le Colonel Caſtillo, Gouverneur de la Place, de la rendre le 24 Septembre 1591. Les Eſpagnols crurent ſurprendre Hulſt en 1595, par les intelligences ſecretes de quelques Bourgeois Catholiques; mais leur deſſein fut découvert, & les Bourgeois punis de mort. L'Archiduc Albert la reprit lui-même le 18 Août 1596, après ſix ſemaines d'attaque. Le Comte de Solms, qui y étoit Gouverneur, fut bleſſé au ſiege & perdit environ 800 hommes dans neuf différents aſſauts qu'il avoit ſoutenus; les Eſpagnols y perdirent plus de 4000 Soldats,

avec 60 Capitaines & plusieurs Officiers de marque.

Les Etats faillirent à la prendre l'an 1640, & ils s'étoient déja rendus maîtres de quelques Forts; mais le Général Comte de Fuentes étant accouru, mit les Hollandois en fuite, & le Comte Casimir-Henri de Nassau, Stadhouder de Frise, y fut tué. Frédéric-Henri, Prince d'Orange, la prit le 5 Novembre 1645, après sept semaines de siege; & la possession en fut assurée aux Etats-Généraux par le Traité de Munster: ils l'ont fait fortifier avec soin; elle est environnée de plusieurs Forts, qui en rendent l'approche très-difficile.

En 1703 le Marquis de Bedmar entreprit de s'en rendre maître; mais les Etats Généraux y envoyerent continuellement du secours, & ils firent inonder tout le Pays. Bedmar fut obligé de se retirer, après avoir perdu plus de 1000 hommes en différentes attaques. Il s'étoit emparé de quelques Forts, qu'il fit démolir avant sa retraite.

En 1747, le Marquis de Contade, Lieutenant-Général François, vint investir Hulst, vers la fin du mois d'Avril; le Fort de Kyknyt fut pris d'assaut le 27; celui du Sandberg, après avoir été attaqué plus de quatre fois, avec une grande perte de part & d'autre, se rendit à la fin le 9 Mai. Les François s'attacherent ensuite au corps de de la Place, négligeant les Forts de Moerschans

Actmans & du Verrekyker ; ce qui obligea le Lieutenant-Général de la Roeque de capituler le 11 Mai. Il sortit avec 400 Hollandois, 3 pieces de canon & autres honneurs militaires : mais le reste de la Garnison, consistant en 1200 hommes & 500 blessés ou malades, demeura prisonniere de guerre & fut conduite en France. Le Maréchal Comte de Saxe se trouva lui-même à la prise de cette Ville, & il y entra l'après-midi. Quelques Bataillons Anglois, qui s'étoient rendus dans les environs de Hulst, pour en empêcher la reddition, se retirerent sans avoir pu rien entreprendre pour la sauver. Les Etats-Généraux, mécontents de la mauvaise conduite de M. de la Rocque, le dégraderent de tous ses emplois, & le condamnerent, l'an 1748, à une prison perpétuelle.

On tient dans cette Ville, tous les ans, deux brillantes foires ; l'une au mois de Mai & l'autre au mois d'Août : les étrangers y viennent de tous côtés, principalement pour voir les boutiques des Juifs, qui y viennent en foule pour étaler leurs marchandises.

L'Office de Hulst est un Pays très-riche & fertile ; il a une jurisdiction particuliere, & une belle Maison de justice dans la Ville : outre la Police ordinaire, il y a un Receveur des domaines & un Secrétaire.

Dans les environs de Hulst on voit les débris d'un vieux Canal, qui a conduit à

Gand, du temps que le commerce de Hulst étoit en tout son lustre : à present ce canal n'est plus navigable.

LA VILLE DE MIDDELBOURG.

IL y a deux Villes de ce nom : la premiere est la Capitale de la Province de Zélande ; l'autre, qu'on nomme par distinction, Middelbourg en Flandres, est située entre Damme & Ardenbourg.

Ce n'étoit autrefois qu'une Cense de plus de 200 mesures de terre, située au Village de Heylen, sous le Metier d'Ardenbourg, appartenant à l'Abbé de Notre-Dame de Middelbourg, de l'Ordre de Prémontré. Pierre Bladelin, Conseiller & Tréforier de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, l'acheta vers l'an 1444, & obtint, peu de temps après, permission & octroi de ce Duc, pour en faire une petite Ville, qu'il fit entourer de murailles, & lui donna le nom de Middelbourg, parce que les biens venoient de cette Abbaye. Il y bâtit aussi une nouvelle Eglise, qu'il fit dédier à St. Pierre & St. Paul, & il y fonda, l'an 1470, un Chapitre de six Chanoines avec un Chantre, dont la collation appartient encore à présent aux Seigneurs de Middelbourg. Bladelin mourut l'an 1572, sans laisser postérité.

En 1476, Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, la donna à son Chancelier, Guillaume Hugonet, Seigneur de Saillant, qui fut décapité, deux ans après, par les Gantois. Middelbourg passa ensuite de la Maison de Saillant à celle d'Oignies ; & enfin, l'an 1611, à celle d'Isenghien, qui la possede en titre de Comté, érigé l'an 1617, par l'Archiduc Albert en faveur d'Isabelle de Merode, qui le porta en dot à Philippe Lanroral de Gand, & Vilain Comte d'Isenghien, Chevalier de la Toison d'Or.

Il y a eu aussi un Cloître de Religieuses de Ste. Claire, fondé l'an 1515, lesquelles se sont retirées dans la suite à Ypres ; un d'Hospitalieres ; & près de la Ville, une belle Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de St. Augustin, dite *Zoetendal*, laquelle fut commencée, l'an 1215, par les Religieux de l'Abbaye de Eeckhoute, à Bruges ; mais les guerres l'ayant désolée entiérement, ses biens ont été donnés, l'an 1584, aux Jésuites de Bruges. l'Eglise de Middelbourg est encore aux Catholiques : mais une partie du territoire est aux Hollandois.

LA VILLE D'ARDENBOURG.

ON la nommoit anciennement *Rodenbourgh*, d'où est venu par corruption le nom d'Ardenbourg. Les Normands, qui ont ravagé ces Pays au IXe. siecle, l'ont désolé entiérement, & les continuelles inondations, & le voisinage des autres Villes, lui ont ôté tout son lustre; car autrefois elle étoit maritime, avec un Port considérable.

La principale Eglise est dédiée à Saint Bavon; ce n'étoit autrefois qu'une Chapelle, que St. Eloi avoit fait bâtir au VIe. siecle; & c'est encore à présent une des plus belles Eglises de toute la Flandre. Il y a eu un Chapitre de seize Chanoines, avec un Doyen, fondé l'an 1296, par Michel de Waringhem, Evêque de Tournay, & par Wautier, Abbé de St. Bavon à Gand, qui réserva à ses Successeurs la collation des Prébendes. Il y a eu aussi une Prévôté des Moines de St. Bavon, dédiée à St. Amand; & les Couvents des Guillelmines, des Réligieuses Hospitalieres & des Pénitentes, lesquels se sont retirés à Bruges.

Toutes ces marques de la Religion Catholique ont été éteintes dès l'an 1604, lorsque le Prince Maurice de Nassau s'en est rendu le maître; & c'est la retraite ordinaire des Moines apostats.

Ardenbourg a été une Place forte. Elle est partagée en vieille & nouvelle Ville; ses fossés sont revêtus de pierre de taille : les François l'attaquerent en 1672, avec un Corps de 8000 hommes; mais ils ne purent s'en rendre maîtres, & se retirerent après y avoir donné deux assauts, où ils perdirent environ 1500 hommes.

L'Isle de CADSANT, avec le Village de ce nom, est située dans ses environs; elle a été autrefois beaucoup plus grande, ayant été diminuée de temps en temps par les grandes inondations de la mer. Cependant c'est le Pays le plus riche & le plus fertile de toute la Flandre, autrefois sujet aux Evêques d'Utrecht. Il y a eu aussi une Prévôté de Bénédictins de l'Abbaye de St. Bavon à Gand; mais ses biens ont été incorporés au Chapitre de la Cathédrale de Gand. Le fameux Théologien George Cassander étoit natif de Cadsant; il mourut à Cologne l'an 1566, ayant tenté inutilement de réconcilier les Catholiques avec les Réformés : ce qui le rendit odieux aux uns & aux autres.

LES QUATRE OFFICES.

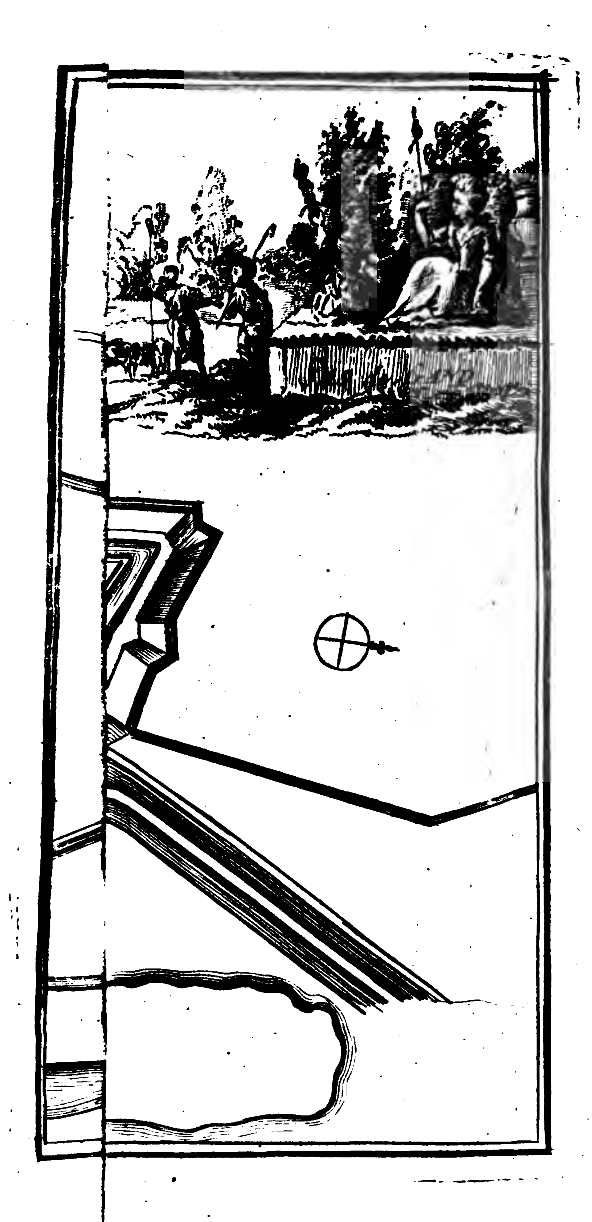
CEux du Pays nomment cette Contrée *de vier Ambachten*; elle est située entre le *Hondt*, qui est un bras de mer, dit *Wester-Schelde*, ou l'Escaut occidental; &

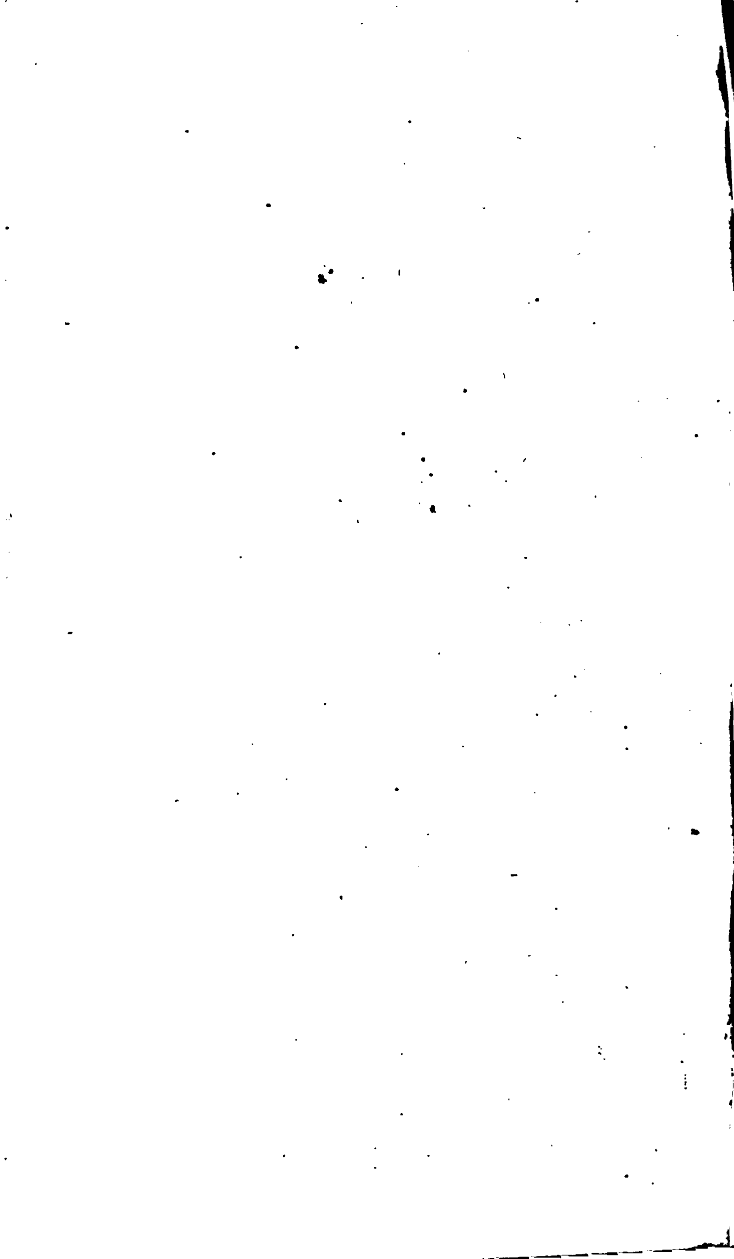
entre le Pays de Waes & le Franc de Bruges. Le Pays est entrecoupé de rivieres, & comprend les Territoires de Bouchaute, d'Assenede, d'Axel, & de Hulst. Les deux premiers, qui ne sont que de gros Villages, appartiennent à l'Empereur ; & les deux derniers, qui sont de bonnes Forteresses, dépendent des Hollandois. Il y a encore dans cette Contrée plusieurs Forts, dont les plus remarquables sont le Sas-de-Gand, Axel, Biervliet, Terneuse, & Philippine; ils n'ont rien de considérable que leurs fortifications, que l'on entretient dans la derniere perfection & propreté, avec leurs Commandants & une bonne garnison en temps de guerre.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, acheta les quatres Offices, l'an 1421, de Jean de Flandres, Comte de Namur, pour la somme de 132000 écus d'or.

LE SAS-DE-GAND.

IL y a un Canal tiré de la Ville de Gand vers la mer, sur lequel cette forteresse est située, à quatre lieues de cette Ville, vis-à-vis de la Zélande. On la nomme le Sas-de-Gand, parce qu'elle en est comme la clef; car le nom de *Sas* signifie en Flamand *Ecluse*. On soutient que ce fut en ce lieu que l'Empereur Othon fit creuser l'an 980, une fosse pour diviser l'Empire d'avec la





la France ; laquelle fosse s'étendoit vers le bras de la mer, présentement dit *le Hondt* : mais on n'en voit plus aucuns vestiges, à cause des fréquentes inondations.

Cette Place, quoique petite, est néanmoins si réguliérement fortifiée, qu'elle passeroit pour imprenable, tant par sa situation, que par ses Ecluses, lesquelles étant levées, tous les environs se trouvent inondés. Les Espagnols l'ont fait bâtir pour la commodité de la Flandre, & particuliérement de Gand, qui pourroit recevoir jusques dans son bassin les vaisseaux venant de la mer, par le moyen du Canal qui va vers cette Place ; mais les Hollandois, depuis qu'ils en sont les maîtres, n'en laissent plus passer aucun.

Le Sas-de-Gand fut presque emporté par les eaux de la mer en 1570 ; le Prince de Parme le fit fortifier en 1583, & y mit des Troupes Espagnoles : mais les Etats s'en rendirent maîtres le 26 Juin 1644, après un siege de six semaines, sous la conduite du Prince d'Orange.

LA FORTERESSE D'YSENDYCK.

ON a vu autrefois dans ses environs le Bourg de *Gasternesse*, lequel ayant été englouti, en 1424, par les eaux de la mer, ses habitants se sont venus établir à Ysendyck,

petite Place située sur le bord de la mer, à trois lieues de l'Ecluse & du Sas-de-Gand, vis-à-vis de Biervliet.

Les Etats-Généraux en devinrent les maîtres l'an 1604; Maurice, Prince de Nassau, la prit alors après dix jours d'attaque; on l'a depuis si bien fortifiée, que c'est une des plus importantes Places de la Flandre Hollandoise. L'accès en est fort difficile, par les marais qui l'environnent. Les habitants sont pour la plupart Réformés: il y a pourtant quelques Catholiques, avec un Curé.

LA VILLE DE BIERVLIET.

L'Isle dans laquelle cette fortèresse est située, lui a donné le nom de Biervliet. Elle est sur la Côte, à une lieue d'Ysendyck, à trois de Gand, à cinq de l'Ecluse & d'Axel. Les Hollandois, qui en sont les maîtres depuis l'an 1604, l'ont fortifiée réguliérement, pour empêcher l'entrée dans la Flandre par mer.

Guillaume Beukelins, qui a trouvé le premier le moyen de saler les harengs en des tonneaux, comme on fait à présent, mourut en ce lieu en 1397. L'Empereur Charles-Quint eut la curiosité de voir son tombeau.

Le 12 Novembre 1377, la mer sub-

mergea dix-neuf Villages entre l'Isle de Biervliet & le Fort de Terneuse : mais la diligence des Habitants a su faire retirer les eaux ; & ce sont maintenant de bonnes terres qu'on nomme Poldres. Il y a eu à Biervliet un Couvent de Guillelmins, (qui se sont retirés à Bruges) un de Sœurs-Grises, & un d'Hospitalieres.





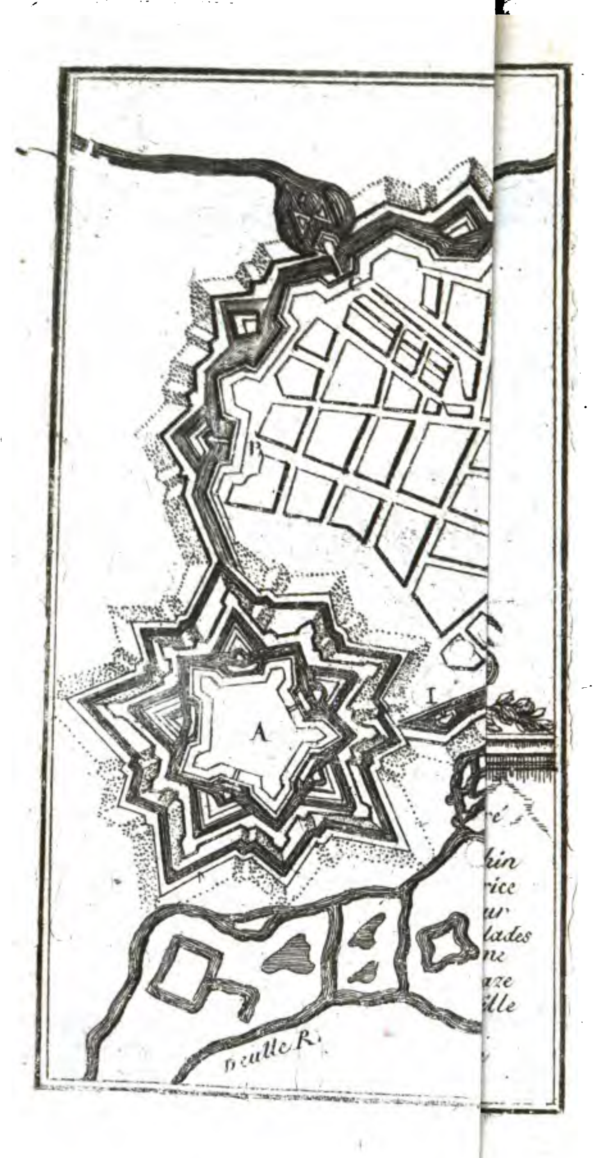
LA FLANDRE

FRANCOISE.

CEtte partie de la Flandre comprend trois belles & grandes Villes, Lille, Douay, & Tournay, avec les petites Villes d'Orchies, Armentieres, la Baffée, St. Amand, &c. outre 193 Bourgs & Villages. On l'appelle la *Flandre Françoife*, parce qu'on y parle François, & qu'elle appartient au Roi de France, excepté Tournay & le Tournefis. Le Pays y eft plus peuplé qu'ailleurs; il eft arrofé des rivieres de l'Efcaut, la Scarpe, la Lis & la Deule, & fi abondant en bleds, qu'il en fournit en quantité aux Pays voifins; la chaffe y eft très-bien confervée.

Le Clergé y eft riche, & particuliérement l'Ordre de St. Benoît, qui y poffede les belles Abbayes de St. Amand, de Marchiennes, d'Anchin, de St. Martin à Tour-




A
I
Deulle R.

nay & d'Hasnon, sans parler de celles des autres Ordres. Les Peuples y ont été de tout temps fort belliqueux; la Noblesse y est illustre; il y a plusieurs belles Terres érigées en Principautés, Comtés, &c.

Avant que les François eussent conquis la Flandre Françoise, toutes les Causes des Bailliages de Lille, de Douay & d'Orchies, alloient par appel au Conseil Provincial de Flandres, établi à Gand; mais depuis le temps de Charles-Quint elles sont venues à Malines, jusqu'à ce que le Roi Louis XIV érigea le Parlement à Tournay, résidant maintenant à Douay.

Les Etats sont composés des Ecclésiastiques, de la Noblesse, & des quatre principaux Justiciers de Lille pour le Tiers-Etat. Ils s'assemblent à Lille, où la proposition des Aides & Subsides se fait par le Gouverneur ou Grand-Bailli.

LA VILLE DE LILLE.

ELle est la Capitale de la Flandre Françoise, & en est la plus riche Ville, la plus magnifique & la plus peuplée & peut-être de tous les Pays-Bas Catholiques. Son nom Flamand est *Ryssel*, en Latin *Insulæ Flandrorum*, parce qu'elle étoit autrefois environnée de marais, que l'Industrie des habitants a desséchés. La riviere de Deule la traverse & remplit ses fossés; elle s'y di-

vise en plusieurs canaux pour la commodité du négoce; enfin, elle y forme un bassin pour recevoir les bateaux. Lille est à trois lieues de Menin, à cinq d'Ypres, de Courtray & de Tournay; à sept lieues de Douay, à dix d'Arras, à douze de Cambray, & à treize de Gand; ayant, avec la plupart de ces Villes, communication par des chemins pavés.

Lideric de Buc, Forestier de Flandres, y bâtit un Château l'an 640, nommé *le Buc*; dont il reste encore quelques vestiges; car ce fut autrefois la demeure des anciens Forestiers ou Comtes de Flandres. En 1007 elle a été agrandie par le Comte Baudouin IV, & fut entouré de murailles, l'an 1030, par son fils Baudouin V, dit *de Lille*, en considération de ce qu'il y faisoit son séjour.

Cette Ville se fait gloire d'être restée toujours attachée fidélement à la Religion Catholique, & à son devoir envers son Prince légitime; sauf un intervalle d'environ deux ans, que les Lillois ne pouvant souffrir les violences des Troupes Espagnoles, se mirent du parti des Mécontents Catholiques: mais ils rentrerent sous l'obéissance du Roi Philippe II, le 20 Septembre 1579. Les Hérétiques tenterent de la surprendre l'an 1581; mais ils furent obligés de se retirer avec beaucoup de perte; & quelques Bourgeois qui les avoient favorisés, furent pris & écartelés: elle est du Diocese de Tournay.

La

Le 12 de Septembre 1645, les François vinrent l'attaquer, mais ils furent obligés de se retirer. Le Roi Louis XIV la vint assiéger en personne l'an 1667, durant la minorité du Roi Charles II, & en pleine paix; pendant que M. de la Feuillade, Archevêque d'Embrun, pour lors Ambassadeur de France, assuroit la Cour de Madrid, que le Roi son Maître vouloit observer exactement la paix. Le Comte de Brouay, fils du grand Général Ambroise, Marquis de Spinola, commandoit dans la Place avec environ mille hommes de mauvaises Troupes; & comme on ne s'étoit point attendu à ce siege, il fut obligé de se rendre le 28 Août, après neuf jours d'attaque.

Depuis ce temps-là, elle a été agrandie & embellie par une nouvelle Ville, qui fut commencée l'an 1669, & fortifiée d'une nouvelle Citadelle à cinq bastions, par les soins du Maréchal de Vauban, & d'un Fort, appellé *le Fort du Sauveur.*

Ce Maréchal, qui a fortifié un si grand nombre de Places dans les Pays-Bas, se nommoit *Sébastien le Prestre de Vauban*, fils d'un Gentilhomme du Nivernois. Il naquit le premier Mai 1633; jamais homme n'a fait une fortune plus brillante & mieux méritée. Il a été sans contredit le premier Ingénieur de son siecle, & personne n'a mieux entendu, ni plus perfectioné que lui, l'art de fortifier les Places, & celui de les assié-

ger. Coehorn, ce fameux Ingénieur de la République d'Hollande, fut à la vérité *le rival de Vauban, mais jamais son égal*; ainsi que l'a remarqué le Président Hénaut dans son Abrégé chronologique. Il y a peu d'hommes dont la vie ait été plus laborieuse, & remplie par des travaux plus utiles & plus assidus, que celle du Maréchal de Vauban. On compte jusqu'à 300 Places, dont les anciennes fortifications ont été réparées & augmentées par ses soins, & trente-trois qu'il a, pour ainsi dire, créées par ces admirables ouvrages, dont il a donné le dessein, & dirigé la construction. Il a conduit 53 sieges, & s'est trouvé à 140 actions de vigueur. Il fut fait Brigadier d'Infanterie en 1664; Maréchal-de-Camp en 1666; en 1678, Commissaire-Général des fortifications de France; Lieutenant-Général en 1688.

Le fameux Port de Dunkerque, qui donna tant d'inquiétudes aux Anglois, fut regardé comme un de ses chefs-d'œuvre. Ce fut au siege de Maestricht, en 1672, qu'il fit usage pour la premiere fois des parraleles & des places d'armes. Il cherchoit toujours à ménager la vie des hommes le plus qu'il étoit possible, & c'est par ses soins & par son intelligence que Namur fut pris en 1692, après 30 jours de tranchée ouverte, sans que cette conquête coûtât plus de 800 hommes. Le Roi le fit Maréchal de France en 1703, & ensuite Chevalier de l'Ordre du St. Esprit,

Il donna au Roi, en 1704, un gros manuscrit, qui contenoit toutes ses Réflexions sur la maniere d'attaquer les places, & sur les moyens de s'en rendre maîtres.

Dans les temps de paix il s'occupoit à travailler sur toutes les parties de l'administration du Royaume. Toutes ses études tendoient au bien public, dont il étoit uniquement & continuellement occupé. Il a laissé douze gros volumes manuscrits sur tous les objets qui peuvent y contribuer, qu'il intitula *ses Oisivetés.* Il mourut à Paris, le 30 Mars 1707, âgé de 74 ans, moins un mois.

Le Roi lui avoit donné le gouvernement de la Citadelle de Lille qu'il venoit de construire; & c'est le premier Gouvernement de cette nature que l'on ait connu en France.

Il y a sept portes à Lille: 1. celle de la Barre; 2. celle de Notre-Dame; 3. celle des Malades; 4. celle de Fives; 5. celle de St. Maurice; 6. celle de la Magdelaine; 7. celle de Saint-André; sans parler de la Porte du Secours, qui est à la Citadelle, dont l'esplanade est plantée de quantité d'arbres, qui forment une promenade très-agréable.

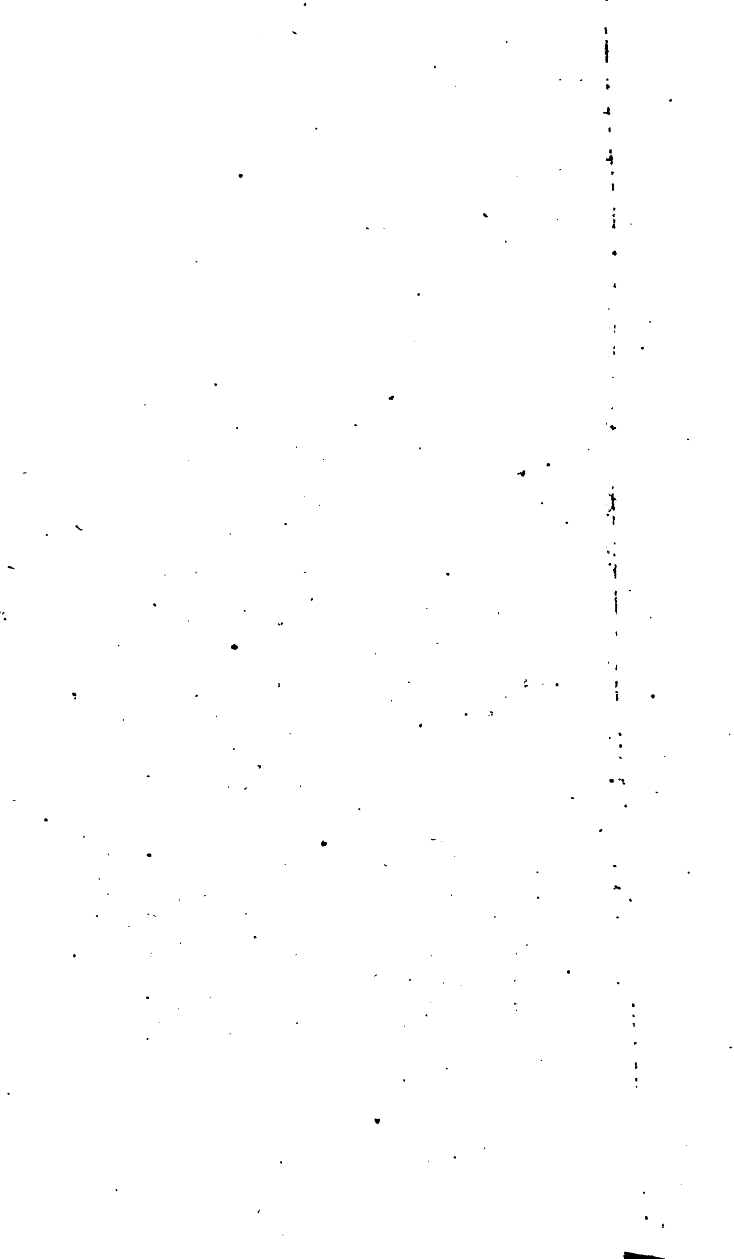
L'Eglise principale de la Ville est dédiée à St. Pierre; elle a été bâtie par Baudouin *de Lille*, qui y fonda, l'an 1047, un Chapitre de 40 Chanoines, parmi lesquels il ordonna que les Evêques de Tournay & de Térouane fussent compris. Ce Chapitre est sujet immédiatement au saint Siege; il a pour

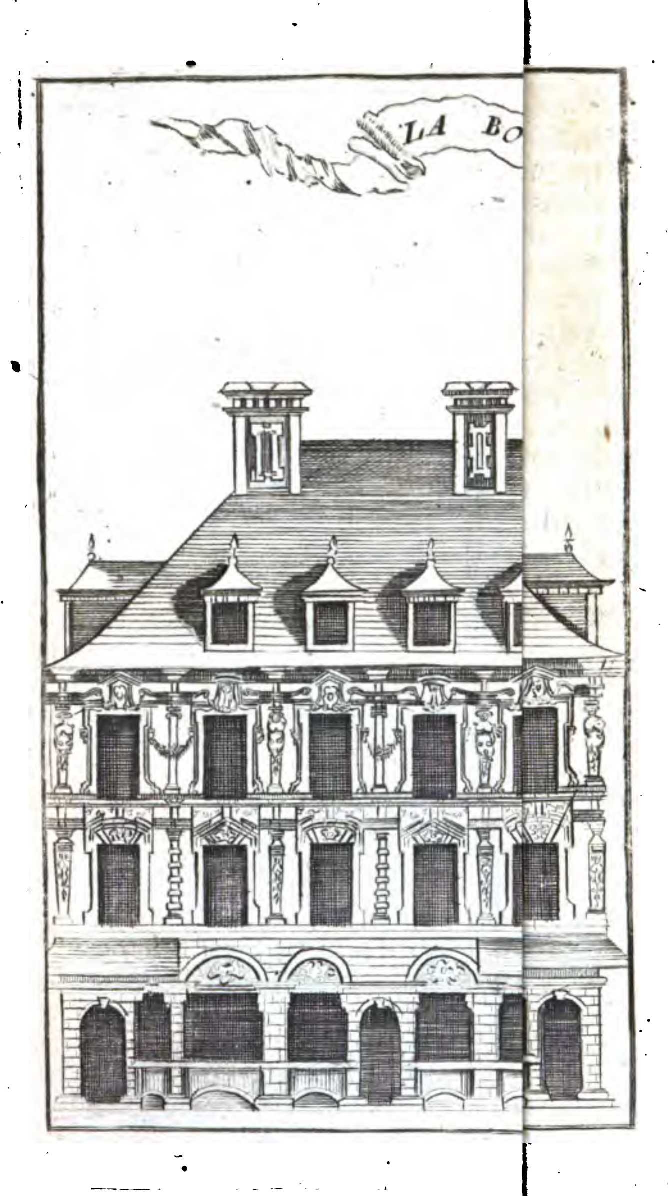
dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Tréſorier, un Théologal & un Ecolâtre. Les Chanoines avec leurs Chapelains, Vicaires & Muſiciens, font un Chœur de cent perſonnes. Le Pape & le Prévôt nomment aux Prébendes; mais la Prévôté eſt à la nomination du Roi. Le Doyen préſide au Chapitre, lequel a formé depuis peu une Bibliotheque publique, embellie par les libéralités du Roi Louis XV, & du Cardinal de Fleury, premier Miniſtre.

L'Egliſe a été conſacrée par Baudouin, Evêque de Tournay, l'an 1066; & l'année ſuivante ſon Fondateur Baudouin y fut enterré au milieu du Chœur où l'on voit ſa tombe. On y a tenu deux Chapitres de l'Ordre de la Toiſon d'or; le premier en 1431, & l'autre en 1436.

Il y a dans cette Egliſe une belle Chapelle de l'Image miraculeuſe de Notre-Dame de la Treille, qui a été rebâtie par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne: on y voit un beau mauſolée de bronze, où eſt repréſenté le Comte Louis de Male, Comte de Flandres, entre ſon épouſe Marguerite & ſa fille.

Les autres Paroiſſes ſont, St. Etienne, au cœur de la Ville; St Maurice, St. Sauveur, Ste. Catherine, Saint-André, & la Magdelaine; ces deux dernieres ont été formées lorſqu'on agrandit la Ville: la Magdelaine a été rebâtie en forme de Dôme l'an 1713.




LA BO

Les rues, particuliérement celles de la Ville neuve, sont très-belles, la plupart tirées au cordeau, ornées de plusieurs beaux Palais & édifices. On continue journellement à abattre les vieilles maisons; & le Magistrat favorise ceux qui en bâtissent de nouvelles.

On y voit deux belles grandes places, au milieu desquelles on a bâti, l'an 1664, une maison superbe qu'on appelle *la Bourse*, où les Marchands s'assemblent journellement vers le midi, pour trafiquer sur tous les endroits de l'Europe.

L'Hôtel-de-Ville est à côté de la Place; c'étoit autrefois le Palais des Ducs de Bourgogne, bâti en l'an 1430 par le Duc Philippe-le-Bon; il a été brûlé en partie par un malheur arrivé, le 17 Novembre 1700, au Théatre voisin de la Comédie. Les Etats de la Province y ont bâti depuis peu un vaste magasin pour les grains.

Les Maisons Religieuses y sont en grand nombre. Les Dominicains furent fondés en 1224; ce fut le premier Couvent que ces Peres eurent aux Pays-Bas: on y remarque le beau Mausolée du Prince d'Epinoy-Melun, qui fut tué d'un coup d'andouiller de cerf l'an 1724, étant à la chasse à Chantilly, Maison de campagne du Prince de Condé. Les Récollets furent fondés en 1250; les Augustins admis en 1614; les Carmes chaussés & déchaussés, dont les derniers y vinrent en 1623; les Minimes en 1618;

les Capucins en 1593; & les Freres Hospitaliers, qu'on nomme *lès bons Fieux*. Les Jésuites y avoient un College, bâti & fondé aux dépens de la Ville en 1589, où ils enseignoient les Humanités. Les Augustins y en ont un; & des Prêtres séculiers les enseignent au College de St. Pierre.

Les Monasteres de Religieuses sont, l'Hôpital-Comtesse, très-magnifique, fondé par Jeanne, Comtesse de Flandres, avec l'Abbaye de Marquette, & depuis transféré en la Ville en 1230; il est desservi par des Religieuses de l'Ordre de St. Augustin. Le Couvent de l'Abbiette, Religieuses de St. Dominique, fondé l'an 1279, par Marguerite, Comtesse de Flandres: le Prince Joseph-Clément de Baviere, Electeur de Cologne, qui a demeuré depuis l'an 1704 à Lille, a fait beaucoup de bien à ce Couvent. L'Hôpital de St. Sauveur fut fondé par Jeanne, Comtesse de Flandres; le Couvent des Brigittines, fondé en 1604; celui des Annonciades, en 1613; des Ursulines, en 1638; des Capucins, en 1627; des Célestines, des riches & pauvres Claires, des Récollettes, des Sœurs-Noires, Grises & Bleuettes, & des Religieuses de la Visitation.

La charité des Lillois envers les pauvres & les malades, se fait voir par le grand nombre de leurs Hôpitaux, dont le principaux sont, l'Hôpital-Comtesse, pour des Soldats; ceux des Invalides, de St.

Sauveur, de St. Jacques, &c. & enfin un magnifique Hôpital-général, dont l'établissement a été formé environ l'an 1730.

L'an 1385, Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, établit à Lille une Chambre des Comptes, qui comprenoit sous sa Jurisdiction les Provinces de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur; le Tournesis, & la Seigneurie de Malines. Les fonctions de cette Chambre ne s'étendoient pas seulement sur les matieres des Finances, mais aussi sur celles de la Justice ordinaire; ce qui a été continué jusqu'en 1409; lorsque Jean *sans peur*, Duc de Bourgogne, trouva à propos d'en former deux Corps séparés, dont l'un pour la Justice, fut envoyé à Gand, où il subsiste présentement sous le nom de *Conseil de Flandres*; & l'autre, pour les Finances, fut fixé à Lille. Il a duré jusqu'à la réduction de cette Ville à l'obéissance de la France, lorsque les Officiers de ce Tribunal se sont retirés, en 1667, à Bruges; & puis, en 1681, à Bruxelles, où ils jouissent des mêmes honneurs & privileges. Il y a dans cette Cambre quatorze ou quinze mille Originaux ou Copies authentiques.

Le Bureau des Finances a été établi en vertu d'un Edit de l'an 1691, & tient ses séances dans une partie des Chambres qui composoient autrefois la Chambre des Comptes, & qui en ont été distraites pour les

donner à ce Bureau. Il est composé d'un premier & d'un second Président, d'un Chevalier d'honneur, de treize Trésoriers de France, dont l'un est Garde-Scéel, & d'un Procureur du Roi.

Il a la connoissance des affaires contentieuses du Domaine, la réception des hommages, aveux & dénombrements des Fiefs mouvants du Roi, la Voirie, la direction des Domaines étant à la charge du Roi, l'exécution de l'Etat des charges dont le Roi ordonne le payement, l'enrégistrement des Lettres de dignité, & des provisions des Officiers ayant gages sur les Domaines & Bois.

Le Bailliage Royal est un Tribunal très-ancien; il a été établi, à ce que l'on croit, par Philippe-le-Bel, en 1314. Le Roi Louis XIV a érigé les Offices de ce Tribunal en Charges héréditaires, en 1693. On le nomme *Bailliage Royal*, ou la *Gouvernance*, à cause que le Gouverneur de la Ville en est le Chef, avec titre de Souverain-Bailli. Il est composé d'un Lieutenant-Particulier, de six Conseillers, d'un Conseiller Garde-Scéel, dont l'Office est possédé par le Lieutenant-Particulier; d'un Avocat & d'un Procureur du Roi. Il connoît de tous les cas Royaux, dans la Ville & à la Campagne, en concurrence & par prévention, en certains cas, avec le Bailliage Féodal, qui est composé d'un Lieutenant,

de six Conseillers, & d'un Conseiller Garde-Scéel. Il a la Jurisdiction Féodale, la Police dans la Campagne, la visite des chemins Royaux, & la connoissance de certains cas, par prévention avec la Gouvernance.

La Cour des Monnoies est composée d'un Général, de deux Juges-Gardes, & d'un Procureur du Roi, & connoît de la fabrique & délits au sujet de la Monnoie & des Orfevres. Le Roi Louis XIV l'érigea à Lille l'an 1685.

La Jurisdiction des Eaux & Forêts est composée d'un Maître particulier, d'un Lieutenant, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, qui ont la connoissance de ce qui regarde les Forêts & Rivieres; mais leur Jurisdiction s'étend principalement sur les Bois de Phalempin, appartenant au Roi, comme Châtelain de Lille.

La Jurisdiction de la Maréchaussée est composée d'un Prévôt, d'un Lieutenant, de deux Conseillers-Assesseurs, & d'un Procureur du Roi. Cette Chambre a la Justice criminelle sur les cas prévôtaux & autres, qui sont de la compétence des Prévôts des Maréchaux.

Le Magistrat de Lille est composé de quarante-neuf personnes, qui sont, le Rewart, douze Echevins, dont le chef est le Mayeur; douze Conseillers, huit Prud'hommes, cinq Gardorphenes, cinq Appaiseurs, trois Conseillers-Pensionnaires, un Syndic, & deux Greffiers. Il exerce la Justice civile

& criminelle, & la Lolice de la Ville & de ſa Banlieue. Il connoît de tous les cas, à la réſerve des cas Royaux, qui appartiennent à la Gouvernance. Les appellations de ſes Jugements alloient au Parlement de Tournay, à préſent à Douay. Le Rewart, le Mayeur, les Echevins, les Conſeillers, & les Gardorphenes, ſe renouvellent tous les ans, le jour de la Touſſaint, par le Gouverneur & l'Intendant de la Province, & deux autres Commiſſaires du Roi.

Lille ayant été érigée par le Roi Louis XIV en Généralité l'an 1694, fut diviſée en trois Intendances, l'une à Lille, l'autre à Maubeuge, & la troiſieme à Dunkerque. Outre l'Intendant, il y a à Lille deux Commiſſaires des guerres, un Tréſorier des Troupes, trois Receveurs-Généraux, un Tréſorier de l'Artillerie & des Fortifications, &c.

Cette Ville eſt reſtée à la France, l'an 1668, en vertu du Traité d'Aix-la-Chapelle. Le Maréchal de Boufflers étoit Gouverneur de la Ville & Citadelle de Lille, & en même temps de la Province, lorſque les Alliés, ſous le commandement du Prince Eugene de Savoie & du Duc de Marlborough, inveſtirent Lille le 13 Août 1708, & la tranchée y fut ouverte la nuit du 22 au 23. Jamais on ne vit une armée plus belle ni mieux équipée que celle-là; car il y avoit près de quarante Princes Souverains, parmi leſquels ſe trouverent Auguſte I, Electeur de Saxe,

Roi de Pologne, & Frédéric II, depuis Roi de Prusse. Le Maréchal de Boufflers, avec les Lieutenants-Généraux de Surville & de Lée, & M. de la Fresiliere, Lieutenant-Général de l'Artillerie, la défendirent vaillamment l'espace de soixante-deux jours de tranchée ouverte. Les Alliés la prirent par capitulation le 23 Octobre, & le Maréchal de Boufflers se retira dans la Citadelle avec 5000 hommes, & toute l'Artillerie de la Ville. On recommença les hostilités de part & d'autre, le 29 du même mois; mais M. de Boufflers y ayant été énfermé près de cinq semaines, sans espoir de secours, fit battre la chamade le 8 Décembre; & deux jours après, il en sortit avec sa garnison, six pieces de canon, deux mortiers, & tous les honneurs de la guerre.

Le Duc de Bourgogne & le Duc de Vendôme qui commandoient l'armée Françoise, avoient fait de vains efforts pour obliger celle des Alliés à lever le siege, n'osant l'attaquer dans son camp; ils tâcherent au moins de lui couper les vivres, & ils y réussirent en partie; car les Alliés y souffrirent beaucoup; mais ils continuerent le siege avec plus de vigueur par le grand convoi qui leur arriva d'Ostende le 20 Septembre, après qu'un de leurs détachements, commandé par le Général-Major Anglois Webb, de douze Bataillons & seize Escadrons, eut repoussé & battu le Lieutenant-Général Comte de la

Mothe, qui l'avoit attaqué au Village de de Wincndal, près de Thourout, avec un corps considérablement supérieur, de trente Bataillons & de quarante Escadrons.

Les François se tenant toujours derriere l'Escaut, tenterent de faire une autre diversion, en envoyant l'Electeur de Baviere avec quelques Troupes pour assiéger Bruxelles; mais le Duc de Marlborough passa l'Escaut le 27 Novembre, avec un gros corps de l'Armée des Alliés pour la secourir, sans que les François le pussent empêcher. Ce passage délivra Bruxelles du siege, obligea l'Electeur de Baviere à se retirer, & sa retraite facilita la prise de Lille.

Ainsi cette Villé tomba sous la domination des Alliés, qui y érablirent pour Gouverneur le Prince de Holstein-Beck, Lieutenant-Général Hollandois: mais en vertu de la Paix conclue à Utrecht, l'an 1713, entre la France & les Etats-Généraux, la Ville de Lille a été rendue au Roi, qui en fit prendre possession le 4 Juin 1713.

LA CHATELLENIE DE LILLE.

Elle est composée des Villes & Chatellenies de Lille, Douay, Orchies, la Gorgue, & le Pays de Lalloue. Elle comprend presque tout le terrein entre les rivieres de Scarpe, l'Escaut & la Lis depuis Douay jusques à Tournay, & depuis la Gorgue

Gorgue jusques à Menin, outre une partie qui est par-delà l'Escaut. Ce Pays a neuf lieues de longueur & de largeur, ce qui fait un-terrein d'environ 28 lieues de tour; on le divise en neuf Quartiers, qu'on nomme, Melantois, Carembault, Wespes, Ferrain, Perselle, outre l'Escaut, Comté, Gouvernance de Douay, & le Pays de Lalloue.

Cette Province faisoit anciennement partie du Comté de Flandres, & n'en auroit pas été démembrée, si Jeanne, Comtesse de Flandres, & le Comte Ferrand de Portugal, son premier mari, oubliant les obligations qu'ils avoient à Philippe Auguste, Roi de France, ne l'avoient obligé à les contraindre par les armes à s'acquitter envers lui de ce qu'ils lui devoient comme à leur Souverain légitime.

Cè mauvais exemple de Ferrand fut suivi par le Comte de Bourbon-Dampiere, lequel se voyant puissant en biens & en amis, voulut se soustraire entiérement à la Souveraineté des Rois de France : mais, malheureusement pour lui, il ne put éviter de tomber entre les mains de Philippe-le-Bel, qui ne voulant pas se fier aux belles promesses de ce Prince, le fit enfermer dans le Château de Compiegne, où il mourut en 1304.

C'est en ce temps-là, que ce Roi prit par Transport les Villes & Châtellenies de Lille & Douay, qui lui furent cédées pour la fû-

reté des sommes qui lui étoient dues par plusieurs Traités. Il établit un Gouverneur dans ce Pays, & des Cours de Justice à Lille & à Douay. Ces Villes furent possédées par les Rois de France jusques en 1369, lorsqu'en considération du mariage de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, avec Marguerite, fille unique & héritiere de Louis de Male, Comte de Flandres, le Roi Charles V, se déporta de ce Pays en faveur du Duc son frere, en se réservant la faculté de le retirer, en cas que les descendants mâles de ce Prince vinssent à manquer.

Le cas de Retrait étant arrivé par la mort de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, sans enfants mâles, en 1475, la Princesse Marie, sa fille, non plus que Maximilien d'Autriche, son mari, n'eurent aucun égard à cette clause; ce qui devint le sujet d'une dispute qui ne fut terminée que par les Traités de l'Empereur Charles V avec François I.

La Province de Lille confine à l'Orient au Tournesis; au Midi & au Couchant, à l'Artois; & au Septentrion, à la Flandre Flamande. Ses rivieres sont, la Lis, la Scarpe, la Deule, haute & basse, & la Marque; les trois premieres sont navigables.

On divise la Châtellenie de Lille en deux par rapport à la bonté & à la fertilité de son terroir; la partie qui regarde l'Artois, &

qui comprend les Quartiers de Carembault & Melantois, de Perſele, & la Gouvernance de Douay, eſt un terrein, qui, quoique ſec, ne laiſſe pas de produire de bons grains, & en quantité.

La partie de la Châtellenie qui regarde la Flandre, & qui comprend les Quartiers de Weſpes, de Farain & Lalloüe, eſt un terroir ſi gras, ſi bon & ſi fertile, que les terres n'y repoſent jamais.

La petite Ville de SECLIN eſt dans le voiſinage de Lille. On y voit une belle Egliſe dédiée à ſaint Plat, Martyr & Apoſtre du Pays. Saint Eloi l'a fait bâtir au ſeptieme ſiecle, & le Roi Dagobert y a fondé un Chapitre de vingt Chanoines, avec un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Tréſorier & un Ecolâtre : le Pape & le Prévôt conferent les Prébendes. Il y a auſſi un Couvent d'Hoſpitalieres. On voit de plus, ſous la même Châtellenie, quatre célebres Abbayes, Loz, Marquette, Ciſoing & Phalempin.

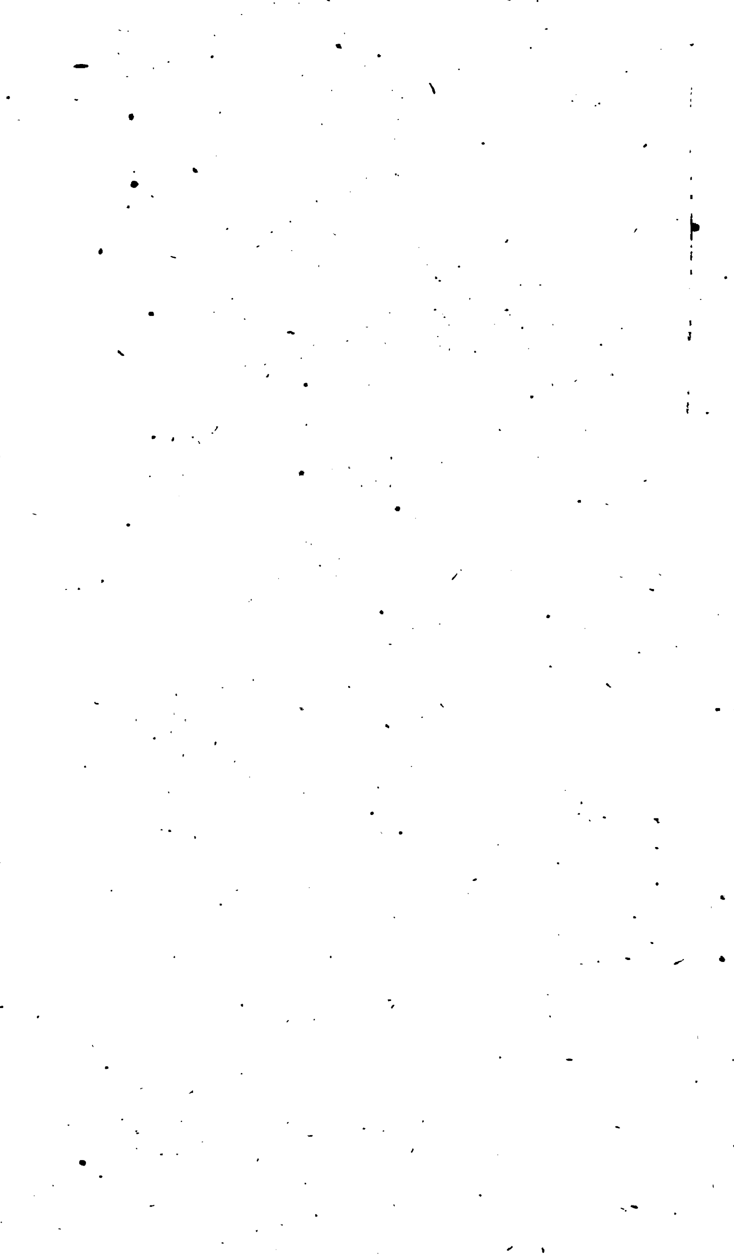
L'Abbaye de Loz a été fondée pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, l'an 1147, par Guillaume, Seigneur de Loz, & dotée par Thierry d'Alſace, Comte de Flandres, l'an 1152. Il y a une belle Bibliotheque, & on y avoit bâti une nouvelle Egliſe, qui auroit été une des plus belles & de plus grandes de tous les Pays-Bas; mais à peine fut-elle achevée, qu'elle

s'écroula, au mois de Mai 1732. La belle Chapelle de *Notre-Dame de Grace* est sous la direction de l'Abbé de Loz, qui l'a fait rebâtir à la Romaine.

L'Abbaye de Marquette a été fondée l'an 1226, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, par Jeanne, Comtesse de Flandres, fille de Baudouin, Empereur de Constantinople, laquelle après avoir fondé encore des Hôpitaux à Gand, à Ypres, à Valenciennes, à Bruges & à Lille, & les Couvents des Récollets & des Dominicains à Valenciennes & à Mons, sans compter plusieurs autres fondations pieuses qu'elle a faites, mourut l'an 1244, & voulut être enterrée dans l'Abbaye de Marquette. L'Eglise est remarquable par son ancienneté: le nombre des Religieuses y est considérable, & il y a quantité de Demoiselles Pensionnaires, particuliérement du Pays Flamand, auxquelles on donne une bonne éducation.

L'Abbaye de Cisoing a été fondée à l'honneur de saint Calixte, l'an 838, par saint Everard, Comte de Cisoing; il y a depuis l'an 1129, des Chanoines Réguliers, de la Congrégation de sainte Genevieve. Cette Abbaye est sous l'Archevêché de Cambrai, quoique l'Evêque de Tournay y forme des prétentions.

L'Abbaye de Phalempin a été fondée à l'honneur de St. Christophe l'an 1039, pareillement pour des Chanoines Réguliers,




DOUAY

comme à Cisoing, par Saswalon, Châtelain de Lille.

Le Prieuré de Fives est aux portes de Lille : il y demeure un Prieur & quelques Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicaise à Rheims, de la Congrégation de St. Maur.

LA VILLE DE DOUAY.

JUles-César fait mention dans ses Commentaires, de certains Peuples de la Gaule-Belgique, qu'il nomme *Catuaci*. Il semble que cette Ville, qu'on appelle en Latin *Duacum*, en a tiré son nom. Sa figure est ovale, sa situation sur la riviere de Scarpe, à cinq lieues d'Arras & de Cambray, à sept de Lille & de Valenciennes, & à huit de Tournay. On y voit six Portes, qui sont la Porte Morel, d'Ocre, (maintenant fermée) d'Esquerchin, de St. Eloi, de Notre-Dame, & d'Arras: la derniere est sur l'Artois, qui s'étend près de vingt pas dans Douay.

Cette Ville dépendoit autrefois du Comté de Hainaut, dont elle a été séparée dès l'an 1072, & jointe au Comté de Flandres. On y suit les mêmes coutumes qu'à Arras ; & lorsqu'elle étoit sous la domination d'Espagne, on appelloit pour les Causes civils au Conseil d'Artois. Pour le Spirituel, elle dépend de l'Evêché d'Arras.

Ceux de Douay, firent dès l'an 1532, de

fortes instances auprès de l'Empereur Charles-Quint, afin qu'il y établit une Université; mais ils ne purent l'obtenir pendant sa vie, à cause des oppositions que fit l'Université de Louvain, & particuliérement le Prince d'Orange. Après la mort de l'Empereur, ils redoublerent leurs instances auprès de son fils, le Roi Philippe II, & ils y réussirent : elle y fut établie en 1560, & confirmée deux ans après par le Pape Pie IV.

Parmi plusieurs raisons qu'ils alléguerent pour obtenir leur demande, la principale étoit que la Ville de Douay étoit située au milieu de plusieurs grandes Villes fort éloignées de Louvain, & qu'on devoit avoir une Université dans les Etats du Roi, où l'on apprît la Langue Françoise, afin d'empêcher que quantité de ses Sujets n'allassent étudier, pour cette raison, en France, qui étoit alors infectée de l'hérésie de Calvin.

Le Roi voulut que cette nouvelle Université fût gouvernée sur le même pied que celle de Louvain, d'où l'on fit venir trois Docteurs & Professeurs en Théologie, Richard, Smithe, Jean Rubus, & Matthieu Galenus de West-Cappelle; comme aussi quatre Professeurs en Droit, Jean de Vendeville, depuis Evêque de Tournay; Jean Ramus, Boëce Epo, & Adrien Pussius; & trois Professeurs en Médecine, Adrien Rhodius, Jean Silvius & Nicolas Mercatel,

pour y enſeigner ces Sciences. Le premier Recteur de l'Univerſité fut Walerand de Hangouart, Prévôt de Saint-Amé, & premier Chancelier.

François Richardot, Evêque d'Arras, qui avoit travaillé le plus pour l'établiſſement de cette nouvelle Académie, fit une belle harangue à ſon ouverture, le 5 Octobre 1562, ſur le grand-Marché, & donna le lendemain la premiere leçon dans la Salle du College de huit Prêtres. On commença par établir pluſieurs Colleges, pour y loger les Etudiants, & à faire des fondations pour quelques Théologiens, dits Bourſiers.

Jean Lentailleur, Abbé d'Anchin, & Arnould Gantois, Abbé de Marchiennes, ont beaucoup contribué à ſon établiſſement: car ils firent bâtir des Colleges pour y faire enſeigner la Philoſophie par leurs Religieux. Les Jéſuites enſeignoient à la place de ces Religieux, ſavoir au College d'Anchin, dès l'an 1568, & à celui de Marchiennes depuis l'an 1618; mais comme les François ont fait un dernier College des caſernes, les Jéſuites enſeignoient la Philoſophie dans le ſeul College d'Anchin, & outre cela la Théologie, la Dialectique & les Humanités.

Philippe de Caverel, Abbé de St. Vaast d'Arras, a fondé un College auſſi ſpacieux & magnifique qu'on en pourroit voir dans aucune autre Univerſité; les Religieux de cette célebre Abbaye enſeignent la Philo-

fophie & la Théologie. Les Profeffeurs de ces Colleges, avec ceux du College du Roi, où la Philofophie eft enfeignée par des Séculiers, compofent la Faculté des Arts.

L'Ecole publique a des Profeffeurs pour la Théologie, pour le Droit Canon & Civil, & pour la Médecine. L'Univerfité eft gouvernée par un Recteur-Magnifique, qu'on renouvelle tous les ans; on le choifit par tour dans les cinq Facultés de Théologie, du Droit Canon & Civil, de la Médecine & des Arts.

Le Séminaire du Roi a été fondé l'an 1581, par Philippe II, Roi d'Efpagne, pour l'entretien des Théologiens, fur le même pied que celui que Sa Majefté avoit établi à Louvain.

Le Séminaire de Saint-Sauveur a été fondé l'an 1606, par Antoine de Hennin, Evêque d'Ypres.

Le Séminaire de Moulart, fut fondé l'an 1599, par Matthieu Moulart, Evêque d'Arras.

Le Séminaire des Evêques a été fondé l'an 1586, par l'Archevêque de Cambray & fes Evêques Suffragants, felon le Décret d'un Concile Provincial tenu à Mons. On unit à ce Séminaire les biens d'un Couvent des Freres Guillelmins, ou de Saint-Jérôme, qui avoient autrefois enfeigné les Humanités à Cambray; mais ce College ne fubfifte plus qu'en partie, ayant été brûlé par malheur.

Le Séminaire de Notre-Dame a été fondé

l'an 1617, par Gaspar de la Torre, Prévôt de l'Eglise de Notre-Dame, à Bruges.

Le Séminaire de Tournay a été fondé par Maximilien de Gand, & Vilain, Evêque de Tournay, vers l'an 1630.

Le Séminaire de la Foi, ou *de Propaganda Fide*, fut fondé l'an 1649, par George Colvenerius, & augmenté par Théodore Couwerden, tous deux Docteurs en Théologie, & Prévôts de Saint-Pierre à Douay.

Valentin de Pardieu, Seigneur de la Motthe, y fonda aussi un College l'an 1595; mais on y a établi des manufactures depuis quelques années.

Le Roi d'Espagne, conjointement avec le Pape Grégoire XIII, ou la Congrégation *de Propaganda Fide* à Rome, y a établi aussi un beau Séminaire pour les Anglois, qui vont ensuite en Mission dans leur Pays. Il est sorti de ce Séminaire plus de 130 Martyrs, & plusieurs Evêques. On y soutient tous les ans des Theses publiques de Philosophie en langue Grecque.

Le College des Nobles a été fondé par le Sr. de Mondé.

Les Hibernois & les Ecossois y ont aussi leurs Séminaires; le dernier étoit gouverné, depuis l'an 1612, par les Jésuites Ecossois; les Religieux de l'Acbbaye de St. Amand y ont un beau College, ainsi que quelques autres Abbayes.

Guillaume Estius & François Sylvius ont fait beaucoup d'honneur à cette Université ; le premier mourut en 1713, ayant fait de beaux Commentaires sur St. Paul ; & l'autre mourut en 1649, ayant écrit sur la Somme de saint Thomas. George Colvenerius, très-versé dans les Antiquités Ecclésiastiques, n'y a pas moins brillé. Elle a produit aussi le Cardinal Guillaume Alanus, qui mourut étant nommé à l'Archevêché de Malines ; Gaspar Nemius, Archevêque de Cambray ; Guillaume Thyræus, Archevêque de Thuam, en Irlande; Jean Vendeville, Evêque de Tournay ; Audouen Ludovici, Evêque de Cassano, en Italie ; Jean le Mire, Evêque d'Anvers ; Richard & Jacques Smith, Evêques, l'un de Chalcédoine, l'autre de Gallipoli, & plusieurs autres Vicaires Apostoliques en Angleterre.

Les Eglises principales de Douay sont les deux Collégiales de Saint-Amé & de Saint-Pierre ; la premiere, qui a un beau Chœur, a été bâtie à l'honneur de St. Amé, Archevêque de Sens, vers l'an 640, par Arcambaud, Maire, du Palais de Clovis, Roi de France. Saint Maurand, Seigneur de Douay, issu de la premiere Race des Rois de France, a augmenté les revenus de cette Eglise. On y voit un Chapitre de vingt-quatre Chanoines, parmi lesquels on compte l'Evêque de Boulogne. Ils ont pour Dignitaires un Prévôt, un Doyen, un Chantre,

un Tréforier & un Ecolâtre : le Prévôt eſt Chancelier de l'Univerſité, & nomme aux Prébendes dans tous les mois ; le Doyen eſt le Vice-Chancelier. Ce Chapitre ne releve immédiatement que du St. Siege. Les Chanoines furent dans les commencements, des Religieux fondés à Marville, qu'on nommoit auſſi Breuil ; mais en 870, ce Monaſtere fut transféré à Douay, à cauſe des perſécutions des Normands ; les Chanoines Séculiers s'y introduiſirent vers l'an 950.

On conſerve, avec grande vénération, dans cette Egliſe, une Hoſtie miraculeuſe, qui étant tombée par terre, ſe remit ſoi-même ſur l'Autel. On dit que N. S. Jeſus-Chriſt s'y montra, l'an 1254, ſous les différentes figures d'un petit enfant, du Sauveur tenant ſa Croix, & d'un Juge ſur l'arc-en-ciel. Le célebre Ecrivain Thomas de Cantimpré fut témoin de ce miracle, dont on fait tous les ans la mémoire le Mercredi d'après Pâques.

La Collégiale de Saint-Pierre a été fondée l'an 1113, par Baudouin, Comte de Flandres, & dotée pour douze Chanoines, ayant pour Dignitaires un Prévôt & un Doyen ; le premier porte auſſi le titre de Chancelier de l'Univerſité.

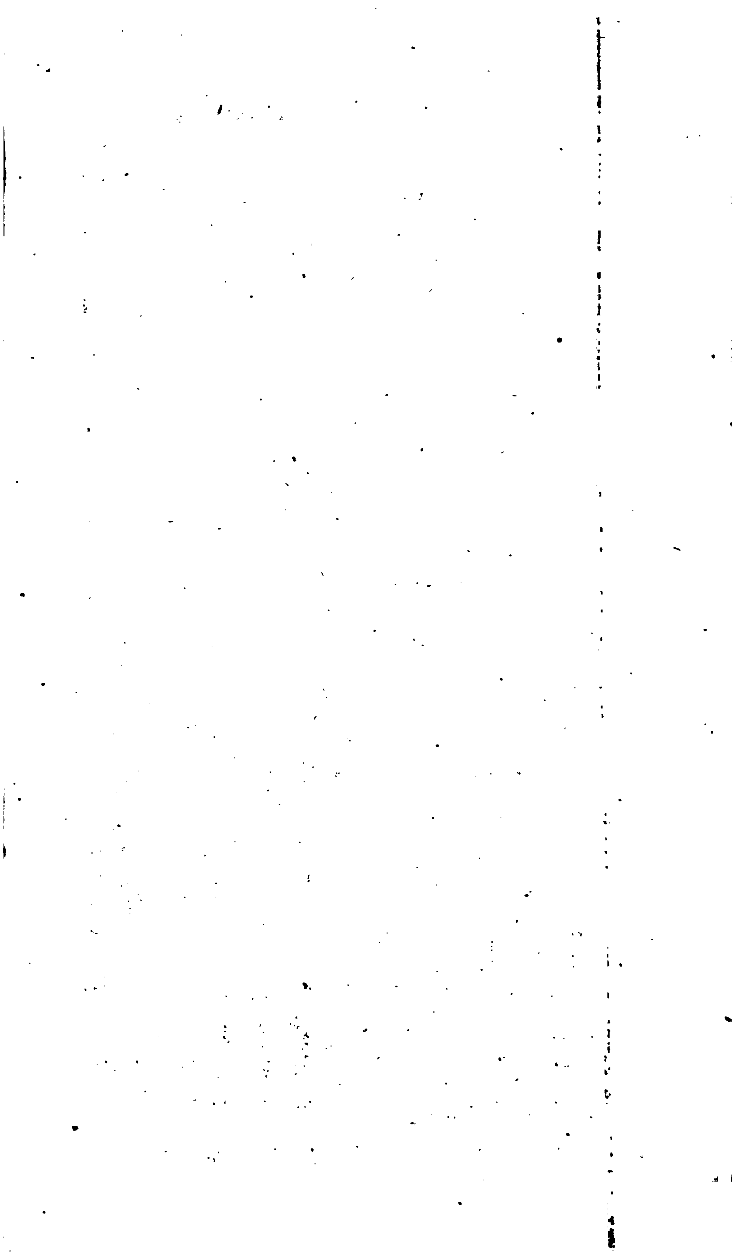
Outre ces deux Collégiales, qui ſont auſſi des Paroiſſes, il y a Saint-Jacques, deſſervie par des Prêtres de l'Oratoire ; Saint-

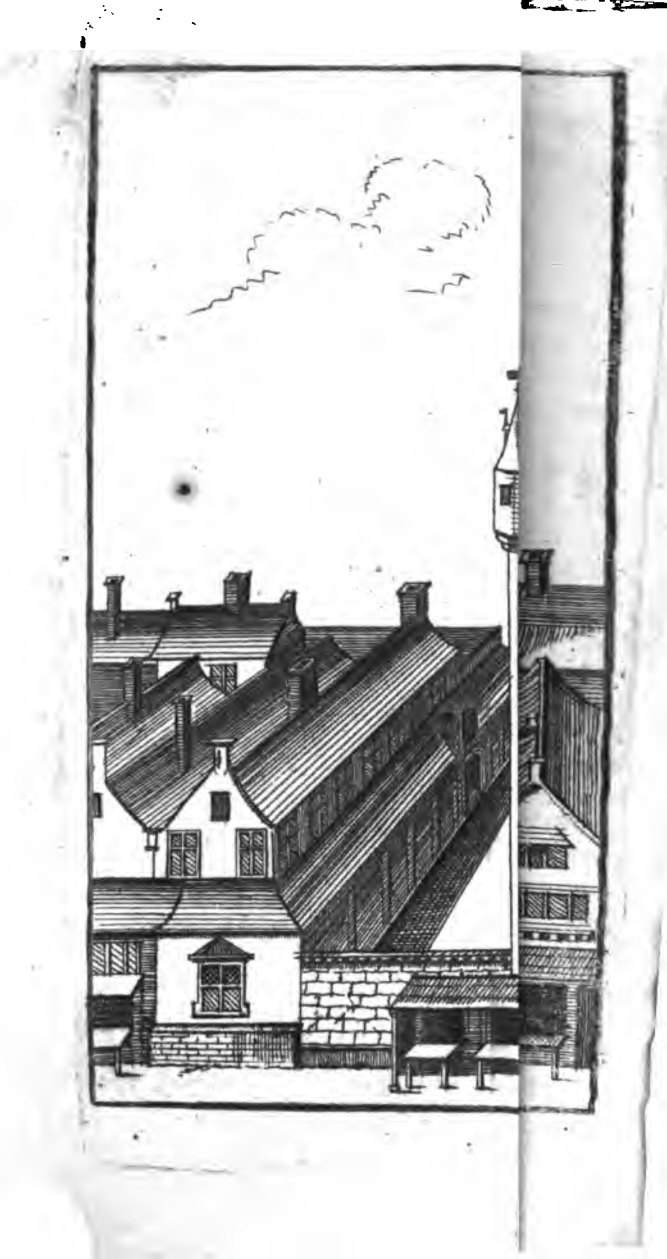
Nicolas, Saint-Albin, & Notre-Dame, qui est la plus ancienne Eglise de la Ville.

Les Maisons Religieuses y sont en grand nombre : les Dominicains y ont deux Couvents ; l'un fut fondé l'an 1270, & l'autre, dit le College de St. Thomas d'Aquin, l'an 1620. Il y a un Monastere de Bénédictins Anglois Réformés, contigu au College de Saint-Vaast ; des Carmes chaussés & déchaussés, des Récollets Wallons & Anglois, des Minimes, des Augustins, des Prêtres de l'Oratoire, des Trinitaires, des Brigittins ; & vis-à-vis, des Brigittines, des Clarisses, Annonciades & Carmélites. Les Eglises des Minimes & des Récollets Anglois méritent d'être vues.

L'Abbaye des Prés, de l'Ordre de Citeaux, est très-magnifique par ses bâtiments, & nombreuse en Religieuses & en Pensionnaires. Ses commencements sont de l'an 1217 ; elle fut placée à Douay l'an 1477, au-lieu des Béguines qui y étoient auparavant. L'Abbaye de Notre-Dame de Sin, ou Beaulieu, est de l'Ordre de St. Augustin. Celle de Notre-Dame de la Paix, de l'Ordre de saint Benoît, est très-célebre, pour avoir donné, l'an 1604, les commencements à la Réforme des Bénédictines aux Pays-Bas. La Vénérable Mere Florence de Verguigneuil, auparavant Religieuse de l'Abbaye des Flines, en fut la fondatrice, & y mourut en odeur de sainteté, l'an 1638.

L'Hôtel





L'Hôtel-de-Ville eſt un bâtiment antique, orné de pluſieurs ſtatues des anciens Comtes de Flandres, & d'un befroy. Le Magiſtrat eſt renouvellé tous les treize mois par neuf des principaux Bourgeois, qu'on appelle Electeurs, qui ſont nommés, pour cet effet, par les Echevins ſortants de la Magiſtrature, & par ceux de l'année précédente. Ce Magiſtrat conſiſte en douze Echevins, dont le premier eſt nommé le Chef; il y a deux Conſeillers-Penſionnaires, un Procureur-Syndic, deux Greffiers, l'un pour le civil, l'autre pour le criminel, & un Receveur, qu'on nomme Argentier.

Les Jugements du Magiſtrat ſont mis en exécution par deux Prévôts, l'un dit *le Prévôt de la Ville*, qui eſt le Prince d'Epinoy; l'autre qu'on nomme *le Prévôt de Saint-Albin*, qui eſt le Comte d'Egmont. Ces Seigneurs nomment chacun un Lieutenant-Prévôt, pour exercer ces charges, qui ſont héréditaires dans leur famille. Du Magiſtrat on appelle au Bailliage Royal ou Gouvernance, nommée ainſi, à cauſe que le Gouverneur de la Province de Lille, Douay & Orchies, en eſt le Chef. Ce Bailliage reſſortit au Parlement, & il eſt composé d'un Lieutenant-Général civil & criminel, d'un Lieutenant-Particulier, de quatre Conſeillers, d'un Procureur du Roi, & d'un Greffier,

Le Bailliage Féodal eſt composé d'un

Bailli, d'un Lieutenant-Bailli, d'un Procureur-Fiscal, & d'un Greffier. Les Juges sont les Hommes de Fiefs, mouvants du Châtelet de Douay, & on appelle de leurs Jugements au Bailliage Royal. Aux cérémonies publiques, le Bailli-Féodal marche à la tête des Echevins; c'est lui qui en reçoit le serment, & qui est demandeur d'office, pour la poursuite des crimes & des contraventions aux Ordonnances de Police, faites par les Echevins.

La Maréchaussée consiste en un Prévôt, un Lieutenant-Prévôt, deux Conseillers-Assesseurs, & un Procureur du Roi; il est établi pour la Justice criminelle sur les cas prévôtaux, & autres de la Jurisdiction des Prévôts des Maréchaux. Il y a outre cela un Gouverneur & un Etat-Major.

Lorsque les Espagnols y étoient les maîtres, il y avoit à un quart de lieu de Douay un Fort mal construit & mal entretenu, à l'embouchure du Canal de Lille, & près de la riviere de Scarpe, dont il a pris le nom. Les François en ont fait ensuite un pentagone régulier, entouré de bons fossés, avec plusieurs demi-lunes, &c. Ces ouvrages furent commencés en 1670, & mis en leur perfection deux ans après. Ils servent à la défense des écluses, par lesquelles on peut inonder Douay.

Louis XIV, Roi de France, se rendit en personne pour assiéger Douay, & il la

prit le 8 Juillet 1667, après cinq jours de tranchée ouverte. Le Baron d'Ostige, qui en étoit Gouverneur, sortit de la place avec 400 hommes, faisant toute la garnison. Elle a été cédée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Sa Majesté y entretient un bel Arsenal pour tout le Pays conquis; une Fonderie pour les canons & mortiers, & une Académie militaire, où on apprend les Fortifications & les Mathématiques, & où l'on s'exerce à tirer le canon & à jetter des bombes.

En 1710, l'armée des Alliés, sous les ordres du Prince Eugene de Savoie & du Duc de Marlborough, s'étant mise de bonne heure en campagne avant que celle de France fut en état d'agir, vint pour attaquer, le 21 Avril, les lignes que les François avoient faites du côté du Canal de Douay à Lille; mais les trouvant abandonnées, ils investirent cette Ville deux jours après. Le 4 Mai on y ouvrit la tranchée, & il y eut deux attaques, l'une commandée par le Prince d'Orange, l'autre par le Prince d'Anhalt. M. de Pomereul étoit Gouverneur de Douay; mais le Roi de France y envoya le Comte d'Albergotti, Lieutenant-Général, pour commander la garnison & défendre la place. Il y fit une si belle & si vigoureuse défense, que les Alliés ne purent s'en rendre maîtres que le 25 du mois de Juin, qu'il fit battre la chamade après cinquante-deux jours

de tranchée ouverte. La garnison, qui étoit au commencement du siege de 8000 hommes, n'en sortit, le 29 du même mois, qu'au nombre de 5900, avec toutes les marques d'honneur, & fut conduit à Cambray, ainsi que celle du Fort de Scarpe, qui se rendit sans avoir été attaquée.

En 1712, le Maréchal de Villars, commandant l'armée de France, s'étant emparé des postes de Denain, Marchiennes, Saint-Amand, &c. & ayant obligé le Prince Eugene d'abandonner le siege de Landrecies, vint former celui de Douay, qui fut investi le premier Août. Il y eut trois attaques, l'une contre le Fort de Scarpe, sous la direction du Comte d'Albergotti; les deux autres contre la Ville, commandées par M. de Groesbriant & par le Comte de Broglio, Lieutenants-Généraux : la tranchée fut ouverte le 14 Août, & on commença de tirer contre la Ville & contre le Fort le 18; celui-ci se rendit dès le 27, & la garnison fut faite prisonniere de guerre; mais la Ville tint jusqu'au 8 Septembre, que le Lieutenant-Général Hompesch, qui y commandoit, se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison, consistant en 4000 hommes, faisant huit Bataillons & demi, laquelle fut conduite à Tournay, pour être échangée contre celle du Quesnoi, qui avoit été prise, par les Alliés, au commencement de la Campagne.

Depuis que Douay est retournée à la France,

elle a été considérablement embellie par quantité de maisons nouvelles, qu'on y a bâties à l'occasion du Parlement, que le Roi Louis XIV avoit établi premiérement à Tournay, en 1709. A la prise de cette derniere Ville, il s'étoit retiré à Cambray; mais en 1713, Louis XIV le plaça à Douay. Ce Parlement tient à présent ses Séances dans le Refuge de l'Abbaye de Marchiennes, qui a été acheté à cet effet. Voici son origine:

Louis XIV s'étant rendu maître de Tournay, y établit, au mois d'Avril 1668, un Conseil, avec pouvoir de juger souverainement & en dernier ressort. Ce Conseil étoit composé de deux Présidents, de sept Conseillers, d'un Procureur-Général, d'un Greffier, & de cinq Huissiers. Le Roi nomma pour remplir la Charge de premier Président, Jean-Baptiste de Blye; & pour celle de second, Jean de Bargibant. Il créa aussi deux Chevaliers d'honneur, Pierre d'Aubremont, Sieur du Quesnoi, & Michel-Ange de Woerden, Sieur des Mortiers, avec rang & séance en ce Conseil, immédiatement après les Présidents & avant les Conseillers.

Le territoire de la Ville de Tournay & le Tournesis, les Villes, Bailliages & Châtellenies de Lille, de Douay & d'Orchies; les Villes & Châtellenies de Berg-Saint-Vinox, &c. étoient du ressort de ce nouveau Conseil, qui a été augmenté successivement de la Jurisdiction souveraine sur les

Villes & dépendances de Cambray, Valenciennes, Ypres, Condé, Bouchain, Maubeuge, Quesnoi, Avesnes, Philippeville, Givet, &c. à mesure qu'elles ont été cédées à la France. Ce ressort a été diminué aussi, lorsque Tournay, Ypres, Furnes, Menin, & autres Places, sont rentrées sous la domination de la Maison d'Autriche.

Louis XIV ordonna, l'an 1668, que tous les procès pendants pardevant les Justices de la domination d'Espagne seroient évoqués, & qu'à l'avenir personne de ses Sujets ne se pourvoiroit ailleurs, qu'en premiere instance devant ses Juges domiciliaires & ordinaires, & par appel au Conseil de Tournay. En 1670, le Roi augmenta le nombre des Conseillers, & forma deux Chambres, dont la premiere étoit composée du premier Président & de cinq Conseillers, & l'autre du second Président & de quatre Conseillers, avec un Substitut du Procureur-Général, & un second Greffier.

En 1686, le Roi pour autoriser davantage ce Conseil, lui donna le titre & le nom de Parlement, avec pouvoir aux Officiers de se qualifier ainsi, & d'intituler les Arrêts, de même qu'il se pratique dans les autres Parlements de son Royaume. Comme les deux Chambres, dont ce Parlement étoit composé, ne suffisoient pas au jugement du grand nombre des procès, à cause que son ressort étoit considérablement augmenté depuis son

prémier établissement, le Roi fit une troisieme Chambre au mois de Mai 1689, & il créa une nouvelle Charge de Président & de neuf Conseillers, avec un Greffier; de sorte qu'il étoit composé alors de trois Présidents, de dix-huit Conseillers, d'un Procureur-Général, d'un substitut & de trois Greffiers, outre les Chevaliers d'honneur.

En 1693, le nombre des Officiers du Parlement fut augmenté pour la troisieme fois; les Charges furent créées héréditaires; & le Roi ordonna qu'il seroit composé à l'avenir d'un premier Président-Garde-Scéel, de trois Présidents à Mortier, de deux Chevaliers d'honneur, de vingt-deux Conseillers, d'un Avocat-Général, d'un Procureur-Général, d'un Greffier en chéf, & de trois Greffiers pour les trois Chambres.

On ne peut point se pourvoir en cassation des Arrêts, qui sont rendus par ce Parlement; mais suivant l'usage, on demande la grande révision du procès, en prenant un renfort de huit Juges, dont six sont pris du Conseil Souverain d'Artois, & deux autres d'entre les Professeurs en Droit de l'Université de Douay. Charles-Joseph de Pollinchove y a été le prémier Président, depuis l'an 1710, par la démission de Jacques Martin de Pollinchove, son pere, qui avoit succédé, l'an 1690, à M. de Blye. Après la mort de M. de Pollinchove, cette Charge

a été remplie par M. Blondel d'Aubers, un des plus beaux génies qu'il y eut en France. *

LE BAILLIAGE DE DOUAY.

Ce n'est pas sans raison qu'on dit que la Ville & le Bailliage de Douay sont le grenier de tout le Pays; car ses environs sont si fertiles en grains, qu'elle en a abondamment pour en fournir aux Provinces voisines. Ce Bailliage a sous sa dépendance la petite Ville d'Orchies, avec vingt-cinq Bourgs & Villages, la plupart arrosés des eaux de la Scarpe; les Abbayes de Marchiennes, d'Anchin, de Hennin & de Flines, y sont aussi situées de même que quelques Prieurés.

L'Abbaye de Marchiennes, dans le Bourg de ce nom, est à trois lieues de Douay, sur la Scarpe; on y voit une très-belle Eglise, dont le Chœur & le Sanctuaire se font admirer. Elle fut fondée au septieme siecle par saint Adalbaud & sainte Rictrude, son épouse, issus des Rois de France, de la premiere race: saint Amand y mit pour premier Abbé, saint Jonat, & celui-ci y

---

* Les Armes de Douay sont de gueules à un D à l'antique d'or. Celles de l'Université sont d'or, ayant d'un côté le Sauveur dans les nues, donnant un Livre à un Docteur, qui est à genoux, vêtu de noir, ayant sur l'épaule une braque rouge.

joignit un Monastere de Religieuses, sous la conduite de sainte Rictrude; mais depuis l'an 1024, il n'y demeura que des Religieux sous la Regle de saint Benoît.

Les Alliés ayant fortifié le Bourg de Marchiennes, en 1712, pour y faire le Magasin & l'Hôpital général de leur armée, le Maréchal de Villars le fit attaquer le 26 Juillet, après qu'il eut emporté le poste de Denain; le Général-Major Berckhoffer, qui y commandoit, fut obligé, après quatre jours d'attaque, de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, au nombre de 4000 hommes. On y trouva 110 bateaux chargés de bombes, boulets, poudre, grenades, & des munitions de guerre & de bouche de toute sorte, outre 70 pieces de gros canon, & 40 pieces de campagne. Les François s'étoient auparavant rendus maîtres de différents postes sur la Scarpe, dans lesquels ils avoient encore pris prisonniers 12 ou 1300 hommes. Cet avantage fit lever aux Alliés le siege de Landrecies, & donna aux François des provisions suffisantes pour faire celui de Douay.

L'Abbaye d'Anchin, dont l'Eglise a quatre clochers, desquels trois sont sans cloches, est à deux lieues de Douay. Elle fut fondée en 1079, pour des Bénédictins, par les Seigneurs Wautier de Sicher, qui y prirent au même temps l'habit religieux. Comme la riviere de Scarpe entoure toute l'Ab-

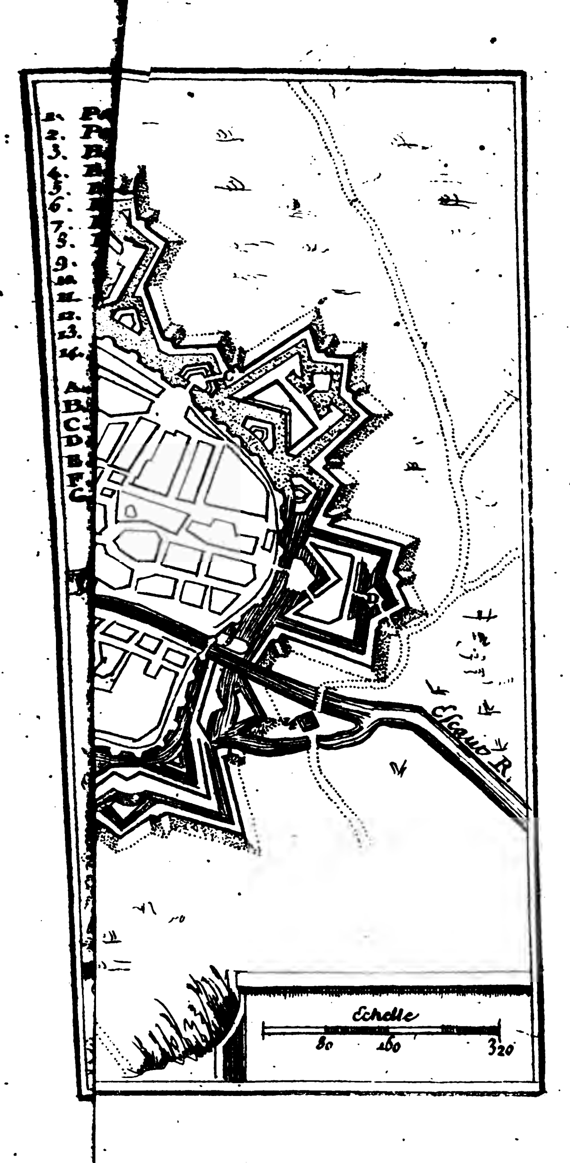
baye, on l'appelle en Latin *Aquicinctum*. Elle ne cede pas en beauté, ni en magnificence des bâtiments, ni en richesses, à l'Abbaye de Marchiennes : ordinairement elles ont des Abbés Commandataires.

L'Abbaye de Hennin est située entre Douay & Lens, au Bourg de Hennin-Liétard, érigé en Comté l'an 1579. Robert, Avoué d'Arras, y fonda, l'an 1040, un Chapitre de douze Chanoines séculiers, qui embrasserent, en 1123, la Regle de saint Augustin.

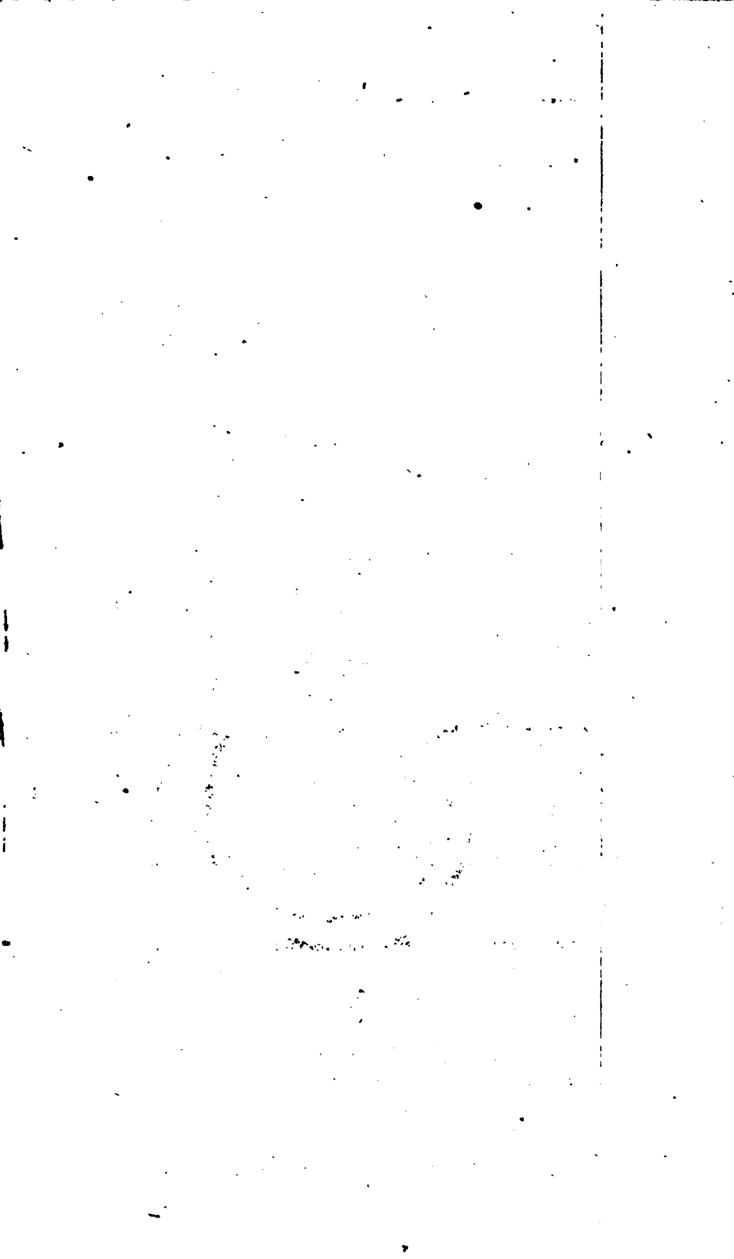
L'Abbaye de Flines, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, est à une bonne lieue de Douay. Elle est grande, riche & magnifique, & en même-temps la plus réguliere des Filles de l'Ordre de Cîteaux aux Pays-Bas; il y a eu quelquefois jusqu'à 90 Religieuses. L'Abbayé de Notre-Dame de la Paix à Douay, en a réçu ses commencements. Marguerite, Comtesse de Flandres & de Hainaut, la fonda premiérement près d'Orchies, d'où elle fut transférée près de Douay, & la Fondatrice y a été enterrée l'an 1280, comme aussi Guy de Dampierre, Comte de Flandres; & on y voit leurs tombeaux.

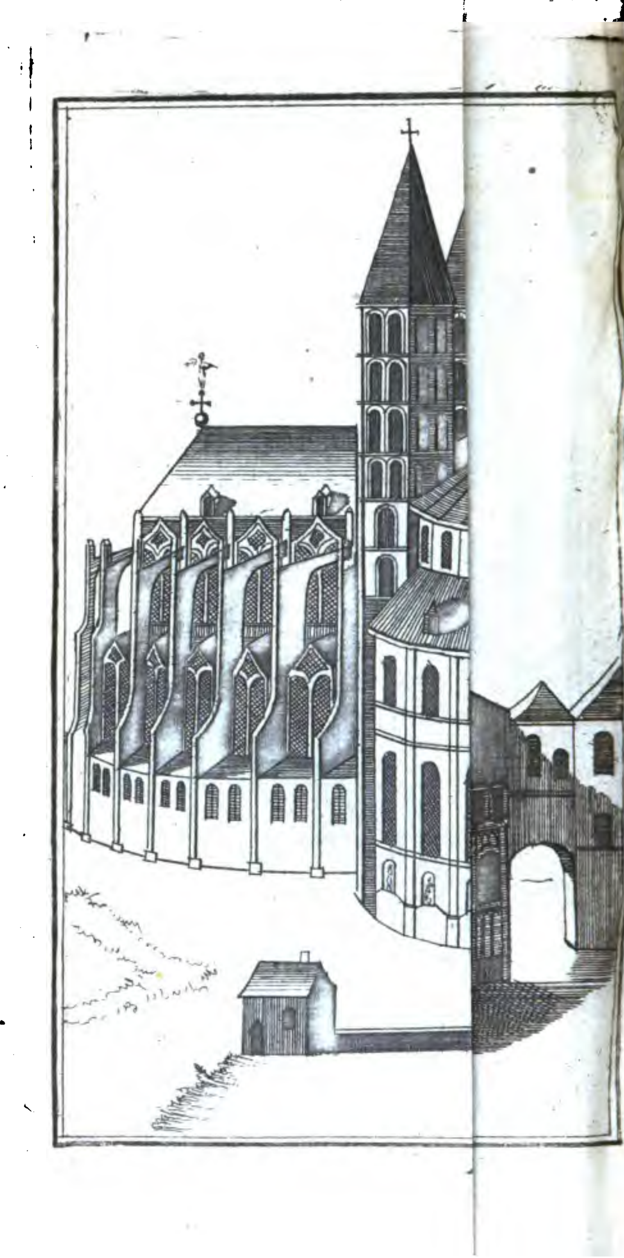
LA VILLE DE TOURNAY.

C'Est la plus ancienne Ville de la Gaule-Belgique; puisqu'on soutient qu'elle a été fondée plus de 600 ans avant la naif-


Escaut R.
Echelle
80
160
320







ſance de J. C. La riviere de l'Eſcaut la ſé-
pare en deux parties. Elle eſt à ſept lieues
de Douay, à dix de Mons, & à cinq de
Lille. C'étoit la Capitale des Nerviens, de
laquelle Jules-Céſar fait mention dans ſes
Commentaires ſur la Guerre des Gaules;
car il rapporte qu'il s'en eſt rendu le maî-
tre, après la bataille qu'il avoit gagnée ſur
ces Peuples, près de la Sambre.

C'eſt la Capitale du Tourneſis; on l'ap-
pelle *Doornick* en Flamand, & en Latin *Ci-
vitas Nerviorum* ou *Tornacum* : pluſieurs tours
qu'on y voyoit, lui ont donné ce nom.
Elle eſt grande, bien bâtie, & très-mar-
chande par ſes manufactures d'étoffes, &
par le trafic de bas de laine. On y compte
ſoixante & dix ſortes de Métiers; & ſept
Portes, dites de Saint-Martin, de Lille,
de Sept-Fontaines, du Château, de Morel,
de Marvis & de Valenciennes. Comme l'Eſ-
caut paſſe au milieu de la Ville, on fit, en
1635, un très-beau Quay, de 1300 pas de
longueur & de 80 de largeur, où il y a une
promenade des plus agreables, entre des
allées d'arbres.

L'Egliſe Cathédrale, dédiée à Notre-
Dame, eſt d'une très-belle architecture; elle
a quatre clochers; on y voit quantité de
Chapelles richement ornées, comme auſſi
pluſieurs tombeaux magnifiques, tant de
marbre que de bronze. Son Chapitre a pour
Dignitaires un Doyen: deux Archidiacres

l'un pour Tournay, & l'autre pour la Flandre; un Chantre, deux Tréſoriers, un Pénitencier, un Écolâtre, un Théologal & un Chancelier. Il y a en tout quarante-deux Prébendes, dont quarante ſont à la diſpoſition de l'Evêque; & les deux autres, ſavoir celle d'Ecolâtre & du Chanoine Hôtelier, ſont à la diſpoſition du Chapitre. Le dernier eſt appellé Hôtelier, parce qu'à titre de ſa Prébende, il eſt chargé de la direction de l'Hôpital de Notre-Dame, qui eſt de la dépendance du Chapitre. Les Chanoines doivent être Nobles ou Gradués; ils montent à une Prébende meilleure par tour d'ancienneté, en laiſſant celle qu'ils avoient pour le nouveau venu. Ils ont une belle Bibliotheque, commencée par la libéralité de pluſieurs Chanoines. Il y a encore douze Vicaires, qui doivent être bons Muſiciens, & qui ont des revenus conſidérables. On croit que Childeric I, petit-fils de Clodion, Roi de France, a fondé & doté cette Egliſe, en reconnoiſſance de ce que les Tournéſiens l'avoient défendu contre ſes Ennemis, qui l'aſſiégeoient dans Tournay. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince mourut, & qu'il fut enterré dans cette Ville, puiſqu'on y trouva ſon tombeau, par haſard, en 1655. Voici l'hiſtoire de cette découverte. Le 27 Mai de l'an 1655, le Curé de la Paroiſſe de Saint-Brice à Tournay, faiſant abattre quelques vieilles maiſons qui tomboient en ruine,

ruine, pour en faire bâtir une autre plus ample à la place ; comme l'on creusoit les fondements, on trouva d'abord, à la profondeur de sept pieds, une agraffe d'or, & ensuite un sac de cuir presque pourri, où il y avoit plus de cent médailles d'or. Celui des ouvriers qui s'en apperçut le premier, jetta un grand cri, qui fit assembler du monde. Le Doyen de Tournay & quelques autres Ecclésiastiques accoururent pour voir ce que c'étoit.

On trouva encore environ 200 médailles d'argent, deux têtes de mort, l'une beaucoup plus grosse que l'autre, & quelques os d'un squelette ; les os, les dents & la mâchoire d'un cheval, dont un des fers s'étoit encore conservé ; mais ce fer s'en alla en pieces dès qu'on le toucha : ensuite, dans le circuit d'environ cinq pieds, on trouva :

1°. Une épée, dont la lame, quand on la leva, tomba en morceaux.

2°. Divers morceaux d'or, qui servoient d'ornement au fourreau de l'épée ou au baudrier.

3°. Le fer d'une hache, & celui d'un javelot, rongés par la rouille.

4°. Un étui d'or, avec un poinçon ou stylet pour écrire.

5°. Deux petites verges d'or quarrées & émaillées de rouge, avec leurs étous d'or, qui avoient servi à joindre ensemble deux plaques d'ivoire pour des tablettes.

6°. Une petite tête de bœuf, d'or émaillée.

7°. Plusieurs figures d'abeilles, d'or & d'émail.

8°. Diverses autres pieces d'or & d'émail, que l'on croit avoir servi à orner les mords, la bride & le harnois du cheval.

9°. Un gros anneau d'or sans chaton & sans cachet.

10°. Quatre grosses agraffes d'or, qui paroissent avoir servi à attacher le ceinturon ou le baudrier du Prince.

11°. Une boule de cryſtal moins grosse qu'une balle de paume.

12. Un anneau d'or à cacheter ou à sceller, sur lequel on voit la figure de Childeric, avec ces mots gravés autour en caracteres Romains : *Childerici Regis.*

Toutes ces richesses ayant été rassemblées, furent présentées à l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, qui ordonna à Jacques Chifflet, son premier Médecin, d'écrire l'hiſtoire de cette découverte, d'où l'on a tiré toutes les particularités qu'on vient de rapporter.

Après la mort de l'Archiduc Léopold, ce trésor passa au cabinet de l'Empereur Ferdinand III, qui eut pour successeur à l'Empire Léopold I.

Vers l'an 1664, l'Archevêque de Mayence fit témoigner à l'Empereur Léopold I, par le Pere Brenick, Jésuite, Confesseur de Sa Majeſté Impériale, qu'il lui seroit sensible-

ment obligé, s'il vouloit bien le gratifier de ces beaux restes de l'antiquité, en lui laissant entrevoir que son dessein étoit de les présenter au Roi de France. L'Empereur y consentit; il retint seulement quelques-unes des abeilles, & fit faire des copies des autres pieces principales.

M. l'Abbé Dubos dit que ce fut Maximilien-Henri, Electeur de Cologne, qui fit ce présent au Roi: le Pere Mabillon assure que ce fut Jean-Philippe de Schomborn, Electeur de Mayence: c'est M. l'Abbé du Bos qui s'est trompé.

Le Roi qui pensoit dès-lors à enrichir, comme il a fait depuis, de pieces antiques son Cabinet & la Bibliotheque Royale, en sut beaucoup de gré au Prélat; & c'est ainsi que le monument dont il s'agit, passa à la Bibliotheque du Roi, où les curieux, & principalement les étrangers, s'empressent de le voir.

Le Sr. Chifflet a fait un gros ouvrage sur ce tombeau de Childeric, où il répand l'érudition à pleines mains, mais qui paroît rempli de beaucoup de choses inutiles.

Voici présentement quelques observations que l'on peut faire sur ce monument:

1°. La coutume de la plupart des peuples de ce temps-là étoit d'enterrer avec leurs Princes, leurs armes, leur cheval de bataille, & une infinité de choses encore plus précieuses. On lit dans Jornandès, qu'At-

tila, Roi de Goths, fut enterré avec ses armes, & beaucoup d'autres choses semblables à celle que l'on trouva dans le tombeau de Childeric; & Tacite nous apprend que c'étoit l'usage en Germanie, d'où étoit Childeric, d'enterrer le cheval du Prince avec lui; il dit même que quand on brûloit les corps des Princes, on brûloit dans le même bûcher leurs armes & leur cheval.

2°. Il paroît que cette tête de bœuf que l'on trouva dans le tombeau de Childeric, étoit une idole: nous voyons, en effet, dans le quatrieme Concile d'Orléans, un Canon qui défend aux François de jurer sur la tête de quelqu'animal que ce soit, farouche ou domestique, selon l'usage des Païens.

3°. La boule de crystal n'a peut-être été mise dans le tombeau, que comme une chose précieuse en ce temps-là: quelques Auteurs ont cru cependant que les Rois Francs tenoient une pareille boule à la main dans les jours de cérémonie, comme une marque de leur dignité, & qu'ainsi elle faisoit partie des ornements Royaux.

» Il est vrai, dit M. l'Abbé Dubos, que » cette boule est deux ou trois fois plus » petite que celle dont les Souverains peu- » vent encore se servir aujourd'hui pour un » pareil usage, & que les Peintres & les » Sculpteurs mettent dans la main des Em- » pereurs & des Rois; mais il faut qu'in- » sensiblement on ait augmenté le volume

» de ce globe dont nous parlons. Ce qui
» eſt certain, c'eſt que les globes qui ſont
» employés dans les médailles antiques des
» Empereurs Romains, comme le ſymbole
» de l'Etat, ne ſont pas plus grands, à en
» juger, par rapport aux figures d'hommes
» qui ſont ſur ces mêmes médailles, que le
» globe qui s'eſt trouvé dans le tombeau
» de Childeric. J'ajouterai même que nous
» avons encore pluſieurs ſtatues de nos Rois
» de la premiere race, faites ſous le regne
» de la troiſieme, qui repréſentent ces Prin-
» ces tenant à la main un globe, plus pe-
» tit, ſans comparaiſon, que les globes ſym-
» boliques auxquels les Peintres & les Sculp-
» teurs des derniers ſiecles ont accoutumé
» nos yeux. «

4°. Le Sieur Chifflet veut trouver dans les figures d'abeilles, l'origine des fleurs de lis ; & M. l'Abbé Dubos a cru pouvoir adopter cette opinion. Voici comme il s'exprime :

» Childeric, ſuivant toutes les apparen-
» ces, portoit ces petites figures couſues
» ſur ſon vêtement, parce que la Tribu
» des Francs, ſur laquelle il regnoit, avoit
» pris les abeilles pour ſon ſymbole, & qu'elle
» en parſemoit ſes enſeignes. " Les Nations Germaniques, dont les Francs faiſoient partie, prenoient chacune pour ſon ſymbole, au rapport de Cluvier, quelque animal dont elle portoit la figure ſur ſes enſeignes.

» D'abord elles n'auront-mis dans ces dra-
» peaux que les bêtes les plus courageuses ;
» mais le nombre des Nations & des Tri-
» bus venant à se multiplier, il aura fallu
» que les nouvelles Nations & les nouvelles
» Tribus, pour avoir un symbole particulier
» qui les distinguât des autres, missent sur
» leurs enseignes des animaux de tout genre
» & de toute espece.

» Je crois même, poursuit M. l'Abbé
» Dubos, que nos abeilles sont, par la
» faute des Peintres & des Sculpteurs, de-
» venues nos fleurs de lis ; lorsque dans le
» XIIe. siecle, la France & les autres Etats
» de la Chrétienté commencerent à prendre
» des armes blasonnées. Quelques monu-
» ments de la premiere race, qui subsistoient
» encore dans le XIIe. ou XIIIe. siecle, &
» sur lesquels il y avoit des abeilles mal
» dessinées, auront même donné lieu à la
» Fable populaire, que les fleurs de lis,
» que nos Rois portent dans l'écu de leurs
» armes, fussent originairement des crapauds ;
» fable qui a eu long-temps cours dans les
» Pays-Bas, où l'on cherchoit à rendre les
» François méprisables par toutes sortes d'en-
» droits. «

Telle est l'opinion de M. l'Abbé Du-
bos sur ces abeilles trouvées à Tournay,
dans le tombeau du Roi Childeric ; sur quoi
l'on doit observer, 1°. que si les Flamands
ont cru long-temps que les fleurs de lis

n'étoient dans leur premiere origine que des *crapauds*, ils ont pu se croire autorisés dans cette opinion, par les tapisseries qu'ils ont vues, pendant plusieurs siecles, dans le Palais que les anciens Ducs de Bourgogne, leurs Souverains, habitoient à Bruxelles. Avant que ce Palais eut été brûlé, il y avoit une tapisserie très-ancienne, & qui avoit été faite du temps de ces anciens Ducs, sur laquelle on avoit brodé aux quatre coins les armes des Rois de France, qui ne contenoient que des crapauds, si parfaitement dessinés, qu'il n'étoit pas possible de s'y méprendre. Or, disoit-on, comment les Ducs de Bourgogne, qui étoient des Princes de la Maison Royale de France, eussent-ils souffert que l'on eût mis des crapauds dans ces armes au-lieu d'abeilles, ou de fleurs de lis, s'ils n'avoient pas été persuadés que c'étoit, dans la premiere origine, les véritables armoiries de ces Rois de France dont ils descendoient? Il y a encore des gens âgés à Bruxelles, qui se souviennent d'avoir vu ces tapisseries dans leur jeunesse. 2°. Qu'on ne regarde pas cependant ces sortes de monuments comme des preuves concluantes & décisives. L'ignorance de l'antiquité, dont les Princes sont quelquefois aussi susceptibles que les Ouvriers qui travaillent pour eux, peut fort bien avoir donné lieu à une méprise, qui n'aura été dans le fond qu'une erreur populaire. Ainsi les Savants sont toujours partagés

ſur l'origine des fleurs de lis; & rien ne prouve mieux l'incertitude de cette origine, que cette diverſité d'opinions & de conjectures que l'on a imaginées pour la trouver : les uns diſent qu'elles repréſentent la figure d'un lis qui commence à s'épanouir, & dont deux feuilles ſont déja recourbées vis-à-vis l'une de l'autre ; les autres, que c'eſt le fer d'une lance, ou d'un javelot, dont les François ſe ſervoient du temps de la premiere race, & que l'on nomma *Fleurs de lis*, parce que nos Rois firent graver dans leurs monnoies des lis mêlés avec ces fers de lances, qui avoient aux deux côtés deux fers recourbés en pointe, comme on en voit encore dans de vieilles hallebardes qui ſe trouvent dans les arſenaux; cette ſeconde opinion eſt adoptée par le Pere Daniel.

A l'égard du cachet de Childeric, où l'on voit le portrait de ce Prince, il faut remarquer que ce portrait étant creuſé dans l'or, parce que le Prince s'en ſervoit pour cacheter en relief; on n'en diſtingue pas bien les traits en les conſidérant dans le cachet même; mais quand on en tire l'empreinte ſur de la cire, on remarque, 1°. que ce portrait n'avoit pas été travaillé par une main fort habile; 2°. que la gravure, que le Sieur Chifflet en a fait faire, n'eſt pas fort exacte. Le Graveur du Sieur Chifflet ſemble avoir donné à Childeric, le viſage d'un enfant; & l'on voit dans les empreintes de ce ca-

chet, un visage d'homme; à qui l'on peut donner trente-cinq à quarante ans.

La question la plus importante que l'on puisse faire sur ce monument, est de savoir, quel est le Roi qui se trouve représenté sur ce cachet; si c'est Childeric, pere du Grand Clovis, ou quelque autre Roi du même nom, dont l'histoire ne nous est pas connue.

Tous les Savants sont convenus assez unanimement, que ce portrait a été celui de Childeric, pere de Clovis, dont la plupart des Auteurs rapportent la mort à l'an 480. La longue chevelure de ce Prince, qui étoit le signe distinctif des Rois de la premiere race; le titre de Roi, gravé sur son cachet, à la suite de son nom, marque évidemment que ce Childeric étoit Roi des Francs. Mais ces preuves ne sont pas encore suffisantes pour montrer que ce Roi des Francs fût Childeric, pere de Clovis. Pour s'en assurer autant qu'il est possible de le faire, au milieu de la confusion & de ténebres qui enveloppent des temps si reculés, & avec le peu de lumiere que l'on peut tirer des anciens monuments qui donnent plus de lieu à la conjecture, que de fondement à la certitude, on a observé que parmi les médailles que l'on trouva dans le tombeau, il ne s'en trouve pas une seule des Empereurs qui ont regné depuis l'an 480, que l'on regarde comme l'année de la mort de Childeric, pere de Clovis.

Toutes ces médailles représentent quelques-

uns des Empereurs qui ont regné avant Childeric, ou en même temps que lui; ce qui semble montrer que ce tombeau est celui d'un Roi mort vers l'an 480, & par conséquent de Childeric, pere de Clovis.

Pour revenir à la Ville de Tournay, les saints Piat & Crisole y annoncerent l'Evangile dès le temps de l'Empereur Dioclétien, & y reçurent la couronne du martyre. Leurs corps furent enterrés à Séclin, à deux lieues de Lille, d'où ils furent transportés à Chartres; mais on en rapporta une partie à Séclin. Le nombre des Fideles s'étant accru considérablement à Tournay, le Pape Félix III y envoya un Evêque, vers l'an 488.

ÉVÊQUES DE TOURNAY.

I. Théodore, fut Evêque vers l'an 488, & mourut trois ans après. Quelques Auteurs nomment cependant pour premier Evêque de Tournay saint Supérior, qui souscrivit, l'an 317, au Concile de Sardique, par ces mots : *Superior Nerviorum Episcopus* : mais les Critiques prétendent qu'il étoit Evêque de Bavai, ou plutôt de Cambray.

II. Saint Eleuthere, natif de Tournay, commença à y détruire l'Idolâtrie, & mourut vers l'an 540. On célebre sa Fête le 20 Février.

III. Saint Médard, Evêque de Vermandois, transféra son Siege Episcopal, qui avoit été jusqu'alors dans la Ville de St.

Quentin, à celle de Noyon. Puis ayant été élu Evêque par ceux de Tournay, il retint ces deux Evêchés, qui ont été poſſédés enſemble par ſes Suceſſeurs juſqu'à l'an 1146. St. Médard mourut l'an 561, & ſon corps fut porté par Clotaire I, Roi de France, à Soiſſons, où ce Prince a fait bâtir une Abbaye à ſon honneur. On fait ſa Fête le 8 Juin.

IV. Auguſtin, Evêque de Tournay & de Noyon: on ignore le temps de ſa mort, ainſi que de quelques-uns de ſes Succéſſeurs.

V. Gandulphe.

VI. Ebrulphe.

VII. Craſmaire, ou Tranſmaire, reçut à Tournay, l'an 588, Childeric, Roi de France, qui étoit en guerre contre Sigebert ſon frere. Ce Prince fit de grands biens à l'Egliſe de Tournay, & y fut enterré l'an 584. Craſmaire mourut vers l'an 621.

VIII. Saint Achaire, Moine de l'Abbaye de Luxeuil en Bourgogne, fut choiſi, l'an 621, Evêque de Noyon & de Tournay, par Clotaire II, Roi de France. Comme il réſidoit à Noyon, il pria St. Amand de faire les fonctions Epiſcopales à Tournay, & dans ſes environs; celui-ci fonda les Abbayes de St. Bavon à Gand, & celle qui porte ſon nom près de Tournay, dans laquelle il fut enterré vers l'an 661. St. Achaire mourut à Noyon, vers l'an 648.

IX. St. Eloy, autrefois Orfevre, fut tiré de la Cour de Dagobert, Roi de France,

pour remplir le Siege de Tournay : il prêcha l'Evangile en Flandres & en Brabant, & mourut l'an 659. Son corps fut enterré à Noyon, dans l'Abbaye qu'il y avoit fondée, & qui porte son nom. On célebre sa Fête, le 1 Décembre.

X. Hautgaire.

XI. St. Mommelin, Moine de Luxeuil, & premier Abbé de Sitieu, (qu'on nomme à présent St. Bertin à St. Omer) succéda vers l'an 665. On célebre sa Fête le 16 Octobre.

XII. Goduin.

XIII. Guarulphe.

XIV. Framengere.

XV. Humain.

XVI. Guy, fils de Robert, Comte de Boulogne.

XVII. St. Eunuce. On fait sa Fête le 4 Septembre.

XVIII. Elisé, se trouva, l'an 748, au Concile de l'Estine, où présidoit saint Boniface, Archevêque de Mayence.

XIX. Adelfride.

XX. Dido.

XXI. Gilbert, Abbé de St. Amand, mourut vers l'an 782.

XXII. Pleon, ou Plereon.

XXIII. Wendilmare.

XXIV. Rangaire.

XXV. Ficard, ou Folrade.

XXVI. St. Emilion, ou Immo, fut massacré

massacré par les Barbares l'an 860, devant l'Eglise de Noyon.

XXVII. Rainelme, mort l'an 876.

XXVIII. Heidilon souffrit plusieurs adversités par l'irruption des Normands, qui ruinerent les Villes de Tournay, Cambray, Amiens & Térouane : il mourut vers l'an 890.

XXIX. Robert, mourut vers l'an 910.

XXX. Airard, décéda vers 932.

XXXI. Gualbert, Abbé de St. Pierre à Corbie mourut l'an 935.

XXXII. Transmaire, Prévôt de l'Abbaye de St. Vaast à Arras, mort l'an 950.

XXXIII. Rodulphe, Archidiacre de Noyon, mourut à Tournay l'an 954.

XXXIV. Fulchere, Moine de l'Abbaye de St. Médard à Soissons, s'empara des Evêchés de Tournay & de Noyon par simonie : on dit qu'il mourut rongé des vers, l'an 955.

XXXV. Hadulphe, Archidiacre de Laon, mourut en 977.

XXXVI. Landulphe, fils de Herbert, Comte de Vermandois, mourut l'an 990.

XXXVII. Ratbode, mort en 1000.

XXXVIII. Harduin de Croy, mort vers l'an 1030.

XXXIX. Hugues, Prévôt de l'Eglise de Tournay, & Archidiacre de Cambray, mort l'an 1043.

XL. Baudouin, fondateur de l'Abbaye de

St. Barthelemy à Noyon, mourut en 1068.

XLI. Ratbode II, fonda, en 1091, le Chapitre de N. D. à Bruges, & mourut l'an 1098.

XLII. Baudry, Chanoine & Chantre de Térouane, & Archidiacre de Noyon, succéda vers l'an 1106. Il composa la célebre Chronique de Cambray, & mourut en 1112.

XLIII. Lambert, Archidiacre de Tournay, fut élu par le Clergé de Noyon pour satisfaire à ceux de Tournay, qui insistoient à Rome pour avoir un Evêque particulier: il mourut l'an 1123.

XLIV. Simon, Comte de Vermandois, mourut dans la Terre-Sainte, l'an 1148.

ÉVÊQUES DE TOURNAY, depuis la séparation.

Le Clergé de Tournay envoya ensuite de nouveaux Députés à Rome, pour demander la séparation de leur Evêché de celui de Noyon; tant pour les dissentions qui regnoient depuis long-temps entre les deux Eglises Cathédrales, que parce que les Evêques précédents avoient résidé à Noyon, sans avoir beaucoup de soin de l'Eglise de Tournay. Ils obtinrent enfin leur demande l'an 1146 du Pape Eugene III, aux instances de St. Bernard, Abbé de Clairvaux.

Absalon, Abbé de Saint-Amand, de l'Or-

dre de St, Benoît, avoit été élu premier Evêque de Tournay dès l'an 1144, par le Clergé de Tournay, & présenté au Pape; mais il mourut à Rome l'an 1146, avant que le rétablissement de cet Evêché fut réglé.

XLV. Anselme, Moine Bénédictin, & Abbé de St. Vincent de Laon, élu par le Clergé de Tournay, fut sacré à Rome, l'an 1146, par le Pape Eugene III: il mourut trois ans après.

XLVI. Gerard, auparavant Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Villers en Brabant, mourut l'an 1166.

XLVII. Gautier, Doyen de la Cathédrale de Tournay, mourut l'an 1173.

XLVIII. Everard d'Oisy, Archidiacre de Cambray, & Prévôt de Nivelle, mort l'an 1191.

XLIX. Etienne, premiérement Ecolâtre de la Cathédrale d'Orléans, ensuite Chanoine Régulier & Abbé de Ste. Génévieve à Paris, célebre par les Lettres qu'il a écrites, & par sa grande érudition: il mourut l'an 1203.

L. Goswin, Archidiacre de Tournay, mourut en 1219.

LI. Wautier de Marvis, auparavant Doyen de la Cathédrale de Tournay, mourut l'an 1251.

LII. Wautier de Croix, Doyen de la Cathédrale de Tournay, trépassa l'an 1259.

LIII. Jean Buchel, passa par tous les dégrés, commençant par être enfant de Chœur, jusqu'à la dignité de Doyen, & enfin d'Evêque de Tournay ; il mourut en 1266.

LIV. Jean d'Enghien se trouva, l'an 1274, au Concile de Lion, où le Pape Grégoire VII lui conféra l'Evêché de Liege & l'Abbaye de Stavelot. Il mourut l'an 1281, des blessures qu'il avoit reçues par ordre de Henri de Gueldres, son compétiteur dans l'Evêché de Liege, qui l'avoit fait attaquer.

LV. Philippe Mus ou Mouske, de Gand, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Tournay, mourut l'an 1282.

LVI. Michel de Waringhem, Ecolâtre de Tournay, trépassa l'an 1297.

LVII. Jean de Wazonne, Chanoine & Archidiacre de Bruges, dans l'Eglise de Tournay, mourut en 1300.

LVIII. Guy d'Auvergne, Comte de Boulogne, céda au Roi Philippe-le-Long, l'an 1320, les droits de Justice avec les Fiefs qu'il possédoit dans Tournay, par échange contre huit Villages dans la Châtellenie de Lille. Il fut transféré, l'an 1326, à l'Evêché de Cambray.

LIX. Guillaume de Ventadour, Moine de l'Abbaye de Cluny, en France : il mourut en 1333.

LX. Thibaud de Sancerre, ou de Saussoire, mort en 1334.

LXI. André Ghiny, natif de Florence, auparavant Evêque d'Arras, ensuite Cardinal, quitta l'Evêché de Tournay l'an 1342, & mourut l'an 1345.

LXII. Jean Desprez, auparavant Evêque de Langres, trépassa l'an 1349.

LXIII. Pierre de la Forêt, Chancelier de France, Evêque de Tournay en 1349, fut ensuite Evêque de Paris & Cardinal: il mourut l'an 1361.

LXIV. Philippe d'Arbois, Bourguignon, Doyen de St. Donat à Bruges, & Aumônier de Louis de Male, Comte de Flandres, devint Evêque de Noyon l'an 1349: il passa la même année à l'Evêché de Tournay, & mourut l'an 1376.

LXV. Pierre d'Auffay, Chanoine de Tournay, fut élu l'an 1377. De son temps commença le grand Schisme de l'Eglise: l'Evêque tint le parti de l'Antipape Clément VII, & il mourut à Paris l'an 1389.

Louis de Male, Comte de Flandres, prit cependant, avec ses Sujets, le parti du Pape Urbain VI, qui tenoit son Siege à Rome; & ce Pontife nomma, l'an 1377, à l'Evêché de Tournay, Pileus de Prata, Archevêque de Ravenne, & son Légat en Flandres, & il le fit Cardinal: mais ce Prélat n'a jamais résidé dans cet Evêché.

Jean de West, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut ensuite nommé par le Pape Urbain VI, Evêque de Tournay, & résida

à Gand & à Bruges Il mourut l'an 1384, & fut enterré à l'Abbaye de Waesmünster, près de Termonde.

Guillaume de Normannis, Romain, Moine de l'Ordre de St. Benoît, Evêque d'Ancône, en Italie, & Légat du Pape Urbain VI dans les Pays-Bas, étoit Administrateur de l'Evêché de Tournay l'an 1388: & en cette qualité il fit la visite de la précieuse Rélique du saint Sang à Bruges. Il mourut Evêque de Todi en Italie, l'an 1408.

LXVI. Louis de la Tremouille fut nommé Evêque par l'Antipape Clément VII, & mourut l'an 1410.

LXVII. Jean de Thoysi, auparavant Evêque d'Autun, & Grand-Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1433.

LXVIII. Jean de Harcourt, auparavant Evêque d'Amiens, devint, l'an 1457, Archevêque de Narbonne & Patriarche d'Antioche.

LXIX. Jean de Chevrot, Bourguignon, Archidiacre de Rouen & Chanoine de Cambray, mort l'an 1460.

LXX. Guillaume Fillatre, Bourguignon, Abbé de St. Thierri à Rheims, & de St. Bertin à St. Omer, puis successivement Evêque de Verdun, de Toul & de Tournay; Il mourut l'an 1473.

LXXI. Ferry de Cluny, Bourguignon, Abbé Commendataire de Marchienne & de St. Denis, près de Mons, & Chancelier de

l'Ordre de la Toison d'or, devint Evêque de Tournay l'an 1474 ; ensuite Cardinal l'an 1477, & mourut l'an 1483.

LXXII. Jean Monissart, Doyen de l'Eglise de Térouane, & Prévôt de Saint-Sauveur à Harlebeeck, mort l'an 1484.

LXXIII. Antoine Pallavicini, Cardinal, obtint, outre les Evêchés de Pampelune, d'Orence, Lecce & Lameyo, celui de Tournay, qu'il résigna l'an 1492 à Pierre Quicke.

LXXIV. Louis Pot, Abbé de Marmoutier, fut mis en possession de l'Evêché de Tournay l'an 1484, par Charles VIII, Roi de France, qui étoit alors maître de Tournay. Ceux de Gand & de Bruges refuserent de lui obéir; & Tournay ayant été pris par les Bourguignons, Louis Pot se retira en France, où il obtint l'Evêché de Leitoure : il mourut en 1505.

LXXV. Pierre Quicke, natif de Gand, Moine de l'Abbaye des Dunes à Bruges, puis Abbé de St Amand, fut sacré Evêque de Tournay l'an 1497. Il fut beaucoup traversé par son Prédécesseur, & mourut l'an 1506.

LXXVI. Charles du Hautbois, Conseiller à Paris, fut élu par le Chapitre du vivant de Pierre Quicke; il mourut l'an 1513.

LXXVII. Louis Guillard obtint l'Evêché par la résignation de Charles du Hautbois : mais comme Henri VIII, Roi d'Angleterre,

étoit alors maître de Tournay, il n'en put prendre possession, & ce Prince nomma à cet Evêché le fameux Thomas Wolsey, son Chapelain, ensuite Cardinal & Archevêque de Cantorbery. La Ville de Tournay ayant été reprise, l'an 1521, par l'Empereur Charles-Quint, Louis Guillard se retira en France, où il obtint successivement les Evêchés de Chartres, de Châlons-sur-Marne, & de Senlis.

LXXVIII. Charles de Croy, obtint l'Evêché de Tournay l'an 1524, par la résignation de Louis Guillard. Il a été Abbé d'Afflighem, de Hautmont & de St. Guilain: il mourut l'an 1564.

A l'érection des nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, celui de Cambray fut érigé en Archevêché l'an 1559, & l'Evêché de Tournay, qui avoit été jusques à ce temps-là sous l'Archevêché de Rheims, fut déclaré Suffragant de Cambray, par le Pape Paul IV. Il s'éleva ensuite une contestation entre les Evêques de Tournay & d'Arras, au sujet du droit d'ancienneté & de préséance, que l'un & l'autre prétendoit avoir; mais il fut adjugé, l'an 1565, à l'Evêque de Tournay par une Bulle du Pape Pie IV.

LXXIX. Gilbert d'Oignies, Prévôt de St. Pierre à Lille, Doyen & Grand-Vicaire de Tournay, fut sacré en 1565, & mourut en 1574.

LXXX. Pierre Pintaflour, de Cassel,

Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut ſacré en 1575, & mourut en 1580.

Conrard d'Oyenbrugghe, Chanoine & Chantre de Tournay, fut nommé Evêque, l'an 1580, par le Prince d'Epinoy, au nom des Etats révoltés contre le Roi : mais il ne fut jamais reçu, & ſe retira enſuite à Leyde, en Hollande, où il mourut en 1612.

LXXXI. Maximilien Morillon, de Louvain, Prévôt d'Aire, Archidiacre & Grand-Vicaire du Cardinal de Granvelle, Archevêque de Malines, fut ſacré en 1583, & mourut en 1586.

LXXXII. Jean de Vendeville, de Lille, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, premier Profeſſeur dans celle de Douay, & Conſeiller du Conſeil-Privé de Sa Majeſté. Il fut ſacré en 1588, & mourut en 1592.

LXXXIII. Louis de Berlaimont, Archevêque de Cambray, devint Adminiſtrateur de l'Evêché de Tournay; mais il retourna l'an 1595 à Cambray, d'où il étoit ſorti pour les troubles de la Religion.

Jean-Charles Schetz de Grobbendonck, Chanoine de Liege, Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'or, & Conſeiller Eccléſiaſtique au Conſeil de Flandres à Madrid, fut nommé enſuite à cet Evêché; mais il mourut en revenant aux Pays Bas, l'an 1595.

LXXXIV. Michel d'Eſne, Chanoine de Tournay, fut ſacré en 1596, & mourut en 1614.

LXXXV. Maximilien de Gand & Vilain, Chanoine de Tournay, mourut en odeur de ſainteté l'an 1644.

LXXXVI. François de Gand & Villain, Prévôt de St. Pierre à Lille, & Chanoine-Tréfoncier de Liege, ſuccéda à ſon oncle en 1647; il étoit auſſi Chapelain de l'Archiduc Léopold, & mourut en 1665.

LXXXVII. Gilbert de Choiſeul du Pleſſis-Praſlin, Evêque de Cominges, Prélat très-ſavant, fut nommé à l'Evêché de Tournay en 1670, par Louis XIV, Roi de France, & mourut à Paris, en 1689.

LXXXVIII. François de Caillebot de la Salle, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Aumônier du Roi, & Abbé de la Couture du Mans, & de Rebais, au Dioceſe de Meaux, fut ſacré l'an 1692. Il ſe démit de ſon Evêché en 1705, & ſe retira à ſon Abbaye de Rebais, où il a été un des Appellants de la Bulle *Unigenitus*. Il mourut à Rebais au mois de Décembre 1736, étant le plus ancien Evêque de la France.

LXXXIX. Louis Marcel de Coetlogon, premiérement Evêque de Saint-Brieu en Bretagne; il mourut en 1707.

XC. René François de Beauveau-du-Riveau, Abbé de St. Victor en Caux, Docteur en Théologie, de la Maiſon de Navarre. Il avoit été auparavant Evêque de Bayonne; il quitta la Ville de Tournay l'an 1709,

lorsque les Alliés y entrerent, qui ne voulurent plus le recevoir dans la suite. Il se démit de cet Evêché l'an 1713. Il obtint l'Archevêché de Toulouse, & enfin celui de Narbonne l'an 1719. Ce Prélat eut encore l'Abbaye de Bonneval, Diocese de Rhodez, l'an 1723, & l'année suivante il fut créé Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il mourut à Narbonne le 4 Août 1739, âgé de 75 ans.

XCI. Jean Ernest de Baviere, Comte de Lewenstein-Werthein, &c. Grand-Doyen de Strasbourg, & Prévôt de l'Eglise de St. Pierre dans cette Ville, prit possession de cet Evêché l'an 1713, en vertu d'une permutation avec son Prédécesseur, agréée par le Pape. Il fut sacré à Liege le 25 Février 1714; & devint l'année suivante, Abbé & Prince de Stavelot & de Malmedy, étant aussi Chanoine de Cologne, de Liege & de Paderborn. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 28 Juin 1731, âgé de 64 ans.

XCII. François Ernest, Comte de Salm & Reiffenscheid, Chanoine Capitulaire des Eglises de Cologne & de Strasbourg, succéda à son grand oncle, & fut sacré à Vienne le 29 Mars 1732, par le Cardinal de Kolonitz. Il étoit Comte du Saint-Empire, né à Vienne, l'an 1698, de François Guillaume, Comte de Salm, & de Marie-Agnès, Comtesse de Schlawata : il mourut à Strasbourg, le 16 Juin 1770.

CXIII. Il eut pour Succeſſeur S. A. S. le Prince Guillaume-Florent de Salm-Salm, & du Saint-Empire, Wild & Rhingrave, &c. Tréfoncier des Métropoles de Liege, Cologne & Strasbourg. Il fut ſacré à Bonn, le 14 Juillet 1776, par le feu Electeur Maximilien Frédéric de Konigſegg, Rothenfles, après que l'Evêché avoit vaqué ſix ans en ſa faveur; & en fit prendre poſſeſſion à Tournay, le 25 du même mois, par M. Delloye, Chanoine-Cellier de la Cathédrale.

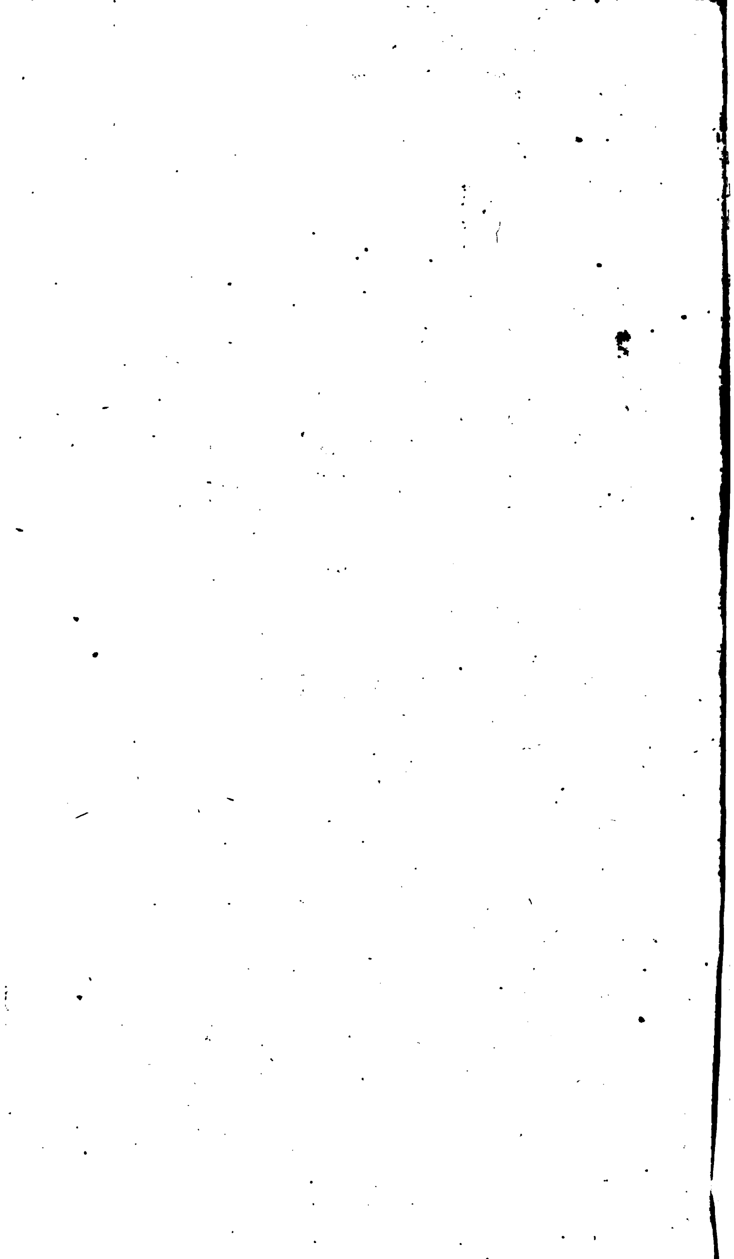
Le Dioceſe de Tournay étoit d'une très-grande étendue, avant que les Evêchés de Gand & de Bruges en fuſſent démembrés. Il eſt diviſé à préſent en huit Doyennés, qui ſont : Tournay, Lille, Helchin-Wallon, Helchin-Flamand, Séclin, St. Amand, Courtray & Wetwick, qui contiennent enſemble environ deux cents vingt-trois Cures.

L'Abbaye de St. Martin, de l'Ordre de St. Benoît, ſe fait diſtinguer en cette Ville par la beauté de ſes Edifices & par la grandeur & la magnificence de ſon Egliſe. Louis XIV, Roi de France, & la Reine Marie-Thérefe d'Autriche, ſon Epouſe, y mirent la premiere pierre en 1677. Cette Abbaye fut commencée vers l'an 656, par St. Eloy, Evêque de Tournay, à l'honneur de St. Martin, Evêque de Tours, qu'on croit avoir prêché autrefois l'Evangile en ce lieu, & y avoir reſſuſcité un mort. Elle devint enſuite très-puiſſante : elle a auſſi quelques Prévôtés de

ſa



..n d'Abdye van den Hylign
..is tot Doornyk .



sa dépendance. Les Religieux se mirent sous la Regle de St. Benoît au commencement du XIIe. siecle, ayant auparavant suivi celle de saint Augustin.

La Ville de Tournay est divisée en dix Paroisses : la Cathédrale de Notre-Dame, St. Piat, St. Jacques, St. Quentin, St. Pierre, St. Nicaise, Ste. Marie-Magdelaine, St. Brixe, St. Jean & St. Nicolas. Les sept premieres, dans la plus grande partie de la Ville, du côté de l'Escaut qui regarde la Flandre, sont l'Evêché de Tournay, ainsi que les six Cures, qu'on nomme Suburbicaires. Les trois dernieres, situées dans la plus petite partie du côté de l'Escaut, qui est vers le Hainaut, sont soumises, pour le Spirituel, à l'Archevêque de Cambray; & il y a un Doyen de la Chrétienté, dit de St. Brixe, qui exerce la Jurisdiction de cet Archevêque dans la Ville même de Tournay.

Il y a eu encore deux autres Paroisses dans la partie de la Ville, qui est sous l'Evêque de Tournay, savoir, Ste. Catherine & Ste. Marguerite; mais la premiere a été démolie l'an 1672, lorsque Louis XIV, Roi de France, y fit bâtir la Citadelle. Celle de Ste. Marguerite fut donnée alors aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye de St. Médard, qu'on nomme aussi St. Nicolas-des-Prez, en échange de leur vieux Monastere. Cette Abbaye a été fondée, l'an 1126, par Simon de Vermandois,

dernier Evêque de Tournay, résidant à Noyon.

Les autres Monasteres de Tournay sont, l'Abbaye de Prez-Porcins, Religieuses de l'Ordre de St. Augustin, fondée par l'Evêque Wautier de Marvis; les Croisiers, les Carmes déchaussés, les Récollets, les Dominicains, les Augustins, les Capucins, une Maison pour les Prêtres ou Curés valétudinaires, fondée par l'Evêque Wautier de Marvis, & une de Prêtres Irlandois, fondée par l'Evêque Maximilien de Gand; les Hospitalieres, qui doivent être de famille noble; les Carmélites, les Sœurs-Grises, les Repenties, les Dominicaines, les Annonciades ou Céleſtines, &c. Les Jésuites y ont deux Maisons; dans l'une, ils enseignent les Humanités, & dans l'autre ils tiennent le Noviciat pour la Flandre Françoise. Cette derniere a été dotée des revenus du Prieuré d'Englos, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, qui avoit été abandonné à cause des révolutions du Pays.

Il y a encore le College de St. Paul, où des Prêtres Séculiers enseignent les Humanités. L'Evêque y a aussi un beau Séminaire, dans lequel les Jésuites enseignoient la Théologie depuis l'an 1705.

Cette Ville a été prise plusieurs fois & désolée par les guerres survenues entre les François, les Anglois & les Flamands: quoiqu'elle soit dépendante du Comté de

Flandres, elle a toujours fait ce qu'elle a pu pour conserver sa liberté & pour demeurer neutre. Ce fut pour cette raison que les Tournaisiens se mirent, en 1187, sous la protection de Philippe, Roi de France. Ferrand de Portugal, qui avoit épousé Jeanne, fille & héritiere de Baudouin de Constantinople, la prit en 1213 sur les François, qui la reprirent ensuite, & qui en demeurerent long-temps les maîtres. Louis XI y mit des Troupes l'an 1477; & peu de temps après, Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldres, la vint assiéger, & il y fut tué dans une sortie. Henri VIII, Roi d'Angleterre, la prit sur les François en 1613, & y fit construire un Château, qui a été rasé depuis.

En 1518, le 4 Octobre, le Roi François I, fit un Traité avec le Roi Henri VIII, par leqnel on conclut le mariage de François, Dauphin, avec Marie, fille de Henri VIII, qui vendit à la France, Tournay, Térouane, &c. pour la somme de 150000 livres. Le Comte de Nassau, commandant l'Armée de l'Empereur Charles-Quint, reprit Tournay trois ans après, & Charles-Quint donna cette Seigneurie à son fils Philippe, Prince d'Espagne.

En 1566, les Hérétiques & Brise-images y commirent de grands désordres, chassant l'Evêque, le Clergé & les Moines, & pillant les Eglises, sans épargner même les tombeaux. Ils briserent dans la Cathédrale

la belle tombe d'Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldres, (qu'on y avoit enterré l'an 1477) & commirent mille autres indignités. La Ville s'étant ainsi soustraite à l'obéissance de son Souverain, fut reprise par le Prince de Parme en 1581, malgré la vigoureuse résistance des Assiégés, animés par Marie de Lalaing, qui défendoit la Place, en l'absence du Prince d'Espinoy, son mari, & fut blessée au bras en repoussant un assaut : elle se rendit le jour de St. André, jour fatal à cette Ville, puisque Henri VIII & Charles-Quint l'avoient prise ce même jour dans le même siecle.

En 1667, le Roi Louis XIV la prit en temps de Paix, lorsqu'elle étoit dépourvue de tout. La tranchée fut ouverte le 22 Juin, la Ville capitula le 24, & le Gouverneur, Marquis de Trazegnies, qui s'étoit retiré au Château, fut obligé de se rendre à discrétion le 26 du même mois. Elle resta aux François par la Paix d'Aix-la-Chapelle, conclue l'an 1668 ; ils en ont fait une des plus régulieres & des plus fortes Places de la Flandre Françoise, avec une bonne Citadelle que Louis XIV y fit construire l'an 1670. Sa Majesté s'étant rendue à Tournay, fit tellement pousser ce travail, qu'il fut achevé en huit jours de temps.

Cette Citadelle étoit flanquée de cinq bastions, environnée d'une fausse braie & couverte de deux ravelins; les bastions

avoient de beaux souterrains, qui servoient pour l'Hôpital, la Boulangerie, les Casernes, &c. Elle étoit minée, outre cela, de tous côtés; ce qui en rendoit l'attaque très-difficile. Ce fut l'ouvrage du célebre Ingénieur M. de Megrigni, Lieutenant-Général.

Le Gouvenement civil & politique de la Ville de Tournay consiste en deux Corps, dont le prémier est le Bailliage, ayant plusieurs Conseillers, dont le Chef est le Grand Bailli; ceci regarde le Tournaisis. Le second Corps est le Magistrat, qui est divisé en deux Membres: les premiers sont le Prévôt & les Jurés, qui décident les Affaires criminelles; & les seconds, le Mayeur & Echevins, qui gouvernent les Affaires civiles, & la police de la Ville.

Du temps qu'elle étoit aux Espagnols, le Magistrat seul y exerçoit toute la jurisdiction; il étoit renouvellé tous les ans par des Commissaires du Roi, & les Causes alloient par Appel au Conseil Provincial de Flandres, & de là au Parlement de Malines. Mais dépuis que Louis XIV s'en est rendu maître, il y a érigé, au mois d'Avril 1668, un Conseil, avec pouvoir de juger souverainement & en dernier ressort. Le Roi lui donna, par Edit du 22 Février 1686, le titre de Parlement, & en 1689 il y fit une troisieme Chambre. *Voyez ci-dessus à la page 125, une déscription plus ample de ce Parlement.*

François remporterent une victoire complete : il n'y eut guere que les Anglois qui combattirent. Les Alliés perdirent environ quinze mille hommes, & les François deux mille tout au plus. Ils prirent vingt pieces de canon, & tous les blessés, que les Alliés avoient abandonnés sur le champ de bataille. Cette bataille, qui se donna le 11 de Mai, décida du sort de la Ville de Tournay, qui se rendit le 22 ; la Garnison se retira dans la Citadelle ; qui fut attaquée le 5 Juin ; & malgré toutes les belles fortifications qui lui servoient de défenses, elle fut obligée de se rendre le 19 du même mois ; & les Barons de Dort & de Brukel, qui y avoient commandé, s'engagerent par la Capitulation, à ne point servir contre la France & ses Alliés, jusques au 1er. Janvier 1747. Louis XV fit raser les fortifications de la Ville & de la Citadelle, que l'on regardoit comme des chefs-d'œuvres de l'art ; & qui avoient coûté des sommes immenses à son bisaïeul. Il est vrai qu'il n'étoit pas naturel qu'elles fussent employées contre la France, puisque c'étoit elle qui en avoit fait tous les fraix.



LE TOURNAISIS.

LA Châtellenie de Tournay, ou le Tournaisis, est d'une assez grande étendue, puisqu'elle contient 60 Villages du Comté de Flandres, sept du Comté de Hainaut ; la petite Ville de St. Amand, avec huit Villages ; & le Bourg de Mortagne, qui en a neuf dans son District. Les Etats du Tournaisis sont composés de l'Evêque de Tournay, des Députés de son Chapitre, des Abbés de St. Amand, de St. Martin, de Saint-Médard & de Château-l'Abbaye, du Grand-Prévôt de St. Amand, & des Seigneurs de Mortagne, d'Antoing, de Rhume, de Pecq, de Warcoing & d'Espierres, représentés par leurs Baillis ; d'un Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Tournay, d'un Greffier & d'un Trésorier.

Mortagne est une Baronnie située au confluent de l'Escaut & de la Scarpe, à trois lieues de Tournay, dans le Diocese d'Arras. C'est un Poste qui a été souvent fortifié, & dont les Seigneurs ont eu le titre de Châtelains de Tournay.

L'Abbaye de la Saussoye, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, à un quart de lieue de Tournay, fut fondée, l'an 1233, par Jean Alétake, simple Bourgeois ; elle est du Diocese de Cambray. A une demi-lieue de la

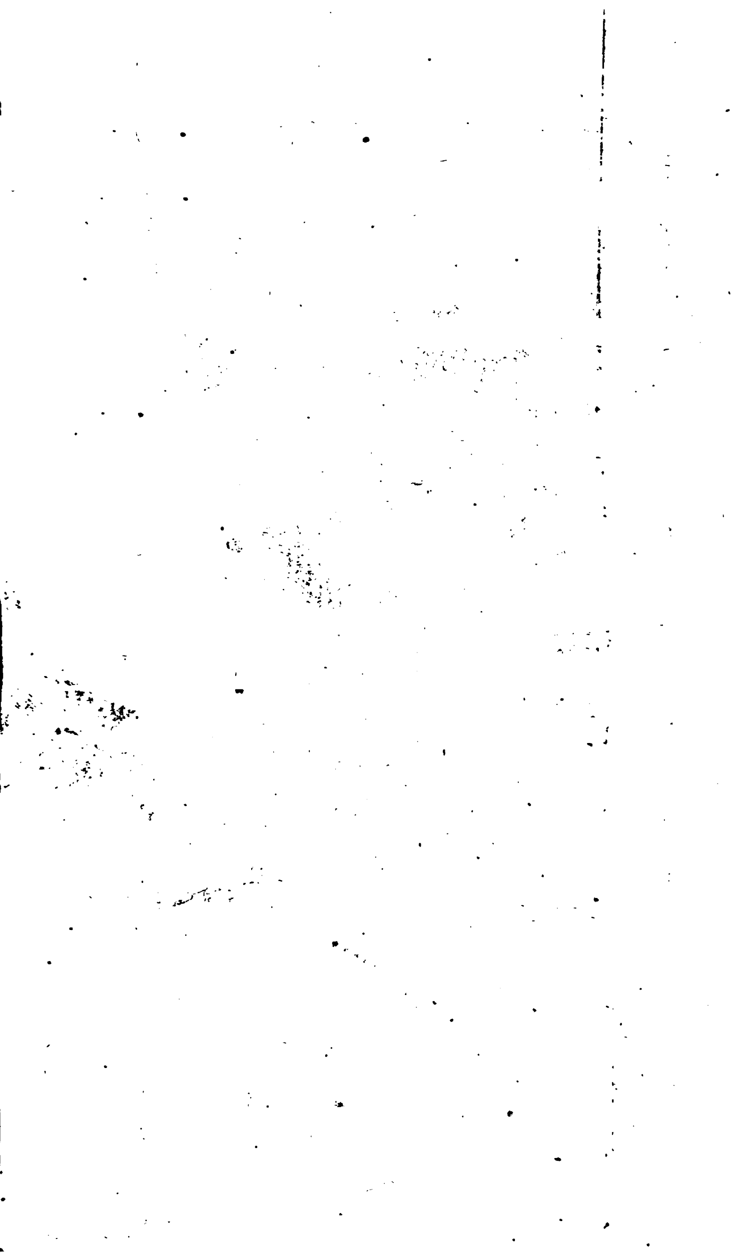
Ville on voit une pelle Chartreuse, fondée l'an 1375, par Jean Werchin, Sénéchal de Hainaut.

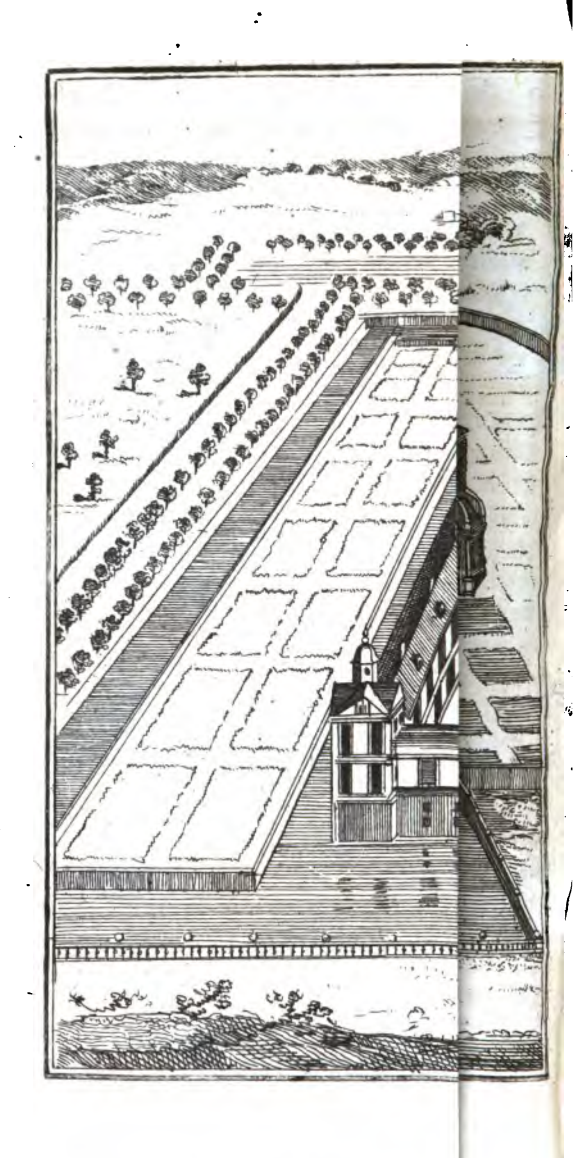
Le Bourg d'Antoing est à une lieue de Tournay. Il y a dans ce Bourg un ancien Chapitre, fondé vers l'an 740, par Gerard de Roussillon, pour quatorze Chanoines, un Doyen, & un Prévôt, qui est l'Abbé de Lobbes.

Près de Mortagne est une Abbaye de Prémontré, qu'on nomme Château-l'Abbaye, fondée vers l'an 1155, par Everard Radoulx, Prince de Mortagne : elle est du Diocese d'Arras.

Près du Village de Bouvines, sur la riviere de Marque, il se donna, l'an 1213, une sanglante bataille, où Philippe Auguste, Roi de France, défit entiérement l'Armée de l'Empereur Othon IV, forte de 150000 hommes. Ce Prince s'étoit ligué avec Jean *sans Terre*; Roi d'Angleterre; Renaud, Comte de Boulogne; & Ferrand de Portugal, qui avoit épousé Jeanne, Comtesse de Flandres. Les Comtes de Flandres & de Boulogne y furent faits prisonniers, avec trois autres Comtes & vingt-deux Seigneurs portant bannieres. Le Roi de France fonda, en mémoire de cet heureux succès de ses armes, l'Abbaye de N. D. de la Victoire, près de Senlis.







LA VILLE DE St. AMAND.

ON la nommoit anciennement *Elno*, à cause d'une petite riviere de ce nom, qui la traverse : mais depuis que St. Amand, Evêque de Tongres, y est venu établir une Abbaye de Religieux, sous la Regle de St. Benoît, elle a retenu le nom de ce Saint, & on l'appelle en latin *Fanum S. Amandi*, ou *Amandiacum*.

C'est une petite Ville très-jolie, située sur la riviere de Scarpe, dans le Tournaisis, à deux lieues de Valenciennes & à trois de Tournay. Elle étoit autrefois entourée de murailles, mais il n'y a présentement que les portes qui lui restent. Son Eglise Paroissiale est dédiée à saint Martin. C'est dans cette Eglise que saint Amand fut enterré premiérement. Plusieurs personnes incommodées viennent prendre les eaux à St. Amand, qui sont très-renommées, & dont beaucoup de malades se trouvent soulagés. Mais ce qui donne à cette Ville sa plus grande renommée, c'est la riche Abbaye de Bénédictins qu'on y voit, qui est une des plus considérables de tout le pays : on en pourra considérer la beauté par le plan ci-joint.

Son Eglise est bâtie à la moderne, très-spacieuse & magnifique, sur laquelle il y a

deux belles Tours. Elle a 460 pieds de longueur, & 78 de largeur; la croisée en a 260 de longueur, & 80 de largeur. L'Eglise est double, & les Religieux, pour être séparés de la vue des étrangers, tiennent leur Chœur dans l'Eglise haute, laissant l'Eglise basse aux Séculiers. Tous les bâtiments, qui ont plus l'air d'une Maison Royale que d'un Monastere, ont été achevés par l'Abbé Nicolas Dubois, décédé l'an 1673, après avoir gouverné pendant cinquante-deux ans: on assure que la dépense qu'on y a faite, passe les trois millions de florins.

Le même Abbé a établi dans les enclos de son Abbaye, un Monastere de Bénédictines Réformées, dit N. D. de la Paix, qui sont sous la jurisdiction de St. Amand; elles sont obligés d'entretenir les ornements de l'Eglise & les linges de l'Abbaye.

Saint Amand ayant obtenu ce territoire de Dagobert, Roi de France, dont il avoit baptisé le fils, y fit commencer le Monastere & l'Eglise, laquelle il fit consacrer par Raéole, Archevêque de Rheims, assisté de saint Achaire, Evêque de Tournay; de St. Vindician, Evêque de Cambray, & de St. Bertin, Abbé de Sithieu. Il passa le reste de ses jours dans ce Monastere, où il mourut, âgé de 90 ans, après avoir nommé un Coadjuteur pour le gouverner sous ses yeux. Il fut inhumé dans l'Eglise, comme il l'a-

voit

voit ordonné; mais il arrivoit tant de miracles au tombeau du Saint, & le concours du monde étoit devenu si grand, qu'on fut obligé bientôt d'agrandir l'Eglise. On y fait tous les ans, à la troisieme Fête de la Pentecôte une Procession en mémoire de l'ébullition miraculeuse du sang de plusieurs Martyrs Religieux de ce Monastere, qui y furent massacrés par les Normands, environ l'an 800.

L'Abbé de St. Amand est le Seigneur temporel & spirituel de cette Ville, & Comte de Pevele, & des huit Villages qui en dépendent. Plusieurs Abbés qui ont gouverné cette Abbaye depuis deux cents cinquante ans, ont été Commendataires, Cardinaux ou Evêques. Il y a un Grand-Prieur pour le soin de la discipline monastique.

Les Alliés s'étant rendus maitres de Tournay, occuperent aussi la pitite Ville de St. Amand, qu'ils mirent en état de défense à cause de sa situation importante. Mais les François la reprirent deux fois, savoir par assaut en 1711, & l'année suivante ils y firent 800 hommes prisonniers, & prirent six pieces de canon, après deux jours d'attaque. Ils en sont aussi restés maitres depuis l'an 1713, en vertu de paix d'Utrecht.

La Forêt de St. Amand, qu'on nomme aussi *la Raymé*, est très-considérable, puisqu'elle commence sur les frontieres de Flan-

dres, & s'étend dans le Hainaut, jusqu'auprès de Valenciennes. *

LA VILLE D'ARMENTIERES.

SA ſituation eſt à trois lieues d'Ypres, de Bailleuil & de Lille, & à quatre de la Baſſée. La riviere de Lys, qui traverſe la Ville, y forme un petit Port, où les bateaux s'arrêtent pour charger ou décharger les marchandiſes, & les briques qu'on cuit dans ſon voiſinage en très-grande quantité : on les tranſporte par la Lys, pour bâtir les nouvelles maiſons à Lille. En 1329 elle fut entourée de murailles. En 1509 ſes habitants obtinrent permiſſion de l'agrandir ; ce qui ne fut achevé qu'en 1580. Elle avoit autrefois un Château, dont le Gouverneur portoit le titre de Châtelain, avec pouvoir de juger toutes les Cauſes tant civiles que criminelles. La Seigneurie appartient aux Comtes d'Egmont, qui y ont leurs ſépultures.

Armentieres dépend, pour le Spirituel, de l'Evêque d'Arras : il n'y a qu'une Paroiſſe, dédiée à ſaint Vaaſt ; un Couvent de

* Les Armes de la Ville & de l'Abbaye de St. Amand ſont de ſinople à une épée miſe en pal, la pointe en haut, accoſtée de deux fleurs de lis d'or.

Capucins, un de Brigittins, un de Religieuses de St. François; il y avoit un College de Jésuites, où ils faisoient leur second Noviciat; il y a une Congrégation de Freres Laïcs, dits *Bons-Fieux*. Cet institut prit son orgine à Armentieres, l'an 1615, par cinq Artisans, dont le Chef étoit Henri Pringuel, natif de cette Ville; ils prennent le soin des Hôpitaux.

Les guerres entre les François & les Flamands, l'ont désolée plusieurs fois, nommément en 1339 & 1382. L'Archiduc Léopold, Gouverneur du Pays, l'ayant prise en 1647 sur les François, ceux-ci la reprirent, & elle leur est restée par la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'an. 1668 : ses fortifications ont été rasées depuis plusieurs années.*

Entre Armentieres & le Bourg d'Estaires, il y a le Pays qu'on appelle *la Louve*, très-fertile en grains, en lins, & en d'autres fruits; il comprend quatre grands Villages, dont le principal est la Ventie, lieu privilégié comme une Ville close; c'est une Prévôté exempte de tous subsides, avec de grandes prérogatives, du ressort du Conseil d'Artois. L'Abbaye de St. Vaast y possede des biens considérables.

On voit près d'Armentieres, au Village

* Les Armes d'Armentieres sont d'argent à une fleur de lis de gueules, au chef de gueules, & au Soleil & à la Lune d'or.

de Florbay, un beau Monaſtere de Chartreux, dit *la Boutellerie*, fondé l'an 1619, par Jean le Vaſſeur, Seigneur du Lieu.

LA VILLE D'ORCHIES.

ORchies n'eſt qu'une petite Ville, ſituée ſur une colline, à trois lieues de Douay, à quatre de Tournay, & à cinq de Lille. Elle eſt ſous la Châtellenie de Douay, jouiſſant des mêmes priviléges que cette Ville, leſquels lui furent accordés en 1188 par Philippe d'Alſace, Comte de Flandres. Il n'y a qu'une Paroiſſe, dédiée à Notre-Dame, un Couvent de Capucins, & un de Sœurs-Griſes. Du côté de la porte de Tournay, on voit un Hôpital pour les malades.

Elle étoit célebre autrefois par ſes manufactures de draps, & l'on y fait encore aujourd'hui quantité d'étoffes de ſoie. Maintenant elle n'eſt conſidérable que parce qu'elle envoie ſes Députés à l'Aſſemblée des Etats de Lille. On prétend qu'autrefois elle étoit plus grande que Lille & Douay. Il y avoit eu depuis long-temps, au Parlement de Paris, un grand procès entre les Maiſons d'Epinoy & de Ligne, pour les Seigneuries d'Orchies, Ciſoing, & pluſieurs autres Terres: mais il a été accommodé l'an 1721, & la Maiſon de Ligne a obtenu la jouiſſance de ces Terres.

A trois lieues d'Orchies on voit le Village de *Mons-en-Puelle*, célebre par la victoire que le Roi Philippe-le-Bel y remporta, en 1303, sur les Flamands révoltés, qui avoient à leur tête Guillaume, Duc de Juliers; Jean, Comte de Namur; Robert, Comte de Nevers, & le Comte de Thian. Philippe courut, dans cette rencontre, grand risque de la vie; car les révoltés qu'il avoit battus le matin dans leurs retranchements, en sortirent le soir tout furieux, & coururent jusques à sa tente. Cette hardiesse leur coûta cher, puisqu'il en demeura plus de six mille sur la place.*

LA VILLE DE COMINES.

C'Est une petite Ville, située sur la riviere de Lys, presque à mi-chemin de Lille à Ypres, dont elle est à trois lieues, & à deux de Menin: la riviere la sépare en deux parties, l'une est sous la Châtellenie & du Diocese d'Ypres, & l'autre sous la Châtellenie de Lille & du Diocese de Tournay. La premiere est maintenant à l'Empereur & Roi, & l'autre est restée à la France.

* Orchies porte les armes de la Province de Flandres, avec une croix coupée de gueules à droite.

Le Magistrat y exerce la Jurisdiction au nom de ces deux Puissances.

Comines étoit autrefois plus considérable qu'elle n'est à présent; car il y a plusieurs années qu'on en a rasé les fortifications. Il y a dans l'Eglise Collégiale, qui est dédiée à saint Pierre, un Chapitre de sept Chanoines avec un Doyen; l'Evêque de Tournay en est, depuis l'an 1250, le Prévôt, & confere le Doyenné & les Prébendes. On y voit les Couvents des Récollets, des Hospitalieres & des Sœurs-Grises.

L'an 1450 il y eut un incendie qui en consuma une grande partie avec le Château. En 1585, la Garnison d'Ostende la brûla entiérement, à la réserve du Château, à cause qu'il étoit bien fortifié & bien défendu.

Le Maréchal de Gassion se rendit maître du Château de Comines en 1645; mais l'Archiduc Léopold le reprit en 1648, après quinze jours de tranchée ouverte. L'an 1657, après la défaite des Troupes commandées par le Prince de Ligne, à Bousbeeck, le Maréchal de Turenne le prit, & abandonna la Ville au pillage. Deux ans après elle fut rendue à l'Espagne, par le Traité des Pyrénées. En 1672 les François firent sauter ses fortifications & celles du Château, dont on voit à peine les ruines.

La Seigneurie de Comines passa de la Maison de Wavrin dans celle de la Clite, puis au Prince de Chimay, qui l'a cédée

depuis quelques années au Duc d'Orléans. Ce Prince est, en cette qualité, un des quatre Seigneurs Hauts-Justiciers au Tiers-État de la Châtellenie de Lille. Son Bailli y représente sa personne.

Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton en Berry, Conseiller d'Etat, & Grand-Chambellan de Louis XI, Roi de France, étoit de l'illustre Famille des Seigneurs de ce Lieu. Il naquit au Château de Comines en 1445. Son pere, qui se nommoit Collart de la Clite, étoit Chef de la Branche cadette de cette Maison; mais il ne possédoit pas la Terre de Comines, qui appartenoit à la Branche aînée : & quoique son fils y soit né, & qu'il en ait porté le nom, qu'il a rendu très-célebre par ses Mémoires, il est certain que cette Terre ne lui a jamais appartenue, non plus qu'à son pere; mais il avoit droit d'en prendre le nom, parce que c'étoit celui de sa Maison, que les cadets peuvent porter comme les aînés, s'ils le jugent à propos.

Philippe de Comines quitta, en 1472, le service de Charles-le-Hardi, son Souverain légitime, pour s'attacher à celui de Louis XI, qui n'épargna rien pour le gagner. Comines étoit un homme fin, délié, naturellement éloquent, & très-propre à conduire une Négociation avec succès. On a cru que dans le temps qu'il étoit à la Cour du Duc de Bourgogne, il vendoit au Roi

Louis XI les secrets de son Maître ; & l'on prétend qu'il fut un de ceux qui travaillerent le plus efficacement auprès du Duc de Bourgogne, pour le déterminer à rendre la liberté à Louis XI, lorsque le Duc, auquel il avoit eu l'imprudence de livrer sa personne, le tenoit prisonnier au Château de Peronne. On ajoute qu'il fut récompensé d'un si grand service, par une somme de quinze mille écus d'or. Si ce fait est vrai, la perfidie de Philippe de Comines ne seroit pas équivoque. Quoiqu'il en soit, Louis XI le combla de richesses & d'honneurs. Il commença par lui donner six mille francs de pension, somme considérable en ce temps-là, pour le dédommager des biens que Comines avoit dans les Pays-Bas, & que le Duc de Bourgogne avoit confisqués pour le punir de sa défection : ce ne fut là que le commencement de la fortune de Comines. Louis XI y ajouta des dons immenses, en argent & en Terres. Il lui donna entr'autres la Principauté de Talmond, par Lettres datées du 28 Octobre 1472. Louis de la Trémoille s'opposa à l'enrégistrement de ces Lettres au Parlement : mais la Principauté de Talmond demeura à Philippe de Comines, & l'opposition de Louis de la Tremoille ne fut admise & déclarée valable qu'à l'égard de quelques autres Terres que Louis XI y avoit ajoutées.

Comines épousa, en 1473, Helène de

Jambes, fille du Seigneur de Mont-foreau, de qui il acheta la Terre d'Argenton; il n'en eut qu'une fille, qui fut mariée au Comte de Penthievre.

Au commencement du regne de Charles VIII, Comines essuya une longue & fâcheuse disgrace. Il fut arrêté comme complice des intrigues & rébellions du Duc d'Orléans & du Comte de Dunois. On l'enferma au Château de Loches, dans une cage de fer: sa femme sollicita si vivement pour lui, qu'elle obtint enfin qu'il seroit amené à la Conciergerie du Palais pour être jugé. Sleidan assure qu'il ne put trouver aucun Avocat qui osât plaider sa Cause, & qu'il fut obligé de se défendre lui-même. Cet Auteur ajoute, qu'il parla pendant deux heures avec tant de force & d'éloquence, qu'il se justifia pleinement; & qu'il fut absous des crimes dont il étoit accusé. Cependant l'Arrêt qui fut prononcé contre lui le 24 Mars de l'an 1488, le déclare atteint & convaincu d'avoir eu des intelligences avec plusieurs Sujets du Roi, rebelles & désobéissants; de leur avoir écrit des Lettres en chiffres, qui furent produites au procès. Il fut condamné à être relégué dans celle de ses Terres, ou de celles de sa femme, qu'il plairoit au Roi de lui marquer, & d'y demeurer dix ans; & la quatrieme partie de ses biens fut déclarée acquise & confisquée au Roi. On l'obligea de jurer qu'il ne feroit rien contre l'auto-

rité du Gouvernement, & que s'il avoit connoissance de quelque nouvelle intrigue, il en avertiroit le Roi, à peine d'être *tenu & reputé criminel de Leze-Majesté, & puni comme tel.*

Cette condamnation, qui fut sans doute l'effet du crédit de la Comtesse de Beaujeu, ne fut pas exécutée à la rigueur, Commines rentra dans les bonnes graces du Roi, qui l'employa dans plusieurs Négociations importantes.

Il vécut jusques au regne de Louis XII; & il se plaint dans ses Mémoires, de ce que ce Prince, pour lequel il s'étoit sacrifié, lorsqu'il étoit Duc d'Orléans, ne se souvînt plus de ce qu'il avoit souffert pour lui, quand il fut monté sur le Trône. On ignore les raisons qui déterminerent Louis XII à en user ainsi, & si le reproche que lui fait Comines étoit bien fondé. Ce qui paroît certain, c'est qu'un Prince, qui eut l'ame assez noble pour dire qu'il ne convenoit pas à un Roi de venger les injures faites à un Duc d'Orléans, étoit encore moins capable d'oublier, étant Roi, les services qu'on lui avoit rendus lorsqu'il étoit Duc d'Orléans.

Comines mourut, retiré dans sa Terre d'Argenton, âgé d'environ 64 ans; son corps fut transporté à Paris, & enterré dans l'Eglise des grands Augustins, avec sa femme, & sa fille unique, Jeanne de Comines, mariée à René de Bretagne, Comte de Penthievre.

Ses Mémoires ne furent publiés qu'après sa mort. Belcarius dit qu'un homme digne de foi l'avoit assuré qu'il en avoit vu des Exemplaires manuscrits, qui étoient beaucoup plus amples que ceux qui ont été imprimés, & que Jean de Selve, premier Président du Parlement de Paris, qui les a donnés au Public, y avoit fait des retranchements considérables. Ce même Auteur ajoute que plusieurs étoient persuadés que le VIIe. & le VIIIe. Livre, où il est parlé du regne de Charles VIII, n'étoient pas de Comines. Ces Mémoires n'ont pas laissé d'être généralement estimés. L'Empereur Charles V les lisoit sans cesse, & les portoit par-tout avec lui, comme Alexandre l'Iliade d'Homere.

LA VILLE DE LANNOY.

IL n'y a rien de recommandable dans ce Lieu, qu'un ancien Château, qui a été également fort & bien bâti. Il a la gloire d'avoir donné le nom à une des plus illustres Maisons de la Flandre, d'où sont sortis plusieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or. Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Prince de Sulmone, prit François I à la bataille de Pavie en 1525. La possession de cette Terre a passé de la Maison de Lannoy dans celle d'Egmont, par le mariage de Maximilien d'Egmont, Comte

de Buren, avec Françoiſe de Lannoy, dont la fille unique, Anne de Buren, la porta dans la Maiſon de Naſſau, par ſon mariage conclu en 1551, avec Guillaume, Prince d'Orange, fondateur de la République d'Hollande; de celle-ci elle eſt paſſée dans celle des Princes d'Iſenghien.

Il ſe fait en ce lieu quelque commerce de draps & de ſerges. On y voit un Couvent de Religieuſes, & un de Croiſiers, fondé vers l'an 1490 par Jean de Lannoy, Chevalier de la Toiſon d'or, & par Jeanne de Ligne, ſon épouſe. Lannoy, qui eſt ſous la domination de France depuis l'an 1667, eſt ſitué à deux lieues de Lille & à trois de Tournay.

LA VILLE DE LA BASSÉE.

LEs guerres continuelles qui ont rendu autrefois cette petite Place célebre par les ſieges qu'elle a ſoutenus, la mettent préſentement dans un état médiocre. Elle étoit fortifiée de baſtions, & paſſoit pour une Place forte & réguliere, qui a été pluſieurs fois priſe & repriſe : mais depuis que ſes fortifications ont été démolies, c'eſt une Ville ouverte & peu conſidérable, ſituée en partie ſur l'Artois, & en partie ſous la Châtellenie de Lille, de laquelle Ville elle eſt éloignée de quatre lieues, & de ſix d'Arras.

Il y a un Couvent d'Augustins, reçus en 1627, dont l'Eglise a été bâtie par la libéralité de l'Abbé de Saint-Vaast; un de Religieuses du Tiers-Ordre de saint François; & un Hôpital.

Pendant que les Alliés firent, en 1708, le siege de Lille, ils mirent Garnison à la Bassée, pour empêcher les François de secourir Lille. En 1710 elle eut le malheur d'être fort endommagée par quelques chariots de poudre, destinés pour le siege de Béthune, que le feu fit sauter en l'air; plusieurs maisons du Marché furent renversées; de plus, quantité de Bourgeois, Voituriers & Soldats y périrent misérablemant. *

LE BOURG DE TOURCOING.

ENtre Lannoy & Menin, il y a Tourcoing, gros Bourg, qui vaut bien une Ville, riche & florissant par son commerce. On y compte jusqu'à douze mille habitants, avec un Couvent de Récollets: l'Eglise Paroissiale est dédiée à St. Vincent; elle fut pillée & brûlée, l'an 1566, par les Hérétiques, qui y massacrerent le Curé, dont le corps fut trouvé encore entier plus de cet ans après

* Les Armes de la Bassée sont de gueules à la demi-fleur de lis d'argent.

ſa mort, par l'Evêque Choiſeul. Il y a auſſi un Couvent de Religieuſes Urſulines depuis l'an 1734; c'étoit auparavant une Communauté de Filles dévotes, établie l'an 1692, pour enſeigner la jeuneſſe.

L'induſtrie des habitans, qui ne s'occupent pas ſeulement à la culture de leurs Terres, mais aux manufactures d'étoffes, les fait ſubſiſter plus aiſément que ceux même des Villes fermées. Tourcoing a eu le malheur d'être brûlée juſqu'à trois fois, en 1477, en 1613 & 1711. Ses habitants ont beaucoup de naïveté, & parlent un jargon ſingulier.





LE COMTÉ

DE HAINAUT.

ON donne à cette Province & Comté le nom de *Hannonia*, à raison de la riviere de Haine qui la traverse, d'où vient son nom de *Hainaut*; celui de *Picardia inferior*, à cause de son voisinage avec cette Province; & celui de *Saltus Carbonarius*, à cause de la *Forêt Charbonniere*, qui occupoit autrefois tout ce Pays. Il a pour limites au Nord, le Brabant & la Flandre; au Midi, la Champagne & la Picardie; une partie du Brabant & du Comté de Namur au Levant; & au Couchant, l'Escaut, qui le sépare de l'Artois & d'une partie de la Flandre Françoise. Ce Pays contient vingt lieues de longueur sur seize de largeur. Il étoit possédé autrefois par les Nerviens, Peuples de la Germanie, lesquels ayant passé le Rhin avec les Tréviriens avant la fondation de Rome, vinrent habiter le Hainaut. César les nomme les plus féroces des Belges.

l'on voit dans ses Commentaires combien il eut de peines à les subjuguer. L'Empereur Auguste, son successeur, comprit ce Pays dans la seconde Gaule Belgique.

L'air y est tempéré, & la terre fertile, arrosée des belles rivieres de l'Escaut, la Sambre, la Haine, la Dendre, la Trouille & le Honeau. Il y a des mines de fer & de plomb, des carrieres de marbre, des pierres bleues & blanches en abondance, & une certaine espece, nommée *Houille*, ou charbon de terre, qui sert à faire du feu. On y compte vingt-quatre Villes, dont Mons & Valenciennes sont les principales; environ neuf cents cinquante Bourgs ou Villages; trois anciennes Principautés, qui sont Barbançon, Ligne & Chimay, un ancien Duché, dit Havré; quatre Prévôtés, qui sont Mons, Valenciennes, Binche & Beaumont; les quatre anciens Comtés de Mons, Valenciennes, Brebant & Ostrevant; quarante-quatre anciennes Baronnies ou Bannieres; ce qui fait voir que c'est le Hainaut qui fournit aux Pays-Bas sa plus illustre Noblesse.

Le Hainaut est encore très-célebre par ses douze Pairies, Avesnes, Chimay, Silly, Longueville, Baudour, Barbançon, Chievres, Lens, Rœulx, Rebaix, Walincourt, & petit Quevy, dont voici les possesseurs: Le Duc d'Orléans a le titre de celle d'Avesnes, le Prince de Chimay a celle de son

nom; le Comte d'Egmont possede celles de Longueville, de Lens, de Rebaix, & de Chievres; le Prince de Barbançon, Comte de la Roche, a celle de son nom; le Marquis de Trezegnies a celle de Silly; le Prince de Ligne a celles de Walincourt & de Baudour; le Duc de Croy a celle du Rœux; & le Duc d'Aremberg a celle de Quevy, maintenant transférée sur Enghien. On tient de temps en temps des Plaids solemnels, auxquels préside le Grand-Bailli du Hainaut.

Il n'y a point d'Evêché en Hainaut; l'Archevêque de Cambray a Jurisdiction sur la plus grande partie; les Evêques de Liege & d'Arras y ont aussi quelques parties de leur Diocese. On y compte dix-sept Abbayes d'hommes, qui sont St. Guilain, St. Denis, St. Jean à Valenciennes, Vicogne, Crepin, Cambron, Haumont, Maroiles, Hasnon, Marchiennes, Anchin, St. Sauve, Liessies, Bonne-Espérance, Saint-Feuillant au Rœux, le Val des Ecoliers à Mons, & Cantimpré ou Bellingue. Dix Abbayes de Filles; Guillengien, Fontenelle, Epinlieu, Notre-Dame à Ath, l'Olive, Belian, le Quesnoy, Beaumont, la Thure, & les Religieuses Bénédictines de la Paix à Mons. Neuf Chapitres de Chanoines, qui sont, Soignies, Condé, Leuze, Antoing, Binche, Maubeuge, la Salle à Valenciennes, St. Germain à Mons, & Chimay. Trois

Chapitres de Nobles Chanoinesses, à Mons, à Maubeuge & à Denaing.

On ne sait pas positivement le temps que cette Province fut érigée en Comté. Quelques-uns soutiennent que St. Vincent Maldegaire, Epoux de Ste. Waudru, fondatrice des Chanoinesses de Mons, en a été le premier Comte. D'autres donnent le même titre à St. Hidulfe, Duc de Lobbes, & à Ste. Aye, son épouse, qui vécurent vers l'an 660. Il y a des Chartres de l'an 908, qui font mention de Sigehard ou Sichard, Comte de Hainaut. L'Evêque Baldry parle dans sa Chronique de Cambray, d'un Amaulry, Comte de Hainaut, qui avoit épousé la fille d'Isaac, Comte de Cambray. Depuis l'an 900, il y a eu des Comtes héréditaires, dont le Baron le Roi a rapporté une suite chronologique dans son *Commentaire sur la Chronique de Baudouin d'Avesnes*, *page 58*.

COMTES DE HAINAUT.

I. René I, ou Regnier, dit *au long col*, étoit aussi Duc de la Hasbaye; quelques-uns le font descendre d'Archambaut, Maire du Palais du temps des premiers Rois de France. Ce René s'opposa vigoureusement aux Normands qui avoient fait une irruption dans le Pays: il mourut l'an 916, laissant de sa femme Albrade, René

II; Giflebert, Duc de Lorraine; Lambert I, Comte de Louvain; & Baldric, Evêque de Liege.

II. René II épousa Adele, dont il eut René III : il mourut en prison l'an 973, ayant été dépouillé de ses Etats par Brunon, Archevêque de Cologne, Vicaire de l'Empereur Othon.

III. René III épousa Haduide, fille d'Hugues Capet, Roi de France : il mourut vers l'an 990.

IV. René IV, fils du précédent, épousa Mathilde, fille du Comte d'Eenhame, dont il n'eut qu'une fille, qu'il laissa héritiere l'an 1036.

V. Richilde, épousa Baudouin I, dit *de Mons*, Comte de Flandres, dont elle eut deux fils; Arnould succéda au Comté de Flandres, & Baudouin eut le Comté de Hainaut. Elle mourut en 1086, seize ans après son mari.

VI. Baudouin II, dit *de Jérusalem*, assista son frere Arnould dans les guerres qu'il eut contre leur oncle Robert *le Frison*, Comte de Hollande. Il engagea, l'an 1071, son Comté de Hainaut à Théoduin, Evêque de Liege, & suivit Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte, où il fut tué dans une bataille, l'an 1098.

VII. Baudouin III, fils de Baudouin II & d'Ide sœur de Godefroi, Comte de Louvain, mourut en 1120.

VIII. Baudouin IV, Comte de Hainaut & de Namur, fils de Baudouin III & de Jolanthe de Gueldres, fut surnommé *le Bâtisseur*, à cause de l'inclination qu'il avoit à bâtir. Il mourut à Mons en 1171, âgé de soixante-deux ans, & fut enterré dans l'Eglise de Ste. Waudru.

IX. Baudouin V, dit le *Courageux*, étoit fils de Baudouin IV & d'Alix, Comtesse de Namur. Il joignit à ses Etats le Comté de Flandres, en vertu de son mariage avec Marguerite d'Alsace, héritiere de ce Comté: il mourut l'an 1195.

X. Baudouin, Empereur de Constantinople.

XI. Jeanne, fille de Baudouin.

XII. Marguerite, sœur de Jeanne. *Voyez ce qui en a été dit à Article XVII des Comtes de Flandres.*

XIII. Jean d'Avesnes, fils de Marguerite & de Baudouin d'Avesnes, succéda au Comté de Hainaut en 1275, & mourut en 1300; il avoit épousé Adelaïde de Hollande, sœur de Guillaume, Roi des Romains, de laquelle il eut Jean II; Guy, Evêque d'Utrecht; Jean, Evêque de Cambray; & Bouchard, Evêque de Metz.

XIV. Jean II hérita aussi des Comtés de Hollande & de Zélande, après la mort de son cousin Jean d'Avesnes. Il ne gouverna que cinq ans, & mourut à Valenciennes en 1304, où il a été enterré chez les Do-

minicains, près de son pere & de sa femme, Philippine de Luxembourg.

XV. Guillaume III, surnommé *le Bon*, succéda à tous les Etats de Jean II, son pere; il épousa Jeanne de Valois, dont il eut Guillaume IV. Il mourut en 1337 à Valenciennes, où il a été enterré.

XVI. Guillaume IV épousa Jeanne de Brabant, dont il ne laissa point de postérité. C'étoit un Prince hardi & belliqueux; il mena, en 1338, une Armée en Espagne contre les Maures, où il acquit une grande réputation; il assiégea Utrecht en 1345, & contraignit les habitants à lui demander pardon pieds nuds & têtes découvertes; il mourut la même année, en combattant contre les Frisons, près de la Ville de Staveren.

XVII. Marguerite d'Avesnes, sœur de Guillaume IV, & femme de Louis de Baviere, Empereur des Romains, devint Comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande, &c. Elle donna le gouvernement de la Hollande à son fils Guillaume, Duc de Baviere; mais elle se brouilla avec lui peu de temps après. Elle mourut à Valenciennes en 1356, & par sa mort tous ses Etats échurent à la Maison de Baviere.

XVIII. Guillaume V, Duc de Baviere, dit *le Furieux*, n'eut point d'enfants de sa femme Mathilde de Lancastre: étant devenu frénétique, il tua un Gentilhomme d'une illustre Maison; ce qui obligea ses Sujets de

lui donner, en 1358, son frere Albert pour tuteur. Il mourut étant enfermé au Quesnoy, en 1377.

XIX. Albert de Baviere gouverna le Hainaut & la Hollande l'espace de dix-neuf ans, comme tuteur de son frere ; & après sa mort, vingt-sept ans en qualité d'héritier. Il mourut en 1404, & fut enterré à La Haye, dans la Chapelle du Palais, auprès de sa femme Marguerite de Lichnits, dont il laissa Guillaume VI; Jean, Evêque de Liege; & Marguerite, épouse de Jean III, Duc de Brabant.

XX. Guillaume VI regna quatorze ans: il n'eut de sa femme Marguerite, fille de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qu'une fille, nommée Jacqueline, qu'il fit déclarer, en 1417, héritiere de toutes ses Provinces. Il mourut la même année, & fut enseveli à Valenciennes, dans l'Eglise des Récollets.

XXI. Jacqueline de Baviere, épousa, après la mort de son pere, Jean Dauphin de France, fils de Charles VI, qui mourut l'an 1418. Elle se remaria, en 1421, à Jean IV, Duc de Brabant, contre lequel elle intenta procès de divorce, sous prétexte de parenté & d'impuissance. En troisiemes noces, elle épousa Humfroi, Duc de Glocester, fils de Henri V, Roi d'Angleterre. Après la mort de celui-ci, elle épousa François, Seigneur de Borssele, Chevalier de la

Toiſon d'or, que Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, fit priſonnier. Jacqueline fut obligée de céder à Philippe le Hainaut & ſes autres Etats, pour obtenir la liberté de ſon mari. Le Traité fut conclu à Delft le 3 Juillet 1432. Son oncle Jean de Baviere, Evêque de Liege, lui diſputa auſſi la ſucceſſion du Hainaut. Il attira dans ſes intérêts l'Empereur Sigiſmond, déja irrité contre les Ducs de Brabant, qui lui donna l'inveſtiture de ce Comté, & ordonna à Jacqueline d'en céder la poſſeſſion, ſous prétexte que c'étoit un Fief maſculin de l'Empire. Mais les Etats s'y opposerent fortement; & l'Empereur fut obligé de reconnoître les droits de cette Comteſſe, & de la remettre en poſſeſſion. Comme elle n'eut point d'enfants, elle inſtitua ſon héritier Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & mourut en 1436. *Voyez la ſuite des Comtes de Hainaut parmi les Ducs de Brabant, Tome I.*

Charles VI, Empereur & Roi d'Eſpagne, fut inauguré Comte de Hainaut le 18 Octobre 1717. Le Prince de Rubempré, Grand-Veneur de Brabant, y reçut l'hommage au nom de Sa Majeſté.

Cette inauguration ſe fait à Mons, Ville Capitale de la Province. Le Clergé porte proceſſionellement le corps de ſainte Waudru, Comteſſe de Hainaut, à la grande Place, où l'on dreſſe, à côté de l'Hôtel-de-Ville,

un théatre, sur lequel il y a un Autel, où l'on pose le Corps de cette Sainte. Le Comte de Hainaut y jure sur les Evangiles de maintenir les droits & les privileges de la Province, & puis l'Etat Ecclésiastique & Noble lui sont serment de fidélité. Après cette cérémonie, il se rend à l'Eglise Collégiale de Ste. Waudru, où les Dames Chanoinesses le reçoivent & le mettent en possession de la Dignité Abbatiale; il jure ensuite de maintenir les droits & les immunités de ce Chapitre.

La Province du Hainaut a un grand Bailli, nommé par le Souverain; un Sénéchal, qui est le Prince de Ligne, comme héritier de la Maison de Werchin; un Maréchal, qui étoit autrefois le Seigneur de Walcourt, maintenant c'est le Prince de Ligne; un Grand-Veneur, qui est le Comte de Solre, à titre de la Terre de Raismes; un Echanson, qui étoit le Seigneur de Berlaimont, aujourd'hui le Comte d'Egmont; un Pannetier, qui est le Seigneur de Clabecq, maintenant M. de Landas-Ramelot, & un Chambellan, qui est le Seigneur de Peruwez.

Le Grand-Bailli est en même temps Gouverneur de la Province; sa Charge est d'une très-grande autorité, puisqu'il renouvelle tous les ans le Magistrat de Mons, sans la participation du Gouverneur-Général des Pays bas, ou du Conseil d'Etat. Il dispose absolument de tout ce qui regarde la rége

&

& la police de toute la Province ; il fait grace aux criminels quand il le juge à propos, & fait la proposition des Aides & des Subsides à l'assemblée des Etats.

Léopold-Philippe-Charles, Duc d'Aremberg, d'Arschot, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or depuis l'an 1700, Feld-Maréchal des Armées de Sa Maj. Imp. & Cath. &c. est Grand-Bailli de la Province du Hainaut, & Gouverneur de la Ville de Mons depuis l'an 1709. Son fils a la même dignité.

Les Etats de la Province du Hainaut sont composés du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat. Le Clergé est composé des Abbés, des Députés des Chapitres, & des Doyens de la Chrétienté. Depuis qu'une partie du Hainaut est sous la France, il n'y a plus que sept Abbés, savoir, les Abbés de Saint-Guilain, Primat du Hainaut; de Saint-Denis, Chapelain du Comte de Hainaut ; de Cambron, de Bonne-Espérance, du Rœux, du Val-des-Ecoliers, & de Cantimpré ou Bellingue. Les Chapitres sont, Soignies, Leuze, Binche & Chimay. Les Doyens de la Chrétienté sont de Mons, Bavai, Saint-Brixe, Binche, Halle, Chievres & Lessines.

Tout l'Etat ne s'assemble ordinairement qu'une fois par an, lorsqu'on accorde les Subsides au Souverain; les Chapitres de Sainte-Waudru & de Saint-Germain n'envoient point de Députés à l'Etat, à cause qu'ils ne contribuent rien dans les fraix de

la Province. Chaque Chambre de l'Etat choisit ses Députés ordinaires, qui demeurent à Mons & s'assemblent lorsque les besoins de l'Etat & les ordres du Souverain le demandent. Il y a deux Ecclésiastiques, deux Nobles; & pour le Tiers-Etat, le Pensionnaire de la Ville de Mons, & le Greffier du Chef-lieu; le premier & le second Echevin de Mons, & deux autres Députés des Villes subalternes. Les Ecclésiastiques & les Nobles sont ordinairement Députés pour trois ans; le Pensionnaire & le Greffier le sont à vie, les autres Députés du Tiers-Etat sont changés aussi souvent que le Grand-Bailli du Hainaut, en qualité de Commissaire perpétuel au renouvellement des Magistrats, le trouve à propos. La Maison d'Autriche a possédé tout le Hainaut, jusqu'à ce que les François se sont emparés de plus de la moitié de ses Villes.

La Province comprend les Prévôtés de Mons, de Valenciennes, du Quesnoy, de Bavai, de Binche & de Maubeuge; les Châtellenies de Bouchain, d'Ath, de Leuze & de Braine-le-Comte; le Comté de Beaumont, la Principauté de Chimay, le Bailliage d'Enghien, & les Terres d'Avesnes & de Lessines.

Le Conseil de la Province réside à Mons, où il fut établi dès l'an 1323, par Guillaume III, Comte de Hainaut. Il a été partagé ci-devant en deux Tribunaux; l'un se

nommoit *le Conseil du grand Bailliage*, ou de *l'Audience*, ayant pour chef le Grand-Bailli du Hainaut; l'autre, dit *la Cour souveraine*, avoit pour Chef le plus ancien des Conseillers. On appelloit du Conseil de l'Audience à la Cour souveraine, qui jugeoit sans appel de toutes les Causes de la Province, excepté du cas de terrage & des causes qui survenoient entre les Bourgeois de Mons, & entre ceux de Valenciennes. Les Archiducs Albert & Isabelle ordonnerent, l'an 1611, par un Réglement, qu'il y auroit dans ces Tribunaux quatorze Conseillers, dont deux seroient Ecclésiastiques, natifs de la même Province; deux Nobles Conseillers de Robe courte, & huit autres de Robe longue, y compris l'Avocat du Roi, outre deux Greffiers. On y ajouta depuis des surnuméraires; & ils étoient enfin au nombre de dix-neuf.

Le Roi Philippe V ordonna, l'an 1702, par un Edit donné à Naples le 2 Juin, que ces deux Conseils ne feroient à l'avenir qu'un même Corps, partagé en deux Chambres, avec les mêmes prérogatives & Jurisdictions dont on y jouissoit auparavant. Chaque Chambre n'a plus que sept Conseillers, un Ecclésiastique, un Noble & cinq de Robe longue, & le Président à la tête. Ce Conseil a tenu ses séances au vieux Château jusques en 1718, qu'il fut établi dans le Refuge de l'Abbaye de Cambron, acheté pour cet

effet; on l'a rebâti magnifiquement deux ans aprés.

PRESIDENTS DU CONSEIL.

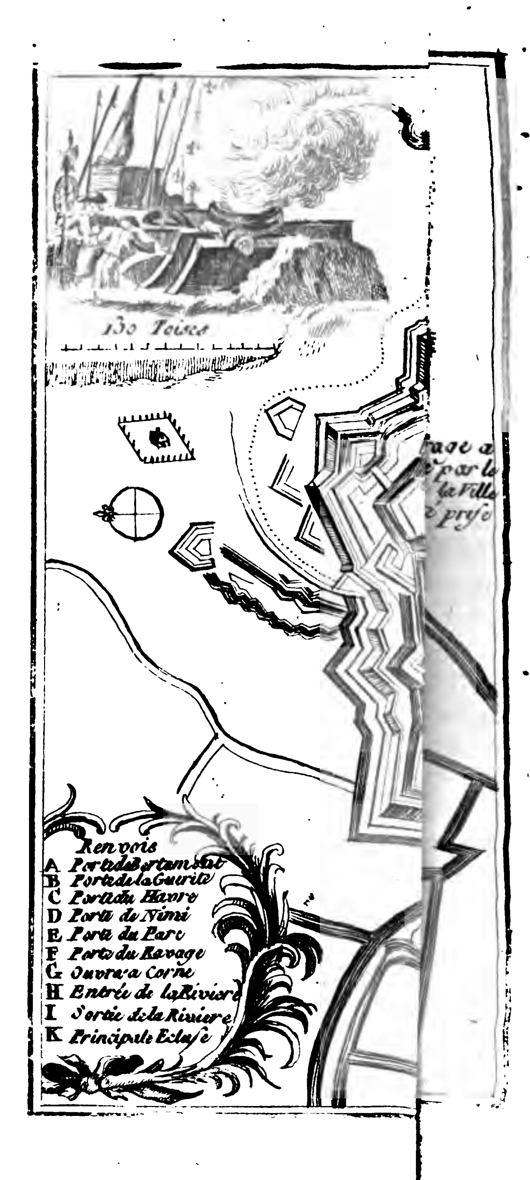
I. Messire Michel-Constantin de Ruysschen, Baron d'Elissem, avoit été Conseiller au Grand-Conseil, puis à Madrid. Il fut revêtu de cette Charge par Lettres Patentes du Roi, données à Madrid le 16 Novembre 1702. Il a pris possession le 11 Août 1703; il devint ensuite Conseiller du Conseil d'Etat à Bruxelles l'an 1718, & mourut en cette Ville le 31 Mars 1732, âgé de 77 ans.

II. Mr. Philippe de Marbeis, Procureur-Général & Conseiller du Conseil de Namur, lui a succédé suivant Lettres Patentes de S. Mr. I. données à Vienne le 1 Novembre 1719. Il a pris possession le 13 Décembre suivant, & y est décédé le 8 Août 1745.

III. Messire Jean-François, Marquis du Chastelet & de Courcelles, Chevalier de la Cour, a été promû par Lettres Patentes de S. M. I. & R. données à Vienne le 26 Novembre 1749. Il a pris possession le 11 Décembre suivant, & a été nommé Conseiller d'Etat le 7 Février 1753. Il est décédé en son château de la Catoire, le 25 Août 1764, en état de Chevalier de Cour 24 ans, 7 mois, 26 jours.

IV. Messire Jean-Pierre Vanvolden, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé, a été promû par Lettres Patentes, données à Vienne le 8




130 Toises
Renvois
A Porte de Bertambat
B Porte de la Guerite
C Porte du Havre
D Porte de Nimi
E Porte du Parc
F Porte du Ravage
G Ouvrage a Corne
H Entrée de la Riviere
I Sortie de la Riviere
K Principale Ecluse

Octobre 1764. Il a pris possession le 7 Janvier 1765, & est décédé le 22 du même mois.

V. Mr. Martin-Joseph de Mullendorff, Conseiller & Commis des Domaines & Finances, a été promû par Lettres Patentes, données à Vienne le 20 Mars 1765. Il a pris possession le 18 Mai suivant; il fut fait Conseiller d'Etat le 15 Mai 1773, Président de la Chambre des Comptes de S. M. I. & R. à Bruxelles en 1782, où il est décédé le 1 Mai 1785.

VI. Mr. Jean-Antoine Pepin, Conseiller-Avocat de S. M. en son Conseil Souverain de Hainaut, en fut fait Président par Lettres Patentes données à Vienne le 31 Décembre 1782, & prit possession de cette charge le 25 Janvier 1783.

Le Grand-Bailli du Hainaut est demeuré le Chef de ce Conseil, ayant la premiere place lorsqu'il s'y trouve. Le Conseil a droit de nommer trois Avocats postulants en Hainaut, aux places vacantes. Les Archiducs Albert & Isabelle donnerent, l'an 1619, les Chartres ou Coutumes du Hainaut, dont on se sert à présent: elles sont assez singulieres.

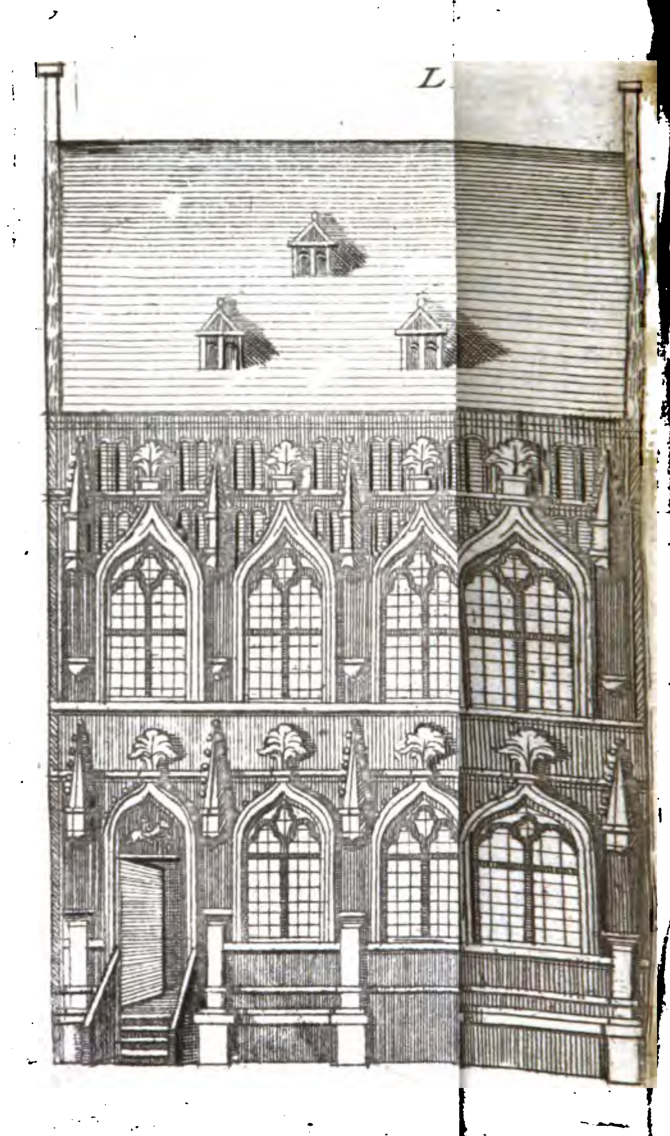
LA VILLE DE MONS.

ON la nomme en Latin *Montes Hannoniæ*, & en Flamand *Berghen-in-Henegouw*, pour la distinguer de quelques au-

tres Villes montagneuſes. Elle eſt grande, & fortifiée de bons remparts, avec trois foſſés. La riviere de Trouille, qui la ſépare en deux, remplit les foſſés, & puis ſe joint, dans ſes Fauxbourgs, avec la riviere de Haine. Il y a ſix Portes, dites de Nimy, d'Havré, de Bertamont, du Rivage, du Parc & de la Guerrite, qui eſt la porte d'eau. Entre les deux premieres, il y a deux grands étangs, qui en défendent l'accès; & les autres côtés peuvent auſſi facilement être inondés. Le Fort de Nimy, éloigné d'un quart de lieue, ſervoit auſſi à ſa défenſe.

Mons eſt à 2 lieues de St. Guilain, à 4 de Maubeuge, à 7 de Valenciennes & de Tournay, & environ à dix lieues de Namur, de Douay & de Bruxelles. On y va de cette derniere Ville par un beau pavé, conſtruit en 1705, par ordre des Etats de Brabant & de Hainaut. Ce n'étoit autrefois qu'un Château, qu'on croit avoir été bâti par Jules-Céſar, qui en fit ſa Place d'armes. Ambiorix, Roi des Eburons, aſſiſté des Nerviens, y vint aſſiéger Quintus Ciceron, frere du célebre Orateur, qui y commandoit une Légion Romaine, & il y fut défait par Céſar, cinquante ans avant la naiſſance du Sauveur. Il y a maintenant au même lieu une haute tour, laquelle étant tombée l'an 1660, fut rebâtie l'année





suivante: elle n'a pas sa pareille en beauté d'architecture.

Ses principaux Edifices sont, le Gouvernement ou Palais du Gouverneur; celui du Conseil de la Province, & l'Hôtel-de-Ville, qu'on a orné d'une tour l'an 1716. Le Magistrat est composé d'un Chef & de dix Echevins: il y a deux Chambres, l'une du Chef-lieu, & l'autre dite du Jeudi; on y juge en dernier ressort & par Arrêt pour les Bourgeois, & ceux qui sont sous le Chef-lieu de la Ville. (Ce Privilege est si considérable, qu'on ne trouve que les Magistrats de Lyon, de Mons & d'Utrecht qui en jouissent.) Le Maire, qui l'est à vie, marche dans les cérémonies à la tête des Echevins. Ils ont deux Pensionnaires, un Avocat, trois Greffiers, l'un du Chef-lieu, l'autre de l'Echevinage, & un troisieme de la Police, avec un Massard ou Trésorier; outre deux Majors de Ville, Officiers d'épée, qui donnent chaque jour aux Portiers les Clefs de la Ville. Ils ont de plus un Commissaire d'Artillerie, des Maîtres d'Ouvrages, des Maîtres d'Orfes, ou Tuteurs d'Office, divers Receveurs, des Huissiers, & autres bas Officiers.

Mons est renommé par son illustre Chapitre de Chanoinesses de Ste Waudru. Elle étoit sœur de Ste. Aldegonde, & fille du Comte Walbert, issu du Sang Royal de France, & de Bertile, issue des

Rois de Thuringe. Son époux, St. Vincent, dit Maldegaire, étoit né au Château de Strepy, près de Binche. Il eurent ensemble quatre enfants, qui sont honorés comme les Sts. Patrons de ce Pays: Candry devint Evêque de Meaux; Aldetrude & Madelberte, toutes deux Abbesses de Maubeuge; & Dentelin, mort en bas âge. On fait la Fête de Ste. Waudru le 9 Avril.

Cette Ste. Princesse ayant résolu de se consacrer entiérement à Dieu, se retira, vers l'an 650, du côté de Mons, qui n'étoit alors qu'un lieu solitaire, appellé *Château-lieu*. Son époux s'étant retiré dans un Monastere qu'il avoit bâti à Soignies, elle prit le voile, à la persuasion de St. Aubert, Evêque de Cambray, & de l'Abbé Saint Guilain, & fut bientôt suivie de plusieurs nobles & saintes Demoiselles, qui prirent (à ce qu'on croit) la Regle de saint Benoît.

Le Monastere qu'elle avoit bâti à l'honneur de la sainte Vierge, n'a été connu depuis que sous le nom de sainte Waudru, qui décéda l'an 686, laissant le gouvernement de sa Communauté à sa cousine sainte Aye. Sigebert, Roi d'Austrasie, en a augmenté considérablement les revenus.

Depuis plusieurs siecles, ce Monastere a été changé en un Chapitre de trente Chanoinesses, lesquelles, avant d'y entrer, doivent faire preuves de seize Quartiers de Noblesse. Elles demeurent dans des maisons

particulieres autour de l'Eglise: au temps des Offices, elles portoient autrefois une robe blanche, avec de grosses fraises godronnées, & un manteau noir doublé d'hermines; mais étant Novices, elles ont un autre habillement. Les fraises godronnées ne sont plus en usage. Le reste du jour, elles portent leurs habits séculiers, & il leur est permis de se marier, si bon leur semble.

Le Chapitre est gouverné par quatre des plus anciennes Chanoinesses, n'y ayant ni Prévôte ni Princesse; mais c'est le Souverain, comme Comte de Hainaut, qui en est Abbé, & Collateur des Prébendes. Le Comte Baudouin V s'attribua ce droit d'Abbé vers l'an 1180, ne voulant pas donner l'Investiture à l'Abbesse, qui avoit été choisie par le Chapitre, lequel en appella en vain à l'Empereur. Il y a encore ici quatre Chanoines fondés par sainte Waudru, qui sont Forains, & à la collation du Souverain. Les Chanoines de l'Eglise Collégiale de Saint-Germain sont au nombre de quatorze, avec un Doyen électif. La premiere Dignité est celle de Prévôt des Eglises de Mons. Les Chanoines viennent, aux Fêtes principales de l'année, chanter l'Office avec les Chanoinesses, dans l'Eglise de Sainte-Waudru. De plus, il y eut autrefois une Eglise Collégiale de Saint-Pierre, dont les Prébendes

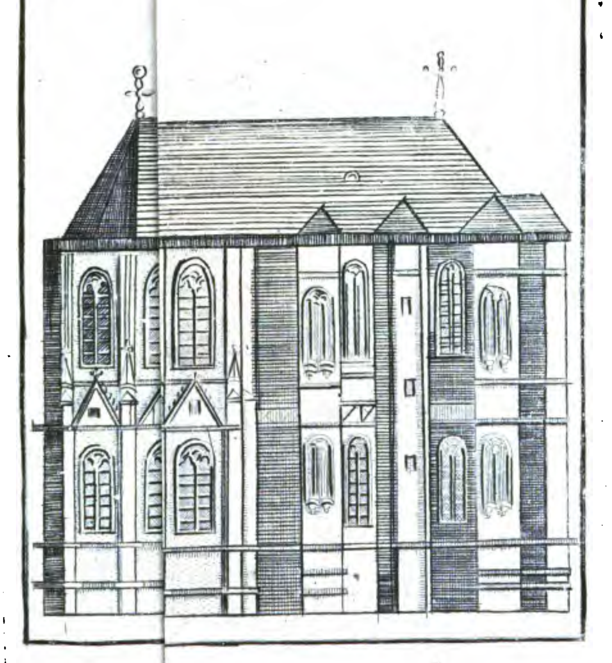
ont été annexées, l'an 1081, au Monastere de Saint-Denis, près de Mons.

L'Eglise de Sainte-Waudru fut achevée comme nous le voyons à présent, l'an 1449; sa structure est admirable par sa longueur, sa largeur, sa hauteur & sa clarté. La plupart des Autels & des Chapelles sont de marbre & de jaspe. On y admire un tombeau avec la figure d'un cadavre rongé de vers, travaillé dans la derniere perfection, comme aussi le Jubé, qui est orné de plusieurs statues de marbre, parmi lesquelles on estime beaucoup les quatre Vertus cardinales, & une Résurrection. De cette Eglise dépendent tous les Ecclésiastiques, les Nobles, les Magistrats, les Conseillers, & généralement tous les Officiers du Roi, de la Province, & de la Ville, de même que tous les Etrangers, dans quelqu'endroit qu'ils aient leur demeure.

L'Eglise de Saint-Germain fut ruinée par les bombes pendant le siege de l'an 1691. Celle de Sainte-Elisabeth, qui fut érigée en Paroisse l'an 1398, fut malheureusement brûlée l'an 1714; celle de St. Nicolas fut bâtie en 1224; celles de Bertamont & du Béguinage, font, avec Ste. Waudru, les six Paroisses de la Ville.

Voici les Monasteres de Religieux: l'Abbaye du Val-des-Ecoliers, de la Congrégation de sainte Genevieve à Paris, fondée l'an 1251, par Marguerite, Comtesse de

EGMONS





Hainaut, & érigée en Abbaye l'an 1617;
les Récollets, reçus en 1238; les Jésuites,
l'an 1587, ayant obtenu pour leur établissement
l'union d'un ancien Prieuré de Saint-Antoine
à Havré, près de Mons, qui appartenoit à
des Chevaliers de St. Antoine, dont l'Ordre
avoit été institué l'an 1298, par Albert de
Baviere, Comte de Hainaut; ces premiers
Religieux étoient venus de l'Abbaye de
Saint Antoine du Viennois, en Dauphiné.
Les Capucins y ont été admis l'an 1592,
en l'Hôtel de Trelong; les Minimes, l'an
1618; les Dominicains, l'an 1620; les
Carmes déchaussés, l'an 1637, en l'Hôtel
d'Havré; les Prêtres de l'Oratoire, l'an 1631;
& les grands Carmes, l'an 1665.

Les Couvents des Religieuses sont, l'Abbaye
d'Espinlieu, de l'Ordre de Cîteaux,
laquelle fut fondée hors la Ville l'an 1216,
par Béatrix, Comtesse de Lens, & transférée
à Mons l'an 1678. L'Abbaye de Notre-Dame
de la Paix, Bénédictines réformées,
qui y vinrent l'an 1641; les Filles de la
Visitation furent admises l'an 1650; les
Carmélites, en 1608; les Capucines, fondées
l'an 1645, par Louise de Lorraine,
Princesse de Ligne, qui y mourut Religieuse
en 1667; les Ursulines, en 1634, leur
Eglise est très-belle, & fut achevée l'an
1710; les Clarisses s'y sont établies l'an
1581, après avoir été chassées pour la Religion
Catholique, de la Ville de Delft,

en Hollande; les Annonciades, dites Céleſtines; les Repenties; les Sœurs-Griſes & Noires; les Sœurs de Cantimpré, qui vont ſervir les malades; l'Hôpital de Saint-Nicolas, & les Béguines.

On enſeigne les Humanités dans deux Colleges; celui d'Houdain eſt ſous la direction de Prêtres ſéculiers; c'étoit auparavant un Hôpital, fondé l'an 1313, par Nicolas de Houdain, Seigneur de l'Eſpinoy. Le Magiſtrat & d'autres Bienfaicteurs l'ont fait rebâtir magnifiquement l'an 1736. Les Jéſuites commencerent auſſi d'y enſeigner l'an 1598. Ils avoient la direction du Séminaire de Notre-Dame, fondé l'an 1620, par François del Haize, Receveur du Clergé, en Hainaut. La Confrairie de la Miſéricorde fut établie l'an 1699; & l'an 1707, elle obtint la Chapelle de Saint-Jacques, maintenant Saint-Jean décollé. Les Confreres ont un ſoin charitable pour les Priſonniers, & pour ceux qu'on condamne à mort; après l'exécution, la Juſtice permet qu'ils enſeveliſſent eux-mêmes ces criminels à leur Cimetiere, & l'on ne ceſſe de dire des Meſſes pour l'expiation de leurs crimes.

Mons a ſouffert pluſieurs fois les triſtes effets de la guerre. L'an 1572, Louis, Comte de Naſſau, frere de Guillaume, Prince d'Orange, ſurprit cette Ville le 24 Mai, étant aſſiſté des Huguenots de France, & de quelques Soldats traveſtis en Marchands

de

de vin, qui s'étoient assurés d'une Porte à l'aube du jour. Frédéric de Tolede, fils du Duc d'Albe, y vint mettre le siege le 23 Juillet suivant, & la Ville fut remise le 19 Septembre sous l'obéissance du Roi, malgré la vigoureuse résistance du Comte de Nassau, & les efforts du Prince d'Orange pour la secourir. Il n'arriva aucun mal aux Bourgeois, parce qu'ils étoient demeurés fideles à Dieu & au Roi.

Ce fut à Saint-Denis, près de Mons, que se donna, en 1678, la bataille de Saint-Denis.

La Paix étoit déja signée à Nimegue, lorsque le Prince d'Orange vint attaquer le Maréchal de Luxembourg. Le Prince a toujours soutenu qu'il ne le savoit pas; mais au moins ne pouvoit-il nier qu'il ne fut très-bien informé de l'état des négociations, & qu'il ne sut parfaitement qu'on étoit à la veille de conclure. Pourquoi donc donner une bataille dans une pareille circonstance? Gourville rapporte dans ses Mémoires, qu'ayant fait cette question au Prince d'Orange, il lui répondit, que ne doutant pas que le Maréchal de Luxembourg ne fut comme lui, que la Paix alloit être conclue, il avoit présumé que ce Général ne se tiendroit pas sur ses Gardes, & qu'il seroit aisé de le vaincre par surprise, & de relever par cette victoire, la gloire des Alliés, qui avoit beaucoup souffert pendant la campagne, par

les avantages que M. de Luxembourg avoit remportés sur lui. Du reste, ajouta-t-il, » je risquois tout au plus de perdre dix » mille hommes ; or, je savois qu'à la Paix » on en devoit réformer dix mille, & il » importoit assez peu qu'ils fussent tués ou » réformés. « Paroles qui font connoître à fond le cœur de ce Prince, & qui prouvent que, s'il n'eut pas tous les talents que l'on admire dans les Conquérants, il en eut au moins le caractere ; puisqu'il se faisoit un jeu de sacrifier la vie de tant de milliers d'hommes à son ambition.

Guidé par cette passion, il vint attaquer le 14 Août, l'armée Françoise, à deux heures après-midi. M. de Luxembourg, qui la commandoit, étoit encore à table, & ne songeoit à rien moins qu'à mettre son armée en bataille, sachant que l'on attendoit d'un moment à l'autre la nouvelle de la Paix ; mais ce Général, quoique surpris, ne laissa pas de combattre avec sa capacité & sa valeur ordinaire. Le combat fut sanglant, & le Prince d'Orange retourna dans son camp, sans avoir remporté la victoire, dont il se croyoit assuré. Dès le lendemain, l'on apprit que la Paix venoit d'être signée à Nimegue.

Mons fut encore assiégé par le Roi Louis XIV en 1691. Le Maréchal de Luxembourg commandoit l'armée d'observation. La tranchée fut ouverte le 24 Mars, & le

Gouverneur, Prince de Berghes, fut obligé de se rendre le 9 Avril, après que la plupart des maisons eurent été renversées par les bombes. La garnison sortit le 10, au nombre de 3500 hommes, avec 280 Officiers, & fut joindre l'armée du Roi Guillaume III, qui étoit venu camper à Halle dans le dessein de faire lever le siege. Cette Place fut rendue à l'Espagne l'an 1697, par le Traité de Ryswyck. Cependant les Hollandois y mirent garnison, sous prétexte de Barriere; mais les François y étant entrés par surprise le 6 Février 1701, les obligerent à déloger.

L'Electeur de Baviere ayant quitté le Brabant & la Flandre l'an 1706, vint tenir sa Cour à Mons, jusqu'en 1709, que le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough, commandant les armées des Alliés, détacherent, le 3 Septembre, le Prince de Hesse pour investir cette Ville avec 4000 hommes. Toute l'Armée alliée suivoit, dans l'intention d'en faire le siege. Celle de France, sous le Maréchal de Villars, vint camper à Blangies & à Malplaquet, à dessein de l'empêcher. Le 11, il s'y donna une bataille des plus sanglantes qu'il y ait eu de nos jours; elle commença à huit heures du matin, & ne finit que vers les quatre heures de l'après-midi.

Les Alliés forcerent à la fin des retranchements des François dans le bois; mais

ce ne fut qu'après un massacre de plus de 25000 hommes de part & d'autres. Les Bataillons des Alliés, qui avoient attaqué les premiers, furent si mal reçus des ennemis, qu'on les voyoit sur le champ de bataille couchés en rangs. Les Hollandois y souffrirent le plus; mais enfin le Maréchal de Villars ayant été blessé dangereusement au genou, les François céderent le champ de bataille aux Alliés, & se retirerent en bon ordre vers Bavai & Maubeuge.

Le fruit de cette victoire fut le siege de Mons, où la tranchée fut ouverte le 26 Septembre, & la Ville se rendit par capitulation le 20 Octobre. Le Commandant, Marquis de Grimaldy, sortit le 23 avec sa garnison; les François furent conduits à Maubeuge, & les Espagnols à Namur. Les Hollandois y retinrent le Gouvernement militaire jusqu'à l'an 1716, lorsqu'ils en sortirent le 13 Février, pour faire place aux troupes Autrichiennes, conformément au Traité de Barriere.

En 1746, Mons fut investi, le 6 Juin, par l'armée du Roi de France, commandée par le Prince de Conty. La tranchée fut ouverte le 18; la garnison qui étoit de 3000 hommes, la plupart Hollandois, capitula le 10 Juillet. Elle se rendit prisonniere de guerre, à l'exception de deux Commandants, qui étoient le Prince de Hesse-Philipstad, pour les Hollandois; & pour les Autrichiens,

le Comte de Nova, qui eurent aussi la permission de délivrer quatre Officiers à leur choix. Ceux du Conseil & du Magistrat furent maintenus dans leurs Charges. Cette Place fut rendue à ses anciens Maîtres, par la derniere Paix d'Aix-la-Chapelle.

LA PRÉVOTÉ DE MONS.

Ce Territoire portoit autrefois le nom de Comté, qui lui fut donné par l'Empereur Charlemagne, lorsqu'il le démembra du Royaume d'Austrasie. Il comprend huit Villes, Mons, Soignies, Beaumont, Saint-Guilain, Lessines, Chievres, Halle & le Rœux, avec 91 Bourgs ou Villages, dont les principaux sont Havré, Boussu, Pomerœul, Lens, Harchies, &c. Le Duc d'Havré est Châtelain héréditaire de Mons, & le Château de Mons lui appartient à ce titre. On y trouve les belles Abbayes de Saint Guilain, de Saint-Denis, de Saint-Feuillien-au-Rœux & de Belian.

Celle de Saint-Denis, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, fut fondée en 1076, par Richilde, Comtesse de Hainaut. Les premiers Religieux y furent envoyés de l'Abbaye de Sauve-Majeur, près de Bordeaux. La dite Comtesse incorpora aussi treize Prébendes, qui étoient dans l'Eglise de Saint-Pierre au Château à Mons, pour l'établissement de l'Abbaye de Saint-Denis, qui admit la réforme l'an 1623.

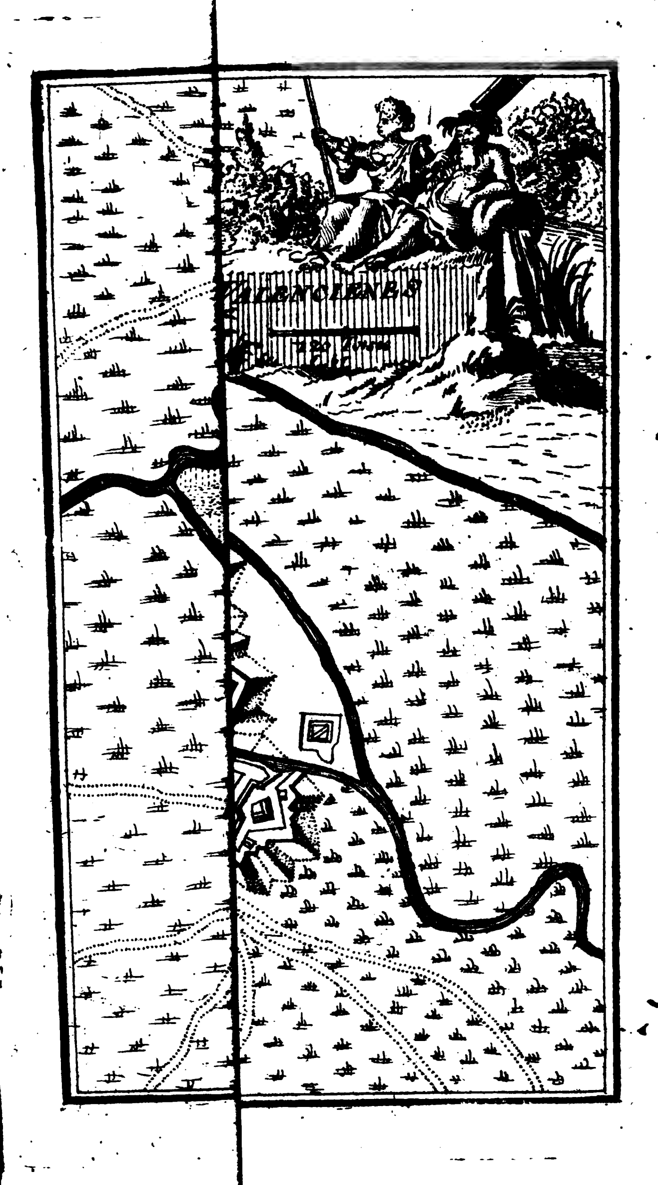
Celle de Saint-Feuillien fut fondée pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré, dans la petite Ville du Rœux, à deux lieues de Mons, l'an 1125, par les Chanoines de Fosse, au Pays de Liege. La fondation fut confirmée & augmentée l'an 1126, par Bouchard, Evêque de Cambray.

Belián ou Bethléem, de l'Ordre de saint Augustin, au Village de Sipply, eut pour Fondateur, en 1244, Wautier Harduin, Chanoine de Ste. Waudru.

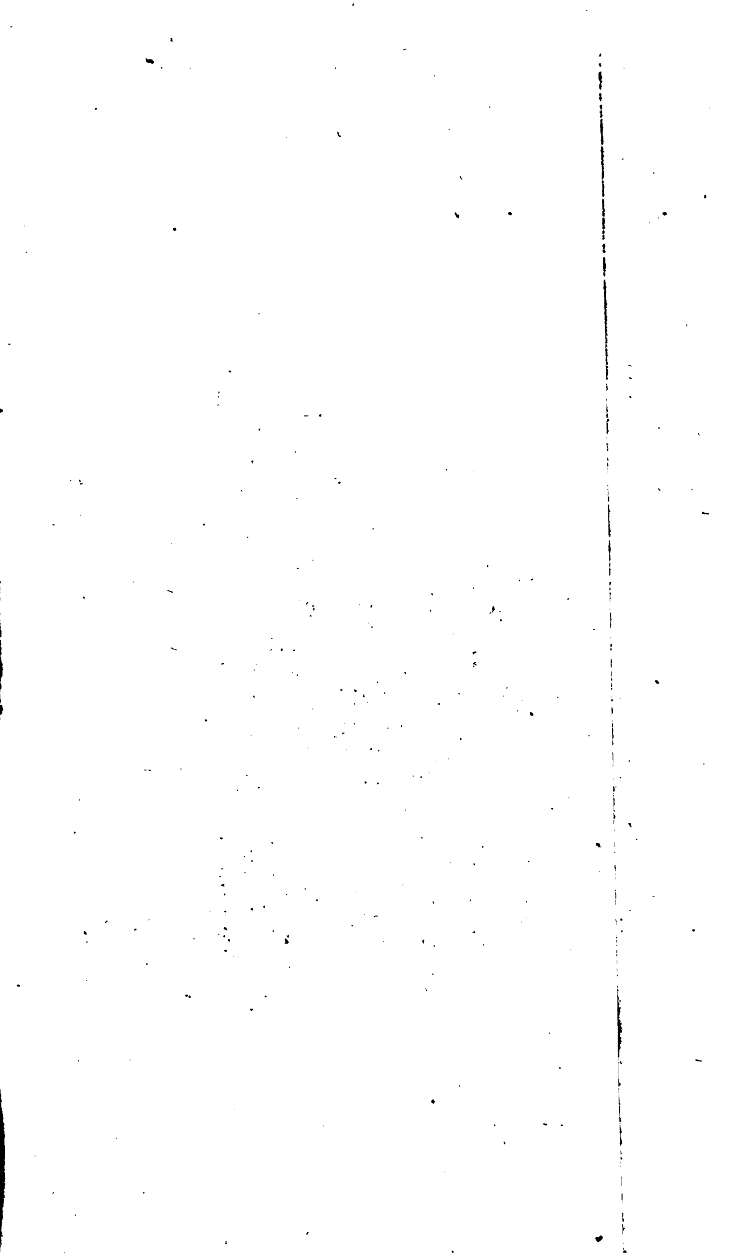
LA VILLE DE VALENCIENNES.

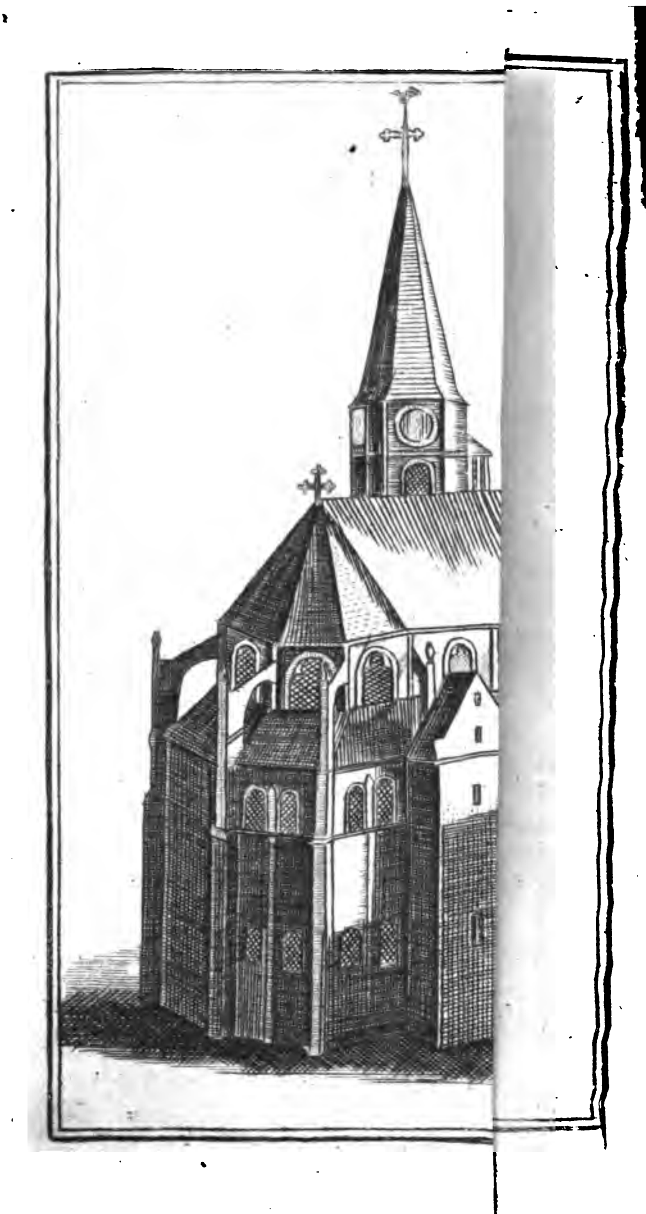
LA nature & l'art ont travaillé à rendre cette Place une des plus fortes du Pays; elle est située dans un vallon agréable sur l'Escaut, qui la sépare en deux, & qui y reçoit le ruisseau de Ronelle. On la compte à trois lieues du Quesnoy, & environ à sept de Cambray, de Mons, de Tournay & de Douay, & à cinq de Maubeuge. Elle est en partie sous l'Archevêché de Cambray, & pour une moindre partie sous l'Evêché d'Arras.

On dit en Latin *Valencenæ*, ou *Valencianæ*; quelques-uns dérivent ce nom & son origine d'un terrein anciennement nommé *Val aux Cignes*; d'autres de l'Empereur Valentinien I, qui s'y plaisoit pour la tempéture de l'air, & pour la belle situation









de ce lieu, & y jetta, vers l'an 367, les fondements d'une Ville, qu'il gratifia de plusieurs franchises & immunités, & particuliérement d'un droit d'asyle, en permettant à toutes sortes de personnes chargées de dettes, ou souillées de quelque crime, de s'y refugier. Ce privilege, qui s'étend dans la plus grande partie de la Ville, s'appelle encore *le Banlieu*; mais cette franchise a été limitée depuis, pour empêcher les banqueroutiers frauduleux & les assassins d'en abuser.

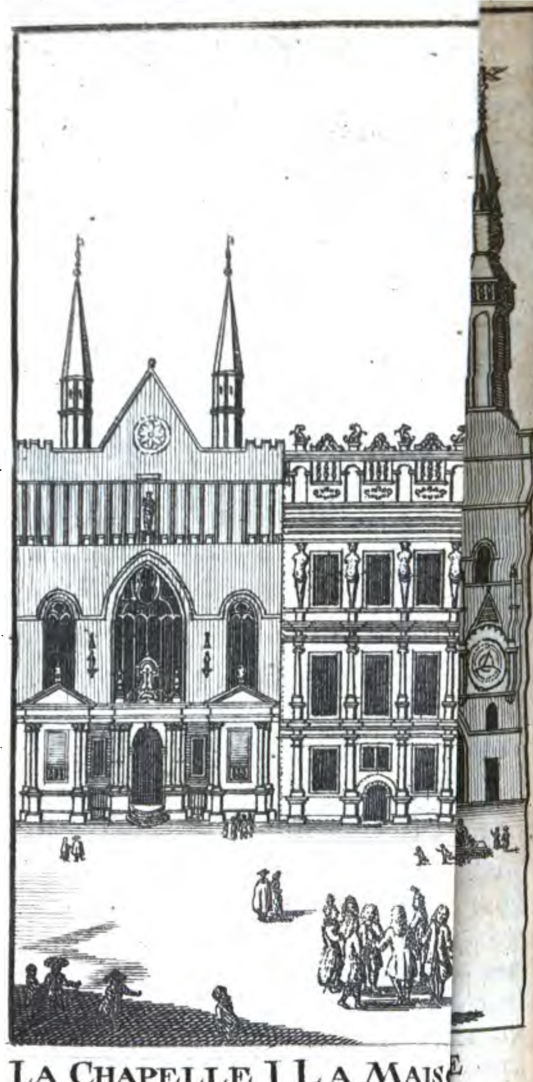
Sa principale Eglise, dédiée à Notre-Dame, est d'une architecture gothique, soutenue par trois rangs de colonnes, qui regnent tout autour, & qui forment deux allées l'une sur l'autre, par où l'on peut faire le tour de cette Eglise, laquelle fut bâtie l'an 1081, par Richilde, Comtesse de Hainaût, & achevée par son fils Baudouin. L'Office divin s'y fait par le Prévôt & les Religieux Bénédictins de l'Abbaye de Hasnon. On y fait tous les ans, le 8 Septembre, une Procession solemnelle, en mémoire d'une maladie contagieuse dont la Ville fut délivrée par l'intercession de la sainte Vierge.

L'Eglise Abbatiale de Saint-Jean est d'une architecture plus moderne, mais d'une fondation plus ancienne. Elle reconnoît Pepin de Herstal, Duc de Brabant, pour son Fondateur, vers l'an 690, & Pepin-le-Bref, Roi de France, pour Restaurateur, vers

l'an 749. Au commencement, il y eut des Religieuses de l'Ordre de saint Benoît, au lieu desquelles le Roi Pepin-le-Bref mit des Chanoines séculiers. Ceux-ci s'acquittant mal du leur devoir, quelques Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, tirés du Monastere de St. Crepin, près de Soissons, vinrent remplir leur place l'an 1010. Leur Cloître & leur Eglise méritent d'être considérés, mais particuliérement le Jubé.

Les Paroisses, sont Notre-Dame la grande, Saint-Nicolas, Saint-Jacques, (du Diocese d'Arras) Notre-Dame de la Chaussée, Saint-Gery, Saint-Gilles, & celle de Saint-Vaast, laquelle avoit été démolie quand on bâtit la Citadelle; mais elle a été rétablie dans la suite. L'Eglise de Saint-Pierre, qui tient à l'Hôtel-de-Ville, est la Chapelle du Magistrat. Celle des Récollets se fait distinguer par la magnificence de plusieurs tombeaux des Comtes de Hainaut & de Valenciennes. Dans l'Eglise des Dominicains, on voit la sépulture de Jean d'Avesnes, petit-fils de Baudouin, Empereur de Constantinople. Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, y a tenu, en 1473, un Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or, où il créa sept Chevaliers. Les Jésuites y enseignoient les Humanités, ayant obtenu pour leur demeure, un College, fondé ci-devant par Jean Standonc, Docteur de Sorbonne, semblable au fameux College que ce Docteur





LA CHAPELLE DE S. PIERRE | LA MAIS[E] DE VAL

t fondé à Louvain. Il y aussi des Au-
ins, des Capucins, des Chartreux, des
mes chaussés & déchausses; des Domi-
ines, dites de *Beaumont*; des Carmélites,
Urbanistes, des Sœurs de la Magdelaine,
Brigittines, des Ursulines, une Maison
r les pauvres Prêtres, un Béguinage,
plusieurs Hôpitaux.

Entre les Edifices publics, celui qu'on
ppelle la Salle du Comte tient le premier
ng. Ce lieu, qui étoit autrefois le plus
gréable séjour des Comtes de Hainaut &
Valenciennes, fut rétabli par Baudouin,
nommé *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut.
on fils, Baudouin, dit *le Courageux*, fit
âtir, en 1192, l'Eglise Collégiale de No-
re-Dame de la Salle-du-Comte, & y éta-
blit, en 1195, un Chapitre de quinze Cha-
noines, avec un Doyen qui sont à la col-
ation du Roi. Ils font le Service divin
dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Gery de-
puis l'an 1649.

L'Hôtel-de-Ville est magnifique; son fron-
tispice est d'une belle architecture, bâti de
pierre de taille, & enrichi de colonnes, de
figures, & de belles fenêtres ornées de
bas-reliefs: il doit ses commencements, vers
l'an 1325, à Guillaume *le Bon*, Comte de
Hainaut.

La Halle est aussi un grand bâtiment &
d'une belle perspective, qui sert d'ornement
à une belle & grande Place.

Cette Ville a été la patrie de trois Empereurs ; Baudouin, Comte de Flandres & de Hainaut, depuis Empereur de Constantinople, y naquit en 1171, & fut tué par les Bulgares en 1206 ; Henri, frere & successeur de Baudouin dans l'Empire de Constantinople, y naquit en 1176, & mourut en 1216 ; Henri, Comte de Luxembourg, & depuis Empereur, VIIe. de ce nom, y naquit en 1262, & mourut en 1313.

En 1704, le Roi Louis XIV créa un Siege Préfidial dans cette Ville pour connoître des Procès de ses habitants & de la Province de Hainaut, de la même maniere que font les autres Préfidiaux de France. Il étoit composé d'un Président, de six Conseillers & d'un Greffier : en 1706, il fut érigé en Conseil Provincial ; mais Louis XV le supprima en 1721, & pourvut au remboursement des Officiers qui le composoient. Sa Majesté créa trois Offices nouveaux de Conseillers au Parlement de Douay, & quatre de Secrétaires ; afin que la Justice ne fût pas retardée par la suppression du Conseil Provincial de Valenciennes.

La Prévôté-le-Comté a pour Chef un Prévôt & un Lieutenant-Prévôt, quatre Conseillers, un Avocat & un Procureur du Roi ; les Charges de ces Officiers ont été érigées en Offices héréditaires par un Edit du mois de Mars 1693. On appelloit anciennement de leur Jugement à la Cour de Mons, & à

présent au Parlement établi à Douay. Le Prévôt est outre cela le Chef de la Justice criminelle dans la Ville, où il fait la fonction de Semonceur; & en son absence, son Lieutenant tient sa place. L'Office de Prévôt est domanial, & a été engagé par le Roi, en vertu de l'Edit de l'an 1693.

Le Magistrat de Valenciennes est composé d'un Prévôt, d'un Lieutenant & onze Echevins, de deux Conseillers-Pensionnaires, de deux Greffiers, &c.

Ce Magistrat connoît, en premiere instance, de toutes les affaires contentieuses, civiles & de police de la Ville, & l'appel de leurs Jugements alloit anciennement au Parlement de Malines, sans passer par le Conseil de Hainaut; à présent on appelle à celui de Douay.

Le Magistrat de la Halle-Basse est composé d'un Prévôt, d'un Mayeur, de seize Echevins, & de vingt hommes de Conseil, qui ont connoissance de tout ce qui regarde la draperie; celui-ci est créé par le Magistrat de la Ville, qui le renouvelle tous les ans.

Le Conseil général ou grand Conseil est composé de deux cents Bourgeois, & il ne se peut rien résoudre qu'il n'y ait cent hommes au moins, & que les affaires qu'on y propose, n'aient été exposées auparavant dans un Conseil particulier, qui consiste en vingt-cinq Personnes notables. Ces deux Conseils ne s'assemblent pas réguliérement, & le Ma-

giſtrat qui a droit de les aſſembler, ne les appelle que dans les affaires extraordinaires, & qui regardent le bien public. En un mot, de tous les Magiſtrats des Villes des Pays-Bas, celui de Valenciennes a été le plus autoriſé, avec haute & baſſe Juſtice en dernier reſſort; la forme de ſon Gouvernement a très-grand rapport avec ceux des Républiques de Veniſe & de Nuremberg, & autrefois le ſeul Grand-Bailli du Hainaut le renouvelloit.

La Juſtice de l'Abbaye de Saint-Jean eſt compoſée d'un Mayeur, de ſept Echevins & d'un Greffier, qui ſont perpétuels & à vie. Elle s'étend ſur un quartier de la Ville, appartenant à cette Abbaye, que l'on nomme la Lonnerie; leur Juriſdiction n'eſt que fonciere, féodale, & pour les cas de haute Juſtice.

La Ville de Valenciennes fut une des premieres du Pays qui ſe révolterent contre leur Roi Philippe II. Elle embraſſa le parti des Etats & de la Religion prétendue Réformée, refuſant de recevoir la garniſon que Marguerite de Parme y avoit envoyée. La Gouvernante la fit aſſiéger en 1567, par Jean de Noircarmes, Baron de Selles, qui la prit à diſcrétion le 24 Mars, après trois mois de ſiege; trente-ſix des principaux mutins furent punis de mort, & la Ville fut privée de tous ſes privileges. Elle fut encore pluſieurs fois priſe & repriſe dans ce

temps-là

temps-là par les troupes du Roi d'Efpagne, & par les Révoltés. Il y demeure encore à préfent quelques familles Calviniftes, dans les environs de Valenciennes; mais ils fe tiennent fort cachés

Les François l'affiégerent en 1656, fous les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, le Comte de Hainin étant Gouverneur de la Place; mais Dom Juan d'Autriche ayant marché à fon fecours avec le Prince de Condé, il en fit lever le fiege. On donna jufqu'à trois furieux affauts aux retranchements des François, qui furent enfin emportés; 4000 hommes furent tués ou noyés dans lEfcaut, & le Maréchal de la Ferté fut fait prifonnier. Le brave Hans Verkeft, qui, d'une baffe extraction, étoit devenu, par fa bravoure, Meître-de-Camp-Général de la Cavalerie Efpagnole, y fût tué.

Le premier Mars de l'année 1677, le Roi Louis XIV l'affiégea en perfonne, & la prit le 17, après neuf jours de tranchée ouverte, par un affaut que donnerent les François à l'ouvrage à corne, lequel ayant été emporté, ils gagnerent une demi-lune, entrerent pêle-mêle avec les Affiégés, & fe rendirent maîtres des remparts & du canon. Plufieurs ont cru que ce fut par quelque trahifon; mais on a été défabufé depuis, fachant que ce malheur étoit arrivé par la lâcheté de la Garde de la demi-lune. Le Marquis de Risbourg, frere du Prince d'Epinoy, y commandoit

une garnison de 3000 hommes, laquelle fut obligée de se rendre à discrétion. M. Magalotti, Lieutenant-Général, devint Gouverneur de la Ville, de laquelle le Roi empêcha le pillage, & n'exigea des habitants que les fraix pour la construction d'une Citadelle, avec quelques autres ouvrages; elle est maintenant une des mieux fortifiées du Pays, par les soins du Maréchal du Vauban. La Ville est restée à la France par la Paix de Nimegue, l'an 1678.

LA PRÉVOTÉ DE VALENCIENNES.

La Prévôté-le-Comte de Valenciennes, est une petite Contrée située entre le Hainaut, l'Ostrevant & le Tournaisis; elle s'étend le long & des deux côtés de l'Escaut, depuis le Village de Triche, jusques près de Condé, ce qui contient environ quatre lieues; & pour sa largeur, elle n'est que d'environ deux lieues. Ce Pays a eu ses Comtes particuliers, qui ne reconnoissoient d'autres Souverains que les Rois de France; depuis il a passé aux Comtes de Hainaut. Cependant les habitants du Pays le regardent comme un Comté séparé du Hainaut, & le premier Officier du plat-Pays est nommé *Prévôt-le-Comte*, c'est-à-dire Ptévôt du Comte & du Comté de Valenciennes, dont la Jurisdiction ne s'étend que sur vingt-quatre Villages, qui composent, avec les quatre Villa-

ges de la Banlieue de Valenciennes, ce que l'on nommoit autrefois le Comté. Ses anciens Comtes faisoient battre monnoie à leur coin. Mathilde, Comtesse de Valenciennes & d'Enhaeme, porta une partie de ce Comté en dot à Rainaud IV, Comte de Hainaut, avec lequel elle fut mariée en 1030. Lambert, Comte de Louvain, n'ayant point d'enfants, laissa l'autre partie au dit Rainaud, qui étoit son neveu; & celui-ci n'ayant qu'une fille, nommée Richilde, la maria à Baudouin, Comte de Flandres.

Il y a sous cette Prévôté plusieurs belles & riches Abbayes. Vicogne, de l'Ordre de Prémontré, est à une demi-lieue de Valenciennes; elle fut commencée l'an 1125, par Guy, Prêtre & Compagnon de St Norbert. L'Eglise se fait admirer par sa grandeur, son architecture, ses formes & son jubé. Les quartiers de l'Abbé & des Religieux sont aussi de la derniere magnificence.

L'Abbaye de St. Sauve, située près de la même Ville, a été fondée en 801, par l'Empereur Charlemagne, à l'honneur de ce Saint, Evêque d'Angouleme, qui fut assassiné près de Valenciennes, où il avoit prêché l'Evangile. Il y eut au commencement un Prévôt, avec six Chanoines; mais dans la suite on y établit la Réforme de l'Ordre de Cluny, & depuis l'an 1629 elle a été érigée en Abbaye.

L'Abbaye de Fontenelle, Religieuses de

l'Ordre de Cîteaux, fituée fur l'Efcaut, en eft à trois quarts de lieue; elle a été commencée vers l'an 1212, par deux Demoifelles, filles de Hellin, Seigneur d'Aunois. Plufieurs Princeffes y ont prit l'habit de Religieufes, nommément Jeanne de Valois, fœur de Philippe de Valois, & veuve de Guillaume-le-Bon, Comte de Hainaut, avec fes deux filles, Jeanne de Hainaut, veuve du Marquis de Juliers, & Ifabelle, veuve de Robert de Namur, Seigneur de Renaix; elles y vécurent enfemble vers l'an 1340. Leur niece Anne de Baviere, fille de l'Empereur Louis, & de Marguerite de Hainaut, y fuivit auffi le même exemple, & y mourut en 1361.

Celle des Dames de Denain, auffi fur l'Efcaut, eft au Bourg de ce nom, à une lieue & demie de Valenciennes, & à deux de Bouchain. Ces Dames font des Chanoineffes, qui portent un habit blanc, avec un furplis de toile fine, & un manteau doublé d'hermines; mais celui de l'Abbeffe eft moucheté. Elles ne font obligées à aucun vœu, & peuvent fe marier, fi bon leur femble, en remerciant le Chapitre; mais l'Abbeffe n'a pas la même liberté; elle porte le titre de Comteffe d'Oftrevant. St. Aldebert & fainte Reine, Fondateurs de cette Abbaye, avoient eu dix filles, qui y furent les premieres Chanoineffes, & qu'on honore au nombre des Saintes du

Pays. L'aînée Renfroie, fut la premiere Abbesse; & c'est la Patronne de l'Eglise. Les Chanoinesses sont au nombre de dix-huit, & doivent faire preuves de huit quartiers de Noblesse.

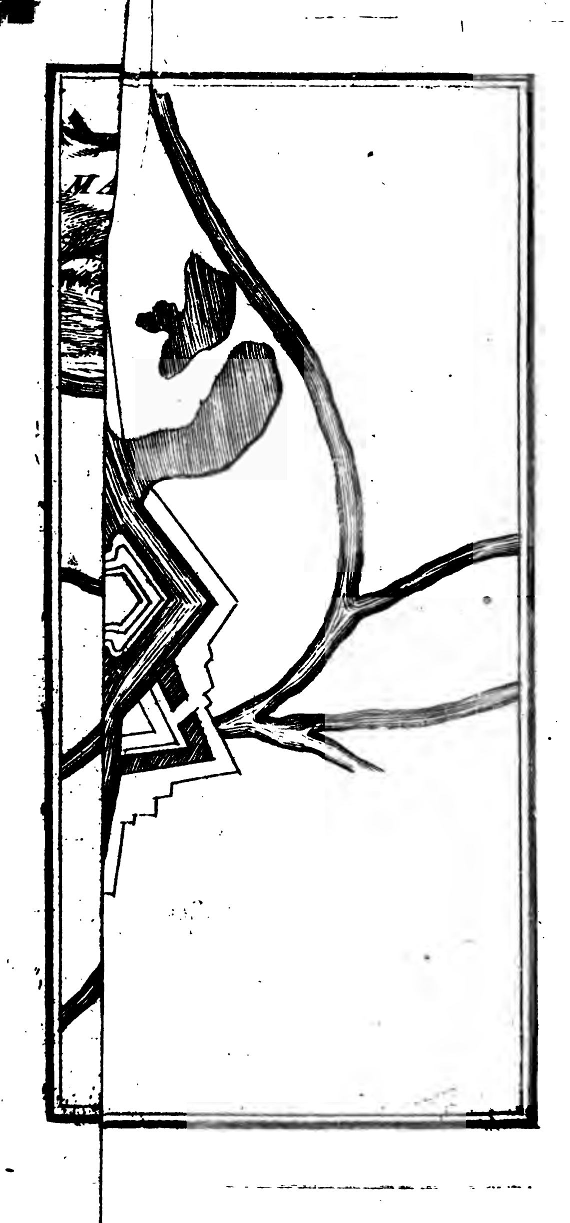
En 1712, les Alliés avoient fortifié le Bourg de Denain, pour la sûreté des convois qui leur venoient de Douay, de Tournay & de Marchiennes, pendant qu'ils faisoient les sieges du Quesnoy & de Landrecies. Le Maréchal de Villars vint attaquer ce poste le 24 Juillet, avec tant de vigueur, qu'il l'emporta en moins de deux heures. Le Comte d'Albermarle, Général de la Cavalerie des Etats-Généraux, qui y commandoit avec dix-neuf Bataillons, & 1200 chevaux, fut fait prisonnier, avec la plupart de ses troupes. Le Comte de Dhona, Gouverneur de Mons, & le Comte de Nassau-Woudenbourg, Gouverneur d'Aire, y furent noyés, avec plusieurs Officiers & Soldats; & on y prit douze pieces de canon. L'avantage que les François remporterent, fut si considérable, qu'il occasionna la levée du siege de Landrecies, que les Alliés avoient assiégé, la prise de leurs postes à Marchiennes, Saint-Amand, Anchin, Hasnon & Mortagne, & qui procura aux François les moyens de reprendre Douay, le Quesnoy & Bouchain.

Le Château de Beuvrage, situé auprès de Valenciennes, a été acheté de la Maison d'Aremberg, par Mgr. de Brias, Ar-

chevêque de Cambray, afin de placer en ce lieu agréable le Séminaire de son Diocese. L'Archevêque Fénélon en a donné la conduite aux Prêtres de la Maison de Saint-Sulpice à Paris; & il l'avoit transféré à Cambray au Refuge de l'Abbaye de Saint-André; mais depuis quelques années, ce même Séminaire a été remis à Beuvrage.

LA VILLE DE MAUBEUGE.

L'Illustre & célebre Chapitre de Dames Chanoinesses en cette Ville, lui a donné l'origine, & fait encore son plus grand ornement. Ste. Aldegonde, sœur de sainte Waudru, Fondatrice du Chapitre des Chanoinesses à Mons, imitant son exemple, se consacra pareillement à Dieu, & reçut le voile sacré des mains de saint Aubert, Evêque de Cambray. Elle se retira, vers l'an 646, dans un lieu couvert de bois, appellé *Malbode*, aujourd'hui Maubeuge, situé sur la Sambre, à quatre lieues de Mons & d'Avesnes, & à sept de Valenciennes, où elle bâtit un Monastere. Plusieurs nobles Demoiselles suivirent son exemple, & se mirent sous sa conduite: elle mourut l'an 684, & sa mémoire devint bientôt célebre par la quantité de miracles que Dieu opéra par son intercession. Son corps avoit été enterré au tombeau de ses parents, saint Walbert &





sainte Bertile, à Cour-Solre; mais il fut rapporté six ans après à Maubeuge, où l'on a bâti une belle & magnifique Eglise, qu'on a dédiée a cette Sainte. On célebre la Fête de sainte Aldegonde le 30 Janvier. Ste. Aldetrude, fille de sainte Waudru, fut Abbesse de Maubeuge après sa tante Aldegonde; on fait sa Fête le 25 Février, & celle de sainte Madelberte, sœur d'Aldetrude, & troisieme Abbesse, le 7 Septembre.

Ce Monastere de Religieuses a été changé, l'an 965, en un Chapitre de quarante Chanoinesses, par Brunon, Archevêque de Cologne, Commissaire Apostolique pour le rétablissement des Monasteres des Pays-Bas, ruinés par les courses des Normands. Le célebre Pere Mabillon a prétendu cependant, selon ses recherches historiques, qu'elles ont été anciennement Religieuses Bénédictines; mais les Chanoinesses nient ce fait.

Le Chapitre des Chanoinesses de Maubeuge a les mêmes instituts & manieres de vivre, & à peu près les mêmes habillements que celles de Mons & de Nivelle. On n'y recoit que des Filles de Princes, Comtes, ou Nobles de quatre générations, tant du côté paternel que maternel. Leur Abbesse est Dame de la Ville de Maubeuge & de la plupart des Villages qui dépendent de sa Prévôté; elle a aussi le droit de Patronat, tant pour les Canonicats que pour les Cures, avec privilege de faire fabriquer mon-

noie au coin de sainte Aldegonde. Le Roi a le droit de nommer l'Abbesse, après que les Chanoinesses lui ont présenté trois de leur Corps. Ces Dames sont reçues en vertu de la collation de l'Abbesse, pourvu que leurs preuves de Noblesse se trouvent vérifiées & agréées par le Chapitre. Elles sont presque toutes issues des premieres Familles des Pays-Bas. Les Chanoines sont au nombre de vingt, y compris le Prévôt, qui est à la nomination du Roi; & le Doyen, qui est électif. L'Abbesse confere leurs Prébendes, conjointement avec le Pape, (chacun dans ses mois.) Ils font leurs Offices dans l'Eglise de Saint-Quentin, qui est la Paroisse de la Ville, desservie par les Prêtres de l'Oratoire, qui vinrent s'établir à Maubeuge l'an 1627.

On y voyoit un College de Jésuites, qui y enseignoient les Humanités depuis l'an 1619; les Ecoles sont très-belles, bâties par la libéralité d'un Abbé de Liessies. Il y a aussi un Couvent de Capucins, qui y vinrent l'an 1613; des Sœurs-Noires & des Grises, & des Béguines.

Les François s'en étant rendus maîtres, & l'ayant retenue par le Traité de Nimegue, conclu en 1678, en ont fait ensuite une place très-réguliere. Le Roi Louis XIV fit abattre toutes ses anciennes murailles, pour y faire des fortifications & des portes nouvelles: le Maréchal de Vauban en eut la di-

rection. On a même abattu un grand nombre de maisons, ainsi que l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre, pour en faire un hexagone des plus réguliers. Les casernes sont très-commodes; les souterreins bien entretenus, & la garnison y est assez nombreuse. L'Intendant du Hainaut François résidoit autrefois à Maubeuge : mais à présent il a son Hôtel à Valenciennes. Il y a outre cela un Gouverneur, un Commandant & un Major de la Place.

La Prévôté de Maubeuge comprend, outre cette Ville & celle de Landrecies, 71 Bourgs ou Villages, dont les principaux sont Barbançon, Principauté; Solre-le-Château, Comté; Trelong, Marquisat; Jumont, Liessies, Cour-Solre, &c.

L'Abbaye de Haumont, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, est du Diocese de Cambray, située sur la Sambre, à une petite lieue de cette Ville; elle a été fondée environ l'an 640, par saint Vincent, mari de sainte Waudru. On y honore les Reliques de saint Ansbert, Evêque de Rouen, qui y fut relégué par ses adversaires; & il y mourut l'an 695.

On voit aussi à deux lieues de Maubeuge, sur le chemin de Thuin, l'Abbaye de la Thure, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, fondée l'an 1244.*

---

* Les Armes de Maubeuge sont écartelées au 1 & 4 de Baviere, au 2 & 3 de Hainaut, à la crosse d'or posée en bande, brochant sur le tout.

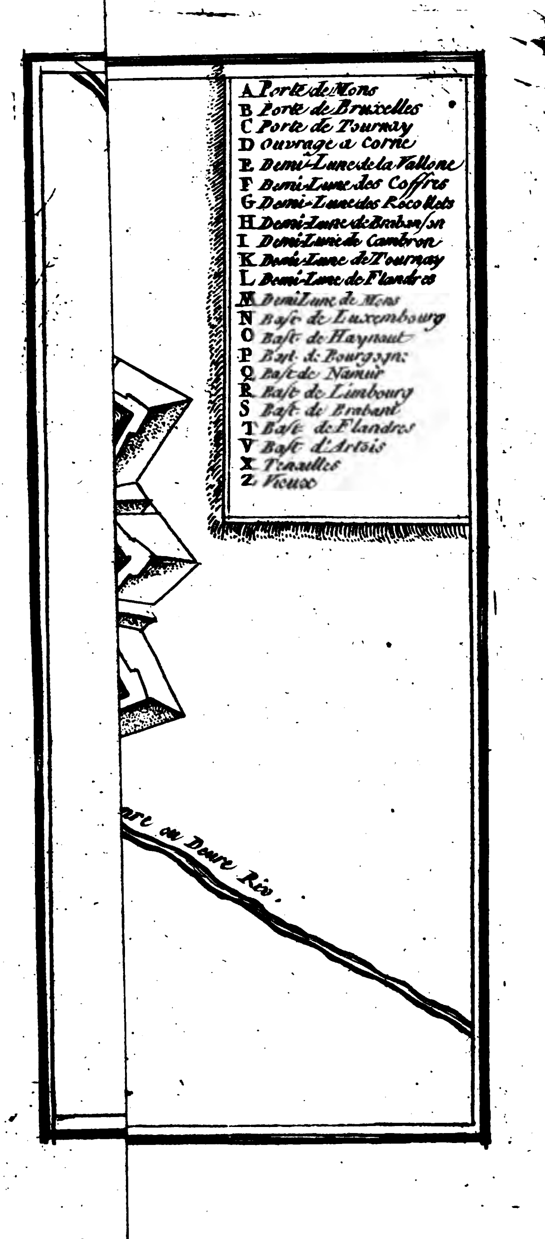
LA VILLE D'ATH.

ELle est petite, mais forte, bien peuplée, & marchande, particuliérement en toiles & en grains, située sur la riviere de Dendre, à cinq lieues de Mons, de Tournay & d'Oudenarde, & à dix de Bruxelles. Les Etats du Pays ont fait un beau pavé d'Ath à Mons, il y a quelques années.

Les François l'ayant prise en 1667, y firent de beaux ouvrages, sous la direction de M. de Vauban, depuis Maréchal de France; tellement qu'elle a présentement huit bastions & autant de demi-lunes, avec de bons dehors & un fossé d'eau également large & profond. Elle leur fut cédée par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668; mais ils la rendirent aux Espagnols en 1678, par la Paix de Nimegue.

Le Maréchal de Catinat * commandant

* Il fut un des plus habiles Généraux qu'il y eut en France. Il étoit d'une Famille de Robe, fils d'un Conseiller de la grand'Chambre au Parlement de Paris. Les batailles des Staffarde & de la Marsaille, qu'il gagna contre le Duc de Savoie, lui valurent le Bâton de Maréchal de France; mais son peu d'assiduité à faire sa cour à Madame de Maintenon & à Madame la Duchesse de Bourgogne, leur déplut tellement, qu'elles vinrent à bout de le faire disgracier. Il se retira en 1703 dans une petite maison de


A Porte de Mons
B Porte de Bruxelles
C Porte de Tournay
D Ouvrage a Corne
E Demi-Lune de la Vallone
F Demi-Lune des Coffres
G Demi-Lune des Recollets
H Demi-Lune de Brabançon
I Demi-Lune de Cambron
K Demi-Lune de Tournay
L Demi-Lune de Flandres
M Demi-Lune de Mons
N Bast. de Luxembourg
O Bast. de Haynaut
P Bast. de Bourgogne
Q Bast. de Namur
R Bast. de Limbourg
S Bast. de Brabant
T Bast. de Flandres
V Bast. d'Artois
X Tenailles
Z Vieux
Dendre ou Deure Riv.



l'armée de France, mit le siege devant Ath, au mois de Mai 1697. Le Gouverneur, Comte du Rœux, rendit la Place le 5 Juin, après treize jours de tranchée ouverte. La Paix de Ryswyck la fit rendre à l'Espagne.

En 1706, le Feld-Maréchal Comte de Nassau-Owerkercke l'assiégea avec un détachement de l'Armée alliée, & prit la Place le 21 Septembre, après cinq jours de tranchée ouverte : la garnison Espagnole & Françoise, sous les ordres du Comte de Saint-Pierre, se rendit prisonniere de guerre. Les

---

campagne auprès de Pontoise. Quelques-uns des Généraux qui furent employés après lui, se conduisirent si mal en plusieurs rencontres, que toute la France gémit de ce que l'on laissoit dans l'inaction un homme d'un si grand mérite. Quant à lui, il ne se plaignit jamais de son inutilité; ne demanda jamais aucune place ni aucune grace, pas même le payement de ses pensions qui ne furent pas payées pendant quelques années; il refusa le Cordon bleu, que le Roi lui offrit. Il vécut tranquillement dans sa solitude, sans faste & sans ambition; & peut-être, disoit-il intérieurement au fond de son ame :

J'ai regardé d'un œil de Démocrite,
Les Sots comblés d'honneurs dus au mérite;
Et je me suis, de l'orage battu,
Enveloppé dans ma propre vertu.

Et s'il ne le disoit pas, il est certain qu'il avoit droit de le penser. Il mourut dans sa Terre de Saint-Gratien, le 25 Février 1712, âgé de 74 ans.

troupes Hollandoiſes la remirent à S. M. I. en 1716, conformément au Traité de Barriere. En 1745, le Comte de Clermont-Gallerande, Lieutenant-Général de France, l'aſſiégea le 26 Septembre, & la tranchée fut ouverte le 2 Octobre : les François bombarderent la Ville pendant quatre jours de ſuite; & le dommage que le feu des Aſſiégeants cauſa aux pauvres habitants de cette Ville, obligea le Général Comte de Wurmbrand de rendre la Place le 8 du même mois, à condition que ſa garniſon, compoſée de Troupes Autrichiennes, Angloiſes & Hollandoiſes, ſortiroit avec tous les honneurs militaires, & qu'elle ſeroit conduite à Bruxelles. En 1746, les François y ont détruit les principales Fortifications extérieures : on a conſervé pourtant les Portes de l'ancienne enceinte, qu'on a fait ſervir à des magaſins. Le vieux Château n'y eſt plus d'aucune défenſe.

L'Hôtel-de-Ville eſt aſſez beau, ainſi que le Gouvernement, l'Arſenal & l'Égliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Julien. Il y a un College de Prêtres ſéculiers, qui enſeignent les Humanités. Les Couvents des Récollets, des Capucins, des Religieuſes de la Magdelaine, une Maiſon de Jéſuites, & l'Abbaye de Notre-Dame du Refuge, Religieuſes de l'Ordre de Citeaux, fondée l'an 1234, par Jeanne, Comteſſe de Hainaut.

Ath appartenoit autrefois à la Maiſon de Tra-

Trazegnies, qui la vendit à Baudouin IV, Comte de Hainaut. Il n'y a aucune Ville des Pays Bas qui ait fourni tant de célebres Docteurs à l'Université de Louvain, que celle d'Ath : tels sont Michel, Jacques & Gilles de Bay, fondateurs d'un beau College à Louvain; Jean Latomus, Jean Briard, Jean Lensæus, Guillaume Mercier & Jean Recht, Docteurs en Théologie, outre Pierre Gudelin, Noël Chamart, & Ignace de la Hamayde, Docteurs en Droit.

La Châtellenie d'Ath comprend, outre cette Ville, & celles de Condé & de Leuze, 122 Bourgs ou Villages, dont les principaux sont Anthoing, Baronnie; Peruwez, Brugelette, Gamerage, Comtés; Tongres, &c.; mais Condé en a été séparé, depuis que les François en sont les maîtres.

On voit auprès d'Ath la belle Abbaye de Guillenghien, Religieuses de l'Ordre de saint Benoît, qui doivent faire preuve de Noblesse. Elle fut fondée vers l'an 1126, par Ide, veuve du Seigneur de Chievres.

A deux lieuës d'Ath est situé le Château de Bellœuil, dont les magnifiques jardins sont dignes de la curiosité des voyageurs, & que l'on peut encore admirer après avoir vu ceux qui embellissent les environs de Paris.*

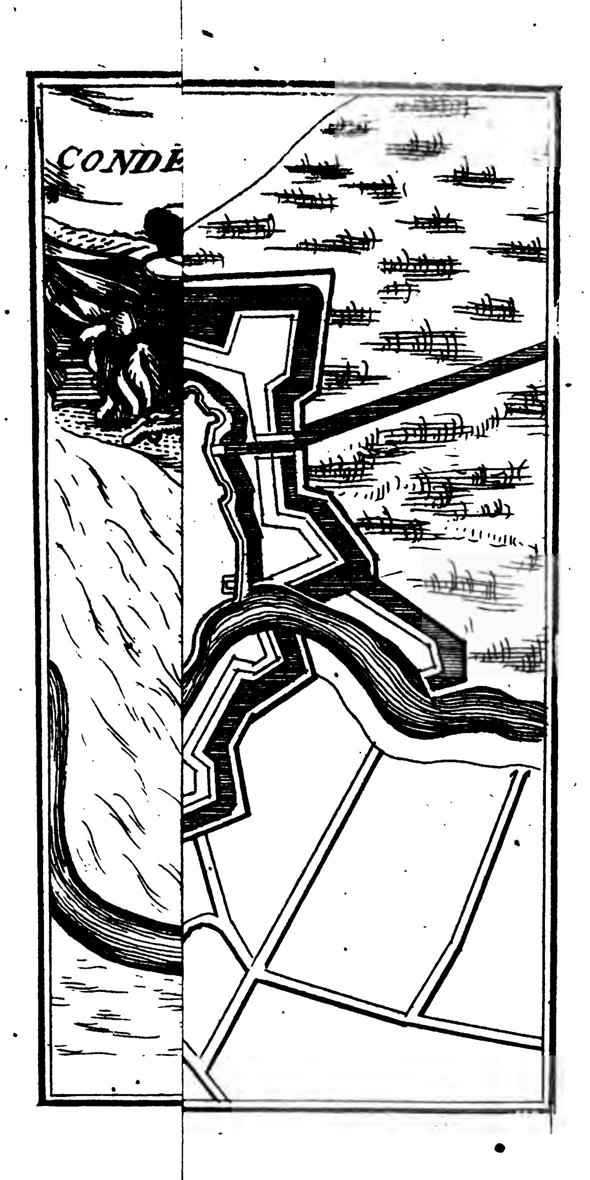
* Les Armes d'Ath sont d'or à la croix de sable posée sur trois dégrés de même, & accostée de l'Aigle de l'Empire, chargé d'un écusson d'or au lion de sable.

LA VILLE DE CONDÉ.

CE nom, qui est dérivé du vieux mot de *Condate*, en Latin *Condatum*, signifie en Gaulois la même chose que *Confluent*. Il est commun à quantité de villes bâties au confluent des Rivieres; entr'autres à celle-çi du Hainaut, qui est située au même endroit où la riviere d'Haisne se joint à l'Escaut; ce qui y forme des marais très-étendus, qu'on peut inonder en tout temps, en lâchant les écluses. Elle est à deux lieues de Valenciennes, en allant vers Tournay, dont elle est à quatre lieues. Il y a trois portes; & sans parler de sa situation naturellement avantageuse, les fortifications que le Chevalier de Ville y a ajoutées, rendent cette Place très-importante, & d'une attaque difficile.

La Ville est divisée en deux Fiefs; on nomme le premier, la *Seigneurie du Château*, qui est un bâtiment ancien, entouré des rivieres de Haisne & de l'Escaut, avec des tours & des murailles fort épaisses. On croit que ce Château a donné le nom de Condé à la Ville; & que *Condæus*, Capitaine Nervien, l'avoit fait bâtir avant la naissance de Jesus-Christ, pour s'opposer aux conquêtes de Jules-César dans les Gaules. On soutient encore, que c'étoit ici le *Pons Scaldis*, renommé dans les Commentaires de César.

Le Fief passa ensuite dans la Maison des Ducs de Bourbon, Princes du Sang Royal


CONDE



de France, qui en portent encore aujourd'hui le nom de *Condé*. Le Chef de cette Branche, Louis de Bourbon, Prince de Condé, premier du nom, fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, & frere puîné d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, (c'étoit le pere du Roi Henri IV) vendit la Terre de Condé à la Maison de Lalaing, de laquelle elle passa, l'an 1608, par mariage, en la Maison des Croys, Comtes de Solre, &c. qui la possedent encore aujourd'hui, avec un autre Fief dans Condé, qu'on nomme *la Seigneurie propriétaire*, ou de *Bailloeuil*, qui est passé des Maisons de la Hamaide, de Roggenbourg, &c. en celle de Lalaing, & finalement en celle de Croy.

L'Eglise Collégiale de Condé est dédiée à la sainte Vierge & aux saints Innocents; elle doit son origine à saint Wasnon ou Wasnulphe, Evêque, que saint Vincent, époux de sainte Waudru, fit venir de l'Irlande aux Pays-Bas, pour y prêcher l'Evangile. Il mourut à Condé, environ l'an 650: on en fait la Fête le premier Octobre, & il y a une Eglise Paroissiale qui porte son nom.

Gerard de Roussillon fit bâtir, en mémoire de saint Wasnon, un Monastere de Religieuses, lesquels ayant été dispersées par les Normands, Brunon, Archevêque de Cologne, & Légat du St. Siege, fit rebâtir ce Monastere l'an 965, & y mit des Chanoines séculiers, qui sont aujourd'hui au nom-

bre de vingt-deux, y compris le Prévôt & le Doyen. Le Roi nomme à la Prévôté & à onze autres Prébendes. Le Duc de Croy, comme Seigneur, en nomme dix : il y avoit autrefois jusqu'à vingt-six Prébendes ; mais quatre ont été employées à d'autres usages en cette Eglise. Treize de ces Prébendes furent fondées l'an 1085, par Arnould, frere de Baudouin, Comte de Hainaut.

Il y a aussi des Capucins depuis l'an 1644, & des Sœurs-Grises, depuis l'an 1480, qui ont soin de l'Hôpital.

En 1478, Louis XI, Roi de France, la prit par capitulation ; mais elle ne fut pas observée, & le Roi y mit pour Gouverneur le Sr. de Mouhy, qui chassa les habitants, qui n'étoient pas en état de se racheter du pillage. L'Archiduc Maximilien ayant appris le traitement inhumain qu'on avoit fait aux Bourgeois de Condé, vint à leur secours; mais le Gouverneur ne l'attendit pas : & ayant fait assembler dans l'Eglise le peu d'habitants qui étoient restés, sous prétexte de rendre des actions de graces à Dieu, il fit fermer les portes, & abandonna la Ville, après y avoir mis le feu en six endroits différents. L'Eglise fut brûlée en même temps, & la Ville réduite à la derniere misere. Louis XI, indigné de la cruauté de ses troupes, & mu de compassion de voir la désolation de cette Eglise, lui fit donner quatre cents pieces

d'or ou demi-Nobles à la rose, faisant 830 florins. En 1580, pendant les troubles de la Religion, une troupe de Soldats du Prince d'Orange sortit de Tournay, & arriva à Condé le 25 Novembre, à cinq heures du matin; ils surprirent les habitants au lit, & le Clergé à Matines. La Ville fut pillée, & les plus riches ornements de l'Eglise, les Vases sacrés, & les Reliques de saint Wasnon furent jettées au feu.

Les François l'ont prise trois fois; en 1649, sous le Comte d'Harcourt; en 1655, sous le Maréchal de Turenne, après trois jours d'attaque; & enfin l'an 1676, lorsque Louis XIV l'assiégea en personne. Ses dehors furent emportées en fort peu de jours l'épée à la main, & la Ville se rendit à discrétion le 26 Avril, sixieme jour du siege. Elle a été fortifiée depuis fort réguliérement; on y a élevé des bastions, des demi-lunes, & d'autres ouvrages revêtus de pierres de taille, avec des fossés à fond de cuve, dans lesquels on peut faire couler les eaux des deux rivieres, par le moyen des écluses.

On voit auprès de Condé des belles canardieres, qui sont des endroits entrecoupés de petits canaux, & couverts de branches de saules, où, par le moyen de quelques canards apprivoisés & des chiens on attrape fort agréablement les canards sauvages. On en prend quelquefois aux mois d'Octobre

& de Novembre, jusqu'à douze ou treize cents par jour. Ce droit de chasse est réservé au Roi & au Seigneur de Condé; il est même défendu fort rigoureusement de tirer un coup de fusil à une lieue à la ronde, lorsque c'est le temps que les canards sauvages y viennent.*

LA VILLE DU QUESNOY.

CEtte Ville, appellée en latin *Quercetum*, n'est qu'une petite Place, mais réguliérement fortifiée, sur la riviere de Ronelle, qui se rend ensuite dans l'Escaut; elle est à trois lieues de Valenciennes & de Landrecies, & à cinq de Cambray. On n'y entre que par deux Portes, dites de Valenciennes & de la Forêt, à cause du bois voisin de Mourmal.

Il y avoit autrefois un Hôpital, fondé par un Chapelain de Baudouin *le Courageux*, Comte de Flandres, lequel fut rétabli l'an 1233, par Jeanne & Marguerite, Comtesses de Hainaut: celle-ci le fit ériger en Abbaye, & y mit, en 1262, des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin. Ces Comtesses y ont fait bâtir aussi un Château, qui subsiste encore; le Quesnoy étant autrefois de leur

* Les Armes de Condé sont d'or à la fasce de gueules.

domaine. Les Récollets, Récollettes & Sœurs-Noires, y ont des Couvents; outre un beau College, où des Prêtres séculiers enseignent les Humanités, qui a été bâti par la libéralité du Roi Louis XIV.

Le Quesnoy a été pris plusieurs fois au dernier siecle; les François s'en étant rendus maîtres le 6 Septembre 1654, sous le Maréchal de Turenne, la firent très-bien fortifier, lorsqu'elle leur resta par la Paix des Pyrénées, en 1659.

Le Prince Eugene de Savoie fit investir cette Place le 10 Juin 1712, & le Baron de Fagel, Général Hollandois, commanda le siege. Il y avoit une garnison Françoise de 3000 hommes, sous M. Labadie, Lieutenant-Général, qui se rendit prisonnier de guerre le 5 Juillet, après huit jours d'attaque. Les Alliés y établirent pour Commandant le Sieur d'Ivoy, Quartier-Mestre-Général Hollandois; mais les François, après avoir repris Douay, vinrent investir le Quesnoy; où la tranchée fut ouverte le 18 Septembre, par M. de Vallory, Lieutenant-Général & Ingénieur en Chef. Elle se rendit le 14 Octobre, & la garnison, de six Bataillons, resta prisonniere de guerre, & fut conduite à Cambray. Les François y trouverent 80 gros canons, & 169 tant mortiers que pieces de moindre calibre, qu'on avoit destinées pour le siege de Landrecies.

La Prévôté du Quesnoy est d'une grande étendue & d'un revenu considérable ; elle comprend quarante-huit Bourgs & Villages, avec la belle Forêt de Mourmal, qui s'étend jusqu'au Pays de Vermandois, en Champagne. Elle consiste, pour la plupart, en bois de chêne, & rapporte un profit très-considérable au Roi. Sa plus grande longueur est de six lieues, & sa largeur d'environ deux. *

LA VILLE DE BOUCHAIN.

ON attribue sa fondation à Pepin *le Bref*, Roi de France, qui la bâtit en mémoire d'une victoire qu'il avoit remportée dans ses environs, sur Thierry, Roi des Goths. On la nomme en latin *Bochonium* ou *Buccinium* ; elle est située entre des marais, sur la rive gauche de l'Escaut, qui y reçoit la Sensette, sur la route de Cambray à Valenciennes, desquelles elle est à quatre lieues.

Quoique petite, elle est bien fortifiée ; son assiete est sur la pente d'une hauteur, & l'Escaut qui la borne d'un côté, sépare la haute de la basse Ville. Elle est défen-

* Les Armes du Quesnoy sont d'argent à trois chênes de sinople, sur une terrasse de même, chargés de glans d'or.

düe par quatre bastions, & par de grandes demi-lunes & de larges & profonds fossés. Il y a encore deux hauts cavaliers, qui dominent la campagne, & qui servent de donjon & d'arsenal.

Bouchain est de l'Evêché d'Arras, ainsi que sa Châtellenie, pour laquelle il y a dans l'Eglise d'Arras un Archidiacre, nommé, pour ce sujet, l'Archidiacre d'Ostrevant. L'Eglise de St. Quentin est la seule Paroisse qu'il y ait dans cette Ville; outre un petit Couvent de Religieuses Pénitentes, il y eût autrefois un Hôpital pour les pauvres Passants, dont on a pris les revenus pour assister les Pauvres de la Ville.

Le Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV, l'assiégea au mois de Mai 1676, pendant que le Roi, ayant fait le siege de Condé, couvroit celui de Bouchain. Le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, s'étoit avancé avec une armée de 40000 hommes pour en faire lever le siege; mais n'ayant osé attaquer celle du Roi, la Place fut obligée de se rendre à discrétion, après huit jours d'attaque. On dit qu'elle n'avoit jamais été prise avant ce temps-là.

En 1711, les Alliés, commandés par le Duc de Marlborough, la vinrent investir, & le Lieutenant-Général Fagel eût la direction du siege; la tranchée fut ouverte le 21 Août, par trois différentes attaques, & on battit si vivement la Place, que MM. de

Selve & de Ravignan, Commandants de la Ville, furent obligés de se rendre prisonniers de guerre le 13 Septembre, avec leur garnison, au nombre de 2000 hommes. Le Sr. de Grovestein, Général-Major Hollandois, y fut établi Gouverneur. Cette conquête fut d'autant plus glorieuse aux Alliés, qu'ils prirent la Place à la vue de l'armée de France, commandée par le Maréchal de Villars, forte d'environ cent mille hommes.

Cependant le Maréchal de Villars * ayant

* Louis-Hector de Villars étoit né au Château de Moulins, en Bourbonnois, pendant que son pere étoit Ambassadeur à la Cour de Turin. Il reçut au Baptême le nom de *Claude*, qui lui fut donné par Claude de la Guiche, Comte de Saint-Geran, son parrain, comme on le voit encore par son Extrait baptistaire; mais il ne prit jamais que le nom de Louis-Hector. Il s'éleva, par son mérite & par sa valeur, aux premieres Dignités de l'Etat: il fut d'abord Aide-de-Camp du Maréchal de Bellefond, son cousin; ensuite Colonel: il se distingua au combat de Senef, où ses actions attirerent les regards & l'approbation du grand Condé. En 1702, il battit le Prince Louis de Bade à la bataille de Frédelinghen; il n'étoit encore que Lieutenant-Général, & cette victoire détermina le Roi à le faire Maréchal de France. La même année il se rendit maître du Fort de Kell; & l'année suivante il défit les Ennemis au combat d'Hochstet, presqu'au même endroit où l'armée Françoise, qu'il ne commandoit plus, fut si maltraitée en 1704. Il força les lignes de Stolhoffen en 1707, & mit le comble à sa gloire en 1712,

remporté de grands avantages l'année suivante sur l'armée des Alliés, fit assiéger cette Place, qu'il avoit déja tenué bloquée, pendant qu'il faisoit le siege du Quesnoy. Le Marquis d'Alegre en eut la direction, avec quarante Bataillons; la tranchée fut ouverte à la haute Ville la nuit du 9 au 10 Octobre, & le Sr. de Grovestein qui y commandoit, fut obligé de se rendre prisonnier de guerre le 19 du même mois, avec sa garnison de 1200 hommes.

La Châtellenie de Bouchain est ce que l'on nommoit autrefois le Comté d'Ostrevant, lequel semble avoir pris ce nom des Ostrogots, Peuples barbares, qu'on croit s'être retirés autrefois dans ces endroits. Le Comté a été anciennement un Fief mouvant de la

---

par la victoire de Denain, qui eut des suites si avantageuses pour le Royaume de France. C'étoit un homme vif, hardi, intrépide, & heureux à la guerre; il disoit ses sentiments avec beaucoup de franchise & de liberté, & ses succès lui attirerent des envieux, qui chercherent à le décrier; il aimoit un peu à se vanter, ce qui les irritoit encore plus; & il dit un jour au Roi, en prenant congé de lui, en présence de tous les Courtisans : *Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, & je vous laisse au milieu des miens.* Il fut fait Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, lorsqu'il fut nommé pour commander en Italie, dans la güerre de 1733. Il étoit alors âgé de près de 80 ans, & il en avoit 82 lorsqu'il mourut à Turin, le 27 Juin 1734.

Couronne de France ; il fut séparé quelquefois du reste du Hainaut, & donné en apanage aux enfants des Comtes de Hainaut. Présentement il contient 65 Bourgs ou Villages, dont les principaux sont, Pecquencourt, Lalaing & Maslaing, Comtés; Hasnon, Haspre, &c.

L'Abbaye de Hasnon, située sur la Scarpe, à trois lieues de Valenciennes, fut commencée vers l'an 670, par deux nobles personnages, Jean & Eulalie. Le premier y bâtit un Monastere pour les hommes, & Eulalie un pour les filles, dont elle fut la premiere Abbesse ; & dans le IXe. siecle, il eut pour Abbesse Ermengarde, fille du Roi Charles-le Chauve. Le double Monastere ayant été détruit par les Normands, on y mit des Chanoines, auxquels Baudouin, dit *de Lille*, Comte de Hainaut, substitua, l'an 1069, des Religieux de l'Ordre de St. Benoît.

La Prévôté de Haspre, entre Valenciennes & Cambray, sur la riviere de Selle, a été fondée pour des Bénédictins, l'an 765, par Pepin, Roi de France. Les premiers Religieux y furent envoyés de l'Abbaye de Jumiege, près de Rouen ; mais l'an 1044, cette Prévôté vint à l'Abbaye de Saint-Vaast, par échange avec la Prévôté d'Anglicourt en Beauvoisis. *

* Les Armes de Bouchain sont d'argent au château de gueules.

LA




LANDRECI

LA VILLE DE LANDRECIES.

CEtte petite Place est située dans un fond arrosé de la Sambre, à trois lieues du Quesnoy, à six de Valenciennes, & à sept de Cambray. On la nomme en latin *Landrecium* ou *Landracum*.

L'Empereur Charles-Quint l'assiégea lui-même en 1543, avec une armée de 50000 hommes & cinquante pieces de canon; & sa résistance fut telle, que ce Prince fut obligé de se retirer après six mois d'attaque : il y avoit alors une garnison de 3000 Fantassins & de 200 chevaux, sous la conduite d'André de Mont-Allambert, & de François de la Lande.

Louis de Nogaret, Cardinal de la Vallette, devenu Général des Armées du Roi Louis XIII, s'en rendit maître l'an 1639; il y eut trois différentes attaques, & la Ville fut battue de huit batteries de canon. Les Espagnols l'ayant reprise le 18 Juillet 1647, s'y maintinrent jusqu'en 1655, que les Maréchaux de Turenne & de la Ferté l'ayant assiégée de nouveau, s'en rendirent maîtres le 14 Juillet, après dix-huit jours de tranchée ouverte, à la vue de l'armée d'Espagne, commandée par le Prince de Condé, forte de 35000 hommes.

Les François ont cette Ville en propriété

depuis l'an 1659, en vertu de la Paix des Pyrénées; ils en ont tellement augmenté les fortifications, qu'il y a quatre bastions très-bien flanqués, outre plusieurs nouveaux ouvrages, qui rendent cette Place une des plus fortes de tout le Pays. Ce fut l'ouvrage du Chevalier de Ville, perfectionné dans la suite par le Maréchal de Vauban. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major & deux Aides-Majors, avec un Capitaine des Portes.

En 1712, le Prince Eugene de Savoie, commandant l'armée des Alliés, fit investir cette Place le 17 Juillet, par trente-quatre Bataillons & trente Escadrons, sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau; mais le Maréchal de Villars s'étant emparé des postes de Denain, de Marchiennes & de Saint Amand, d'où les Alliés tiroient tous les convois, ils furent obligés de lever ce siege le 31 Juillet. Ce fut la derniere entreprise des Alliés, & l'unique Place où leurs progrès furent arrêtés au Pays-Bas.

Landrecies appartenoit, l'an 1495, à Louise d'Albert, qui porta cette Terre en mariage à son époux, Charles de Croy, Prince de Chimay. Françoise de Croy, héritiere de Chimay, d'Avesnes & de Landrecies, ayant épousé son cousin, Philippe de Croy, Duc d'Arschot, l'an 1505, lui porta ces Terres en mariage. Celui-ci céda la propriété de Landrecies à l'Empereur

Charles-Quint, après que François I, Roi de France, qui s'en étoit rendu maître, l'eut rendu, l'an 1544, par le Traité de Crepy.

A une lieue de cette Ville, on voit l'Abbaye de Maroilles, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, sur la riviere de Hepre. St. Humbert la fonda environ l'an 680, & en fut le premier Abbé; les environs sont très-renommés par les bons fromages qu'on y fait, auxquels on donne le nom de *Maroilles* ou *Dauphins*.

On voit aussi entre Landrecies & Cambray, l'Abbaye de Femy, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, sur la Sambre, laquelle fut fondée l'an 1081, par deux Seigneurs Anglois; les premiers Religieux y vinrent de l'Abbaye de Saint-André, au Cateau-Cambresis; mais pour le présent il n'y a qu'un Prieur, que l'Abbé de Saint-André y envoie, & qui jouit des biens situés en Cambresis, les autres biens de cette Abbaye, qui sont situés en France, étant gouvernés par un Abbé Commendataire. *

---

* Les Armes de Landrecies sont écartelées au 1 & 4 d'or à trois hamaides de gueules, & au 2 & 3 d'argent à trois douloires de sable.

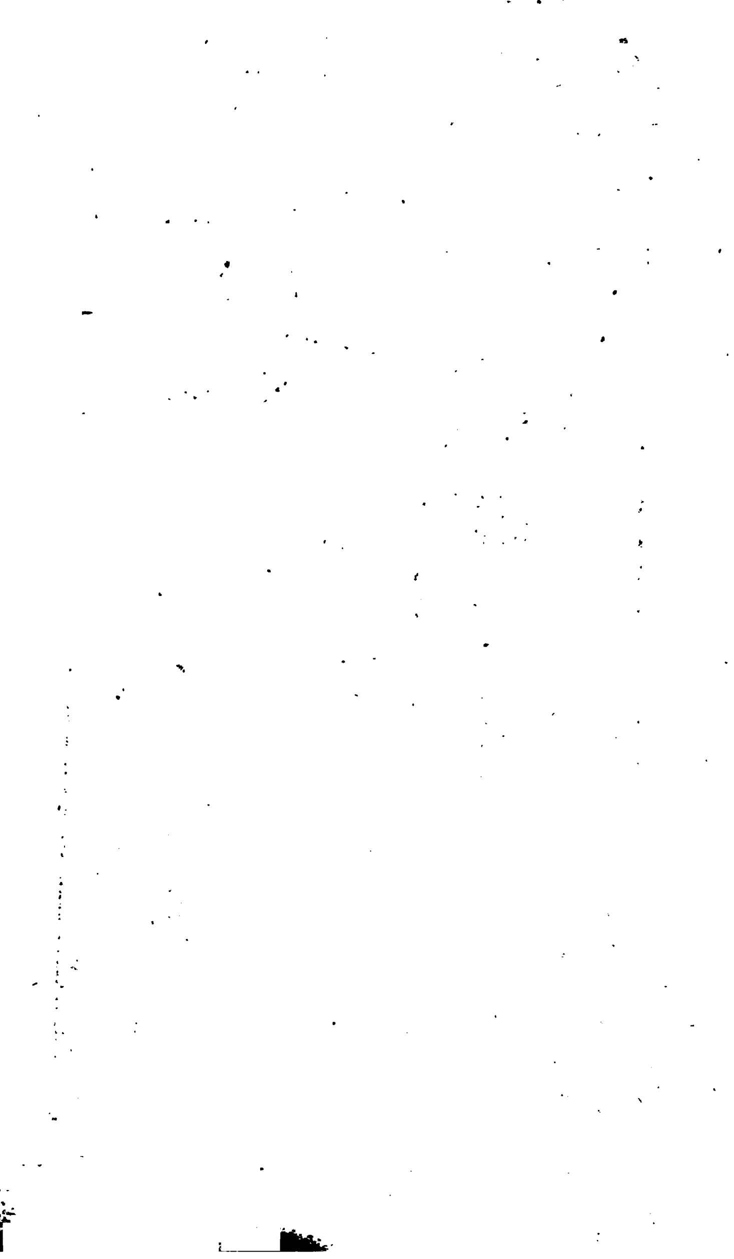
LA VILLE DE PHILIPPEVILLE.

PHilippe II, Roi d'Espagne, a donné son nom à cette Ville, que sa tante Marguerite, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, fit bâtir l'an 1555, à l'endroit où étoit le Village de Corbigny, situé entre Sambre & Meuse, sur les Terres de Liege, & dans le Comté d'Agimont. C'est pourquoi elle dépend, pour le Spirituel, de l'Evêque de Liege & de l'Archidiacre du Hainaut, quoique la Souveraineté ait été cédée au Roi d'Espagne. On dit en Latin *Philippopolis*.

Elle fut bâtie pour arrêter les courses des François qui tenoient pour lors la Ville de Marienbourg, dont elle est éloignée de deux lieues, de quatre de Charlemont, de cinq de Charleroi & de Maubeuge, & de sept de Namur. Il n'y a qu'une Paroisse dédiée à saint Philippe, Apôtre, & un Couvent de Religieuses Pénitentes.

Sa situation sur une montagne, au milieu d'une grande plaine, la rend naturellement forte, & ses fortifications sont très-régulieres. Il y a de grands & larges fossés taillés dans le roc, qui sont défendus par cinq bastions, & couverts de demi-lunes. Quelques années après qu'elle eut été bâtie, la garnison, commandée par le Colonel Florigny, se


PHILIPPE-VILLE
200 Toises



révolta contre le Roi d'Espagne. Dom Juan d'Autriche l'assiégea en 1578 ; mais il y trouva une si vigoureuse résistance, qu'il ne la put prendre que par la sappe. La Place se rendit néanmoins à des conditions honorables le 21 Mai, & la moitié de la garnison, avec le Gouverneur, se remirent sous l'obéissance du Roi.

A la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659, elle fut cédée à Louis XIV, Roi de France. Ce Prince y a fait ajouter quantité de nouveaux ouvrages. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, un Major & un Aide-Major, & un Capitaine des Portes.*

LA VILLE D'AVESNES.

CEtte Ville est située sur la riviere de Hepre, à quatre lieues de Landrecies & de Maubeuge, & à huit de Philippeville, étant dans un Pays inégal & couvert de bois. Elle avoit autrefois le titre de Comté, possédé par une Famille puissante, qui a donné des Princes Souverains aux Comtés de Flandres, de Hainaut, de Hollande & de Zélande.

* Les Armes de Philippeville sont d'azur à un V capital d'argent, surmonté d'un P capital de même, couronné d'or.

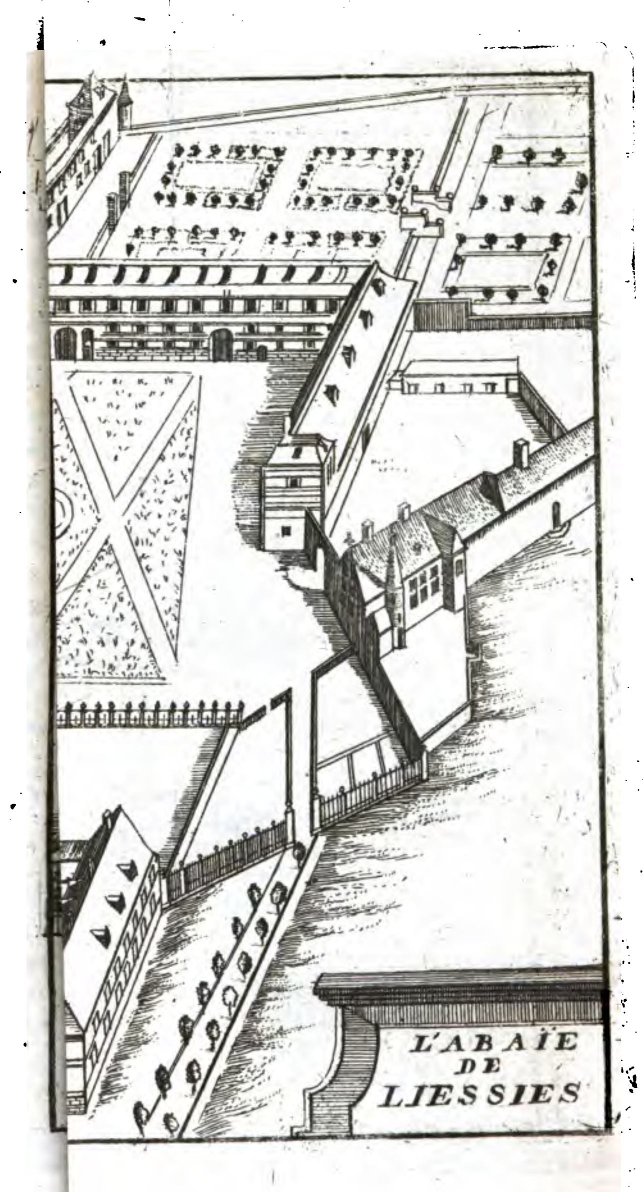
Outre les Couvents des Récollets, des Récollettes & des Béguines, il y a l'Eglise Collégiale de Saint-Nicolas, dans laquelle Louise d'Albert, Dame d'Avesnes, veuve de Charles de Croy, premier Prince de Chimay, fonda, l'an 1534, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Prévôt & un Doyen.

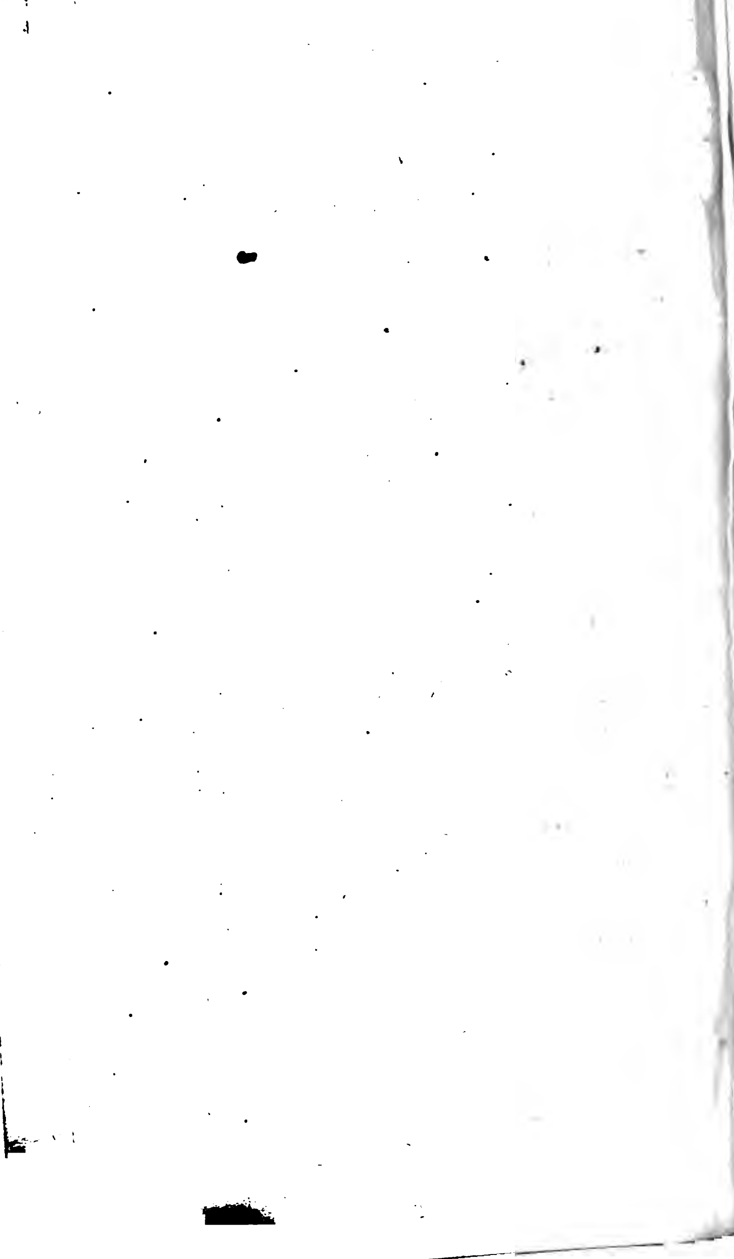
Les François s'étant emparés de cette Ville, elle leur est demeurée par le Traité des Pyrénées. Philippe de Croy, premier Duc d'Arschot, avoit transigé, le 26 Septembre 1528, avec le Roi de Navarre, qui lui céda la Terre d'Avesnes pour celle d'Ans, en Périgord.

On trouve dans ses environs une prodigieuse quantité de pierres blanches propres à bâtir, dont les sculpteurs se servent aussi pour des statues; elles sont connues sous le nom de pierres d'Avesnes.

Le Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'or, ayant hérité de la Ville d'Avesnes, comme dépendante de la Maison de Croy, la céda au Duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV, Roi de France, avec sa Pairie, qui est la premiere du Hainaut, & avec son Territoire, qu'on nomme la Terre d'Avesnes, qui comprend trente-trois Bourgs & Villages, avec la Forêt appellée la *Haie d'Avesnes.*

A deux lieues de cette Ville, se trouve l'Abbaye de Liessies, en latin *Lætia*, de


L'ABAÏE
DE
LIESSIES



l'Ordre de saint Benoît, dépendante du Diocese de Cambray, & fondée en 768, par le Comte Wigbert. Louis de Blois, si connu par les excellents Traités de Piété qu'il a laissés, y mourut l'an 1566, en odeur de sainteté; il y a fait bâtir l'Eglise, & a rétabli la discipline monastique, qui s'y observe encore aujourd'hui. Il étoit issu d'une Maison illustre, & avoit été élevé avec l'Empereur Charles-Quint; il refusa l'Evêché de Cambray, que ce Prince voulut lui donner. Cette Abbaye est une des plus magnifiques de tout le Pays. On y admire sur-tout l'Eglise & les quartiers de l'Abbé, de l'Archevêque de Cambray, de l'Intendant, des Etrangers, qui font un bâtiment quarré & très-spacieux; l'on y trouve par-tout des embellissements de marbre. *.

LA VILLE DE CHIMAY.

Entre les Forêts de Fagne & de Thierache, on voit la petite Ville de Chimay, située à six lieues d'Avesnes, sur la riviere de Blanche. Les guerres continuelles dont ce Pays s'est ressenti depuis plusieurs siecles, lui ont causé beaucoup de dommages.

Elle dépend, pour le spirituel, de l'Evê-

* Les Armes d'Avesnes sont bandées d'or & de gueules de six pieces.

ché de Liege, & de l'Archidiacre du Hainaut Il y a une Paroisse dédiée à St. Pierre, & une Eglise Collégiale, dédiée à sainte Monegonde, veuve, qui vivoit vers l'an 570, & qu'on honore particuliérement à Tours. Le Chapitre est très-ancien : il y a un Doyen & douze Chanoines, dont les Prébendes sont à la collation du Prince de Chimay. Les Récollets y ont un Couvent, & ils y enseignent les Humanités. On y voit aussi un beau Château, avec de grands jardins & plusieurs fontaines; mais le labyrinthe qu'il y a eu autrefois, & qui étoit très-beau, a été ruiné.

Chimay est une des douze Pairies du Comté de Hainaut, & trente-un Villages en ressortissent. Jean de Croy, Chevalier de la Toison d'or, ayant acquis cette Terre du Seigneur de Moreuil, il en prit le titre; & Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, l'érigea en Comté l'an 1473, en sa faveur. Maximilien I en fit une Principauté l'an 1486, le jour qu'il fut couronné Roi des Romains à Aix-la-Chapelle, en faveur de Charles de Croy, fils du précédent. Charles d'Aremberg, Comte de Ligne, l'acquit par son mariage avec Anne-Dorothée de Croy, sœur & héritiere de Charles, Duc de Croy & Prince de Chimay, mort en 1610. Ernest-Dominique, Prince de Chimay, Gouverneur de Luxembourg & Viceroi de Navarre, laissa, l'an 1686, par son testament, la Principauté

de Chimay & ses autres biens à Philippe-Louis d'Alsace, Comte de Boussu. Il étoit fils d'Anne de Croy, tante d'Ernest, laquelle épousa Eugene, Comte de Boussu. Philippe-Louis d'Alsace fut Chevalier de la Toison d'or, & mourut l'an 1688, laissant Charles-Louis, Prince de Chimay, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, décédé à Bruxelles le 3 Février 1740, sans laisser postérité; Thomas-Philippe, Archevêque de Malines depuis l'an 1716, & Cardinal de la sainte Eglise Romaine dès l'an 1719; Alexandre, Prince de Chimay, Gouverneur de la Ville & Châtellenie d'Oudenarde, &c.*

La Ville de Chimay avoit été cédée à la France par la Treve de Ratisbonne, le 15 Août 1684; mais par la Paix de Ryswyck, elle a été rendue à l'Espagne. Elle est actuellement au pouvoir de la France.

LA VILLE DE BEAUMONT.

SOn nom fait connoître qu'elle est située sur une montagne, dans un agréable endroit; on l'appelle en latin *Bellus Mons* ou *Bellomontium*. Elle est près de la Sambre, à quatre lieues de Binche & de Chimay, &

* Les Armes de Chimay sont de gueules à l'épée d'argent emmanchée d'or & posée en bande, la pointe en haut.

à ſept de Mons, ſous l'Archevêché de Cambray. Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, des Sœurs-Griſes, & un Couvent de Récollets à Barbançon, à une petite lieue de Beaumont.

C'eſt une Châtellenie du reſſort de la Prévôté de Mons, de laquelle dépendent onze Villages, & qui ſervoit autrefois d'apanage aux fils puînés des Comtes de Hainaut. Elle porte à préſent le titre de Comté, & appartient au Prince de Chimay, Comte de Bouſſu, par teſtament d'Erneſt-Dominique, Prince de Chimay, mort à Pampelune, étant Vice-roi de Navarre, en 1686. Son épouſe, Dame Marie de Cardênas, mourut à Malines l'an 1691, & fut enterrée aux Récollets.

Il y a eu autrefois un Château bâti par les anciens Comtes de Beaumont, qui étoit ſi grand, que trois Princes ſouverains y auroient pu loger avec leur ſuite : il étoit fortifié auſſi à l'antique, & avoit une terraſſe bien ample, munie de canon ; mais le Comte de Grandpré, Lieutenant-Général François, le fit ſauter environ l'an 1660, & il n'en reſte à préſent que les ſouterrains, par leſquels on peut juger de ſon ancienne ſplendeur. *

---

* Les Armes de Beaumont ſont de gueules, au château d'argent.



LA VILLE DE BINCHE.

ELle est située agréablement, dans un Pays abondant en gibier & très-fertile, sur la riviere de Haine, qui a sa source dans ces quartiers. Elle est à deux lieues de l'Abbaye de Lobbes, à trois de Mons & de Charleroy, & à quatre de Maubeuge. Il y a une belle Eglise, qui est dédiée à la sainte Vierge.

En 1409, Guillaume de Baviere, Comte de Hainaut, transporta de Lobbes à Binche le Chapitre que saint Ursmer, Evêque & Abbé de Lobbes, y avoit fondé en 697, & cette Eglise fut érigée en Collégiale sous la protection de saint Ursmer, que la Ville choisit pour Patron, dont on célebre la Fête le 18 Avril. L'Abbé de Lobbes est le Prévôt de ce Chapitre, qui est composé d'un Doyen & de douze Chanoines, parmi lesquels il y a toujours un Religieux de Lobbes.

Le trésor de l'Eglise est très-considérable; car on y conserve les corps saints d'Ursmer, Ermin, Vulgise, Amoluin & Théodulphe, tous Evêques & Abbés de Lobbes; de saint Abel, Archevêque de Rheims; de saint Hidulphe, Duc de Lorraine, & Comte de Hainaut; & de sainte Amelberge, Comtesse de Condé, mere de sainte Gu-

dule, Patronne de Bruxelles. Ces huit Corps saints y furent transportés de Lobbes l'an 1409 : en 1617, ils furent mis dans de belles chasses d'argent par François Vander Burgh, Archevêque de Cambray, en présence des Archiducs Albert & Isabelle. On y conserve de plus une partie de la vraie Croix, une épine de la Couronne du Seigneur, & une piece du saint Sépulcre, que Marguerite d'Angleterre, douairiere de Charles, Duc de Bourgogne, y donna en 1479.

Les Récollets y ont un Couvent, ainsi que les Récollettes & les Sœurs-Noires; en 1725, on y établit un College pour les Humanités, sous la direction des Augustins. Le principal trafic y consiste en couteaux, très-estimés par tout le Pays.

Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, ayant obtenu de l'Empereur Charles-Quint, son frere, le Territoire de Binche, fit bâtir, vers l'an 1548, à une lieue de la Ville, & à quatre de Mons, un Château magnifique, qu'on appelle MARIMONT, situé sur la riviere de Haine. Henri II, Roi de France, le fit brûler en 1554, en représailles de ce qu'elle avoit fait brûler son Château de Folembray, en Picardie. Il y fit mettre cette inscription : *Souviens-toi de Folembray, Reine insensée*; & traita de la même maniere la Ville de Binche, où elle avoit son Palais.

Le Château de Marimont fut rétabli ensuite

ſuite par Albert & Iſabelle, Souverains des Pays-Bas; Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, le fit embellir conſidérablement l'an 1699, & il y prit ſouvent le plaiſir de la chaſſe.

Dom Juan d'Autriche, après avoir réduit Nivelle, prit la Ville de Binche l'an 1578, laquelle tenoit le parti des Rebelles. Le Duc d'Alençon profitant de la mort de Dom Juan, l'aſſiégea la même année, & l'emporta d'aſſaut : les François tuerent tous ceux qu'ils trouverent en armes, & pillerent même les Egliſes. Les Eſpagnols la céderent à la France par la Paix d'Aix-la-Chapelle; mais elle a été rendue à l'Eſpagne par celle de Nimegue, avec ſa Prévôté, qui comprend cinquante-un Bourgs & Villages.

A une demi-lieue de Binche, on voit la belle Abbaye de Bonne-Eſpérance, Religieux de l'Ordre de Prémontré, fondée vers l'an 1127, par le Chevalier Regnier de Croix.

L'Abbaye de l'Olive, Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux, eſt auſſi dans ſes environs; elle doit ſon origine au bienheureux Guillaume l'Hermite, vers l'an 1220. Sept Chanoineſſes de Mouſtiers y furent les premieres Religieuſes.*

* La Ville de Binche porte d'argent au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.

LA VILLE DE BAVAI.

L'Ancienneté de cette Ville mérite qu'on en donne la déscription; les anciens Géographes la nomment *Bagacum* & *Bavacum Nerviorum*; ce qui a donné lieu de croire que Bavai, & non pas Tournay, étoit la Capitale des Nerviens. Elle servoit de Place d'armes aux Romains; Jules-César en fait mention dans ses Commentaires, en parlant des quartiers-d'hiver qu'il donna à ses Légions dans le Pays des Bellovaces, & il la nomme *Belgium*.

Les marques illustres de son antiquité, les inscriptions, les tours & les masures d'un Cirque que les Romains y ont construit, font juger de ce qu'elle étoit autrefois; on y trouve même quelquefois, aussi-bien que dans ses environs, des médailles frappées du temps des Romains. Il y a encore des restes de cinq anciennes chaussées qui y aboutissoient, des tombeaux de Généraux Romains, & d'un Aqueduc, qui commence hors de la Ville, & qui s'étend à plus de trois lieues de là. Ces chaussées sont faites de petites pierres à fusil; on croit que la Reine Brunehaud, femme de Sigebert, Roi d'Austrasie, les a faites; mais il est sûr qu'elle les a fait seulement réparer.

Bavai est situé sur la riviere d'Osneau, à cinq lieues de Mons; elle a été brûlée & maltraitée plusieurs fois pendant les dernieres guerres. Il y a des Récollets, des Sœurs-Grises, & des Prêtres de l'Oratoire qui y enseignent les Humanités dès l'an 1637, & y desservent la Paroisse, dédiée à Notre-Dame. C'est une Prévôté qui comprend dix-huit Villages, & dépend de celle du Quesnoy. Parmi ces Villages, ceux de Malplaquet & de Blangies devinrent célebres par la sanglante bataille, qui s'y donna le 11 Septembre 1709 entre les François & les Alliés. *Voyez ci-dessus page 207.* *

LA VILLE DE SAINT-GUILAIN.

On la nomme en Latin *Gislenopolis*, à cause de la célebre Abbaye de Religieux de St. Benoît, fondée par St. Guilain, ami particulier de St. Amand, & Apôtre du Hainaut. Ce Saint étoit Grec de nation; on prétend qu'il avoit été Evêque d'Athenes: il commença son Monastere vers l'an 637, qu'il appella *la Celle de St. Pierre.* Dagobert I, Roi de France, lui avoit donné le terrein, avec le Village d'Hornu, &

* Les Armes de Bavai sont d'azur au lion d'argent, armé, donté & lampassé d'or.

d'autres biens. Les miracles que Dieu opéra au tombeau de ce Saint, y attira un grand nombre d'habitants.

L'Empereur Charlemagne en augmenta les revenus, en considération de l'Abbé St. Elephas, qui étoit son parent; il y fit bâtir une Eglise magnifique, donnant en même temps à l'Abbé la Seigneurie temporelle & spirituelle de la Ville, & il porte le titre de Primat du Hainaut. On y nourrit toujours un aigle & un ours, en mémoire de ce que Dieu s'est servi de ces animaux, pour indiquer à l'Abbé saint Guilain le lieu où il devoit bâtir son Monastere.

Les Religieux ont embrassé la Réforme du Mont-Cassin l'an 1642, & vivent très-réguliérement. L'Eglise a été magnifiquement rebâtie l'an 1714, & bénie le 15 Janvier 1719. Ils avoient autrefois un Prieuré près de Soissons, dit *le petit Saint-Guilain*; mais il fut aliéné vers l'an 1540. Depuis l'an 1600, il y a un Prieuré ou Hôpital de Ste. Elisabeth, pour les malades, desservi par des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, & rebâti l'an 1719.

Le Roi Louis XIV l'assiégea en personne, & s'en rendit maître après sept jours de tranchée ouverte, le 25 Août 1655. Un Magasinier François, qui étoit d'intelligence avec les Espagnols, y fit sauter deux magasins de poudres, le 7 Février 1656: & au même temps, les Espagnols devoient venir

attaquer Saint-Guilain; mais ils y vinrent trop tard. Tous les bâtiments de l'Abbaye furent ruinés par le fracas des poudres, ainsi que la plupart des maisons de la Ville. Dom Juan d'Autriche la reprit le 21 Mars 1657, après sept jours de siege, soutenu par le Comte de Schomberg. Les François s'en rendirent encore maîtres à la faveur des glaces, le 10 Décembre 1677, sous le Maréchal d'Humieres, après dix jours d'attaque, & la garnison, forte de 1100 hommes, sortit avec armes & bagages. Le Duc de Villahermosa s'étoit avancé inutilement jusqu'auprès de Mons, pour faire lever ce siege. Les François la rendirent aux Espagnols par la Paix de Nimegue, après en avoir rasé les fortifications.

Sur la fin de l'an 1708, le Gouverneur d'Ath la surprit; mais peu de jours après, les François la reprirent, & les prisonniers faits de part & d'autre, furent échangés. Les Alliés s'en rendirent encore maîtres le 10 Septembre 1709, & y firent 200 prisonniers. *

On voit entre cette Ville & Valenciennes, l'Abbaye de Crepin, de l'Ordre de St. Benoît, qui doit ses commencements, vers l'an 680, à St. Landelin, Fondateur des Abbayes de Lobbes & d'Alne; mais il choisit

* Les Armes de Saint-Guilain sont de l'Empire, parti de France.

sa retraite à Crepin, où il mourut l'an 691; on célebre sa Fête le 27 Juin. Cette Abbaye fut rétablie en 1080, par Richilde, Comtesse de Hainaut, & par Baudouin, son fils.

LA VILLE DE LEUZE.

On voit à deux lieues & demie d'Ath la petite Ville de Leuze, en latin *Lutosa*, située sur le ruisseau qui se rend à Ligne, & fait la source de la Dendre.

Il y a un Chapitre de vingt Chanoines, avec un Doyen. L'Eglise est dédiée à saint Pierre & saint Paul; c'étoit anciennement une Abbaye, fondée par saint Amand, & augmentée ensuite par Gerard de Roussillon, Comte de Bourgogne. L'Empereur Charlemagne y établit pour Abbé, vers l'an 800, St. Lutger, premier Evêque de Munster. On croit qu'elle ne fut convertie en Chapitre de Chanoines, que dans le onzieme siecle. Le Duc d'Aremberg est Collateur de ces Prébendes.

Le 19 Septembre 1691, il y eut un combat aux environs de Leuze, entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince de Waldeck, & celle de France par le Maréchal de Luxembourg. L'arriere-garde des Alliés, qui étoit de 72 Escadrons, fut chargée par le Maréchal au passage du ruisseau.

de la Catoire : le choc fut rude ; mais après quelques heures de combat, les François se retirerent, voyant qu'on venoit au secours de l'arrierre-garde. Il y demeura de part & d'autre 8 ou 900 hommes, tant tués que blessés. *

LA VILLE DE CHIEVRES.

SUr la route de Mons à Ath, on voit la petite Ville de Chievres, en latin *Servia*, laquelle étant ouverte, a souvent éprouvé les malheurs de la guerre. Sa Seigneurie a été acquise, l'an 1440, par Antoine, Seigneur de Croy, qui l'acheta du Duc d'Orléans. Guillaume de Croy, Gouverneur de l'Empereur Charles-Quint, & son premier Conseiller, ne porta d'autre titre que celui de Seigneur de Chievres. Il y avoit fait bâtir un Château, dont on voit encore quelques restes. La conduite de son auguste Eleve, qui l'honora toujours d'une confiance particuliere, lui fit un grand honneur dans le monde : il mourut à Worms en 1521, âgé de 63 ans.

Chievres appartient maintenant au Comte d'Egmont, avec titre de Baronnie. Depuis l'an 1726, les Prêtres de l'Oratoire y des-

* Les Armes de Leuze sont d'argent semé de billettes d'or, au lion de même.

servent la Paroisse de Notre-Dame, dont on y honore une Image miraculeuse. On y voit aussi un Couvent de Sœurs-Grises, depuis l'an 1435.

Le Village de Cambron, située sur la riviere de Dendre, est à une lieue de cette Ville, il est connu par divers campements des armées, qui s'y sont faits pendant les dernieres guerres, les troupes ayant souvent fait de longues & pénibles marches pour occuper ce camp avantageux. Il y a une belle Abbaye de Religieux de l'Ordre de Citeaux, fondée vers l'an 1148, par Anselme de Trezeignies, Seigneur de Peronne, Chanoine de l'Eglise de Soignies. On y honore une Image miraculeuse de la sainte Vierge, dont le culte y devint célebre l'an 1722, lorsqu'un Juif, faussement converti, ayant eu la témérité de lui donner cinq coups de lance, il en sortit incontinent quantité de sang. *

* Les Armes de Chievres sont de gueules à trois lions d'or.







LA VILLE D'ENGHIEN.

LE Parc du Duc d'Aremberg la rend célebre dans tout le Pays, & y attire un grand nombre d'Etrangers, pour la commodité desquels le Duc a fait bâtir un grand Hôtel, dit *l'Hôtel Royal;* on y peut aisément loger plus de cent personnes à la fois. Les places les plus remarquables du Parc sont, la Porte, par laquelle on entre en venant de la Ville; le Jardin à fleurs devant le Château, dans lequel on a construit un bassin, avec un rocher duquel jaillissent plusieurs fontaines; le Mont Parnasse, les sept Etoiles, l'Etang à miroirs, la Cense, &c. comme on peut voir par le plan ci-joint.

On la dit en latin *Angia*, & en flamand *Edinghen*; elle est située dans une vallée, à cinq lieues de Bruxelles, de Mons & de Tournay, à quatre d'Ath, & à trois de Halle.

C'étoit autrefois la premiere Baronnie du Comté de Hainaut : elle entra dans la Maison de Bourbon, (comme beaucoup d'autres) par le mariage de Marie de Luxembourg, Comtesse de Saint-Pol & Dame d'Enghien, conclu en 1485, avec François de Bourbon, Comte de Vendôme, qui mourut en 1495. Il laissa Charles de Vendôme, mort en 1536, qui fut pere d'An-

toine de Bourbon, Roi de Navarre, dont le fils, Henri IV, Roi de France, vendit, en 1607, la Ville avec son Bailliage, qui comprend dix-huit Villages, à Charles de Ligne, Duc d'Aremberg. Celui-ci acquit encore du chef de sa femme, Anne de Croy, les Domaines d'Arschot, de Chimay & de Beaumont. Il laissa Philippe, pere de Philippe-François, aïeul de Philippe-Charles, tué en Hongrie l'an 1691, au combat de Salanckemen. Son fils Léopold, Duc d'Aremberg & d'Arschot, né en 1690, Chevalier de la Toison d'or, Feld-Maréchal, Grand-Bailli du Hainaut, &c. a épousé, l'an 1711, Marie-Claire, fille de Nicolas Pignatelli, Duc de Bisachia, neveu du Pape Innocent XII, & sœur du Comte d'Egmont.

Le titre de Pairie du Hainaut, qui étoit annexé autrefois à la Terre du petit Quevi, a été transféré, vers l'an 1670, sur la Ville d'Enghien, en faveur du Duc d'Arschot, du consentement des trois Etats du Hainaut.

Les puînés de la Maison de Bourbon ont porté long-temps la qualité de Comtes d'Enghien, qui a été érigé depuis en Duché-Pairie sur la Terre de Nogent-le-Rotrou, en Perche, qu'on a nommée *Enghien-le-François*. Le nom & le titre du Duché d'Enghien a été ensuite transporté sur la Terre & Pairie de Montmorency, par Lettres-Patentes, données l'an 1689 en faveur de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé.

La grande Eglise eſt dédiée à ſaint Nicolas, deſſervie par quantité d'Eccléſiaſtiques. Il y a auſſi pluſieurs Couvents de Religieux : les Capucins y ont leur Noviciat ; les Carmes y ſont bien placés ; les Auguſtins y enſeignent les Humanités. Il y a des Conceptioniſtes, un Hôpital & un Béguinage.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la ſituation de la Ville d'Enghien, c'eſt que les maiſons ſont du Hainaut, & par conſéquent les habitants, quoique les rues ſoient cenſées être de la Flandre.

On y prend de rigoureuſes inſpections ſur la chaſſe : elle donne des ſangliers, des cerfs, des biches, des lievres, & autres ſortes de gibier. Hors de la Ville on trouve de bonnes carrieres d'ardoiſes.

Entre Enghien & Halle, ſur les confins du Brabant, il y a le Village de Steenkerque, où ſe donna le 3 Août 1692, une ſanglante bataille entre l'armée des Alliés, commandée par Guillaume III, Roi d'Angleterre, & celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg. Les François remporterent la victoire, quoiqu'ils euſſent été ſurpris de grand matin, & mis d'abord en déſordre. *

* Les Armes d'Enghien ſont gironnées d'argent & de ſable de dix pieces ; chaque piece de ſable chargée de trois croiſettes recroiſettées au pied fiché d'or.

LA VILLE DE LESSINES.

ON l'appelle *Terre de débat*, parce qu'il y a une conteſtation ancienne & indéciſe, ſi elle eſt de la Flandre ou du Hainaut ; & quoiqu'à préſent on la mette parmi les Villes du Hainaut, toutes les Cauſes, tant de Leſſines que des ſept Villages de ſa dépendance, (comme Flobecq, Wodeçq, Bois de Leſſines, &c.) ſont du reſſort immédiat du grand Conſeil, dès ſon inſtitution même. Leſſines eſt ſituée ſur la riviere de Dendre, à deux lieues d'Ath & de Grammont, à quatre d'Enghien, & à ſix de Mons. On la nomme en latin *Leſſinia*, & en flamand *Leſſen*.

La Terre de Leſſines appartenoit en dernier lieu à Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont & de Commercy, ci-devant Général des Armes aux Pays-Bas ; lequel étant décédé le 14 Janvier 1723, ſa ſucceſſion eſt dévolue à ſa niece, la Princeſſe douairiere d'Epinoy, de la même Maiſon de Lorraine. Il n'y a qu'une Paroiſſe à Leſſines, dont ſaint Pierre eſt le Patron ; un Hôpital gouverné par des Religieuſes ; un Vicariat de Dominicains, & un Couvent de Sœurs-Noires. Le principal trafic des habitants conſiſte en toiles.

LA

LA VILLE DE SOIGNIES.

ELle eſt ſituée ſur la riviere de Senne, qui y prend ſa ſource, à ſept lieues de Bruxelles & à trois de Mons, & eſt dépendante de cette Ville. On croit qu'elle tire ſon nom (en latin *Sonegiæ*) & ſon origine des Sénonois, Peuple de la Gaule Celtique, qui s'y ſont établis.

Lorſque ſainte Waudru ſe retira avec quelques Demoiſelles, à Château-lieu, (où la Ville de Mons a été bâtie dans la ſuite) pour s'y conſacrer à Dieu, menant une vie religieuſe, ſon époux, ſaint Vincent, dit Maldegaire, quitta pareillement le monde pour ſuivre l'exemple de ſon épouſe. Il fonda l'Abbaye d'Hautmont, près de Maubeuge, où il embraſſa la vie monaſtique, & dont il laiſſa la conduite à ſon fils, St. Landry, qui devint enſuite Evêque de Meaux. Delà il devint Abbé & Fondateur, l'an 650, d'un nouveau Monaſtere à Soignies, où il mourut vers l'an 670. On y conſerve dans de belles chaſſes d'argent les Reliques de ſaint Vincent & de ſon fils ſaint Landry.

Les Huns ayant détruit ce Monaſtere vers l'an 960, ſaint Brunon, Archevêque de Cologne, Commiſſaire-Apoſtolique pour régler le rétabliſſement des Egliſes ruinées par les barbares, fit rétablir celle de Soignies

l'an 965, & changea aussi le Monastere en Chapitre séculier. Il y a présentement un Prévôt, un Doyen, un Trésorier, & trente Chanoines. Les Prébendes sont à la collation du Souverain; sauf que le Chapitre confere la troisieme vacante à quelqu'un des Musiciens de l'Eglise. La Seigneurie spirituelle & temporelle du lieu, & la Charge de Bailli leur appartiennent.

Environ l'an 1695, on voulut ériger un nouvel Evêché dans la partie du Hainaut, sujette au Roi d'Espagne, à cause des guerres presque continuelles avec la France, qui empêchoient la communication avec l'Archevêque de Cambray. Le Chapitre Cathédral auroit été celui de Soignies; mais ce projet ne fut pas exécuté.

Outre un Couvent de Capucins, qui y vinrent l'an 1616, il y a des Sœurs-Grises, & un Hôpital desservi par des Religieuses. Les Prêtres de l'Oratoire y ont une Maison dès l'an 1629, & ils ont commencé l'an 1709 d'y enseigner les Humanités.

LA VILLE DE BRAINE-LE-COMTE.

IL faut la distinguer de Braine-Laleu & de Wautier-Braine, Bourgs situés au Wallon-Brabant; au-lieu que cette petite Ville est dans le Hainaut, à quatre lieues de Mons & à six de Bruxelles.

Il y avoit autrefois au même endroit où est à présent l'Eglise Paroissiale de Saint-Gery, une forteresse, & à son opposite une tour fort épaisse, qu'on dit avoir été bâtie du temps de Jules-César, par Brennus, fameux Général des Sénonois, dont on dit que la Ville a tiré son nom. Cette tour demeura en son entier jusqu'en 1677, que le Duc de Villahermosa, Gouverneur-Général, étant campé à Braine avec l'armée d'Espagne, la fit sauter, de crainte que les François ne s'y retirassent.

Il y a des Prêtres de l'Oratoire, établis l'an 1628, qui y font les fonctions Pastorales; un Monastere de Dominicains fondé l'an 1612, & changé en Prieuré l'an 1622; (les Vicariats de Brunhaut & de Tilly en dépendent) un Couvent de Religieuses, qui furent premiérement Béguines, ensuite Sœurs-Grises, & depuis l'an 1628, Récollettes Pénitentes.

Le Roi d'Espagne céda cette Ville, en 1652, à la Maison d'Aremberg, en échange de la Terre de Sevenberghe: ainsi le Duc d'Aremberg possede la Seigneurie, avec Jurisdiction sur sa Châtellenie, qui comprend onze Villages.

François du Bois, connu sous le nom de *Sylvius*, naquit en cette Ville l'an 1581; il fut Doyen de l'Eglise de Saint-Amé, & Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Douay, où il mourut en opi-

nion de sainteté, & regretté des Savants, le 11 Février 1649, ayant laissé des Commentaires, sur la Somme de St. Thomas, & autres Livres très-estimés des Théologiens.

LA VILLE DE HALLE.

LA renommée de cette Ville vient principalement de l'Image miraculeuse de la sainte Vierge, Mere de Dieu, qu'on y honore; il s'y fait de tous côtés grand nombre de pélerinages. Elle est située sur la riviere de Senne, aux confins du Brabant, & sur le chemin qui va de Mons à Bruxelles, à sept lieues de la premiere, & à trois de l'autre. Autrefois elle étoit fortifiée & entourée de bons remparts, qui furent rasés avec les portes, en 1677. On tient qu'elle a tiré son nom des *Halles* qu'on y avoit bâties, pour retirer les marchandises qu'on transportoit du Brabant en Hainaut.

Le Duc d'Aremberg a acquis de Sa Majesté Catholique, en 1652, la Seigneurie de Halle, en échange de sa Terre de Sevenberghe, qui a été cédée aux Hollandois.

L'Image miraculeuse de Notre-Dame fut donnée par sainte Elisabeth, fille de Henri I, Duc de Brabant, laquelle, à sa mort, survenue en 1267, ordonna que cette Image fut transportée à Halle, pour y être exposée

à la vénération du Peuple. Dieu y a opéré dans la suite quantité de miracles, par l'intercession de la sainte Vierge, dont le célebre Historien Juste-Lipse a fait un Recueil dans son Livre intitulé : *Hallensis Virgo*, auquel les Hérétiques n'ont répondu que par des injures, en la nommant *Idolum Hallense*.

L'Eglise où l'on conserve cette Image, est dédiée à saint Martin, dans laquelle plusieurs Prêtres séculiers chantent les Offices divins. On y remarque la Chapelle de Notre-Dame, qui est ornée & remplie de richesses, que plusieurs Rois & Princes Souverains y ont envoyées pour marques du respect qu'ils portoient à la très-sainte Vierge. C'étoit le lieu ordinaire de dévotion des Archiducs Albert & Isabelle : le premier y avoit déposé sur l'Autel les marques de son Cardinalat, lorsqu'il eut résolu d'épouser l'Infante d'Espagne. L'Archiduchesse Marie-Elisabeth, Gouvernante des Pays-Bas, y alloit aussi plusieurs fois par an faire ses dévotions.

La direction du trésor & de tous les revenus & offrandes de la Chapelle de Notre-Dame, est entre les mains du Magistrat de Halle ; & il n'y a dans aucun lieu un si grand nombre de lampes, cottes-d'armes, étendards, croix, calices, & enfin de figures d'or & d'argent, que dans cette Eglise. On y voit entr'autres une Remontrance d'argent doré,

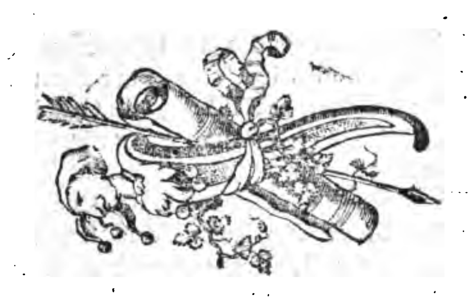
d'un poids confidérable, donnée par Henri VIII, Roi d'Angleterre, peu avant qu'il se séparât de l'Eglise Romaine.

Le premier Dimanche de Septembre, jour de la Fête ou *Kerremesse*, il se fait une Procession solemnelle, dans laquelle l'Image de la sainte Vierge est portée dans la Ville & ses Fauxbourgs par les Députés des douze Villes & Bourgades Les Liégeois y viennent aussi tous les ans en Procession au jour de la Pentecôte.

Il y a des Récollets, des Sœurs-Grises, & autrefois des Jésuites : ceux-ci y étoient établis depuis l'an 1620, & y enseignoient les Humanités ; & le Recteur des Jésuites étoit Pasteur primitif de la grande Eglise ; mais il substituoit pour les fonctions Pastorales, des Prêtres séculiers. Cette Ville dépend pour le Spirituel de l'Archevêché de Cambray. On y travaille beaucoup à faire des paniers & autres ouvrages d'osier.

On voit à Bellingue, à une lieue de Halle, une Abbaye de Religieux de l'Ordre de St. Augustin, laquelle avoit été fondée en 1190, près de Cambray, au Village de Cantimpré ; mais par les guerres continuelles des Pays-Bas, elle a été si désolée & les biens si ruinés, que les Religieux furent obligés de se venir établir, en 1580, au Prieuré qu'ils avoient à Bellingue. Le Roi de France prétend toujours avoir droit de nommer à cette Abbaye, à cause que

les principaux biens ſont près de Cambray. Thomas de Cantimpré, Hiſtorien & Théologien célebre, a fleuri vers l'an 1230; il étoit Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique; mais on a tort de croire qu'il a été Religieux de l'Abbaye de Cantimpré ou Suffragant de Cambray. Il étoit né à Leuve, près de Bruxelles, en 1201, d'une Famile noble. Il ſe nommoit en latin *Thomas Cantipratanus.*





LE CAMBRESIS.

QUOIQUE ce Pays ne fasse point partie des XVII Provinces, il est néanmoins réputé pour tel, parce qu'il y est enclavé, & qu'il a été long-temps sous la même domination. Il a pour limites le Hainaut au Levant, l'Artois au Couchant, la Flandre au Septentrion, & la Picardie au Midi. Sa longueur est d'environ dix lieues, depuis les Villages d'Or & de Châtillon, jusqu'au Bourg d'Arleux; & sa largeur est de cinq lieues. L'Escaut l'arrose & le rend extrêmement fertile; la Ville de Cambray lui donne le nom, & en est la Capitale: les autres Places sont le Cateau-Cambresis, Walincourt, Arleux & Crévecœur.

Les Etats du Cambresis sont composés, outre la personne de l'Archevêque, de quatre Chapitres, qui sont l'Eglise Métropolitaine, & les Collégiales de Saint-Gery, Ste. Croix & Walincourt; de cinq Abbayes de Religieux, Saint-Sépulcre, Saint-Aubert,

Saint-André, Vaucelles & Cantimpré; les Abbayes d'Honnecourt, de Mont-Saint-Martin & de Femy, ne font point partie des Etats du Cambresis, quoiqu'elles soient encore du Diocese de Cambray; mais elles sont situées dans la Picardie. Tout ceci fait l'Etat Ecclésiastique; la Noblesse fait le second Etat; & les Echevins de Cambray viennent au nom du Tiers-Etat.

Il y a aussi douze anciennes Pairies, qui sont, 1°. Rumilly, au Marquis de Wargnies; 2°. Cauroy, au Baron d'Esne; 3°, Cantaing, à la Maison de Berghes; 4°. Marcoing, au Seigneur de Rumilly; 5°. Cuvillers, au Baron de Fosseux; 6°. Bousies, au Baron de ce nom; 7°. Esne, au Baron de ce nom; 8°. Audencourt & 9°. Premont, au Seigneur de Sart; 10°. Blargnies, au Baron de Gomignies; 11°. Niergny & Vieilly, au Chapitre Métropolitain; 12°. Monstrecourt, à l'Archevêque, qui en donne l'usufruit à son Grand-Bailli. Les Evêques de Cambray ayant été autrefois Princes souverains, avoient leurs Officiers séculiers, comme un Vidame, un Châtelain, un Haut-Voué, un Grand-Bailli, un Sénéchal, un Maréchal, un Echanson, un Chambellan, un Chancelier, & un Grand-Prévôt, qui étoient tous de personnes de qualité.

Le Cambresis avoit été subjugé par les Romains, ainsi que le reste de la Gaule-Belgique; mais il leur fut enlevé par les

François, qui établirent pendant quelque temps leur ſiege principal à Cambray, depuis l'an 445, ſous le regne de Clodion, qui la conquit, après qu'il y eut péri plus de 50000 hommes de part & d'autre. Regnacaire, iſſu de la Famille Royale de France, ſe fit Roi de Cambray l'an 496, ſuivi de quelques troupes Françoiſes, qui demeurerent avec lui dans l'idolâtrie, après que le Roi Clovis eut reçu le Baptême; mais ce Prince ayant gagné, l'an 500, une victoire complete ſur Regnacaire, il le priva de la vie & du Royaume, & la Ville de Cambray reçut la lumiere de la Foi par les Prédications de ſaint Vaaſt.

Le Cambreſis échut, l'an 843, à Charles-le-Chauve, Roi de France; & en 870, après la mort de l'Empereur Lothaire, ſon frere, à qui ce Pays avoit été cédé, il devint l'objet d'une longue guerre entre les Empereurs, les Rois de France, & les Comtes de Flandres. Baudouin I, Comte de Flandres, prit Cambray, & la donna à ſon troiſieme fils, Raoul. Les Empereurs, la déclarerent depuis Ville libre & Fief de l'Empire, & lui donnerent beaucoup de privileges, principalement les trois Empereurs Othons, & Henri de Baviere, lequel donna l'an 1007, ce Comté à l'Egliſe de Cambray & à ſon Evêque Erluin: ce qui fut confirmé en 1146, par Lettres de l'Empereur Conrard II, & en 1153 de l'Empereur Frédéric. Les Evêques en jouirent de-

puis ce temps-là paisiblement. L'an 1511, l'Empereur Maximilien I érigea Cambray en Duché & Principauté du St. Empire; & l'Evêque Jacques de Croy y fit en cette qualité une entrée solemnelle, l'an 1512. L'Empereur Charles-Quint se rendit maître de la même Ville l'an 1543, du consentement de son Evêque, Robert de Croy; Sa Majesté y fit bâtir une Citadelle, & investit son fils, Philippe II, du titre de Burgrave. Louis XV a rendu à l'Archevêque de Cambray des honneurs & des prérogatives attachés à son Siege, que ses derniers Prédécesseurs avoient laissé perdre.

ÉVÊQUES DE CAMBRAY.

I. Saint Diogene, Grec de nation, fut envoyé, vers l'an 390, par le Pape Sirice, pour être Evêque de Cambray & d'Arras. Il fut tué l'an 406, pendant la persécution des Wandales, qui dura près d'un siecle.

II. St. Vaast, natif de Toul, fut sacré, l'an 499, Evêque de Cambray & d'Arras, par saint Remi, Archevêque de Rheims. Il tira Clovis I, Roi de France, des erreurs de l'idolâtrie, & se rendit célebre par plusieurs miracles. Il mourut l'an 539; son culte est beaucoup plus célebre à Arras, où l'on fait sa Fête le 6 Février.

III. Dominique, Vicaire & Successeur de saint Vaast, transféra le Siege Episcopal

d'Arras à Cambray, où il demeura jusqu'en 1094; cet Evêque mourut vers l'an 552.

IV. Vedulfe, mort l'an 575 ou 580.

V. St. Gery, natif d'Ivoy, mourut l'an 619, après avoir fondé un Monastere à Cambray, qui est maintenant un Chapitre de Chanoines; on célebre sa Fête le 11 Août. Les Chapitres d'Alost & d'Ivoy lui sont dédiés; ainsi que les Eglises Paroissiales à Bruxelles, Valenciennes, Braine-le-Comte, &c.

VI. Bertoald, mourut l'an 627.

VII. St. Ablebert, mort en 633.

VIII. St. Aubert, mourut l'an 668; on fait sa Fête le 13 Décembre. Il y a une belle Abbaye à Cambray, qui lui est dédiée.

IX. St. Vindicien, Vicaire & Successeur de saint Aubert, mourut l'an 705; on célebre sa Fête le 11 Mars.

X. St. Hildebert ou Emebert, frere de sainte Gudule & de sainte Pharailde, & neveu de Pepin, Duc de Brabant, mourut l'an 715; on célebre sa Fête le 24 Juin.

XI. Humolde, mort l'an 717.

XII. St. Hadulphe, Abbé de Saint-Vaast à Arras, mourut l'an 728; sa Fête se célebre le 9 Mai.

XIII. Treuvard, mourut l'an 750.

XIV. Gunffride ou Godefroi, fils de St. Arnulphe, Martyr, mourut l'an 763.

XV. Alberic, mort en 790.

XVI. Hildowarde, mort en 816.

XVII.

XVII. Halitgaire, Prélat très-ſavant, mourut l'an 829.

XVIII. St. Thierri, mourut en 862.

XIX. St. Jean, Chapelain & Chantre du Roi Lothaire, fut élu l'an 865, & confirmé par le Pape; il mourut l'an 879.

XX. St. Rotard ſoutint de cruelles perſécutions des Normands, qui ruinerent, l'an 882, les Villes de Cambray & d'Arras; il mourut l'an 886.

XXI Dodilon, Religieux & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Vaaſt à Arras, mourut l'an 904.

XXII. Etienne, né en Alſace, mourut l'an 934.

XXIII. Fulbert, Brabançon, décéda l'an 956.

XXIV. Berenger, Allemand, couſin de l'Empereur Othon I, mourut l'an 957.

XXV. Engueran, Moine de l'Abbaye de Corbie, mort l'an 960.

XXVI. Ansbert, Moine de l'Abbaye de Saint-Vaaſt, & Archidiacre de Cambray, décéda l'an 965.

XXVII. Wibaut ou Wibode, natif de Cambray, Archidiacre de Noyon, mourut pendant la même année 965.

XXVIII. Tetdon ou Theudon, Allemand, Prévôt de l'Égliſe de Saint-Severin à Cologne, mort en 976.

XXIX. Rothard II, mort l'an 995.

XXX. Erluin, Archidiacre de Liege,

obtint l'Evêché de Cambray par l'entremise de Notger, Evêque de Liege, malgré les intrigues d'Azelin, bâtard de Baudouin, Comte de Flandres, qui prétendoit à la même Dignité. Il décéda l'an 1012.

XXXI. Gerard de Florennes, Chapelain de l'Empereur Henri II, obtint l'Evêché, malgré les prétentions du susdit Azelin, & de Sohier, frere de Gautier, Châtelain de Cambray. Il fonda un Chapitre & une Abbaye à Floremnes, & mourut l'an 1049.

XXXII. St. Lietbert, Prévôt & Archidiacre de Cambray. Il fit vœu d'aller à la Terre-sainte; mais ne l'ayant pu accomplir, il fonda l'Abbaye de Saint-Sépulcre à Cambray, où il choisit sa sépulture, & mourut l'an 1076.

XXXIII. Gerard II, neveu de Lietbert, auparavant Moine & Prévôt de Saint-Vaast à Arras, mourut l'an 1092. L'Eglise d'Arras, qui avoit été pendant 500 ans unie à l'Evêché de Cambray, en fut séparée deux ans après par le Pape Urbain II, qui lui donna un Evêque particulier.

XXXIV. Manassès, Archidiacre de Rheims, fut élu, l'an 1093, par une partie du Chapitre de Cambray, l'autre étant pour l'Archidiacre Gaucher. Le premier fut confirmé par le Pape Urbain II au Concile de Clermont, & quelque temps après transféré à l'Evêché de Soissons.

XXXV. Gaucher, Archidiacre de Cam-

bray, encourut la disgrace du Pape Urbain II, à cause qu'il tenoit le parti de l'Empereur Henri IV, ennemi de Sa Sainteté. Il fut privé de l'Evêché l'an 1095, au Concile de Clermont; mais il fut maintenu par l'autorité de l'Empereur jusqu'en 1105.

XXXVI. Odon, Abbé de Saint-Martin à Tournay, fut élu & sacré Evêque de Cambray au Concile de Rheims l'an 1106. Il mourut en opinion de sainteté, à l'Abbaye d'Anchin, l'an 1113.

XXXVII. Bouchard fut sacré l'an 1115; il reçut saint Norbert & ses Compagnons, & mourut l'an 1133.

XXXVIII. Lietard, Chapelain de l'Empereur Lothaire, fut privé de cet Evêché l'an 1138, par le Pape Innocent II.

XXXIX. Nicolas Claret, auparavant Chanoine de Cambray, mourut l'an 1167.

XL. Pierre d'Alsace, fils de Thierri, Comte de Flandres, quitta l'Evêché & l'Etat Ecclésiastique l'an 1174, pour épouser Mathilde, Comtesse de Nevers.

XLI. Robert de Dovia, Prévôt de Saint-Donat à Bruges, de Saint-Omer, de Saint-Amé à Douay, & de Saint-Pierre à Aire, & Chancelier de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, ayant été nommé à l'Evêché d'Arras, il obtint celui de Cambray l'an 1171; mais avant d'être sacré, il fut assassiné à Condé l'an 1174, par la trahison de Jacques, Sire d'Avesnes & de Condé.

XLII. Alard, Archidiacre & Tréſorier de Cambray, mort l'an 1177.

XLIII. Roger de Wavrin, Archidiacre de Cambray, mourut l'an 1191, au ſiege d'Acre, en Paleſtine, ſuivant l'armée de Philippe-Auguſte, Roi de France.

XLIV. Jean d'Antoing, Archidiacre de Cambray, Doyen d'Arras, & Prévôt de Nivelle, mourut l'an 1196.

XLV. Nicolas de Rœux, Prévôt de Cambray, mourut l'an 1198.

XLVI. Hugues d'Oiſy, Prévôt de Saint-Amé à Douay, fut dépoſé par ordre du Pape Innocent III, l'an 1198.

XLVII. Pierre de Corbeil, Docteur & Chancelier de l'Univerſité de Paris, fut nommé à l'Evêché de Cambray l'an 1199, par le Pape Innocent III. Peu de temps après, il obtint l'Archevêché de Sens, où il mourut l'an 1222.

XLVIII. Jean de Béthune, Prévôt de Saint-Amé à Douay, & de Seclin, devint Evêque l'an 1200, & mourut l'an 1219.

XLIX. Godefroi de Fontaines, auparavant Chanoine de Cambray & de Condé, décéda l'an 1238.

L. Guyard de Laon, Chancelier de l'Egliſe de Paris, mort l'an 1248.

LI. Nicolas de Fontaines, Archidiacre de Cambray & Prévôt de Soignies, mourut l'an 1275.

LII. Enguerrand de Crequy ſuccéda en

1276; il devint en 1292 Evêque de Térouane.

LIII. Guillaume d'Avesnes, frere de Jean Comte de Hainaut; il mourut l'an 1196, en voyageant vers la Terre-Sainte.

LIV. Guy de Collemieu, auparavant Chanoine de Cambray, & Archidiacre du Hainaut. Le Pape Clément V le transféra, l'an 1306, à l'Archevêché de Salerne, au Royaume de Naples; il décéda peu de temps après.

LV. Philippe de Marigny, son Successeur, devint Archevêque de Sens l'an 1309, où il mourut l'an 1325.

LVI. Pierre de Levy, auparavant Evêque de Maguelone, fut transféré, l'an 1324, à l'Evêché de Bayeux.

LVII. Guy de Boulogne, auparavant Evêque de Tournay, décéda l'an 1330.

LVIII. Guillaume d'Auxonne, Chancelier de Louis de Nevers, Comte de Flandres, fonda un College dans l'Université de Paris, & devint Evêque d'Autun l'an 1344.

LIX. Guy de Levy de Vantadour, fut transféré, l'an 1348, à l'Evêché de Vabres.

LX. Jean Lanson, mort l'an 1349.

LXI. Pierre d'André, auparavant Evêque de Noyon & de Clermont, mourut l'an 1368.

LXII. Robert de Geneve, premiérement Chanoine de Paris, puis Evêque de Térouane en 1368, Evêque de Cambray & Cardinal en 1371. Après la mort du Pape

Grégoire XI, les Cardinaux ayant élu le Pape Urbain VI, les Cardinaux François choisirent, l'an 1378, ce Robert de Geneve, âgé de 36 ans, qui prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon. Par son élection commença ce fâcheux Schisme, qui déchira l'Eglise pendant cinquante ans. Clément VII mourut à Avignon l'an 1394.

LXIII. Gerard de Dainville, auparavant Evêque d'Arras & de Térouane, fonda un College dans l'Université de Paris, & mourut l'an 1378.

LXIV. Jean de t'Serclaes, natif de Bruxelles, Archidiacre du Hainaut dans l'Eglise de Cambray, mourut l'an 1389.

LXV. André de Luxembourg, mort l'an 1396.

LXVI. Pierre d'Ailly, Chanoine & Archidiacre de Cambray, Docteur de Paris, Grand-Aumônier de France, Cardinal & Administrateur des Evêchés de Cambray, Lavaur, Orange, & du Puy en Velay. Il étoit né à Compiegne en 1350, de parents pauvres, qui ne laisserent pas de l'élever avec soin. Il fut d'abord Boursier au College de Navarre à Paris, puis Docteur de Sorbonne; ensuite Chancelier de l'Université, Confesseur & Aumônier du Roi Charles VI: c'est de-là que vint sa grande fortune. Il fut, sans contredit, un des plus savants Prélats du Concile de Constance, & il y contribua

beaucoup à l'extinction du grand Schisme d'Occident. Il mourut à Avignon, où il étoit Légat du Pape Martin V, le 8 Août 1419. Pendant que le Cardinal d'Ailly tenoit le parti de l'anti-Pape Clément VII, la partie du Diocese de Cambray, qui est en Brabant, suivoit celui du Pape Urbain VI & de Grégoire XII, son Successeur; & elle fut gouvernée, pour le spirituel, par Jean de Baviere, Evêque de Liege, qui prit aussi le titre d'Administrateur de l'Evêché de Cambray.

LXVII. Jean de Gavre, fut élu Evêque de Cambray l'an 1414, par la résignation du Cardinal d'Ailly, & mourut l'an 1438.

LXVIII. Jean de Bourgogne, fils naturel de Jean-le-Hardi, Comte de Flandres, Prévôt de St. Pierre à Lille, & de St. Donat à Bruges, décéda l'an 1440.

LXIX. Henri de Berghes, Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or, & Abbé Commandataire de Saint-Denis, près de Mons, mourut l'an 1502.

François de Busleyden, Luxembourgeois, Archevêque de Besançon, Prévôt de Saint-Lambert à Liege, & de Saint-Donat à Bruges, & Doyen de Notre-Dame à Anvers, obtint aussi l'Evêché de Cambray en Commande; mais il mourut dans la même année 1502, après avoir été nommé aussi au Cardinalat.

LXX. Jacques de Croy, Prévôt des Cathédrales de Liege & d'Arras, Doyen de Saint-Omer, &c. mourut l'an 1516. Ce fut en

faveur de ce Prélat que l'Empereur Maximilien I érigea Cambray en Duché & Principauté du St. Empire; titres que ses Successeurs ont toujours conservés depuis, en se qualifiant de *Ducs de Cambray*, *Princes du Saint-Empire*, quoiqu'ils ne soient plus reconnus comme tels aux Dietes de l'Empire, où ils n'ont ni voix ni séance.

LXXI. Guillaume de Croy, Abbé Commandataire d'Afflighem, fut fait Cardinal l'an 1517, & l'année suivante Archevêque de Tolede. Il mourut à la Diete de Worms l'an 1521, âgé de 23 ans, d'une chûte qu'il fit à la chasse.

LXXII. Robert de Croy, Prévôt de Sainte-Gertrude à Nivelle, & de Notre-Dame à Saint-Omer, étoit frere du précédent, auquel il succéda l'an 1519, & mourut l'an 1556.

Jusqu'à ce temps-là l'Evêché de Cambray avoit été Suffragant de l'Archevêché de Rheims; mais à l'instance de Philippe II, Roi d'Espagne, il fut érigé en Archevêché l'an 1559, par le Pape Paul IV, qui lui donna pour Suffragants les anciens Evêchés de Tournay & d'Arras, & les nouveaux Evêchés de Saint-Omer & de Namur. Comme les Archevêques de Rheims n'avoient point voulu consentir à l'érection de cet Evêché en Archevêché, ils ont toujours prétendu qu'elle étoit nulle : ce qui a continué jusqu'à l'an 1696, que Charles-Maurice le

Tellier, Archevêque de Rheims, y a consenti; & pour le dédommager, on unit à son Archevêché la Mense Abbatiale de Saint-Thierri, de Bénédictins de près Rheims.

ARCHEVÊQUES DE CAMBRAY.

I. Maximilien de Berghes, fut nommé à cette Dignité l'an 1559, par le Roi Philippe II; & l'érection que le Chapitre avoit faite de Robert de Brederode, pour Coadjuteur de Robert de Croy, fut cassée. Il prit possession de cet Archevêché le 22 Mars 1562: trois ans après il tint un Concile Provincial, & mourut l'an 1570.

II. Louis de Berlaimont, auparavant Chanoine de Cambray & de Liege, & Prévôt de Sainte-Waudru à Mons, tint un Concile Provincial à Mons l'an 1586, auquel présida avec lui Jean-François Bonhomme, Evêque de Verceil, & Nonce Apostolique aux Pays-Bas. Ayant été chassé de Cambray par les Huguenots François, il administra l'Evêché de Tournay, & mourut à Mons l'an 1596.

III. Jean Sarrasin, Religieux & Abbé de Saint-Vaast à Arras, & Conseiller du Conseil d'Etat à Bruxelles, mourut l'an 1598.

IV. Guillaume de Berghes, Evêque d'Anvers, devint, en 1601, Archevêque de Cambray, où il mourut en 1609.

V. Jean Richardot, Evêque d'Arras,

fut fait Archevêque en 1609, & mourut en 1614.

VI. François de Buisseret, Evêque de Namur, devint Archevêque l'an 1614, & mourut à Valenciennes l'année suivante.

VII. Henri-François Van-der-Burch fut transféré, en 1616, de l'Evêché de Gand à la Métropole de Cambray, & mourut en 1644.

VIII. Joseph de Bergaigne, de l'Ordre de saint François, dernier Evêque de Bois-le-Duc, fut nommé, en 1646, à l'Archevêché de Cambray; il mourut en 1647, sans avoir résidé, étant Ambassadeur aux Conférences pour la Paix de Munster.

IX. Gaspar Nemius, Docteur en Théologie à Douay, & Evêque d'Anvers, devint, en 1649, Archevêque de Cambray: il y mourut en 1667.

X. Ladislas Jonart, Evêque de Saint-Omer, passa à la Métropole de Cambray l'an 1671, & mourut en 1674.

XI. Jacques-Théodore de Brias, Evêque de Saint-Omer, fut fait Archevêque en 1675, & mourut en 1694, âgé de 80 ans.

XII. François de Salignac de la Motthe-Fénelon, un des quarante de l'Académie Françoise, & Précepteur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, petit-fils de Louis XIV, Roi de France, fut nommé à cet Archevêché par Sa Majesté T. C. en

vertu d'un Indult Apoſtolique, & fut ſacré le 10 Juillet 1695.

On auroit lieu d'être ſurpris ſi nous paſſions légérement ſur l'Epiſcopat d'un homme qui ſera toujours regardé comme un des plus beaux génies du ſiecle de Louis XIV, & un des plus dignes Prélats qui ait paru depuis long-temps dans l'Egliſe. Il étoit né au Château de *la Motthe-Fénelon*, en Quercy, le 6 Août 1651, & il fit ſes premieres études dans l'Univerſité de Cahors. Il vint enſuite à Paris, où il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. Tout ce que les anciens Grecs & Romains ont imaginé de plus beau, en fait de Poéſie & d'Eloquence, étoit imprimé dans ſon eſprit, & il avoit trouvé le ſecret de ſe l'approprier. Le *Télémaque*, qu'il compoſa pour inſtruire le Duc de Bourgogne dans l'art de regner, eſt un Livre inimitable, où les beautés que nous admirons dans les Poëmes d'Homere, de Virgile, de Sophocle, d'Euripide, de Pindare & d'Anacréon, ſe trouvent répandues avec profuſion, & amenées ſi naturellement, qu'elles ſemblent couler de ſource. Les vives & brillantes images de l'ancienne Mythologie y ſont employées avec tant d'art & de ménagement, qu'elles ne ſervent qu'à inſpirer l'horreur du vice & l'amour de la vertu. C'eſt une eſpece de Poëme, (car ce ſeroit trop dégrader cet Ouvrage, que de lui donner le nom de *Roman*) dans lequel, quoiqu'il ſoit écrit

en prose, on retrouve tous les charmes & toute l'harmonie de la plus belle Poésie. M. Ramsay y a mis une Préface, dans laquelle il démontre que toutes les regles du Poëme épique y sont exactement observées. Dans l'Ecrit intitulé : *Direction pour la conscience d'un Prince*, M. de Fénelon nous représente toute la force & toute l'âpreté du style de Démosthene. S'il étoit permis d'emprunter le langage de la Fable, dont il a fait un si bel usage dans son Télémaque, on diroit que tout ce qu'il écrivoit, sembloit être dicté par les Graces. Dans son *Traité de l'éducation des Filles*; dans celui où il prouve *l'existence de Dieu*; dans sa Lettre à l'Académie Françoise; dans ses *Sermons*; dans ses *Lettres particulieres*; dans ses *Mandements*; dans ses *Instructions Pastorales*; dans ses *Traités de Théologie*, on reconnoît par-tout ce style enchanteur, qui n'appartenoit qu'à lui. Il eut le malheur de se tromper sur ce que les Théologiens appellent *l'Amour de Dieu pur & désintéressé*; il crut que cet amour peut être dans l'homme un état fixe & permanent, quoique les ames les plus fortes & les plus élevées ne puissent en faire que des actes passagers. Il exposa son systême dans un Livre intitulé : *Explication des Maximes des Saints* : ce Livre trouva un adversaire redoutable dans M. de Bossuet, Evêque de Meaux, qui l'attaqua vivement. M. de Fénelon se défendit; & tout ce que la Théologie

logie a de plus subtil & de plus élevé, fut poussé de part & d'autre jusqu'aux dernieres précisions.

Ils firent ensuite, chacun de leur côté, l'apologie de la conduite qu'ils avoient tenue dans cette affaire : matiere moins seche & moins abstraite que les questions qu'ils avoient traitées jusqu'alors. *La Relation du Quiétisme*, par M. de Bossuet; *la Réponse à cette Relation*, par M. de Fénelon; *la Replique à cette Réponse*, par M. de Bossuet; & les *Réflexions sur cette Replique*, par M. de Fénelon, sont quatre pieces d'Eloquence où ces deux grands Hommes, dont l'honneur se trouvoit réciproquement attaqué, semblent avoir épuisé toutes les ressources de leur génie. Jamais Rome & Athenes ne virent un combat soutenu de part & d'autre, avec plus de force & plus de dignité, pas même lorsque Démosthene plaida contre Æschine, & Cicéron contre Hortensius.

Rome condamna le Livre de M. de Fénelon, qui se soumit à la condamnation avec une modestie & une grandeur d'ame qui lui fit plus d'honneur dans sa défaite, que s'il eût été victorieux. Le bruit & la durée de cette querelle avoit déplu au Roi, qui le relégua dans son Diocese en 1697, & il ne reparut plus à Paris ni à la Cour. Le Diocese y gagna l'avantage inestimable de posséder un Prélat d'une piété exemplaire, d'une charité sans bornes, d'un abord facile, d'une

conversation charmante, & d'une application constante & infatigable à tous les devoirs de son état. Il mourut à Cambray, universellement chéri & regretté des grands & des petits, le 7 Janvier 1715, âgé de 63 ans.

C'est dommage que l'on n'ait pas encore donné au Public un Recueil complet de ses Ouvrages. Il y a lieu d'espérer que la postérité les rassemblera tôt ou tard, & qu'elle ne souffrira pas que tant de chef-d'œuvres puissent avoir le sort des Pieces fugitives, qui n'ont qu'un temps, & qui ont besoin d'être réunies pour avoir un établissement solide dans les Bibliotheques.

Jean d'Estrées, Abbé de Preaux, d'Evron & de Saint-Claude, en Bourgogne, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Membre de l'Académie Françoise, Conseiller d'Etat, &c. fut nommé à cet Archevêché le premier de l'an 1716, par Louis XV, Roi de France; mais il mourut à Paris le 3 Mars 1718, âgé de 52 ans, sans avoir été sacré.

XIII. Joseph-Emmanuel de la Tremouille de Noirmoustier, Cardinal depuis l'an 1706, Abbé de Saint-Amand, de Saint-Etienne à Caen, &c. Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Ministre du Roi à Rome, fut nommé à l'Archevêché de Cambray par Louis XV, le 4 Mars 1718; il avoit été nommé auparavant à l'Evêché de Bayeux. Le Pape Clément XI le sacra lui-même le

30 Mai 1719, & il mourut à Rome le 10 Janvier 1720, âgé de 62 ans, sans avoir jamais résidé.

XIV. Guillaume du Bois, * Conseiller d'Etat & Ministre des Affaires étrangeres, Abbé de Saint-Bertin, de Bourgueuil, de Saint-Juste, d'Airvaux, de Berg-Saint-Vinox & de Nogent, &c. fut nommé à cet Archevêché l'an 1720, & fut sacré le 9 Juin suivant à Paris, par le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg. Le Pape Innocent XIII le nomma Cardinal le 16 Juillet 1721, & l'année suivante il devint premier Ministre d'Etat en France, sous la direction du Duc d'Orléans. Il mourut à Versailles le 10 Août 1723, âgé de 67 ans, sans avoir résidé; & après sa mort, le Duc d'Orléans prit la qualité de premier Ministre.

XV. Charles de Saint-Albin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé du Saint-Ouen de Rouen & de Saint-Evroult, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, ci-devant Evêque & Duc de Laon, Pair de France, ayant été sacré le 26 Avril 1722 par le Cardinal de Rohan, fut nommé à l'Archevêché de Cambray le 17 Octobre 1723, dont il prêta serment au Roi le 12 Mars suivant. Il mourut à Paris le 9 Mai 1764.

* Fils d'un Apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le Limousin.

XVI. Mgr. Léopold-Charles de Choiseul, Docteur de Sorbonne, prit possession de l'Archevêché de Cambray par Procureur, le 3 Août 1764, & mourut le 11 Septembre 1774.

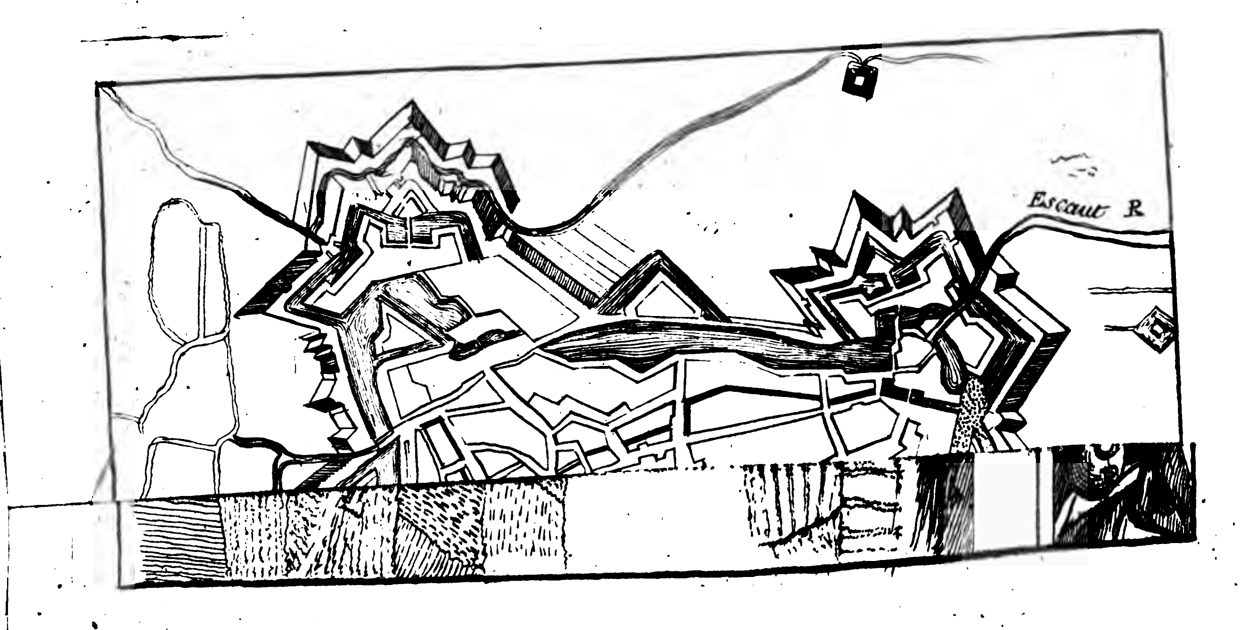
XVII. Mgr. Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Fleury, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris; il prit possession par Procureur le 19 Mai 1775, & décéda le 22 Janvier 1781.

XVIII. S. A. Mgr. Ferdinand-Maximilien Mercadée, Prince de Rohan-Guimenée, Docteur de Sorbonne, fut nommé à l'Archevêché de Cambray, par le Roi Louis XVI; & en prit possession par Procureur, le 2 Mai 1781.

Le Diocese de Cambray est encore à présent d'une très-grande étendue. Avant l'érection des nouveaux Evêchés, il comprenoit presque tout le Hainaut & la plus grande partie du Brabant, faisant en tout 1757 Paroisses; mais présentement il n'en contient que 598 & 96 Succursales, avec quatorze Abbayes de l'Ordre de saint Benoît, sept de Citeaux, huit de saint Augustin, & trois de Prémontré. Il étend même sa Jurisdiction sur une partie de la Ville de Tournay, & sur huit Paroisses du Tournaisis. *

* Les Armes du Cambresis sont de l'Empire, chargées en cœur d'un écusson d'or à trois lions d'azur.




Escaut R

LA VILLE DE CAMBRAY.

QUelques Auteurs soutiennent que Camber, Roi des Sicambres, qui vivoit du temps de Servius Hostilius, Roi des Romains, a été le fondateur de cette Ville, & qu'elle en a reçu le nom: on dit en Latin *Cameracum*; Antonin, dans son Itinéraire, l'appelle *Samarobrina*.

Elle est située sur la riviere de l'Escaut, qui la traverse d'un côté, éloignée de cinq lieues de Douay, & de sept de Valenciennes, de neuf d'Arras, de Péronne & de Saint-Quentin.

Son ancienneté se prouve par l'Evêché même, établi dès le quatrieme siecle: C'est une belle Ville, bien bâtie & très-forte, ayant deux Châteaux, l'un dit de Selles, & l'autre dit de Cantimpré, & une Citadelle située sur une hauteur, d'où elle commande toute la Ville. L'Empereur Charles-Quint fit bâtir cette Citadelle l'an 1543, afin d'empêcher les François de s'emparer de cette Place. Il y a six Portes, mais il n'y en a plus que quatre ouvertes: les deux autres ayant été bouchées & les Ponts renversés, pour étendre les fortifications, auxquelles on a travaillé sans discontinuer pendant plusieurs années. Les Fossés du côté de la Citadelle & de la Porte Notre-Dame, sont très-pro-

fonds & taillés dans le roc, & minés outre cela. Les autres Fossés sont remplis d'eau, que l'Escaut fournit, par le moyen des écluses, qui servent aussi aux inondations. Les bastions & les cavaliers, qui sont défendus de plusieurs demi-lunes, méritent une déscriptiou militaire.

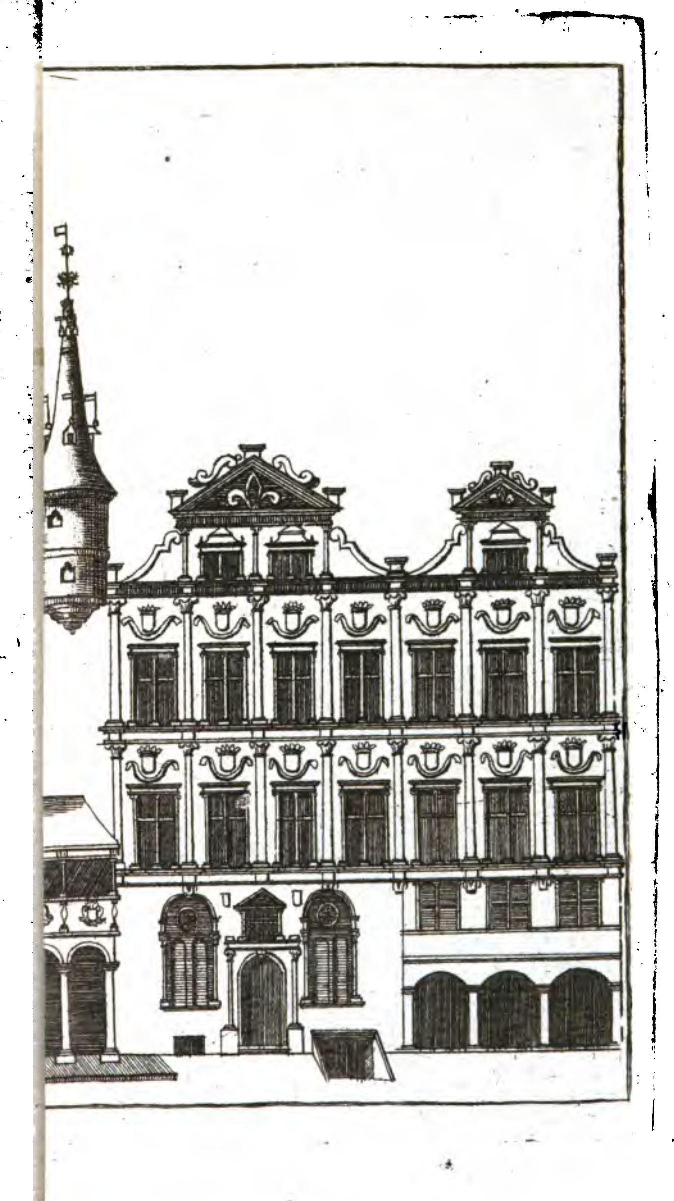
Les rues fort grandes & propres ; les plus belles aboutissent à une grande Place, où est l'Hôtel-de-Ville, superbement bâti, avec une horloge digne de la curiosité des Voyageurs, comme on peut voir par le plan qu'on en a dessiné. La Place d'armes est très-belle, & si grande, qu'elle seroit capable de contentir toute la garnison en bataille. Cambray est très-renommé par les toiles fines qu'on y fabrique, dont il se fait un grand débit.

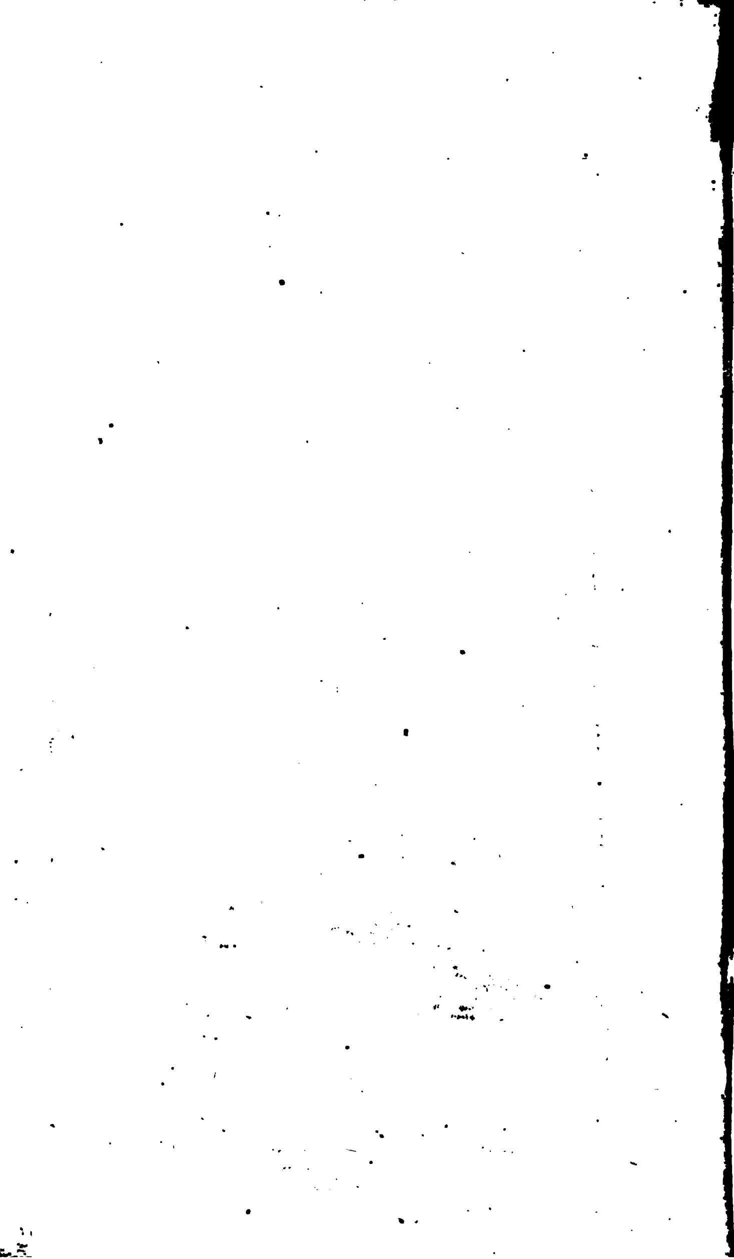
L'Eglise Métropolitaine, qui est dédiée à Notre-Dame, est très-belle. On dit que l'Archevêché vaut annuellement 60000 écus. Le Chapitre, qui est le plus illustre & le plus riche du Pays, est composé de quarante-cinq Chanoines, parmi lesquels il y a dix Gradués, dont les Prébendes se conferent par élection, à trois nobles Diocésains ; à trois Docteurs ou Licenciés en Théologie, autant en Droit, & à un Médecin. Les Dignités sont, la Prévôté, qui est à la collation du Pape ; le Doyenné, qui est électif, & quatre Archidiaconés, dits du Cambresis, du Hainaut, de Valenciennes & du Bra-



…isschoppelyke Kerk Van Onze …rouwe tot Cameryk.







sant. Il y avoit encore autrefois les Archidiaconés de Bruxelles & d'Anvers, & la Tréſorerie, qui ont été ſupprimés. La Chantrerie, quoique très-conſidérée, n'eſt pas une Dignité, non plus que l'Ecolâtrerie & la Théologale.

Le Pape & l'Archevêque conferent les Prébendes : qui ne ſont pas affectées, chacun dans ſes mois alternatifs ; exceptés les ſix Canonicats Syndicaux, que le Chapitre confere abſolument, ainſi que ceux des quatre demi-Prébendés, qui ont rang de Chanoines ; mais les deux plus anciens ſeulement, ont voix au Chapitre. Outre tous ceux-ci, il y a cinquante-trois Chapelains, dont vingt-huit Bénéfices ſont nommés Vicariaux, & vingt-huit Canoniaux, & un autre uni à la Cure de Saint-Gangulphe. On les diviſe encore en grande & petite Communauté.

L'Egliſe de Cambray, qui eſt une des plus anciennes de l'Europe, doit ſes commencements à l'Evêque ſaint Gery ; & ſes premieres richeſſes à Dagobert I, Roi de France, qui lui donna les Villages d'Onaing & de Quoroube, ſitués entre Mons & Valenciennes. En 882, les Normands la brûlerent entiérement ; elle fut rebâtie par l'Evêque Etienne, & par ſes Succeſſeurs, Fulbert & Enguerand. En 1149, l'Evêque Nicolas Claret la fit rebâtir telle qu'elle eſt préſentement.

On voit dans cette Eglise un grand nombre de Chapelles très-riches, & de tombeaux magnifiques. Son clocher, qui est de pierre de taille en pyramide, est très-haut & rempli de belles cloches. Cette grande machine a été achevée l'an 1161, par les soins de l'Evêque Nicolas, qui choisit sa sépulture au pied de cette tour. L'horloge, qui passe pour une merveille, fut l'ouvrage d'un Berger; elle fut achevée en 1397; elle marque distinctement les heures, les jours & les années, avec le cours du Soleil & de la Lune. Avant que l'heure sonne, un coq sort & bat des aîles, & un Ange sonne de la trompette. On fait jouer aussi, par le moyen de certains ressorts, de petits personnages de bronze, qui représentent la Passion du Sauveur, en faisant des actions, comme de ficher les clous sur la Croix, la lever, &c. mais tout cela ne se représente que de temps en temps.

Il y a dans cette Eglise une Chapelle qui est très-riche, bien ornée, & éclairée de plusieurs belles lampes d'or & d'argent: on voit à côté de l'Autel, dans une niche superbe, ornée de quantité de pierreries enchassées dans l'or & l'argent, le tableau de la sainte Vierge, qu'on assure avoir été peint de la main de saint Luc. Cette niche est couverte d'un voile très-riche, qu'on leve pour la faire voir au Peuple.

Le Chœur de cette Métropole est con-

ftruit à la Romaine ; l'Autel eſt au commencement du Chœur, n'ayant qu'un gradin, avec un riche Tabernacle, & à côté ſix chandeliers & quelques reliquaires ; le tout d'argent. On voit cet Autel au travers d'un grillage de fer très-bien exécuté, ainſi que les portes collatérales, qui ſont grillées de même façon. Le Siege de l'Archevêque & les Formes des Chanoines ſont au fond du Chœur. Le tréſor y eſt très-riche, par les Reliquaires, les beaux ornements, & autres raretés qui s'y trouvent.

Outre l'Egliſe Métropolitaine, il y a l'Egliſe Collégiale de Saint-Gery, fondée par le même Saint pour des Religieux de ſaint Benoît, qui furent ſéculariſés l'an 832, par ſaint Thierry, Evêque de Cambray. L'ancienne Egliſe ayant été raſée l'an 1540, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, qui fit bâtir la Citadelle en ce lieu, les Chanoines ont fait depuis ce temps-là leurs Offices dans celle de Saint-Vaaſt, dite maintenant de Saint-Gery. Il y a trente-ſix Chanoines, ayant pour Dignitaires le Prévôt, qui eſt à la nomination du Pape ; le Doyen qui eſt électif, & l'Ecolâtre ; outre ſix Grands-Vicaires & quelques Chapelains.

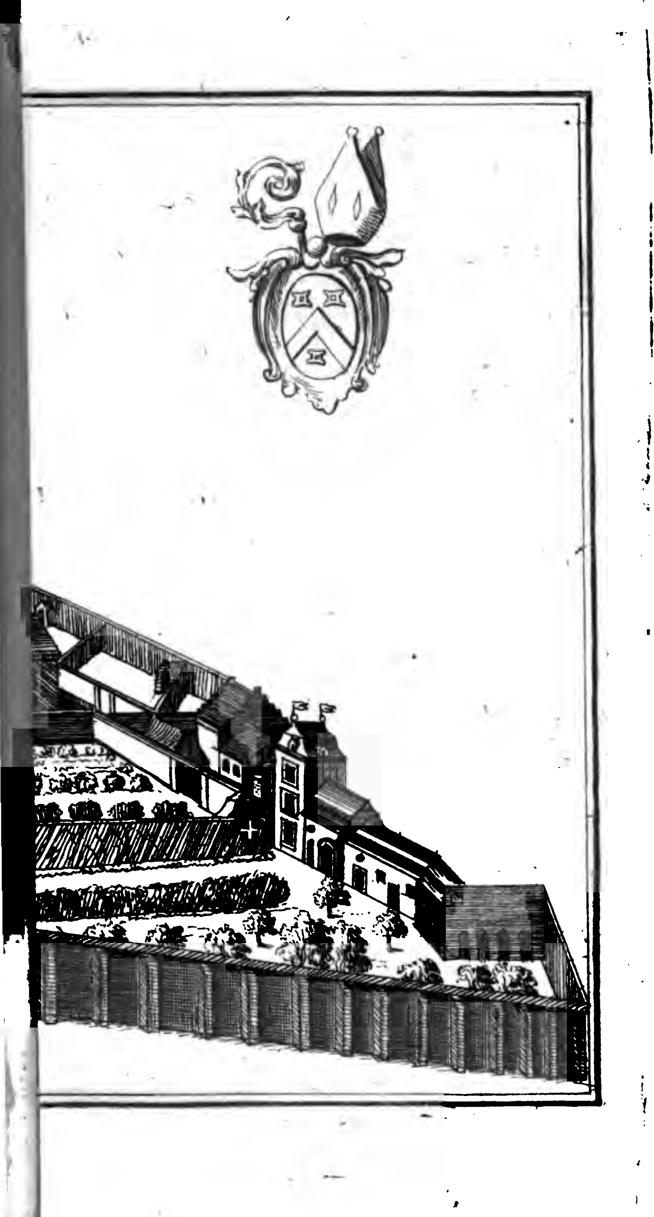
L'Egliſe Collégiale de Ste. Croix a été fondée l'an 1070, par un riche Seigneur, nommé Ellebaut le Rouge. Les Chanoines, qui ſont au nombre de douze, ont pour

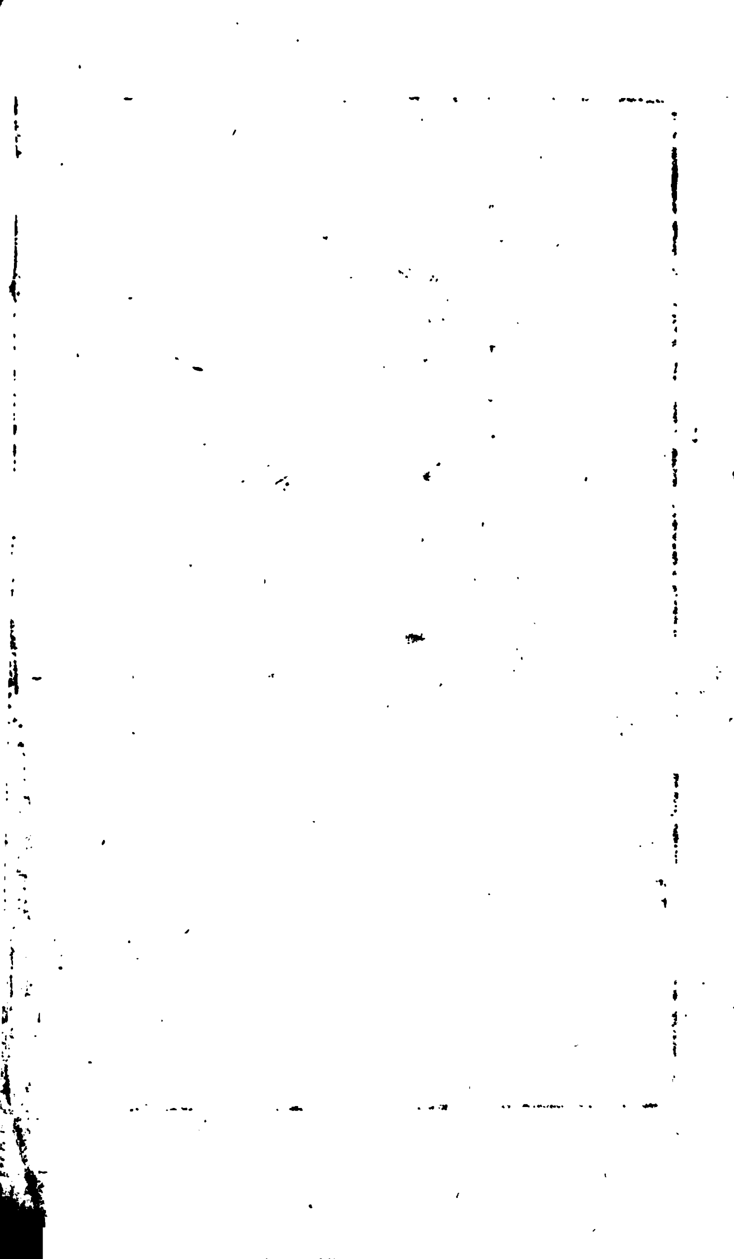
chef un Tréſorier, & dépendent entiérement du Chapitre Métropolitain.

L'Abbaye de Saint-Sépulcre, de l'Ordre de ſaint Benoît, a été fondée vers l'an 1060, par ſaint Lietbert, Evêque de Cambray, qui y fut enterré l'an 1075. L'Egliſe a été rebâtie à la moderne depuis quelques années & peut tenir rang parmi les plus belles de tout le Pays. Les grillages qui ferment le Chœur, ſont trés-bien travaillées, à peu près comme ceux de la Métropole. Cette Abbaye ſe fait diſtinguer par la régularité de ſes Religieux, & leur application aux Etudes.

L'Abbaye de Saint-Aubert a été commencée par ſaint Eloy, & retablie l'an 1066, par l'Evêque Lietbert, qui y mit des Chanoines Réguliers, après en avoir ôté les Séculiers, qui ne voulurent point renoncer à la propriété, ni vivre en communauté. Leur Egliſe étant d'une ſtructure ancienne & gothique, on a commencé à la rebâtir depuis quelques années; la nef eſt achevée, & l'on a démoli le vieux Chœur pour en bâtir un nouveau.

L'Abbaye de Cantimpré, de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, autrefois ſituée dans le Fauxbourg de Cambray, auprès d'une porte qui en a retenu le nom, a été démolie pour y étendre les fortifications de cette porte. L'Abbé & ſa Communauté ſubſiſtent encore, & ſe ſont retirés depuis; ſavoir, là





Communauté au Prieuré de Bellingue en Hainaut, dépendant de l'Abbaye ; & l'Abbé a résidé, tantôt dans leur Refuge à Cambray, & tantôt dans le Prieuré de Bellingue.

Il y a encore l'Abbaye de Premy, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, lesquelles furent fondées au Fauxbourg de Cambray vers l'an 1185, par l'Evêque Roger. Leur Couvent ayant été détruit par les guerres, elles se retirerent en cette Ville, & acquirent vers l'an 1596 la Maison que les Freres Jérônimites avoient abandonnée, & où ils avoient enseigné autrefois les Humanités. Il y a aussi une Abbaye de Dames Bénédictines Angloises, dirigées par deux Religieux de leur Ordre & de leur Nation.

Outre ces Abbayes, il y a les Prieurés ou Couvents de Religieuses ; savoir, de Saint-Lazare, qu'on dit avoir été destiné pour Hôpital de Lépreux, mais formé en Monastere de Filles qui suivent la Regle de saint Benoît ; & de celles de Saint-Jacques-au-Bois, qui sont sous la Regle de saint Augustin, avec l'habit noir, & qui sortent pour le soin des malades.

Les Paroisses sont celles de Saint-Vaast, rebâtie en 1654 ; de Saint-Martin, construite en 1447 ; de Saint-Georges, de Saint-Nicolas, de Sainte-Elisabeth, de Saint-Eloy, de Saint-Gangulphe, & celle de la Magdelaine, qui avoit un beau clocher, dont la fleche, fort haute, fut démolie en 1552,

à cause qu'on en découvroit tout ce qui se faisoit dans la Citadelle, qui est contiguë.

Les autres Couvents de la Ville sont, les Récollets, reçus en 1266; les Jésuites, qui y enseignoient les Humanités, en 1562; les Capucins, en 1585; les Carmes déchaussés, en 1653; les Clarisses, en 1490; les Filles de sainte Agnès, les Béguines, & deux grands Hôpitaux nommés de Saint-Julien & de Saint-Jean, où les Religieuses de l'Ordre de saint Augustin ont grand soin des malades.

L'Archevêque Vander-Burch a fait une fondation magnifique pour environ cinquante pauvres Filles, qu'on nomme Boursieres, qui sont nourries & enseignées pendant sept ans par les Filles de sainte Agnès. Ce terme étant expiré, on les habille de neuf, & l'on donne deux cents florins à chacune, quand elles prennent un état qui leur est convenable. L'Ecole des Pauvres est aussi de la fondation de cet Archevêque.

Les Jurisdictions de la Ville de Cambray sont, le Magistrat, composé d'un Prévôt & de quatorze Echevins, avec deux Conseillers-Pensionnaires, deux Greffiers, &c. L'Official de Cambray exerce deux sortes de Jurisdictions, l'une Ecclésiastique, semblable à celle des Officiaux des autres Dioceses; l'autre civile, par laquelle il connoît des Causes personnelles, tant à Cambray que dans le Cambresis. Le Bailliage du Cambresis,

trefis, de la Feuillée, du Chapitre Métropolitain, de Saint-Gery, de Saint-Aubert, de Saint-Sépulcre, &c. ſont autant de Juriſdictions particulieres dans Cambray.

On ſigna le 10 Décembre 1508, en cette Ville, un Traité de Paix entre l'Empereur Maximilien I, & Charles, Prince d'Eſpagne, ſon petit-fils, d'une part; & Louis XII, Roi de France, & Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, de l'autre. La fameuſe Ligue entre le Pape Jules II, Maximilien I, Louis XII, Ferdinand V, Roi d'Arragon, & pluſieurs Princes d'Italie, y fut auſſi conclue contre la République de Veniſe. Marguerite d'Autriche, Ducheſſe Douairiere de Savoie, la ſigna pour l'Empereur; le Cardinal d'Amboiſe, pour le Pape & pour le Roi de France; & l'Ambaſſadeur d'Arragon pour le Roi Ferdinand. Cette Ligue, qui ſe nomme encore la Ligue de Cambray, portoit, que le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon, s'entr'aideroient pour recouvrer les démembrements de leurs Etats uſurpés par les Vénitiens.

En 1520 on y conclut auſſi un Traité de Paix entre l'Empereur Charles-Quint & François I, Roi de France, par l'entremiſe de Marguerite d'Autriche, tante de cet Empereur, & de Louiſe de Savoie, Ducheſſe Douairiere d'Angoulême, mere de François I. Il n'y a jamais eu aux Pays-Bas de Congrès plus célebre, puiſqu'il s'y trouva huit Car-

dinaux, dix Archevêques, trente-trois Evêques, quatre Princes souverains, 72 Ducs & Comtes, & plus de 400 Seigneurs. Cette Paix fut surnommée *la Paix des Dames*, à cause qu'elle fut ménagée & conclue par les deux Princesses que l'on vient de nommer.

En 1576, les Confédérés du parti du Prince d'Orange, se rendirent maîtres de Cambray & de la Citadelle, sous la conduite de Baudouin de Gavre, Baron d'Inchy, qui la surprit au commencement du mois d'Octobre, étant d'intelligence avec le Sr. de Gouy, Lieutenant, Commandant dans la Ville. La Garnison Espagnole, commandée par le Seigneur de Licques, fut faite prisonniere de guerre.

En 1591, les troupes du Prince de Parme, sous les ordres du Marquis de Roubaix, la vinrent assiéger, & lui couperent les vivres ; la famine y fut si grande, que les Assiégés furent contraints à la fin de se nourrir de chair de cheval, de chiens & de chats; une vache s'y vendoit 200 livres, un mouton 50, la livre de beurre 24 sols, & une once de sel 8 sols; mais le Duc d'Alençon ayant été appellé au secours des Etats, & déclaré Protecteur de la liberté du Pays, la secourut & y fit une entrée solemnelle le 18 Août 1581, prenant en même temps possession, tant de la Ville que de la Citadelle. Le Baron d'Inchy étant mort peu de temps auparavant, Jean de Montluc,

Seigneur de Balagny, trouva le moyen de s'emparer de la Ville & de la Citadelle, qu'il occupa tyranniquement l'espace de quatorze ans.

Il étoit fils de Jean de Montluc, Evêque de Valence & de Die, Ministre d'Etat, & frere cadet de Blaise de Montluc, Maréchal de France. Ce Prélat fut employé jusqu'à seize fois en différentes Ambassades, ce qui lui fit prendre pour devise ce Vers de Virgile : *Quæ Regio in terris nostri non plena laboris?* c'est-à-dire : » Y a-t-il quel» que Pays dans le monde qui n'ait été » témoin de mes travaux ?

Sans embrasser ouvertement la Secte des Calvinistes, il fut toujours un de ses plus zélés défenseurs ; il approuvoit sur-tout leur opinion sur le mariage des Prêtres, parce qu'elle étoit favorable à son incontinence ; & non content de l'approuver, il ne se fit aucun scrupule de la suivre ; car il contracta un mariage secret avec *Anne Martin*, dont il eut un fils, connu sous le nom de Balagny, & qui fut, dit-on, *légitimé*; c'est-à-dire, que l'Evêque le reconnut pour son fils, par un Acte authentique, qui seroit regardée aujourd'hui comme un Acte nul & scandaleux ; mais dans le temps des troubles du Calvinisme, les Regles canoniques étoient mal observées. Balagny fut même regardé par les Calvinistes comme un fils légitime ; & comme il avoit reçu de la nature

des talents supérieurs, le vice de sa naissance ne l'empêcha pas de faire une grande fortune; il s'attacha au Duc d'Alençon, qui le fit Gouverneur de Cambray en 1581, & il trouva le moyen de se maintenir dans son Gouvernement, après la mort de ce Prince. Il se déclara d'abord pour le parti de la Ligue, & il épousa Renée de Clermont-d'Amboise, femme habile & courageuse, qui partit de Cambray pour aller trouver Henri IV à Dieppe, dans le dessein de le réconcilier avec son mari; elle négocia si heureusement, qu'Henri IV, qui vouloit gagner à quelque prix que ce fût les Seigneurs en état de lui résister, consentit que Balagny demeurât maître de Cambray, en qualité de Prince souverain de cette Ville, & qu'il lui donna le Bâton de Maréchal de France : mais il ne conserva pas long-temps cette Principauté; car les Espagnols, sous les ordres du Comte de Fuentes, vinrent attaquer Cambray le 8 Août 1595. La Ville se rendit d'abord par le soulevement des Bourgeois, qui se saisirent de la grande Place, & ouvrirent leurs Portes aux Espagnols. Le Comte de Fuentes étant entré dans la Ville, attaqua la Citadelle avec 72 pieces de canon, & la pressa si vivement, que le Sr. de Balagny ne pouvant pas être secouru par le Roi de France, ni par les Etats, fut obligé de la rendre le 9 Octobre suivant. Les habitants reconnurent alors Philippe II,

Roi d'Espagne; mais l'Archevêque & le Chapitre ne voulurent pas le reconnoître pour Souverain.

Cette Ville ayant été long-temps sous la Maison d'Autriche, fut assiégée en 1677, après la prise de Valenciennes, par Louis XIV, Roi de France, qui commandoit en personne au siege, avec une armée de 50000 hommes, ayant sous lui les Maréchaux de Luxembourg, de Schomberg, de la Feuillade & de Lorges. Dom Pedro de Zavalla, Espagnol, y commandoit avec une garnison composée de six Régiments d'Infanterie & de 1400 chevaux: la Place fut investie le 18 Mars; la tranchée ouverte le 28, & la Ville se rendit par capitulation le 5 Avril, & la Citadelle le 17 du même mois. Le Gouverneur, qui avoit été blessé pendant le siege, sortit avec sa garnison, réduit à 2000 hommes, deux pieces de canon & deux mortiers.

Ainsi les François sont demeurés maîtres de Cambray & du Cambresis, depuis l'an 1678, en vertu de la Paix de Nimegue. Cette Ville n'étoit rien alors, en comparaison de ce qu'elle est devenue depuis; car ils n'ont pas cessé de travailler pendant un grand nombre d'années à la fortifier réguliérement.

Le Cardinal Du Bois, Archevêque de Cambray, procura à cette Ville l'avantage des Conférences, qu'on y commença l'an 1722, pour la Paix entre l'Empereur Char-

les VI & Philippe V, Roi d'Espagne, & pour régler en même temps les intérêts de plusieurs autres Princes de l'Europe. Les Ambassadeurs de l'Empereur étoient, le Comte de Windisgratz & le Baron de Pentenrieder; ceux de France, le Comte de Morville & M. de Saint-Contest; ceux d'Espagne, le Comte de San-Estevan & le Marquis de Beretti-landi; ceux d'Angleterre, Mylords Polwart & Witwort; le Marquis de Corsini (ensuite Cardinal) étoit Envoyé du Grand-Duc de Toscane, &c. Le Congrès fut ouvert solemnellement le 25 Janvier 1724; mais il fut dissous de soi-même, parce que la Paix fut conclue secrétement à Vienne entre l'Empereur & l'Espagne, le 30 Avril 1725, par les négociations du Baron de Riperda, Ministre d'Espagne. On transféra ensuite le Congrès à Soissons, lequel reçut un pareil échec par deux Traités suivants, conclus l'un à Seville, & l'autre à Vienne.

La Ville de Cambray a produit un Historien célebre, qui a écrit en François, dans le vieux langage qu'on parloit de son temps, l'*Histoire de France*, depuis l'an 1400 jusqu'à l'an 1467 : c'est *Enguerrand de Monstrelet.* Il étoit Gentilhomme d'extraction, & il fut Gouverneur de Cambray. On l'accuse d'être trop partial pour la Maison de Bourgogne, à laquelle il étoit attaché.

On voit à deux lieues de Cambray, l'Abbaye de Vaucelles, Religieux de l'Or-

dre de Cîteaux, laquelle a été fondée en 1132, du temps de saint Bernard. On prétend, qu'il y a eu autrefois jusqu'à sept cents Religieux. L'Abbaye est belle & magnifique, ainsi que l'Eglise, qui a 400 pieds de longueur. L'Archevêque de Cambray jouit d'une partie des revenus de cette Abbaye, où il y a un Abbé Régulier. On a conclu, en 1555, dans cette Abbaye une Treve entre l'Empereur Charles-Quint & son fils Philippe, alors Roi d'Angleterre & de Naples, d'une part ; & Henri II, Roi de France, de l'autre. Le Comte de Lalain, Grand-Bailli du Hainaut, & les Conseillers Renard, Tisnac, Bruxelles & Scotio, la signerent au nom de l'Empereur & du Roi son fils. Gaspar de Coligni, Amiral de France, & Sébastien de l'Aubespine, la signerent au nom du Roi de France. *

LA VILLE DE CATEAU-CAMBRESIS.

ELle est située sur la Seille, sur les confins du Hainaut, à deux lieues de Landrecies, & à cinq de Cambray. Erluin, Evêque de Cambray, fit bâtir ce Château, auquel

* Les Armes de Cambray sont d'or à trois lions d'azur.

l'Empereur donna les Privileges de Ville l'an 1001, l'érigeant en même temps en Comté & Souveraineté pour l'Evêque & ses Successeurs, avec le droit de battre monnoie. L'Archevêque de Cambray en est encore aujourd'hui en possession, de même que de plusieurs Villages de sa dépendance, qui sont exempts de Tailles & de Gabelles.*

L'Eglise principale de Cateau-Cambresis est dédiée à saint Martin; la seconde Paroisse l'est à la sainte Vierge. Il y a un Couvent de Récollets, un de Sœurs-Grises, & l'Abbaye de Saint-André, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, qui a été commencée en 1021, par l'Evêque Gerard, & achevée par Lietbert, son Suceesseur. Les Religieux y choisissent leur Abbé, qui est ensuite confirmé & béni par l'Archevêque de Cambray, comme Seigneur souverain. L'Abbaye de Femy, Religieux du même

* Les Gens du Pays ont nommé cette Ville *Cateau-Cambresis*, par une prononciation vicieuse du mot de *Château*, au-lieu duquel ils disent *Cateau*; mais on doit observer que cette prononciation, toute défectueuse qu'elle est, a été adoptée en France par un usage constant: ainsi l'on doit dire, en parlant de cette Ville, *Cateau-Cambresis*, & non *Château-Cambresis*; mais on ne suit pas la prononciation du Pays quand on y prononce *Car* au-lieu de *Char*, ou *Cat* au-lieu de *Chat*, par la raison que l'usage le veut ainsi. *Sic volet usus.*

Ordre, en dépend présentement, ainsi que le Prieuré de Berlaimont, en Hainaut.

Le Cateau-Cambresis devint célebre par ce Traité de Paix si désavantageux à la France, qu'on y fit le 3 Avril 1559, entre Philippe II, Roi d'Espagne, & Henri II, Roi de France, qui rendit aux Espagnols 150 Villes, pour retirer de leurs mains celles de Saint-Quentin, de Ham & du Catelet. Ferdinand de Tolede, Duc d'Albe; Guillaume de Nassau, Prince d'Orange; Ruy Gomez de Silva, & Antoine Perenot, Evêque d'Arras, la signerent au nom de Philippe II. Le Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, le Duc de Montmorenci, Jean d'Albon, Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, & Claude de l'Aubespine, pour Henri II. Christine, Duchesse de Lorraine, fut la Médiatrice de cette Paix, où l'on conclut un double mariage entre Henri II, & Isabelle, fille de Philippe II; & entre Marguerite, & Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie. Les deux Rois s'y obligerent aussi de procurer la continuation du Concile de Trente, & de maintenir, de toutes leurs forces, la Religion Catholique.

On voit au Village de Honnecourt, près de Cateau-Cambresis, une ancienne Abbaye de Bénédictins, laquelle est du Diocese de Cambray. Elle fut fondée dès l'an 670, pour des Religieux & des Religieuses; mais

les dernieres furent renvoyées, & le Monastere fut long-temps assujetti à l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Ensuite cette Abbaye ayant été ruinée, l'Archevêque de Brias en fit un Prieuré, qu'il soumit à l'Abbaye de St. Sépulcre. Dom Claude de Hove, premier Prieur de ce lieu, y rétablit l'Eglise, les Cloîtres & la discipline monastique, & mourut Prévôt de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles l'an 1706. Il y a cependant un Abbé Commandataire à Honnecourt, qui jouit des biens situés en Picardie.

Le Maréchal de Grammont commandant l'armée de France avec le Maréchal de Rantzaw, fut battu à plate couture dans les environs de cette Abbaye l'an 1642, par le Général Lamboy, qui commandoit les troupes d'Espagne.

Le Chapitre de Wallincourt, au Cambresis, est composé d'un Doyen & de sept Chanoines : c'est ce qu'il y a de plus modique en fait de Prébendes.

L'Abbaye du Mont-Saint-Martin, de l'Ordre de Prémontré, n'est pas éloignée de celle de Honnecourt ; elle dépend aussi du Diocese de Cambray, quoique située en Picardie. Ses commencements sont de l'an 1117, sous le saint Abbé Garimbert ; elle a eu long-temps des Abbés Commandataires, jusqu'à ce que, l'an 1664, la Mense Abbatiale fut réunie à l'Archevêché de Sens, en dédommagement de l'érection du nouvel Arche-

vêché de Paris. On avoit commencé à y introduire la réforme des Prémontrés l'an 1701; mais elle a souffert beaucoup d'oppositions. C'est derriere l'enclos de cette Abbaye que l'Escaut prend sa source, comme aussi la Somme & la Sambre.*

---

* Les Armes de Cateau-Cambresis sont de gueules au château sommé de trois tourrettes couvertes d'argent.

Fin du Tome troisieme.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce troisieme Volume.

A.

O.

P.

Q.

S.

Fin de la Table du Tome troisieme.









